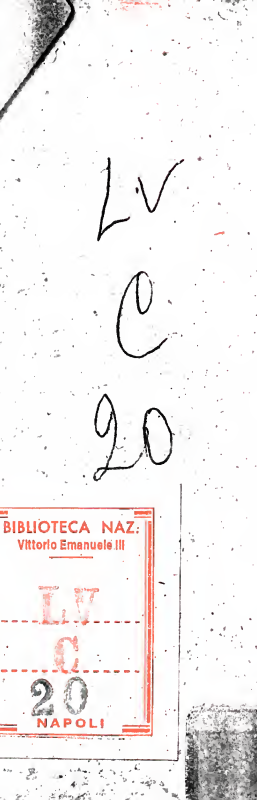
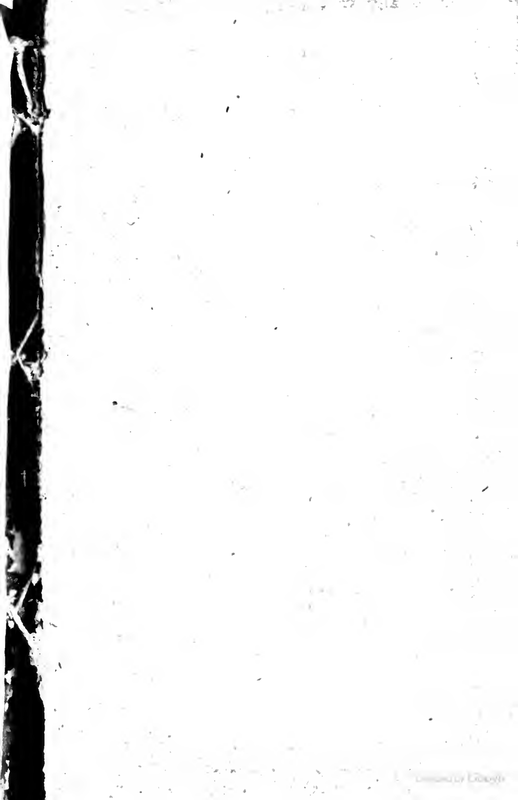
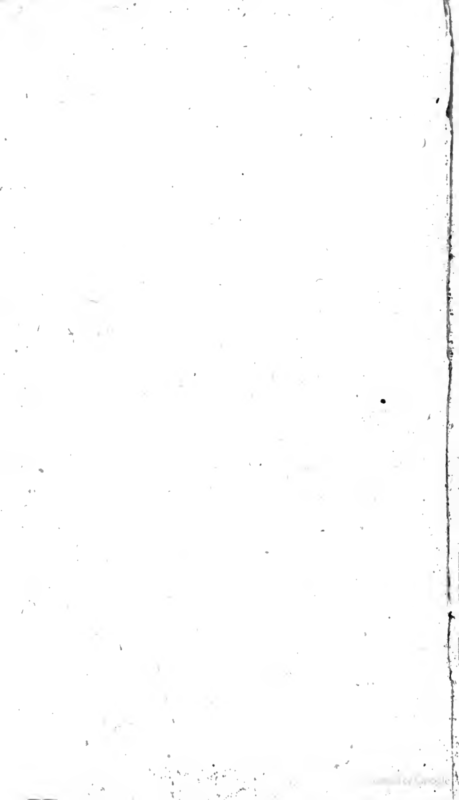








HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.



HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOUIS XIV.

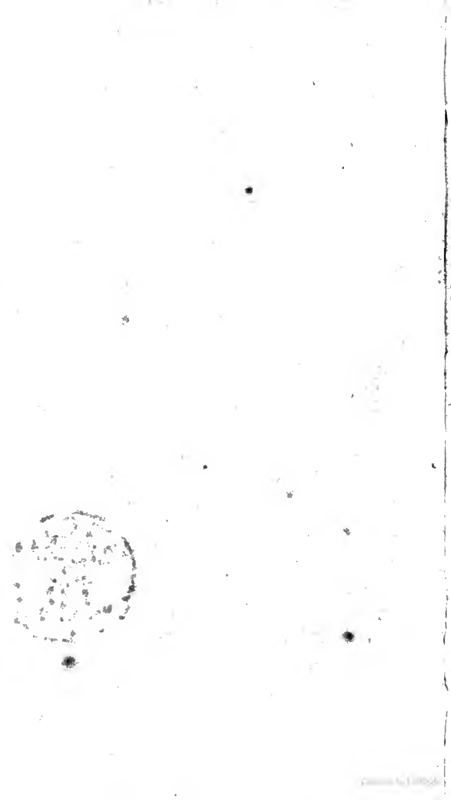
PAR
MR. DE LARREY,
CONSEILLER DE LA COUR ET DES AMBASSADES DE SA MAJESTÉ LE ROI DE PRUSSE.

TOME VIII.

Qui contient ce qui s'est passé depuis l'installation de Philippe V. sur le trône d'Espagne jusqu'au Siége de Turin en 1706.



A ROTTERDAM,
Chez MICHEL BOHM, & COMPAGNIE, 1721.
AVEC PRIVILEGE.



HISTOIRE
DE
FRANCE,
SOUS LE REGNE
DE
LOÜIS XIV.



Endant que l'Espagne rétentissoit des acclamations des peuples & des éloges du nouveau Monarque, la France ne négligeoit rien pour lui en assûrer la possession, malgré les mesures que la Cour de Vienne prenoit pour la troubler. Le peu de réüssite qu'avoient eu les Négociations des Comtes de Tallard & d'Avaux dont j'ai rapporté le detail, sembloit annoncer à l'Europe une nouvelle Guerre aussi meurtriére que celle dont on commençoit à peine de respirer. Les Puissances

1701. SEPTIE'ME PERIODE.

1701. Maritimes venoient à la verité de reconnoître Philippe pour Roi d'Espagne ; mais elles ne dissimuloient pas les alarmes que leur causoit son Installation sur le Trône de Charles II. La conformité de leurs intérêts les unissoit plus étroitement que jamais. L'Empereur avoit trop de besoin de leur secours pour ne pas profiter de leurs craintes ; & pendant que ses Ministres travailloient dans l'Empire à ranimer le zele des Princes, ses Ambassadeurs agissoient efficacement à la Haie pour entretenir l'Angleterre & les Provinces Unies, dans la résolution qu'elles avoient prise, de ne point faire d'accommodement que Sa Majesté Impériale n'eût une entiere satisfaction.

Le Roi ne pouvoit ignorer les dispositions peu favorables où elles étoient à son égard ; mais outre qu'il n'étoit plus tems de reculer, il venoit de terminer une Guerre, pendant laquelle les forces réünies de tous ses Voisins n'avoient pû l'entamer, & le passé lui répondoit de l'avenir : d'ailleurs l'Empereur ne trouvoit pas également par tout des amis dévoüez à ses interets.

Les Electeurs de Baviere & de Cologne, le Duc de Wolfenbutel & quelques autres Membres de l'Empire croioient beaucoup faire pour lui, en demeurant dans l'inaction. Dans le cœur même de l'Allemagne se formoit une Conféderation entre plusieurs Cercles resolus d'observer la Neutralité, & de se garantir d'une guerre qui regardoit moins l'Empire que l'Empereur. 1701.

Disposition du nouveau Pape sur l'affaire d'Espagne.

Le Corps Helvétique, les Vénitiens & le grand Duc de Toscane contents d'être Spectateurs de la Tragedie dont ils voioient les apprêts, vouloient ménager l'amitié des deux Concurrents, & le Pape refusoit de se déclarer en faveur d'aucun. Ce n'étoit plus Innocent XII. qui avoit, dit-on, sinon conseillé, du moins approuvé la Disposition testamentaire du feu Roi. Il étoit mort le 27. de Septembre, & le Conclave encore indéterminé sur le choix de son Successeur, lorsque Charles II. mourut, avoit depuis (1) élevé au Pontificat le Cardinal Jean François Albani Gentil-homme de Pesaro dans

(1) *Le 23. de Novembre, Jour de St. Clement dont il prit le nom.*

1701. le Duché d'Urbin. Les Cardinaux de la Faction Françoise, & ceux de la Faction Espagnole, devenus unanimes pour la premiére fois, avoient eu trop de part à cette élection, pour ne pas devoir compter sur la reconnoissance de Clement XI. cependant soit incertitude, soit politique, il refusa de prendre des engagemens. Il ne se rendit, ni aux instances du Duc de Barwick qui l'étoit allé feliciter de la part du Roi sur son avenement au Pontificat, ni aux pressantes sollicitations du Cardinal de Jansson qui étoit alors chargé des affaires de la Couronne à la Cour de Rome. Il offrit sa médiation pour éteindre un embrasement dont l'Italie étoit menacée, & dont on voioit déja voler les premiéres étincelles sur le Mantouan.

Sa Lettre à l'Empereur.

Ce qui rédoubloit son inquiétude, c'étoit le bruit qui couroit d'une contagion répanduë dans les Etats héréditaires de l'Empereur. Il craignoit que les Troupes destinées pour l'Italie n'y apportassent ce fleau que la Republique de Venise avoit taché d'éloigner, en interdisant toute communication avec les

Païs que l'on ſupçonnoit d'être infectez. Voici comment il s'en expliqua à l'Empereur dans une lettre qu'il lui écrivit toute de sa main.
„ Si nous avons eu, diſoit-il, tant
„ de répugnance à accepter le Mi-
„ niſtere Apoſtolique, ç'a été parce
„ que nous connoiſſions nôtre inſu-
„ fiſance & que nous frémiſſions des
„ malheurs dont la Chrétienté eſt
„ menacée ſous nôtre Pontificat.
Aprés lui avoir enſuite exposé les ravages de la Peſte qui avoit commencé à dépeupler la Croatie ; la précaution que les Venitiens s'étoient cru obligez de prendre pour en arrêter le cours en interdiſant tout commerce avec l'Autriche & la juſte crainte où l'on étoit qu'elle ne gagnât les Provinces voiſines ; il ajoutoit que la Guerre dont les armes Impériales menaçoient l'Italie, ne pouvoit être qu'un ſurcroit d'affliction pour lui, qu'il voioit avec douleur l'inutilité de la médiation qu'il avoit offerte & qu'il offroit encore pour détourner ces malheurs ; qu'il ne lui reſtoit plus d'autre reſſource que de s'addreſſer directement à Sa Majeſté

1701. Impériale avec les sentiments les plus vifs d'une tendresse paternelle, la conjurant de ne pas permettre que ses troupes apportassent en Italie un si terrible Fleau. Afin de l'en mieux dissuader, il lui representoit ce qui est dû au St. Siége, à la Religion & à Dieu, il finissoit en l'assurant que le Ciel récompenseroit au Centuple par des avantages plus réels & plus solides, une si Heroïque & si Chrétienne Modération.

Cette proposition n'étoit pas d'une nature à obtenir une obéissance filiale : aussi l'Empereur ne changea rien à son projet. Il y répondit par une espéce de Manifeste dont la substance étoit „ que dans un tems „ où „ le Roi de France mettoit tout en „ usage pour venir à bout du Dessein „ qu'il avoit formé depuis long „ temps d'asservir l'Europe, & de „ dépouiller la Maison d'Autriche „ de ses Etats Héreditaires ; Sa Ma„ jesté Imperiale ne pouvoit se dis„ penser d'emploier les forces que „ Dieu lui avoit données, pour tirer „ satisfaction par les armes & main„ tenir la Liberté generale ; que ses „ Droits incontestables à la Succes-

„ sion d'Espagne l'obligeoient d'a-
„ gir contre son inclination plus por-
„ tée à la Paix qu'à la Guerre ; qu'é-
„ tant le plus proche parent du feu
„ Roi, la Succession lui appartenoit
„ selon les Dispositions de Charles
„ V. de Philippe II. & de Philip-
„ pe IV. ; que quelque disposition
„ que Charles II. eût pu faire, elle
„ ne pouvoit préjudicier à ce que
„ ses Prédecesseurs avoient établi ;
„ que ce Prince avoit été surpris
„ dans ses derniers moments par des
„ Favoris qui avoient trafiqué la Cou-
„ ronne d'Espagne ; que comme les
„ Rois donnent la loi à leurs sujets,
„ ils sont eux-mêmes obligez de la
„ prendre de leur Couronne. A l'é-
gard de la Peste, l'Empereur con-
„ venoit que c'est un des terribles
„ fleaux que Dieu envoie aux hom-
„ mes dans sa colére, mais qu'elle
„ ne pouvoit pas être un motif suf-
„ fisant pour le frustrer de son droit.
Aprés avoir rejeté sur le Roi de
France la cause des malheurs que
la guerre pourroit causer, il se plaig-
noit de la conduite de ce Monar-
que, sur tout depuis la Paix de
Ryswyck. Il finissoit en assurant

1701. „ le Pape qu'il ressentoit une sincé-
„ re douleur de ne lui pouvoir don-
„ ner en cette occasion des marques
„ de sa condescendance ; mais qu'au
„ moins les Troupes destinées pour
„ l'Italie avoient ordre de respecter
„ l'Etat de l'Eglise, de le conser-
„ ver *comme la prunelle de leurs yeux*,
„ & de faire la guerre, non point
„ par haine, mais uniquement en
„ vuë de procurer la Justice.

Médiation du Pape emploiée pour prévenir la Guerre.

Le Pape ne se rebuta point de ce refus. Résolu de ménager un accommodement, ou du moins de faire diférer les Hostilitez, il envoia trois Prélats pour travailler à ce grand ouvrage. Son choix tomba sur les Abbez de Spada, Fieschi, & Zendedari, dont il envoia l'un à Vienne, l'autre à Paris, & le troisiéme à Madrid. Ces Nonciatures furent également inutiles ; chacun des trois Monarques avoit déja pris son parti. L'Empereur vouloit qu'on lui remit toute une Monarchie dont la conquête lui sembloit assurée, & les deux Rois étoient bien éloignez de lui céder un Héritage dont ils étoient en possession, & dont l'Empereur ne pouvoit les priver, que par des

Alliances qu'ils esperoient encore de pouvoir prévenir. Il étoit impossible de concilier des Prétentions si opposées, ainsi la négociation échoüa, & le Pape eut le chagrin de voir que l'Italie alloit devenir le Théatre de la Guerre, malgré les soins qu'il prenoit pour l'en garantir.

1701.

L'Empire n'étoit pas dans une moindre agitation. Si Sa Majesté Impériale ne pouvoit pas forcer les Princes d'Allemagne à prendre les armes pour procurer à sa Maison un agrandissement qui rappeloit la memoire de l'Autorité excessive de Charles V. elle avoit du moins le Prétexte du Milanez qu'il s'agissoit de ne pas abbandonner à la Maison de Bourbon. Elle prétendoit que cette riche Province étant un Fief de l'Empire, le Duc d'Anjou n'avoit pu s'en emparer en vertu du Testament, quand même on n'en auroit pas contesté la validité. Mais il se trouvoit un Acte par lequel Charle V. du consentement des Etats de l'Empire déchargeoit à perpétuité les Rois d'Espagne de l'obligation de prendre l'Investiture de l'Empe-

Sentimens des Princes de l'Empire sur cette guerre.

1701. reur pour ce Duché, & cet Acte avoit été signifié au Comte de Hartach Ministre Imperial, lorsqu'il étoit encore à Madrid. L'embarras qu'il ne put déguiser dans ce moment, parut dans sa réponse, „ qui fut „ que quand Charles V. avoit passé „ cet acte, il avoit sans doute esperé „ que la Couronne d'Espagne se per„ petueroit dans la Maison d'Autri„ che qu'il avoit euë seule en vuë, „ & qu'il n'avoit pas cru qu'elle s'é„ teindroit si-tôt dans la branche „ Espagnole. „ Il est du moins certain que les Etats de l'Empire, accoutumez depuis long-tems à voir le Milanez sous une Puissance Etrangêre, ne temoignerent pas d'y prendre autant d'interêt que le souhaitoit l'Empereur.

Discours du C. de Louvestein-Wertheim à la Diete de Nurenberg

Dès le mois de Fevrier les Etats du Cercle de Franconie avoient tenu une Diète à Nurenberg pour déliberer, s'ils devoient s'embarquer, oú non, dans cette querelle. Le Comte de Louvestein-Wertheim qui y assista comme Ministre Imperial, leur representa éloquemment „ le droit de la Serenissime Maison „ d'Autriche sur la succession d'Es-

„ pagne, la dangereuse puissance 1701.
„ que donnoit à la Maison de Bour-
„ bon l'invasion de tant de Roiau-
„ mes, & les secours que l'Empe-
„ reur attendoit de l'amitié de ces
„ Princes qui n'étoient pas moins
„ intéressez que lui à briser les fers
„ que la Cour de France vouloit
„ donner à toute l'Europe. Il les
„ assura qu'ils ne se seroient pas plûtôt
„ tôt declarez pour une si juste cau-
„ se qu'ils se verroient soutenus par
„ divers Potentats dont la déclara-
„ tion suivroit de bien près la leur;
„ & qu'on prendroit de si justes mesu-
„ res pour leur sureté, qu'ils n'au-
„ roient rien à craindre de l'Enne-
„ mi commun.

Ce discours faisoit déja impression, & quelques Princes commençoient à être ébranlez, lors que Chamois qui de Ratisbonne où il étoit Resident de la part de la France, s'étoit rendu à cette assemblée, prit la parole. Après avoir établi le Droit de Philippe V. & fait voir combien il étoit indiférent aux Etats du Cercle qui possedât l'Espagne, il ajouta „ que Sa Majesté Trés-Chré-
„ tienne n'exigeoit d'eux qu'une oi-

Discours de Chamois.

1701. „ sive Neutralité; qu'ils assuroient par „ là le calme à toutes leurs Provinces „ & se délivroient d'une Guerre qui „ ne pouvoit qu'être funeste à ceux „ qui mepriseroient les offres qu'il „ faisoit. Il finit en leur déclarant „ que le Roi étoit résolu d'envoier „ dans les Etats de ceux qui favori- „ seroient ses ennemis, une armée qui „ y mettroit tout à feu & à sang. „ Cette Harangue fut plus persuasive que l'autre. Les Etats du Cercle effraiez de l'exemple du Palatinat qui fumoit encore des feux qu'y avoit allumez le ressentiment de la France, conclurent tous pour la Neutralité, mais il fut réglé que ce feroit une Neutralité armée, & qu'il y auroit un Corps de troupes pour en assurer l'observation, & veiller à la sureté du Cercle. Celui de Suaube, & les Electeurs Ecclésiastiques entrerent dans les mêmes dispositions, & l'Empereur ne put leur refuser alors de consentir à la Neutralité qu'ils avoient resoluë.

Offres du Marquis Des Alleures.

Le Marquis Des Alleures dont j'ai déja parlé (1) n'agissoit pas avec

(1) *Voiez le Tome VII. page 396.*

moins de zéle que Chamois. Comme son Ministere ne le bornoit pas á la seule Cour de l'Electeur de Cologne, il se rendit chez plusieurs Princes avec lesquels il negocioit sur les mêmes Principes que je viens de dire. Il s'arrêta quelques semaines chez l'Electeur Palatin, afin d'engager ce Prince à deposer les anciennes inimitiez qu'avoit fait naître la Prétention de la Duchesse d'Orleans sur la Succession Allodiale de l'Electeur Charles Loüis. Il lui proposa même de racheter cette prétention en cédant les Places de Juliers, & de Rawenstein à Sa Majesté Très-Chrétienne qui moiennant cette cession lui procureroit une Renonciation du Duc d'Orleans, à tous les droits de la Duchesse.

1701. à l'Electeur Palatin.

Ce Procés étoit alors entre les mains de deux Arbitres, à savoir Binder Commissaire Impérial, & Obrecht Préteur Roial de Strasbourg & Commissaire de Sa Majesté Très-Chrétienne. On attendoit à tous moments la Sentence Arbitrale, qu'ils rendirent à la vérité le 26. d'Avril. Mais ils étoient aussi peu d'accord dans leurs Décisions que les Parties

Suite du Procès entre cet Electeur & la Princesse d'Orleans.

1701. dont ils devoient finir le different. Obrecht ajugea à la Duchesse d'Orleans la moitié des Duchez de Simmeren, & de Lauteren, avec la moitié de ce que l'Electeur possede du Comté de Sponheim, sans parler de quelques autres Droits & Domaines dont il ordonnoit le partage. Binder au contraire annuloit toutes les Prétentions de la Duchesse d'Orleans qu'il condamnoit même à restituer les cent mille Florins que le VII. Article du Traité de Ryswyck avoit obligé l'Electeur de lui paier tous les ans.

Les sentimens des Arbitres étant si directement opposez, on fut réduit à prendre un Surabitre. Ce fut le Pape à qui on envoia tous les Actes & les Documens qui pouvoient éclaircir ce Droit. La Sentence de Rome ne contenta que l'Electeur en faveur de qui ce Procés fut jugé le 26. de Fevrier 1702. & n'empêcha point les Protestations de la Cour de France qui crut y trouver des Nullitez suffisantes pour n'y pas acquiescer. Je reviens à la Négociation du Marquis Des Alleures. L'Electeur la rompit bientôt pour s'attacher à l'Empereur.

Le Marquis de Villars qui jouëra un role si brillant dans la suite de cette Histoire, résidoit toûjours à la Cour de Vienne en qualité d'Envoié Extraordinaire & il attendoit pour quiter ce poste que les ordres du Roi le rappellassent. Envain il avoit proposé la Mediation du Pape qui ne discontinuoit point ses bons offices pour prévenir la Guerre. Sa Majesté Impériale ne consentoit d'accepter cette Mediation que lors „ que le Duc d'Anjou auroit renon„ cé à la qualité de Legataire Univer„ sel de Charles II. & qu'aprés avoir „ abbandonné toutes les parties de „ la Monarchie Espagnole, & ré„ voqué tous les ordres qu'il avoit „ donné aux Vicerois & aux Gou„ verneurs des Provinces, il seroit „ retourné à Versailles. Elle de„ mandoit de plus que le Roi Tres„ Chrétien retirât les Troupes Auxi„ liaires qu'il avoit deja fait avan„ cer pour le soutenir„. C'étoit refuser bien nettement la Mediation que d'y mettre des conditions si excessives. Le Marquis receut enfin les ordres qu'il attendoit pour son rappel, & partit de Vienne le 28.

1701. Conditions auxquelles l'Empereur veut accepter la Mediation du Pape.

1701. de Juillet, aprés avoir pris son Audience de Congé de l'Empereur, de l'Imperatrice, du Roi & de la Reine des Romains, de l'Archiduc & des Archiducheſſes. Sa Majeſté Impériale lui fit préſent avant ſon départ d'un portrait enrichi de diamans.

Mort de Philippe Duc d'Orleans.

Avant que de retourner en Italie où les hoſtilitez avoient déja commencé, paſſons à la Cour de France, que nous trouverons en Deuil. Au commencement de Juin, Monſieur Frere unique du Roi, avoit ſenti quelque alteration dans ſa ſanté, mais il n'y avoit preſque point fait d'attention. L'éloignement qu'il avoit naturellement pour les remedes en fut peut-être cauſe. Il alla diner le 8. de Juin à Marli avec le Roi. Il lui prit alors un ſaignement de nez à quoi on ne trouva point de ſecours plus prompt que de lui ouvrir la veine. Il s'y oppoſa & le Roi le preſſa envain d'y conſentir. Le ſang s'arrêta en effet; mais ce ne fut que pour prendre un autre cours qui cauſa ſa mort. Il ſe crut ſoulagé & alla avec Sa Majeſté à St. Germain en Laye faire viſite au Roi

Jacques, & à la Reine qui arrivoient 1701.
de Bourbon-les-Bains. Il repartit le soir pour Saint Cloud, & sur les dix heures une attaque d'apoplexie lui fit perdre toute connoissance. Il étoit dans ce triste état d'aneantissement, lors que le Roi qu'on étoit allé avertir, arriva à St. Cloud sur les trois heures avec la Duchesse de Bourgogne. Il passa le reste de la nuit auprés de son lit jusqu'à ce que le premier Medecin de Son Altesse Roiale déclara qu'il n'y avoit plus d'esperance. Sa Majesté retourna sur les huit heures du matin à Marli, où on lui vint presque aussitôt annoncer que le Duc venoit d'expirer.

Son caractere.

Telle fut la fin de Philippe de Bourbon, fils de France, Duc d'Orleans, de Valois, de Nemours, de Chartres, & de Montpensier. Un homme de qualité (1) dont j'ai souvent emprunté le témoignage, dit de ce Prince qu'il étoit naturellement intrépide, & affable sans bassesse, qu'il aimoit l'ordre, & qu'il étoit capable d'arrangement, & mê-

(1) *Voiez les Memoires du* M. D. L. F.

1671. me de suivre un bon Conseil. Si on lui imputa des defauts, personne n'osa le faire avec cette hardiesse qu'inspire la verité ; on peut du moins assurer qu'il n'en avoit point qui étouffassent en lui les qualitez heroïques qu'on admire le plus dans les grands Princes. De son premier mariage (1) il avoit eu la Reine d'Espagne de laquelle j'ai déja parlé, & la Duchesse de Savoie. Du second lit (2) étoient nez le Duc de Chartres, que nous appellerons dans la suite le Duc d'Orleans, & la Duchesse de Lorraine.

Son Testament

Son Testament datté de l'année 1699. fut ouvert le 12. de Juin chez Madame, en présence de Sa Majesté, du Dauphin, du Duc de Chartres, & des Ministres de Savoie & de Lorraine. Il y instituoit le Duc de Chartres son fils unique pour Legataire Universel. Il ordonnoit que si ce Duc avoit deux enfans mâles, le second porteroit le nom de Montpensier, & seroit heritier de Made-

(1) *Avec Henriette Stuart fille de Charles I. Roi d'Angleterre.*

(2) *Sa seconde femme étoit Charlotte Elisabeth de Baviere fille de Charles Loüis Electeur Palatin.*

moiselle d'Orleans (1) ; qu'au de- 1701.
faut d'enfants mâles (2) le Duché de Montpensier & la Baronnie de Beaujeolois seroient substituez aux Princesses qui naîtroient de son mariage, & la Principauté de Joinville dévolue à la Duchesse de Lorraine. Il laissoit à cette Princesse & à la Duchesse de Savoie des Pierreries de grand prix, & donnoit à la Duchesse de Bourgogne le beau Diamant, qu'il avoit autrefois receu du Cardinal de Richelieu. Le reste du Testament regardoit des Legs pieux, & le paiement de ses dettes que l'on faisoit monter à deux millions. La Cour prit le deuil le 13. Je ne parlerai point de la Pompe Funebre qui n'eût rien de singulier, ni des compliments que Sa Majesté receut de toute la Cour & des Ministres Etrangers. Je remarquerai seulement que le Nonce, & l'Ambassadeur d'Espagne furent admis sans cérémonie, parce qu'ils n'avoient pas

(1) *Anne Marie Loüise Duchesse de Montpensier.*
(2) *La substitution a eu lieu, en faveur de Mademoiselle de Montpensier née le* 11. *Decembre* 1709. *& de Mademoiselle de Beaujolois née le* 18. *de Décembre* 1714.

1701. encore fait leur entrée publique. Le nouveau Duc d'Orleans fut complimenté par les Deputez des Provinces & des villes, dont il venoit d'hériter.

Mort du Comte de Tourville.

La mort de Son Altesse Roiale avoit été précedée de celle du Comte de Tourville (1) Vice-Amiral du Levant & Maréchal de France, decedé le 28. de Mai. Sa charge de Vice-Amiral fut remplie par le Comte de Chateau-Renaud dont la Commission de Lieutenant Général fut donnée au Chevalier de Coetlogon.

Dès le mois de Mai, le Roi voiant que la guerre devenoit plus inévitable de jour en jour, avoit déja fait la destination des Officiers Généraux, qui devoient commander en Allemagne & en Flandres. L'Armée qui devoit agir contre l'Empire avoit pour Generalissime le Duc de Bourgogne, pour Général le Maréchal-Duc de Villeroi, avec huit Lieutenans Généraux, entre lesquels se trouvoient le Marquis d'Uxelles, le Comte de Tallard, & les Marquis de Villars & de Créqui;

(1) *Il s'appeloit Anne Hilarion de Constantin.*

& quinze Maréchaux de Camp. L'Armée de Flandres devoit être commandée par le Maréchal de Boufflers, secondé de dix Lieutenants Généraux. Le Duc du Maine, le Comte de Thoulouse son frere, & le Duc de Barwick y devoient servir en cette qualité.

1701.

L'Italie étant le principal endroit par où l'Espagne pouvoit être attaquée, le Maréchal de Catinat qui y avoit été envoié pour commander les Troupes Auxiliaires de la France, étoit arrivé à Milan au commencement d'Avril, & avoit joint le Prince de Vaudemont à qui la Commission de Gouverneur du Milannois venoit d'être renouvellée par Sa Majesté Catholique. Ils avoient eu la précaution de s'emparer des passages qui fermoient le Tirol. Mantoüe avoit receu garnison Françoise, l'Adige étoit bordée de Troupes, & on comptoit d'y arrêter les Impériaux avec d'autant plus de facilité qu'ils ne pouvoient même arriver jusque là, que par des chemins qui sembloient impraticables. Outre le peu de possibilité que l'on trouvoit à leur Marche de ce côté, la né-

Ouverture de la Campagne en Italie.

1701. cessité de subsister long-tems dans ce païs avoit obligé les Generaux des deux Couronnes à diviser leurs troupes en quantité de petits Détachements. D'ailleurs la France qui ne vouloit pas qu'on lui pût imputer la Rupture, avoit ordonné à son Général de fuir toutes les occasions d'Hostilitez.

Entrée des Imperiaux dans l'Etat de Venise.

Cependant les Imperiaux s'étoient assemblez entre Trente & Roveredo. Il ne leur manquoit plus qu'un Annibal dont le courage, & l'habileté leur fissent franchir les obstacles qui s'opposoient à leur passage. Le Prince Eugene fut le Héros à qui cette gloire étoit réservée. A peine fut-il arrivé, que sous un tel Chef les difficultez disparurent & les Alpes semblérent s'applanir devant lui. Il partit de Roveredo avec trente mille hommes d'élite, & arriva dans le Veronois le 27. de Mai, après une Marche d'autant plus merveilleuse qu'elle avoit été jugée impossible. Trois mille hommes furent occupez plusieurs jours à élargir les chemins, & tout l'art des Ingenieurs fut nécessaire pour dresser les Machines dont on se servit à transf-

porter l'Artillerie & les Bagages 1701.
au delà des Montagnes, & les descendre au pied des hauteurs escarpées dont la vuë seule fait trembler les voïageurs.

Les Généraux François avertis de son approche, partagerent en plusieurs Corps ce qu'ils avoient de monde. Une partie occupa la plaine de Caprino, pendant qu'une autre garda le Poste de Rivoli pour observer les mouvements des Impériaux qui étoient à la Chiusa.

Le Prince sçeut par le retour du Comte de Wallenstein qu'il avoit envoié au Provéditeur de Verone, que la Republique observeroit une exacte Neutralité, & ne songea plus qu'à continuer sa Marche & à passer l'Adige. Il alla lui même reconnoître le Païs avec un détachement, & trouva tous les Passages occupez par les François.

Premieres Hostilitez.

Jusques là il ne s'étoit point commis d'Hostilitez ; mais le 30. de Mai, le Comte de Guttestein qui avoit un petit corps de troupes Impériales à Pescatina, fit un Détachement de Dragons pour reconnoître la posture des François. Ces Dragons s'é-

1701. tant approchez, & aiant trouvé un parti de François qui s'emparoient des bataux dont on auroit pu se servir pour le passage de l'armée Allemande, firent feu sur eux : on vit couler dans cette premiére hostilité les premiéres goutes de sang qui furent comme le signal de la Guerre.

Les Généraux des deux Couronnes retenus par des ordres trés précis de la Cour ne devoient agir que défensivement ; mais le Comte de Guttestein ne tarda gueres à les tirer de l'indolence, où les bornes étroites de ces ordres les avoient jusques là reduits. Le 31. de Mai cinquante Grenadiers Impériaux passerent l'Adige, & furent reconnoître de fort près les François & les Espagnols ; dont les Généraux crurent devoir se plaindre d'un procédé qui approchoit si fort de l'hostilité. Ils envoiérent un Tambour avec une lettre addressée à ce Comte. „ Ce Tambour, disoient-ils, a ordre de „ se rendre au premier poste des „ troupes de l'Empereur, & après „ s'être adressé à l'Officier qui y com„ mande, de lui dire au nom de ses „ Généraux, qu'ils sont persaudez „ que

„ que ceux de S. M. I. n'avoient 1701.
„ point ordonné, ni n'étoient point
„ informez, qu'un Parti de cinquan-
„ te Grenadiers Impériaux ait passé
„ & repassé hier l'Adige à une de-
„ mie portée de mousquet de nos
„ Postes ; ce qui ne s'est jamais pra-
„ tiqué dans un tems de la meilleu-
„ re union, & de la plus profonde
„ paix. Comme cette innovation
„ est attribuée seulement à l'impru-
„ dence de l'Officier qui comman-
„ doit ce Parti, les Généraux Im-
„ périaux pourront comprendre que
„ ç'a été par une pure considération
„ qu'on n'a pas voulu traiter ce Par-
„ ti selon les regles pratiquées en
„ tout tems : Et comme nous n'en-
„ tendons point que nos Partis com-
„ mettent une pareille bévue, nous
„ espérons aussi que les Généraux de
„ l'Empereur feront en sorte que ce-
„ la n'arrive plus „

Le Comte aïant communiqué ce billet au Prince Eugene receut cette réponse qu'il rendit au Tambour pour le Maréchal de Catinat, & le Prince de Vaudemont „ On a été
„ fort bien informé qu'un Lieute-
„ nant avec quelques Grenadiers a-

1701. ,, voit paſſé à la Chieuſa au travers
,, d'un Corps de Garde François, &
,, qu'il auroit pu aiſément enlever
,, ce Corps de Garde, s'il n'eût pas
,, eu ordre de paſſer là ſans moleſter
,, perſonne, ni être des prémiers à
,, tirer, & l'on eſt ſurpris que dans
,, la conjoncture préſente où l'Armée
,, de l'Empereur eſt ſi proche, les
,, Troupes de France tâchent non
,, ſeulement de prendre poſte par
,, tout; mais auſſi d'enlever toutes
,, les barques des deux bords de l'A-
,, dige, & de diſputer le paſſage de
,, cette Riviere aux troupes de Sa
,, Majeſté Imperiale, comme cela
,, arriva l'autre jour prés de Peſcati-
,, na où un Lieutenant avec quel-
,, ques Soldats François vint de nou-
,, veau enlever les barques qui s'y
,, trouvoient, en ſorte qu'un Capi-
,, taine avec quelques Dragons Im-
,, periaux qui étoit dans ce poſte fut
,, obligé pour prévenir ce coup de
,, faire feu ſur eux. C'eſt pourquoi
,, on déclare par les préſentes, que
,, le Troupes de l'Empereur ont or-
,, dre de traiter en Ennemis ceux qui
,, voudroient leur diſputer le paſſa-
,, ge de l'Adige, & les empêcher

„ d'aller ensuite où le Service de S. 1701.
„ M. L. le requerra, & particulie-
„ rement dans un païs où le passa-
„ ge devroit être pour le moins aus-
„ si libre aux Impériaux qu'aux
„ François.

Les Impériaux s'expliquoient trop ouvertement pour que l'on pût douter de leur intention ; mais on en fut encore mieux assuré, lors que les jours suivants on vit qu'ils avoient fait un certain nombre de Prisonniers. Le Marêchal de Catinat les envoia reclamer par un Tambour ; mais il se servit de cette occasion pour savoir l'état & les forces d'un Corps de Cavalerie que commandoit le Général Palfi. Le détour que fit le Tambour avant que d'arriver au Quartier du Prince fut suspect, & on l'obligea de s'en retourner sans avoir d'autre réponse, si non „ que tous les Tambours qui à
„ l'avenir ne viendroient point par
„ le plus court chemin, seroient tous
„ faits Prisonniers de Guerre „ L'Armée Impériale demeura ensuite quelques jours dans l'inaction, ne cherchant qu'un passage pour continuer sa Marche vers le Milanez ; les Partis qui se rencontroient souvent, fai-

1701. „ soient quelquefois entr'eux de legéres escarmouches & n'étoient occupez, les uns qu'à retirer toutes les barques pour empêcher que les Impériaux ne s'en servissent, les autres qu'à en assembler autant qu'ils en avoient besoin pour faciliter leur passage.

Disposition des Impériaux.

Le Prince Eugene avoit son Camp à San-Michele & à San-Martino un peu au dessous de Verone. Le Général Palfi étoit avec quatre mille chevaux dans le Territoire de Cologna.

Disposition de l'armée des deux Couronnes.

Le Prince de Vaudemont & le Maréchal de Catinat avoient eu quelque tems leurs grands Quartiers à Busolengo avec neuf Bataillons: ils en avoient cinq autres prés de Verone, cinq à Piolfatrano, neuf à Rivoli, neuf autres vers Ferrare, vingt cinq Escadrons de Cavalerie & deux Regiments de Dragons gardoient le passage de Legnano que le Général Palfi sembloit menacer. On avoit jeté dans le Mantoüan le reste de la Cavalerie, qui n'attendoit que le prémier commandement pour joindre le Corps de l'Armée. Ils ne crurent pas s'en devoir tenir à cette

1701.

diſpoſition ; ils prirent leurs quartiers à Caſa di David & formérent deux nouveaux Campements l'un à Zevico ſous les ordres du Comte de Teſſé, l'autre à San Giovani ſous Mr. d'Avelli. Le Marquis de Crenan conſerva ſon poſte de Rivoli ; & la Cavalerie ne quita point celui qu'elle avoit vis-à-vis de Legnano. Mais l'Armée Imperiale qui avoit ſurmonté les obſtacles de la Nature, vint auſſi à bout de ceux de l'Art. Envain l'Adige étoit bordée de Cantonnements Ennemis, le trop grand terrain qu'il faloit garder, & par conſequent la trop grande diſtance des divers Campements fut cauſe que l'attention ne put être égale par tout, & la nuit du 15. au 16. de Juin un Corps d'Impériaux aiant jetté un pont de Bateaux ſur l'Adige, paſſa au nombre de ſix à ſept mille Hommes, & eut le tems de prendre poſte avant que les François ſe fuſſent apperceus de ce deſſein. Les Généraux des deux Couronnes raſſemblerent auſſi-tôt le plus de monde qu'ils purent pour s'y oppoſer, mais ils trouverent les Allemands en poſture de diſputer ce ter-

Les Impériaux paſſent l'Adige.

1701. rain, & ne jugerent pas à propos de les attaquer. Cependant le Général Palfi profitoit de cette incertitude, & elle lui donna le tems de faire passer, & de loger une partie de l'Armée.

Entrent dans le Ferrarois & le Modenois.

Animez par ce succès les Allemands passerent le Pô à la faveur de la nuit, & s'ouvrirent ainsi le Ferrarois & l'Etat de Modéne; comme il étoit d'une extrême importance de ne les pas laisser ainsi s'approcher du Milanez, les Généraux des deux Couronnes retirerent ce qu'ils avoient de Troupes sur l'Adige, & firent divers Logemens pour s'opposer à ce progrès.

Bataille de Carpi.

Un de ces Logemens étoit à Carpi dans le Veronois; le Colonel de St. Fremond s'y étoit retranché avec quelques Bataillons & Escadrons. La nuit du 8. Juillet, le Prince Eugene fit jetter deux ponts avec une célerité incroiable, & s'étant mis à la tête de six mille Chevaux, & de six mille hommes d'Infanterie avec vingt piéces de Canon, surprit l'Avant garde des François, & tomba à l'improviste sur Saint-Fremont. La surprise n'empêcha point cet Of-

ficier de faire une vigoureuſe réſiſ- 1701.
tance ; l'Action qui dura cinq heures
fut glorieuſe aux Impériaux qui
combatirent dans un terrain entre-
coupé de foſſez, & embaraſſé de
bocages. A ne regarder que le nom-
bre des Morts & des Bleſſez, la perte
fut à peu prés égale ; mais le Prin-
ce eut l'avantage, ſes Troupes en-
couragées par ſon exemple ſe firent
jour dans le Retranchement, & gag-
nerent preſque la moitié du terrain.
Il auroit entiérement défait les
François ſans le ſecours qu'amena le
Comte de Teſſé. Ce Général qui
avoit ſon poſte à quelques milles de
Carpi, n'eut pas plûtôt entendu le
bruit des premiéres décharges, que
ſe doutant bien que Saint-Fremond
étoit attaqué, il prit quinze cents
Dragons, & courut à lui à toute
bride. La promtitude & la valeur
de ce renfort donna le tems aux Fran-
çois de reſpirer. Les Dragons fi-
rent des prodiges de valeur, & dé-
gagérent Saint-Fremond qui ſe re-
tirant avec ſon bagage, alla join-
dre le Marêchal de Catinat qui étoit
campé à Oſtiglia, où les Dragons
le ſuivirent. Cette action fit con-

1701. noître aux Généraux des deux Couronnes le peril qu'il y avoit de tenir ainsi leurs Troupes separées. Ils ne firent plus qu'un seul Corps d'Armée qu'ils placerent avantageusement entre le Mantoüan & le Veronois. A leur exemple le Prince Eugene rassembla la sienne, & l'on vit alors les deux Camps Ennemis s'observant l'un l'autre, ne se perdant presque point de vuë; les Impériaux attentifs à pénetrer dans le Milanez, les François & les Espagnols ne négligeant rien pour couvrir ce Duché & le garantir de toute invasion.

Dispute entre les Généraux des deux Couronnes pour le Rang.

Je ne puis m'empêcher de marquer ici une circonstance qui a du raport avec la dispute des deux Couronnes pour la Préséance. Pendant toute la Marche que l'on fut obligé de faire, pour suivre le Prince Eugene le long de l'Adige, il survint un démêlé entre le Prince de Vaudemont & le Maréchal de Catinat. Il s'agissoit de la Droite dans les Campements, & de l'Avantgarde dans les Marches. Le Maréchal, prétendoit le poste d'honneur, & croioit qu'on ne le lui pou-


NICOLAS CATINAT
MARECHAL
DE FRANCE



voit refuser sans injustice. Le Prince au contraire ne croioit pas le pouvoir céder sans lâcheté. On écrivit aux deux Cours, & celle de France ordonna que ses Troupes céderoient à celles d'Espagne dans toute l'étenduë des Païs de Sa Majesté Catholique.

1701.

Traité du Duc de Savoie avec les deux Couronnes.

J'ai déja dit à la fin de mon second Tome que le Duc de Savoie avoit pris le parti de soutenir le Testament & la Roiauté de Philippe V. Il avoit signé un Traité par lequel les deux Couronnes s'engageoient de lui fournir un Subside de cinquante mille écus par Mois, que l'on augmenta encore dans la suite de vint cinq mille livres par Mois en consideration du commandement Général des Armées d'Italie. De son côté il s'obligeoit d'entretenir huit mille Hommes de pied, & deux mille cinq cens Chevaux pour la défence des Etats de la Monarchie Espagnole situez en Italie, de donner libre passage aux Troupes Auxiliaires de France, à condition que les Commissaires de S. A. R. regleroient eux mêmes les Etapes, & que l'Intendant François païeroit. Il

1701. Mariage de sa seconde Fille avec le Roi d'Espagne.

n'avoit pas jugé à propos de commencer l'exécution de ce Traité, qu'il ne fût assûré du Mariage de la Princesse Marie Loüise Gabriëlle, sa fille, avec Philippe V.

L'Envoié d'Espagne lui aiant remis le 1. de Juin une lettre de Sa Majesté Catholique, le Mariage fut declaré le même jour, & la Capitale de Piémont en marqua sa joie par des Illuminations, & par des Fêtes qui durérent trois jours. Cet obstacle levé, le Duc ne tarda guéres à tenir parole; Il fit marcher ses Troupes & de magnifiques Equipages annoncérent son arrivée au Camp. Il s'y rendit peu de jours après, & prit le Commandement de l'Armée des Confédérez en qualité de Géneralissime des deux Couronnes en Italie. Son sentiment & celui des deux Généraux de Vaudemont & de Catinat, fut qu'il faloit arrêter les Imperiaux au delà du Mincio, & sur cette résolution, il disposa ses Troupes au bord de cette Riviere.

Le Prince Eugene passe le Mincio.

Le Prince Eugene fit voir alors qu'une Armée commandée par un Géneral habile & entreprenant est d'ordinaire plus sure de réussir que

lorsqu'elle a une multitude de Chefs 1701.
dont les sentiments sont opposez.
Le 24. sur le soir, il fit passer le Mincio à quatre mille Hommes de Cavalerie qui avoient chacun un Fantassin en croupe. L'endroit étoit guêable, & si mal gardé, qu'ils ne trouvérent personne qui s'opposât à leur dessein. Ils se logérent sans perdre tems. Le Duc averti de ce mouvement tint aussi-tôt Conseil avec les autres Généraux. Son avis étoit qu'il faloit aller droit à l'ennemi & le combatre avant qu'il pût être joint par le reste de l'Armée qui étoit encore au delà du Mincio. Le Prince de Vaudemont, le Maréchal de Catinat, & le Comte de Tessé ne furent point de ce sentiment, & jugérent qu'il ne faloit pas en venir si-tôt à un combat décisif. Le Duc les voiant si opposez à ses vuës, ne crut pas devoir risquer une Action malgré eux. Pendant qu'ils déliberoient, le Prince Eugene ménageoit les moments précieux que lui donnoit cette irrésolution, & faisoit jeter des Ponts à la faveur desquels il fit passer toute la nuit son Armée qui étoit d'environ quarante

1701. deux mille hommes, avec les Bagages & l'Artillerie. Ce ne fut pas le seul avantage qu'il retira de ce coup hardi. Les Allemands peu accoutumez à voir les François mollir ainsi devant eux, commencérent à les mépriser & la timidité prudente des Généraux ne servit qu'à enfler le courage d'un Ennemi qui aprés avoir déja surmonté de si grandes difficultez, se persuada qu'il n'y avoit plus rien d'impossible à la sage intrépidité de son Général.

Mouvemens des François.

Le Poste avantageux qu'il prit ensuite entre Desenzano & Bresce le mit en état de marcher droit vers le Milanez, ou de se jeter dans le Cremonois, & obligea l'Armée des deux Couronnes de se diviser en deux Corps pour prévenir l'un ou l'autre de ces Desseins. Le Duc de Savoie, & le Maréchal de Catinat formérent une Armée des Troupes Piémontoises, & de la plus grande partie des François, & cotoiérent les Allemands, ne laissant entre eux qu'autant de distance qu'il en faloit pour ne se pas engager à la nécessité de combattre. Le Prince de Vaudemont prit avec soi les Espagnols,

& le reste des François commandez 1701.
par le Comte de Tessé, & s'avança
sur Cremone d'où il envoïa le Duc
de Sesto avec la Cavallerie Milanoise
pour border l'Adda, & en boucher
le passage aux Impériaux. Aprés
les avoir laissé passer le Mincio,
il ne restoit plus que ce parti
pour sauver la Lombardie Espagnole.
Le Marêchal de Catinat emploia
dans cette occasion tout ce
qu'une grande habileté, & une expérience
consommée peuvent faire
imaginer à un Général de son mérite
& de sa réputation. Pendant
qu'il arrêtoit l'Ennemi, le Prince
de Vaudemont visita Cremone, Pizghitone
& Lodi; il jetta dans ces
trois Villes un secours d'Hommes &
de Vivres, & s'avançant vers l'Adda,
mit un Corps de Troupes aux
environs de Cassano & de Varrio,
pour empêcher que les Impériaux
ne penetrassent jusqu'à Milan. L'épouvante
se mit dans cette grande
Ville. Les Bourgeois allarmez de
l'approche des Allemands, craignirent
que s'ils pouvoient passer l'Adda
avec la même facilité qu'ils avoient
passé tant d'autres Riviéres,

1701. ils ne regardassent cette Ville comme une conquête. Dans cette pensée ils s'empresserent pour mettre leurs familles & leurs biens à couvert de l'avidité du Soldat. Leur fraieur étoit encore redoublée par celle des laboureurs qui cherchoient dans les Villes un asyle pour eux & pour leurs bestiaux, pendant que les Bourgeois ne s'y croiant point en sureté, songeoient à se garantir du pillage. Un Parti de deux mille Cavaliers Allemands acheva de répandre la consternation. Il s'étoit avancé jusques aux bords de l'Adda, & mit l'allarme dans tous les Quartiers de l'Armée des deux Couronnes qui formoient une ligne le long de cette Riviere. On coupa le Pont de Lodi, on coula à fond toutes les Barques & l'on prit enfin toutes les mesures possibles pour empêcher l'Ennemi de franchir le seul Rempart qui restoit au Milanez.

Les Imperiaux s'arrêtent dans le Bressan.

On peut dire cependant que ces mouvemens firent alors plus de peur que de mal. Le Prince Eugene au lieu de s'avancer dans la Lombardie Espagnole, aima mieux s'arrêter dans le Bressan. On crut qu'il n'attendoit

que la grosse Artillerie qui n'étoit pas 1701. encore arrivée, & sans laquelle il ne pouvoit rien entreprendre de considerable. Mais il y a plus d'apparence que c'étoit l'effet d'une habile précaution. Il ne trouvoit point de sureté à s'engager dans un Païs ennemi, & à s'éloigner des Montagnes, au hazard qu'on lui coupât la Communication avec l'Allemagne, d'où il attendoit les Convois. Pour peu qu'il eût eu du desavantage, il étoit perdu sans ressource, & il n'avoit pas le moindre lieu de retraite, de sorte que son Armée en ce cas-là eût été entiérement ruinée. Dailleurs quel que fût son courage, il se voïoit en flanc une Armée nombreuse que commandoient le Duc de Savoïe & le Marêchal de Catinat. Ce Prince avoit vu trop de marques de la bravoure, & de la prudence de ces deux Illustres Généraux, pour ne pas croire qu'ils profiteroient des moindres fautes qu'il feroit.

Arrivée du Duc de Villeroi en Italie.

Les choses étoient dans cette situation, lorsque le Duc de Villeroi arriva en Italie. Le Roi peu satisfait de la conduite du Marêchal de

1701. Catinat avoit envoié, pour partager le commandement avec lui, ce Duc sur l'expérience duquel il croioit pouvoir se reposer. On lui comptoit encore pour un mérite la bonne intelligence qui étoit déja entre le Prince de Vaudemont & lui, & on ne doutoit point qu'il n'en resultât un bon effet pour la conservation du Milanez. L'arrivée de ce nouveau Général apporta bien du changement, & la conduite que tint l'Armée des deux Couronnes à l'égard de l'Ennemi, fut toute opposée à celle qu'on avoit tenuë jusques là. Le Maréchal de Catinat s'étoit contenté de faire tous ses efforts pour arrêter les Impériaux & avoit soigneusement évité toutes les occasions d'en venir aux mains. Le Duc de Villeroi au contraire ne chercha qu'à combatre les ennemis, soit qu'il eût effectivement apporté de la Cour des Ordres de ne plus rien ménager ; soit qu'il espérât de regagner par une Victoire le terrain que l'on avoit perdu, & les occasions que l'on avoit manquées de repousser le Prince Eugene.

1701. Il attaque les ennemis à Chiari.

Dans cette réſolution l'Armée Confédérée paſſa la Riviére de l'Oglio, & s'avança pour attaquer les Allemands, qui étoient dans un Camp bien retranché près de Chiari. Le 1. de Septembre les Généraux François aiant ſçeu qu'il y avoit dans ce Camp environ deux mille Hommes voulurent enlever ce poſte: L'attaque fut vive & meutriére, les François donnerent avec une bravoure & une fermeté d'autant plus dignes d'être admirées qu'il faloit combatre à decouvert un ennemi fortifié, & couvert de trois Retranchements. La vigueur avec laquelle les Impériaux les reçurent, les força de reculer pluſieurs fois. A ces Troupes fatiguées ſuccéderent des Troupes fraiches, & ils avoient déja percé deux Retranchements, il en reſtoit encore un, qu'ils ſe flattoient d'emporter; mais ſi l'ardeur étoit égale de part & d'autre, l'avantage du lieu ne l'étoit pas, & cette diférence fut cauſe que les Generaux François, qui avoient déja perdu beaucoup de monde, jugerent à propos de faire ſonner la Retraite. Le lendemain on reprit l'Attaque a-

1701. vec autant d'acharnement que la veille ; mais le Duc de Villeroi s'apperçeut que les avis qu'on lui avoit donnez n'étoient pas justes, & qu'au lieu de deux mille Hommes qu'il croioit attaquer dans le Camp de Chiari, le Prince Eugene y en avoit onze mille. Les neuf mille Hommes qui avoient été choisis pour insulter cette place dont les Murs étoient presque par tout écroulez, trouverent qu'on y avoit remedié par des Palissades & des Facines, & après avoir essuié le feu de la Mousqueterie & quelques volées de Canons chargez à Cartouche, ils furent forcez d'abandonner cette entreprise qui leur coutoit déja beaucoup de Morts, sans parler d'un grand nombre de Blessez. Ceux qui souffrirent le plus dans cette action, ce furent les Bataillons Irlandois qui y perdirent quantité d'Officiers.

Les Généraux des Conféderez aprirent en cette ocasion combien ils avoient raison de compter sur le courage de leurs Troupes ; mais ils eurent aussi celle d'apprendre combien il est dificile d'être heureux contre une Armée aguerrie dont

l'esperance est animée par sa confiance au Général à qui elle obéït. 1701.
Aprés la faute qu'on avoit faite de laisser passer tant de Rivieres à l'Ennemi, sans la moindre opposition, il ne restoit plus que de lui laisser continuer sa Marche, où de l'attaquer. Mais on devoit attendre qu'on pût du moins le faire dans un terrain également avantageux, & il y avoit sans doute de la témerité à risquer une premiére Action avec des avantages si inegaux, sur tout sous un Général qui a toûjours eu la réputation d'être l'homme du monde qui entend le mieux l'art de faire subsister une Armée & celui de commander une Retraite; mais qui ne passe pas pour avoir les qualitez qui contribuent le plus au gain des Batailles. Les Généraux François & Espagnols furent contraints d'en revenir aux maximes qu'ils avoient méprisées. On se repentit de n'avoir pas toûjours tenu une conduite prudente & timide; bien loin de chercher l'Ennemi, on évita de le rencontrer & quoi que chacune des deux Armées imitât tous les mouvements de l'autre, on passa le reste

1701. de cette Campagne à s'observer & à tâcher de profiter des fautes que feroit le parti opposé.

Les Armées se séparent.

L'hiver approchoit & les maladies qu'avoient causées les fatigues, & le changement d'Air auquel le Soldat n'étoit pas encore accoutumé, ne permettoient plus de tenir la Campagne. Les deux Armées avoient également besoin de repos. Les Confederez ne songérent plus qu'à se retirer, à repasser l'Oglio, & à prendre des Quartiers d'hiver qui couvrissent le Milanez. Les Ordres aiant été donnez pour se séparer avec le moins de péril qu'il seroit possible, ils décampérent le 12. de Novembre, & repassérent cette Riviére avec l'Artillerie & le Bagage, avant que l'Ennemi s'apperçeut de ce dessein. Le Prince Eugene averti trop tard de leur retraite, quitta aussi-tôt son Camp de Chiari, & passa dans celui d'Urago qu'ils avoient quité. Il esperoit qu'il pourroit du moins charger leur Arriere garde. Il n'étoit plus tems, & l'unique disgrace qu'eurent les François dans leur Marche, ce fut que le Maréchal de Catinat s'étant avancé pour

reconnoître un poste où il y avoit 1701. quelques Impériaux, reçeut un coup d'une balle morte qui le blessa au bras & à la poitrine; mais ce coup lui fit honneur, sans être néantmoins fort dangereux. Il alla d'abord à Crémone où la Cour lui envoïa la permission qu'il avoit demandée de s'en retourner en France; & le Duc de Savoie en se retirant dans ses Etats, commanda à ses Troupes de le suivre. Le Comte de Tessé prit avec soi un Détachement pour renforcer la Garnison de Mantoüe, le Prince de Vaudemont & le Duc de Villeroi restérent pour commander l'Armée qu'ils divisérent en plusieurs petits Corps, afin de courrir le Crémonois & Ghierra d'Adda. Le Duc ne quita point la Campagne qu'il n'eût vu les Ennemis entierement retirez; ainsi il ne put mettre ses Troupes en Quartiers d'hiver, qu'à la fin de Décembre.

Les Impériaux prennent leurs Quartiers dans le Mantoüan.

Le Prince Eugene se voïant Maître de tout le Païs au de là de l'Oglio, ne songea plus qu'à choisir des Quartiers où ses Troupes pussent se dédomager de la penible Campagne qu'elles venoient de finir. Son choix

1701. tomba sur le Mantoüan. Plusieurs raisons contribuerent à l'y déterminer. Outre l'abondance des vivres que cette fertile Province lui présentoit, il étoit bien aise de porter le fardeau de la Guerre dans les Etats d'un Prince qui avoit reçeu Garnison Françoise dans sa Capitale, & dont le Duché avoit servi de place d'Armes aux Ennemis de l'Empereur. D'ailleurs son but étoit de resserrer de prés Mantoue pendant tout l'hiver, dans l'esperance que peut-être il auroit occasion de se rendre Maître de cette Place. On disoit même alors publiquement que l'Empereur lui en avoit promis l'Investiture, en cas qu'il pût la prendre & que Sa Majesté Imperiale étoit resolue d'en priver le Duc comme rebelle.

Prise de Caneto.

Quoi qu'il en soit, le Prince alla camper vers Ustiano sur les Frontieres du Bressan & du Duché de Mantoue, & s'avançant jusqu'à Fontanella, il envoia un Détachément attaquer Caneto. Cette Place qui appartient au Duc de Mantoue, n'est forte que par son Assiette; elle est commandée par un Château à

l'antique, & la Place & le Château n'avoient de Garnison que trois cents François, & autant de Sujets du Duc. Ceux qui étoient dans la Ville, aprés une legére défence, se retirerent dans le Château, où le feu des Assiegeans les obligea bien-tôt de se rendre à discretion. On mit le Château & la Place au Pillage, quant aux Soldats qu'on y prit, les François furent faits Prisonniers de Guerre ; mais les Italiens furent abbandonnez aux outrages que leurs voulut faire une Soldatesque victorieuse : Distinction plus politique qu'équitable, & qui n'avoit point d'autre but que d'éfraïer les Princes d'Italie & leurs Sujets. La prise de Caneto fit sentir aux Commandants François la difficulté qu'il y avoit de garder tout le Duché de Mantoue ; persuadez qu'ils risquoient de perdre les Garnisons de Borgoforte, d'Ostiglia, & de Goito, ils aimerent mieux les retirer de ces postes ; & les Impériaux y prirent d'abord leurs Quartiers d'hiver, aussi bien que dans les Etats du Duc de Guastalla, qui n'avoit pas jugé à propos de les y attendre.

1701.

1701. La Mirandole forcée à recevoir les Imperiaux.

Le Prince Eugene prit ce tems pour se rendre Maître du Duché de la Mirandole, dont la Capitale avoit une Garnison Françoise - Espagnole qu'il étoit question d'en déloger. Il écrivit à la Princesse Tante & Tutrice du Jeune Duc & la pria de faire sortir les Troupes Etrangeres, menaçant de fourager le Païs en cas de refus. La Princesse appella le Commandant Mr. de la Chétardie & les principaux Officiers, les priant de la tirer de ce danger par une retraite volontaire, & ne pouvant l'obtenir, elle fit avancer quelques Païsans armez qui se saisirent d'une des portes. La Garnison qui n'étoit que de 400. Hommes sortit & fut conduite par les Impériaux sur la Frontiere de Modene. Un Regiment Allemand prit aussi-tôt Possession de la Ville. Les Imperiaux s'emparerent ensuite de Novallaro, & entrerent en Quartier d'hiver; de maniére que Mantoue se trouva bloquée de toutes parts. Il n'y entroit plus ni vivres ni fourages, qu'autant que le Comte de Tessé en pouvoit enlever dans les fréquentes sorties qu'il faisoit à la tête

tête de sa Garnison. Elles étoient 1701. si vigoureuses & si meurtriéres, qu'il tua, dit-on, plus d'Ennemis dans ces occasions que n'avoient fait les Troupes des deux Couronnes, durant toute la Campagne.

Je me suis un peu étendu contre mon ordinaire sur les détails de cette Campagne; mais les commencemens d'une Guerre aussi importante, aussi pleine d'évenements singuliers, que celle que j'ai à raconter, m'ont paru dignes de la curiosité des Lecteurs. D'ailleurs il étoit nécessaire de faire connoître comment l'Italie si bien gardée, fut néanmoins peu à peu cedée à un ennemi qu'il ne fut plus possible d'en chasser. J'ai mieux aimé faire ce récit tout de suite que de l'interrompre par des digressions & je reviens à présent à ce qui se passoit ailleurs.

L'Angleterre & la Hollande se disposent à la Guerre.

La Cour de France n'avoit pas entiérement perdu l'espérance d'inquiéter l'Empereur par une diversion. Le plan de Neûtralité subsistoit entre les Cercles confédérez & l'Electeur de Mayence l'avoit signé à Hailbron au mois d'Août. Si

1701. quelque chose étoit capable d'allarmer le Roi, ce ne pouvoit être que le peu de progrés que faisoit le Comte d'Avaux auprés des Provinces-Unies & les mouvements que se donnoit Sa Majesté Britannique pour vanger la violation du Traité de Partage; on avoit tout essaié pour détacher la Hollande des Interéts de l'Empereur. Cette Republique au contraire ne trouvoit sa sureté qu'en demeurant attachée à leurs Majestez Imperiale & Britannique. En vain elle chercha d'éloigner la Guerre en offrant à la France de lui donner satisfaction sur ses plaintes contre quelque Hostilitez commises par les Armateurs Hollandois, pourvû que l'on fit connoître les insultes & les coupables. Il étoit question de l'Espagne & les Interêts de la Maison d'Autriche rendoient l'accommodement impossible. Le départ du Comte d'Avaux fit connoître aux Etats Généraux qu'il étoit tems de prendre les mesures nécessaires pour soutenir une Guerre qu'ils ne pouvoient plus éviter. Les Négotiations furent rompuës sans esperance de renouër; chaque parti prétendit

n'y avoir apporté que des intentions 1701.
sinceres pour la Paix, & imputa à l'obstination de l'autre les maux que la Guerre alloit causer.

Le Roi d'Angleterre arrivé à la Haie sur le milieu du mois de Juillet, en partit bientôt après pour aller visiter Breda, Berg-op-Zom, l'Ecluse & les autres Places Frontiéres, & il emploia huit jours à ce voiage. Le 3. d'Août il se rendit à Loo (1), où il fit une Promotion d'Officiers Généraux & en étant parti pour la Gueldre, il y fit la revûe des Troupes de la République, visita les places & retourna avant la fin du mois à Loo, où le Duc de Zell & le Prince Electoral de Hannovre & quantité de Ministres se trouverent & l'assurerent de leur zéle pour leurs Interêts communs.

Cependant Philippe V. joüissoit de la Monarchie d'Espagne, ses Sujets charmez de ses belles qualitez, croioient n'avoir plus rien à desirer que le consentement des Nations, & le Mariage de leur Roi avec quel-

C ij

(1) *Maison de Plaisance de ce Prince dans la Gueldre Hollandoise.*

1701. que Princesse qui reparât par sa fecondité les maux dont on étoit menacé.

Mariage du Roi d'Espagne avec la Princesse de Savoie.

Quelques Politiques avoient cru que Sa Majesté Très-Chétienne proposeroit à l'Empereur une Alliance entre le Roi d'Espagne & une des Archiduchesses, afin de le consoler en quelque sorte de la perte de cette Monarchie, quand il verroit une de ses filles sur un Trône qu'il avoit destiné à son second fils: Mais soit que la France crût que cette démarche seroit inutile, soit qu'elle trouvât mieux son compte, à préferer la Princesse de Savoie dont le Pere n'approuvoit le Testament qu'à ce prix; soit enfin que la Duchesse de Bourgogne eût fait pancher la balance en faveur de sa Sœur Cadette; le choix des deux Monarques fut pour la Princesse Marie-Loüise-Gabrielle, & la Cérémonie de ce mariage se fit l'onziéme de Septembre. Le Prince de Carignan épousa la Princesse au nom de Sa Majesté Catholique dans la Chapelle du St. Suaire, & le soir elle reçeut les compliments du Clergé, des Magistrats, & de toute la

Cour. Le Duc à qui sa qualité de Géneralissime ne permettoit pas de quitter l'Armée, envoïa le Comte d'Alex pour complimenter la Reine de sa part. Elle reçeut à cette occasion des présents de grand prix & partit le 12. du même mois pour Nice où l'attendoient vingt Galeres de France, de Naples, de Sicile, & de Génes. Leurs Altesses Roiales sa Mere & son Ayeule l'accompagnérent jusqu'à Coni.

1701.

Songe surprenant.

On dit que la nuit qui préceda leur séparation, la Reine eut un songe effraiant (1) qui lui causa une agitation de laquelle on s'apperçeut le lendemain par l'abbatement qui paroissoit sur son visage. La tendresse maternelle aiant obligé les deux Princesses à lui en demander la cause, elle chercha d'abord à leur déguiser la vérité; mais enfin pressée par leurs instances, elle leur dit qu'elle avoit songé à trois diférentes reprises qu'elle étoit sur le Trône de l'Espagne; & qu'une Armée de Piémontois vouloit l'en arracher. Je suis bien éloigné de garantir la

(1) *Journal Historique II. Partie, page 99.*

1701. vérité de ce fait, mais si la Princesse eut effectivement ce songe, il aproche assez de ces Oracles qui se manifestoient autrefois aux personnes qui s'endormoient après les avoir consultez ; Vrai ou faux, il ne s'accorda que trop bien avec l'évenement.

Le Roi d'Espagne parti de Madrid le 5. de Septembre s'avança jusqu'à la Frontiere, pour recevoir sa nouvelle Epouse. Les Provinces par où il passa dans ce voïage, prirent cette occasion de faire confirmer leurs Privileges, & lui témoignérent leur joie par des Combats de taureaux & autres Fêtes qui sont particuliéres à la Nation Espagnole. Le Mariage fut enfin consommé à Figuieres le 7. de Novembre.

Assemblée du Clergé de France.

Ne perdons point entiérement de vuë les afaires Domestiques du Roiaume. La Capitation dont j'ai déja marqué le renouvellement, (1) ne produisant pas des sommes sufisantes pour fournir aux dépenses dont la nécessité commençoit à se faire sentir, le Roi convoqua le Clergé qui

(1(*Voiez le VII. Tome page* 406.

avoit été excepté de la Capitation. 1701.
L'aſſemblée compoſée de trente trois Prélats avoit pour Préſident le Cardinal de Noailles. L'Ouverture s'en fit aux grands Auguſtins de Paris, & le lendemain les Prélats & les Députez ſe rendirent à Verſailles où ils furent admis à l'Audience du Roi. Le Cardinal Préſident de l'Aſſemblée portoit la parole & ſon diſcours répondit également à la dignité du Corps qui parloit par ſa bouche & à la qualité de l'Orateur.

Son Diſcours au Roi.

„ Le Clergé aſſemblé par vos Or„ dres : dit-il au Roi, vient renou„ veler ſes homages, à Vôtre Ma„ jeſté avec la ſoumiſſion & la re„ connoiſſance que nous inſpirent „ ſon Trône Auguſte, ſon mérite „ éclatant, & la protection puiſſan„ te dont elle nous honore. Nous „ venons dans cette occaſion avec „ autant d'ardeur & de zéle que vous „ avez eu de peine à nous faire ve„ nir ... Nous ſommes perſuadez „ que ſi vous pouviez ſeul fournir „ aux frais de la Guerre en retran„ chant à vôtre perſonne ce qui eſt „ dû d'ailleurs à vôtre Dignité, nous „ joüirions tous, en repos de nos

1701. „ biens ; que vous les conserveriez
„ au dépends des vôtres, par la ten-
„ dresse que vous avez pour vos Su-
„ jets, par la Justice & par la for-
„ ce de vos Armes. Mais il est juste
„ que nous partagions avec Vôtre
„ Majesté les dépenses qu'elle fait
„ pour nous défendre... Quoi qu'en
„ puissent dire des Politiques trop
„ humains, le Clergé à fait voir
„ plus d'une fois qu'il n'est pas moins
„ utile pour le bien temporel de l'E-
„ tat, qu'il est nécessaire pour le
„ maintien de la Religion. Afligé
„ que ses forces épuisées ne puissent
„ répondre à son zéle, il conserve,
„ s'il est permis de parler ainsi, un
„ dévoûment inépuisable pour vô-
„ tre service. Telles que sont ces
„ forces, nous les offrons à Vôtre
„ Majesté, persuadez qu'elle nous
„ menagera plus que nôtre Atta-
„ chement ne nous permettroit de
„ nous ménager nous mêmes.....
„ Nous ne pouvons changer la des-
„ tination des biens Ecclesiastiques :
„ nous n'en sommes pas les Maîtres,
„ mais les Dispensateurs. Vous savez
„ comme nous, Sire, que ces biens
„ sacrez sont destinez à l'entretien

„ du Culte de Dieu. Malheur à nous, 1701.
„ ſi nous en faiſons un autre uſage;
„ mais nous croions emploier nos
„ revenus conformément aux inten-
„ tions de l'Egliſe, en les faiſant
„ ſervir à défendre la Réligion Ca-
„ tholique, à empécher les peuples
„ de ſuccomber ſous les charges in-
„ évitables de l'Etat, & de tomber
„ dans une plus grande pauvreté.
„ Nous ſavons juſqu'où les Saints
„ Evêques ont pouſſé leur compaſ-
„ ſion pour les pauvres. Ils ont dé-
„ pouillé leurs Egliſes & vendu ce
„ qu'elles avoient de plus précieux,
„ quand il a été néceſſaire, pour les
„ ſoulager. Mais ils nous appren-
„ nent auſſi que ce qu'ils ont fait
„ comme un Acte de Charité par-
„ faite dans les grands beſoins, eſt
„ dans les autres tems un Larcin,
„ un Sacrilége. C'eſt à vous, Sire,
„ à juger des tems & des beſoins,
„ & à nous à nous ſoumettre. Vo-
„ tre Pieté nous le fait faire ſans
„ ſcrupule; nous voions que loin
„ de dépouiller les Egliſes, V. M.
„ les orne avec magnificence. L'E-
„ gliſe de Paris en ſera un monu-
„ ment perpétuel à la Poſterité

1701. „ Nous ſommes convaincus que vous
„ ne vous préparez à la Guerre que
„ dans un eſprit de Paix ; comme
„ nous ſommes les Anges & les Mi-
„ niſtres de la Paix, ſelon les paro-
„ les de l'Ecriture ; nous la ſouhai-
„ tons, nous y devons contribuer
„ de toutes nos forces. Puiſſiez vous,
„ Sire, avec la Protection du Dieu
„ des Armées, procurer encore bien-
„ tôt à l'Europe cette Paix qui fait
„ fleurir les Etats & l'Egliſe. Puiſ-
„ ſiez vous en conſervant pluſieurs
„ Couronnes au Roi vôtre petit fils,
„ en meriter une, dont toutes cel-
„ les de la terre enſemble ne ſont
„ que l'ombre. Faſſe le Ciel que
„ juſques à la vieilleſſe la plus recu-
„ lée & la plus heureuſe. au milieu
„ d'une Auguſte famille, plus tou-
„ chée de votre vertu que de votre
„ Puiſſance, vous joüiſſiez de la Juſ-
„ tice, de l'abondance & de tous
„ les autres früits de la Paix que vous
„ nous aurez renduë „ Toute la
Cour applaudit à un diſcours ſi Chré-
tien ; & le Clergé étant ſorti de
l'Audience du Roi fut admis à celle
du Dauphin ; à qui le Cardinal de
Noailles fit un compliment confor-

me à la conjoncture du tems. Le 1701. 20. le Marquis de Chamillard & le Comte de Pontchartrain Secretaires d'Etat, accompagnez de Phelippeaux Intendant de la Généralité de Paris & de deux Conseillers d'Etat, se rendirent à l'Assemblée avec une Lettre du Roi & demandérent une Subvention. C'est le nom qui fut substitué à celui de Capitation à l'égard des Ecclesiastiques. Le Clergé accorda au Roi deux millions pour l'année courante, & quatre millions tous les ans jusqu'à la fin de la Guerre. Cette somme fut plus grande que les desirs du Monarque, & il eut la modération d'en remettre cinq cents mille livres par an.

Pendant que la France prenoit ainsi toutes les mesures possibles pour affermir la Couronne d'Espagne sur la tête de Philippe, l'Empereur qui n'avoit pas trop de tous ses amis pour s'oposer aux progrès de la Maison de Bourbon, ne négligeoit rien, pour s'atacher des personnes zelées dans les divers Etats de la Monarchie Espagnole. Peu s'en falut qu'une conjuration ne le rendît Maître du Roiaume de Naples.

1701. Conjuration de Cesar d'Avalos à Naples.

Don Cesar d'Avalos, Marquis del Vasto, fut un des principaux Acteurs de cette intrigue. Il avoit toûjours entretenu d'étroites liaisons avec la Cour de Vienne & sous prétexte d'embelir ses Maisons de Campagne, & les lieux où il avoit quelque commandement, il y avoit fait faire une espéce de Fortification; capable de soutenir les premiéres insultes d'un Corps de Troupes. Parmi des Lettres qui furent interceptées, on en trouva une de ce Marquis par laquelle il avertissoit „ que „ l'expédition de Naples étoit au „ point de sa maturité; que les peu„ples enervez par les delices d'une „ longue Paix se trouvant sans de„fense, le Roiaume ouvert de tous „ côtez, Sa Majesté Impériale n'au„roit pas plûtôt envoié ses Troupes „ que tout seroit soumis & recon„noîtroit ses Droits avec joie.

Il se forme un Parti considerable.

A ce Marquis s'étoient joints Don Jean Carafe & Don Charle Sangro qui tenoient par des Alliances aux plus Illustres Maisons de Naples. L'un & l'autre étoit engagé au service de l'Empereur, avant que Philippe fût parvenu à la Couronne.

Ils avoient feint depuis de renoncer 1701. à des charges qui ne pouvoient être que suspectes au Gouvernement present. Ils avoient même été à Rome déclarer au Duc d'Uceda Ambassadeur d'Espagne, qu'ils reconnoissoient Philippe pour leur Légitime Souverain & qu'ils lui voüoient une fidelité à toute épreuve. Ils faisoient la même Déclaration aux Ministres de l'Empereur.

L'indiscretion de Carafe qui se découvrit à son frere naturel donna lieu à ce dernier d'en avertir le Vice-Roi. Carafe s'apperçeut bien-tôt qu'il n'y avoit plus de sureté pour lui à Rome, & se rendit à Vienne où il pouvoit être à couvert des ressentimens de l'Espagne. Sangro plus habile que lui, dissimula la part qu'il avoit euë dans cette intrigue & fut un des plus ardents à se dechainer en public contre la révolte de Carafe. Pendant qu'il témoignoit à l'Ambassadeur un plus grand devouement que jamais, il n'épargnoit rien pour assurer sous main le succès de son Entreprise. Il y avoit alors à Rome le Marquis de Rofrano dont le frere Don Joseph Capece avoit

1701. été proſcript de Naples, ce dernier parut à Sangro un inſtrument propre à ſon Deſſein & il y engagea les deux freres.

Don Joſeph y avoit des diſpoſitions qui le mirent bien-tôt à la tête des Conjurez. Il retourna dans ſa Patrie & en peu de tems il groſſit ſon parti en gagnant Don Bartelemi Grimaldi, Duc de Teleze, qui étoit auſſi dans le même cas de Proſcription, pour avoir poignardé un Citoïen de Naples en plein Théatre en préſence du Vice-Roi. Don François Spinelli Duc de Caſtellucia, Malicia Carafe entrérent dans le même projet. Le voiage que Dom Capece fit à Vienne aſſura les conjurez des récompenſes les plus brillantes. Le Cardinal de Grimani qui eut part au ſecret, ſe reſerva la Vice-Roiauté de Naples, le Prince de Cazette devoit avoir la Province de Fondi, le Marquis del Vaſto le Montferrat, le Duc de Caſtellucia la Principauté de Tarente, Dom Capece qui ne s'étoit pas oublié, s'étoit aſſuré du Duché de Nole, ſon frere comptoit ſur Salerne, Sangro ſur le Marquiſat de Coſance, le Duc

de Telese devoit être grand Ecuier 1701.
du Roiaume. Tous les autres conjurez étoient surs de quelque récompense proportionnée au personnage qu'ils pouvoient faire dans l'exécution de ce plan.

Quand toutes les mesures furent prises, chacun des Chefs se rendit par des routes differentes au Faubourg de St. Janvier. Là dans une espéce de Conseil de Guerre qu'ils tinrent entr'eux, on convint, dit-on, que le cocher du Vice-Roi poignarderoit son Maître dans son Carosse, qu'au Signal que l'on donneroit de la mort du Gouverneur ceux qui étoient chargez de surprendre la Citadelle, feroient main basse sur la Garnison & en égorgeroient le Commandant, & que l'on prendroit pour exécuter ce projet le 22. de Septembre au lieu du 5. d'Octobre, parce qu'on craignoit d'être prêvenu par le Vice-Roi qui aïant voulu faire arrêter un Réligieux mal intentionné pour le Gouvernement, donnoit lieu de croire qu'il avoit déja quelque soupçon & peut-être quelque connoissance du tout. Le Duc de Medina-Celi ne pouvoit pas douter

1701. qu'il n'y eût à Naples des gens qui tramoient sous main une révolution. Dès le mois d'Avril, on avoit trouvé affiché aux portes du Palais, un papier où étoient ces mots de l'Evangile. *Nous n'avons point d'autre Roi que Cesar.* Outre l'avis que Don Antonio Carafe lui avoit donné de Rome, il en avoit reçeu d'autres qui l'avoient obligé de faire examiner la conduite de ce Religieux dont je viens de parler, & dans des Lettres qui lui étoient adressées par la poste, ils se trouvoit des papiers en chifres dont la découverte confirmoit les soupçons du Vice-Roi. La fuite de ce Religieux en déroba l'explication & ne servit qu'à donner de la défiance & de la crainte; sans montrer ce qu'il faloit faire pour prévenir le coup dont on se voioit menacé. C'est sans doute un état bien violent que celui d'un Gouverneur qui est réduit à se prémunir contre des ennemis qu'il ne connoît pas encore. Il craint que ceux à qui il se confie, ne soient ceux qui ont juré sa perte, & dans son incertitude il n'ose s'ouvrir aux seuls amis dont il pourroit attendre du secours.

Déja les conjurez touchoient au jour marqué pour la révolution projetée, il ne s'agissoit plus que trouver à leurs gens de meilleures Armes que des Pistolets & des Bayonettes. Joseph Massa Garde de l'Arcenal de la Citadelle, jugea que sa charge lui fournissoit un prétexte de faire transporter dans la Ville les Armes qu'il avoit à sa disposition. Il prit celui de les faire nétoier & les envoia chez l'Armurier qui surpris de la grande quantité qu'on lui en apportoit à la fois, murmura de ce qu'on lui donnoit une ocupation inutile. Massa le tirant à part lui promit de grandes récompenses, lui confia le secret, & l'assura que dès le soir même il reprendroit ces Armes. L'Armurier en fit part à son frere qui étoit Eclesiastique & ce dernier alla aussi-tôt déclarer au Duc de Medina-Celi tout ce qu'il savoit.

1701. La Conjuration est découverte.

Le Vice-Roi fit appeler le Duc de Popoli & le Prince d'Ottaino, pour concerter avec eux les mesures qu'il y avoit à prendre dans une conjoncture si délicate, & l'on commença par s'assurer de la personne de Massa.

1701. qui dans l'esperance d'obtenir sa grace, découvrit tout, & nomma les complices qu'il avoit dans la Citadelle.

D'autres Conjurez qui attendoient le Viceroi dans la place où l'on avoit résolu de l'égorger, furent surpris de ce qu'il ne paroissoit pas. Ceux qui étoient chargez de se saisir de la Citadelle, s'impatientérent de ne pas entendre le coup de Canon, qu'on avoit promis de tirer pour les avertir de la mort du Viceroi. Les uns & les autres se douterent que le complot étoit découvert, mais ils en furent persuadez lorsqu'ils apprirent que le Duc de Popoli avoit déja conduit dans la Citadelle des Troupes Espagnoles ausquelles il se fioit plus quà la Garnison qui pouvoit être gagnée. Quelques-uns d'entr'eux proposoient de s'enfuir; mais Carafe & Capece dirent qu'il étoit trop tard & trop honteux de reculer & que le vin étant tiré il faloit le boire, quelque amertume qu'il eût. Leur bravoure animée par le desespoir réünit tous les sentiments. Les Conjurez se repandirent la nuit dans tous les

Quartiers de la Ville, & bien-tôt 1701.
on les entendit crier dans toutes les ruës, *vive l'Empereur, vive l'Archiduc Charles Roi de Naples.* Ils publierent l'abolition des Taxes & des Impots. Saſſignet venu de Vienne avec une Commiſſion de l'Empereur pour les aſſiſter de ſes Conſeils, marchoit à cheval portant le Portrait de l'Empereur, entouré de quantité de Flambeaux; & le peuple ſe figura que c'étoit l'Archiduc Charles lui-même qui portoit le Portrait de ſon Pere. Le Prince Machia ſe déclara lui-même Vice-Roi, fit démolir le Palais de la Vicairie, ouvrir les Priſons, bruler les Archives, & les Regîtres publics & pour encourager ſon monde lui promit d'abbandonner au pillage les maiſons des Banquiers de Naples, & des Seigneurs qui dans trois jours refuſeroient de ſe ſoumettre à Sa Majeſté Impériale.

Au point du jour (1) Carafe & les autres Chefs ſe rendirent Maîtres de la Tour de St. Claire & de celle de St. Laurent où ils ſe retran-

(1) *Le 23. de Septembre au matin.*

1701. chérent. On comptoit sur le renfort que devoient leur amener de Rome, de Benevent, & des autres Lieux Circonvoisins, le Prince de la Riccia, & les divers Officiers qui y avoient fait des levées pour cette entreprise; mais lorsqu'ils marchoient à grandes journées, ils apprirent que le projet étoit avorté, & n'oserent s'exposer aux risques de l'événement:

Fuite des Conjurez.

Le Duc de Popoli n'étoit pas moins attentif à prévenir les suites de cette émotion populaire, chargé du commandement des Troupes, il se mit à leur tête, & vit dans le même tems accourir sous ses Drapeaux la Noblesse qui sur la premiere nouvelle du peril lui vint ofrir son service. Les Conjurez furent forcez dans les lieux où ils s'étoient retranchez, leur Corps fut dissipé, quelques-uns tomberent entre ses mains: Don Sangro fut de ce nombre & eut la tête tranchée. Sassignet fut pris & l'on trouva sur lui la Commission dont la Cour de Vienne l'avoit chargé. Plusieurs autres furent arrêtez dans leur fuite, & la Conspiration ne servit qu'à exiler de Naples les Esprits dangereux & les Ennemis du Gouvernement.

Le chagrin qu'eut l'Empereur de voir manquer une révolution si avantageuse fut bien adouci par la joie que lui causa la Grande Alliance. La conclusion ne pouvoit s'en faire plus à propos ; & il ne lui restoit gueres d'autre ressource pour tirer quelque satisfaction de la France. Comme ce Traité est un des plus importans monuments de l'Histoire de ce Siècle, & qu'il contient les motifs qui porterent les Alliez à se dèclarer contre la Roiauté de Philippe, je ne dois pas priver le Lecteur du plaisir de les lire dans les mêmes termes du Traité.

1701.

Extrait du Traité de la Grande Alliance.

„ D'autant que le Roi d'Espagne Charles II. de Glorieuse Mémoire, étant mort sans enfans, Sa Sacrée Majesté Impériale a assuré que la Succession des Roiaumes & Provinces du Roi defunt appartiennent légitimement à Son Auguste Maison, & que le Roi T. C. desirant avoir la même Succession pour le Duc d'Anjou son petit-fils, & alleguant qu'elle lui vient de Droit en vertu d'un certain Testament du Roi defunt, il s'est d'abord mis en Possession

1701. „ de tout l'Héritage ou Monarchie
„ d'Espagne pour le susdit Duc d'An-
„ jou, & s'est emparé à main Ar-
„ mée des Provinces du Païs-bas Es-
„ pagnol, & du Duché de Milan,
„ & qu'il tient une Flotte dans le
„ Port de Cadix, toute prête à fai-
„ re voile, & qu'il a envoié plu-
„ sieurs Vaisseaux de Guerre aux
„ Indes qui sont soûmises à l'Espa-
„ gne, & que par ce moien & plu-
„ sieurs autres, les Roiaumes de
„ France & d'Espagne sont si étroi-
„ tement unis, qu'il semble qu'ils
„ ne doivent plus être regardez à l'a-
„ venir, que comme un seul & mê-
„ me Roiaume, tellement que si on
„ n'y prend garde, il y a bien de
„ l'apparence que Sa Majesté Im-
„ périale ne doit plus esperer d'a-
„ voir jamais aucune Satisfaction de
„ sa Prétention, que l'Empire Ro-
„ main perdra tous ses Droits sur
„ les fiefs qui sont en Italie, & dans
„ le Païs-Bas Espagnol, de même
„ que les Anglois & Hollandois per-
„ dront la liberté de leur Naviga-
„ tion & de leur Commerce dans la
„ Mer Mediterranée, aux Indes &
„ ailleurs; & que les Provinces-

„ Unies seront privées de la seureté 1701.
„ qu'elles avoient par l'interposition
„ entr'elles & la France des Provin-
„ ces du Païs-Bas Espagnol, appel-
„ lées communément la Barriere;
„ Et qu'enfin les François & les Es-
„ pagnols étant ainsi unis devien-
„ droient en peu de tems si formi-
„ dables, qu'ils pourroient aisément
„ soûmettre toute l'Europe à leur
„ obéïssance & Empire. Or com-
„ me cette conduite du Roi T. C.
„ à mis Sa Majesté Impériale dans
„ la nécessité d'envoier une Armée
„ en Italie, tant pour la conserva-
„ tion de ses Droits particuliers, que
„ pour celle des Fiefs de l'Empire,
„ de même, le Roi de la Grande
„ Bretagne a jugé qu'il étoit néces-
„ saire d'envoier ses Troupes Auxi-
„ liaires aux Provinces-Unies, dont
„ les affaires sont dans le même état,
„ que si on en étoit déja venu à une
„ Guerre ouverte, & les Seigneurs
„ Etats Généraux, dont les Fron-
„ tiéres sont presque de toutes parts
„ ouvertes, par la Rupture de la
„ Barriere, qui empêchoit le Voi-
„ sinage des François, sont con-
„ traints de faire, pour la seureté

1701. ,, & pour la conservation de leur ,, République, tout ce qu'ils au- ,, roient dû & pû faire, s'ils étoient ,, effectivement attaquez par une ,, Guerre ouverte & comme un état ,, si douteux & si incertain en tou- ,, tes choses, est plus dangereux que ,, la Guerre même, & que la Fran- ,, ce & l'Espagne s'en prévalent pour ,, s'unir de plus en plus, afin d'op- ,, primer la liberté de l'Europe, & ,, rüiner le Commerce accoûtumé; ,, toutes ces raisons ont porté Sa Sa- ,, crée Majesté de la Grande Bre- ,, tagne, & les Hauts & puissans ,, Seigneurs Etats Généraux des ,, Provinces-Unies, d'aller au devant ,, de tous les maux qui en provien- ,, droient, & desirant d'y apporter ,, remede selon leurs forces, ils ont ,, jugé qu'il étoit nécessaire de faire ,, entr'eux une étroite Alliance & ,, Conféderation pour éloigner le ,, grand & commun danger.

Après le denombrement des Plenipotentiaires & de leurs titres, le Traité comprenoit les treize Articles suivants. I. Qu'il y ait dès à present & à l'avenir, une constante, perpétuelle, & inviolable amitié

1701.

tié, entre Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Roiale Majesté de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, & qu'ils soient tenus reciproquement de procurer ce qui leur sera avantageux, & d'éloigner ce qui leur seroit nuisible & dommageable. II. Sa Sacrée Majesté Impériale, Sa Sacrée Roiale Majesté de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux des Provinces-Unies, n'aiant rien tant à cœur que la Paix & la tranquillité de toute l'Europe, ont jugé qu'il ne pouvoit rien y avoir de plus efficace pour l'affermir, que de procurer à Sa Majesté Impériale une satisfaction juste & raisonnable, touchant ses prétentions à la Succession d'Espagne, & que le Roi de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux obtiennent une seureté particuliére & suffisante, pour leurs Roiaumes, Provinces, Terres & Païs de leur obéïssance, & pour la Navigation & le Commerce de leurs Sujets. III. Pour cet effet les Alliez mettront premiérement en usage tous les moiens pos-

1701. ſibles, & tout ce qui dépendra d'eux, pour obtenir amiablement, & par une Tranſaction ferme & ſolide, une ſatisfaction juſte & raiſonnable, pour Sa Majeſté Impériale, au ſujet de la dite Succeſſion, & la ſeureté dont il a été fait mention ci-deſſus, pour Sa Majeſté Britannique, & pour les Seigneurs Etats des Provinces-Unies, & à cette fin, ils emploieront tous leurs ſoins & offices pendant deux mois, à compter du jour de l'échange des Ratifications de ce preſent Traité. IV. Mais ſi dans ce tems-là les Alliez viennent à être fruſtrez de leur eſperance & de leurs deſirs, tellement que l'on ne puiſſe pas tranſiger dans le terme fixé, en ce cas ils promettent & s'engagent réciproquement de s'aider de toutes leurs forces, ſelon ce qui ſera reglé par une Convention particuliere, pour obtenir la ſatisfaction & ſeureté ſuſdite. V. Et afin de procurer cette ſatisfaction & cette ſeureté, les Alliez feront entr'autres choſes leurs plus grands efforts pour reprendre & conquerir les Provinces du Païs-Bas Eſpagnol, dans l'intention qu'elles

servent de Digue, de Rempart, & 1701.
de Barriere pour séparer & éloigner
la France des Provinces-Unies comme
par le passé, les dites Provinces du
Pais-Bas Espagnol aiant fait la seureté
des Seigneurs Etats Généraux jusques
à ce que depuis peu S.M.T.C. s'en est
emparée, & les a fait occuper par ses
Troupes. Pareillement les Alliez feront
tous leurs efforts pour conquerir
le Duché de Milan avec toutes ses
Dépendances, comme étant un Fief
de l'Empire, servant pour la seureté
des Provinces Héréditaires de Sa
Majesté Impériale; & pour conquerir
les Roiaumes de Naples &
de Sicile, & les Isles de la Mer Méditerrannée,
avec les Terres dependantes
de l'Espagne le long de la
Côte de Toscane, qui peuvent servir
à la même fin & être utiles pour
la Navigation & le Commerce des
Sujets de Sa Majesté Britannique &
des Provinces-Unies VI. Pouront
le Roi de la Grande Bretagne, &
les Seigneurs Etats Généraux, conquerir
à force d'armes, selon qu'ils
auront concerté entr'eux, pour l'utilité
& la commodité de la Navigation
& du Commerce de leurs Su-

1701. jets, les Païs & les Villes que les Espagnols ont dans les Indes, & tout ce qu'ils pourront y prendre sera pour eux, & leur demeurera. VII. Que si les Alliez se trouvent obligez à entrer en Guerre pour obtenir ladite satisfaction à Sa Majesté Impériale, & ladite seureté à Sa Majesté Britannique, & aux Seigneurs Etats Généraux, ils se communiqueront fidellement les avis & résolutions des Conseils qui se tiendront pour toutes les entreprises de Guerre ou expeditions militaires, & généralement tout ce qui concernera cette affaire commune. VIII. La guerre étant une fois commencée, aucun des Alliez ne pourra traiter de Paix avec l'Ennemi, si ce n'est conjointement, avec la participation & le Conseil des autres Parties. Et la dite Paix ne pourra être concluë, sans avoir obtenu pour Sa Majesté Impériale une Satisfaction juste & raisonnable, & pour le Roi de la Grande Bretagne, & les Seigneurs Etats Généraux la seureté particuliere de leurs Roiaumes, Provinces, Terres & Païs de leur obéissance, Navigation & Commerce, ni sans

avoir pris auparavant des justes me- 1701.
sures ; pour empêcher que les Roiaumes de France & d'Espagne, soient jamais unis sous un même Empire, ou qu'un seul & même Roi en devint le Souverain, & spécialement que jamais les François se rendent Maîtres des Indes Espagnoles, ou qu'ils y envoient des Vaisseaux pour y exercer le Commerce, directement ou indirectement, sous quelque prétexte que ce soit. Enfin la dite Paix ne pourra être concluë sans avoir obtenu pour les Sujets de Sa Majesté Britannique & pour ceux des Provinces-Unies, une pleine & entiére faculté, usage & joüissance de tous les mêmes Privileges, Droits, Immunitez, & Libertez de Commerce tant par Terre que par Mer, en Espagne & sur la Mer Mediterranée, dont ils usoient & joüissoient pendant la vie du feu Roi d'Espagne, dans tous les Païs qu'il possedoit, tant en Europe qu'ailleurs ; & dont ils pouvoient de Droit user & joüir en commun ou en particulier, par les Traitez, conventions & coûtumes, ou de quelque autre maniere que ce puisse être. IX. Lors que

1701. la dite Transaction, ou Traité de Paix se fera, les Alliez conviendront entr'eux de tout ce qui sera nécessaire pour établir le Commerce & la Navigation des Sujets de Sa Majesté Britannique & des Seigneurs Etats Généraux, dans les Pais & Lieux que l'on doit acquerir, & que le feu Roi d'Espagne possedoit. Ils conviendront pareillement des moïens propres à mettre en seureté les Seigneurs Etats Généraux par la Barriere susmentionnée. X. Et d'autant qu'il pourroit naître quelque controverse au Sujet de la Religion, dans les Lieux que les Alliez esperent de conquerir, ils conviendront entr'eux de son exercice, au tems susdit de la Paix. XI. Les Alliez seront obligez de s'entr'aider & secourir de toutes leurs forces, au cas que le Roi de France ou quelque autre que ce soit, vint à attaquer l'un d'entr'eux à cause du present Traité. XII. Soit que l'on puisse maintenant transiger sur la dite satisfaction & seureté, ou soit que la Paix se fasse aprés que l'on aura entrepris une Guerre nécessaire; il y aura & demeurera toûjours entre

les Parties contractantes une Alliance défenſive, pour la garantie de la dite Tranſaction, ou de la dite Paix. 1701.

XIII. Tous les Rois, Princes & Etats, qui ont la Paix à cœur, & qui voudront entrer dans la preſenté Alliance, y ſeront admis, & parce qu'il eſt particulierement de l'intérêt du Saint Empire Romain, de conſerver la Paix publique, & qu'il s'agit ici entr'autres choſes de recouvrer les Fiefs de l'Empire, on invitera ſpecialement le dit Empire d'entrer dans la préſente Alliance. Outre quoi tous les Alliez enſemble, & chacun d'eux en particulier, pourront y inviter ceux qu'ils verront bon être.

Les envieux de la gloire de Sa Majeſté Britannique regardérent ce Traité comme un ouvrage de l'intriguante politique de ce Monarque. Si on les en croit, Guillaume craignoit que, ſi la Maiſon de Bourbon étoit en poſſeſſion des deux Couronnes de France & d'Eſpagne, elle ne voulût remettre celle d'Angleterre ſur la tête de Jacques II.

Maladie de Jacques II. Roi d'Angleterre.

Ce Prince qui depuis la Paix de Ryſwyck avoit perdu l'eſperance de

1701. remonter sur un Trône d'où il s'étoit précipité, n'étoit guéres en état de former de tels Desseins. La langueur qui le minoit peu à peu depuis long-tems, le conduisoit insensiblement au tombeau. Les Bains de Bourbon ne l'avoient point soulagé, & le 2. de Septembre deux défaillances consécutives firent desesperer de sa vie. La nuit suivante il reposa assez bien ; mais le lendemain il commença à jetter du sang avec beaucoup de violence ; les foiblesses le reprirent & les Medecins ne trouverent dans les Symptomes de sa maladie que des présages d'une mort prochaine. Le 4. il fit appeller ses enfans, leur donna sa bénediction & recommanda au Prince de Galles de ne mettre jamais la Couronne en parallele avec la Religion, de préferer toûjours le soin de son salut éternel aux grandeurs & aux plaisirs de ce monde, d'avoir une éternelle reconnoissance des bienfaits du Roi & de ne jamais oublier la déference & le respect qu'il devoit à la Reine sa Mere. Les jours suivants se passerent en intervales bons & mauvais, selon le

cours ordinaire des maladies mortelles. 1701.

Le 13. après midi le Roi alla le visiter & pour repondre aux prieres que lui faisoit ce Prince, de continuer sa protection à une famille qui n'avoit point d'autre appui que sa génerosité, il declara en présence de la Reine, & des deux Cours que si Dieu jugeoit à propos de retirer le Roi, il reconnoîtroit le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre.

Le Roi le visite.

Jacques II. vêcut encore jusqu'au seizieme jour de Septembre (1) qui fut le dernier d'une vie agitée & malheureuse. Son Regne ne répondit point à l'idée que sa Nation avoit conçue de lui, lorsqu'il n'étoit encore que Duc d'Yorck, heureux s'il eût mieux sçeu ménager son repos & celui de ses Sujets, & si resistant aux amorces flateuses du Despotisme, il ne se fût pas livré aux Conseils funestes des Ecclesiastiques qui le rendirent enfin la victime de leur fausse politique. La Reine Doüairiere monta en Carosse aussi-tôt qu'il fut expiré & s'alla ren-

Mort de Jacques II.

D v

(1) *Il étoit agé de 67 ans 10. mois & 22. jours.*

1701. semer au Monastere de Chaillot (1).

Visites de Deuil receues & rendues.

Le Nonce du Pape se rendit auprès du Prince de Galles qu'il salua en qualité de Roi d'Angleterre. Les Seigneurs Anglois qui s'étoient attachez à son Pere, lui rendirent hommage comme à leur Souverain, & le 20. du même mois le Roi de France lui rendant visite, le traita de Majesté. Le Prince le receut au haut de l'escalier & ils s'assirent tous deux en des fauteuils égaux. Le Roi alla ensuite chez la Reine qui étoit au lit & de là chez la Princesse. Le Dauphin, ses deux Fils, les Princes & les Princesses du sang, firent aussi leurs visites de Deuil, que rendit le Prince revêtu d'un Deuil Roial; c'est à dire d'un habit & d'un manteau violet dont la queuë étoit portée par un Lieutenant des Gardes du Corps. Le Roi le receut au haut de l'escalier, lui donna la main & un fauteuil égal au sien; mais les visites des Princes & des Princesses se passérent de bout.

Le Prince de Galles reconnu en France pour Roi d'Angleterre.

On s'étonnera peut-être que je parle de ce Prince, comme si j'é-

(1) *Village près de Paris.*

tois persuadé qu'il fût véritablement fils de Jacques II. mais il me semble qu'écrivant l'Histoire de France, j'ai dû me servir du style de cette Cour. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner les raisonnements & les preuves qu'on allegue pour appuier ou pour afoiblir sa naissance. Il me sufit que les loix & le consentement unanime de la Nation Angloise l'aient exclus de la Couronne, dont il prétend être héritier.

1701.

Suites facheuses de cette reconnoissance.

Il est du moins certain que la Déclaration du Roi de France en sa faveur, ne servit qu'à répandre dans les cœurs des Anglois une indignation, dont il faut attribuer la principale source à cette démarche. Jusque là le Parlement n'avoit regardé la Roiauté de Philippe que comme un accroissement exorbitant qui rendoit la Maison de Bourbon formidable à toute l'Europe. Les liaisons qu'il avoit prises avec l'Empereur & les Provinces-Unies pouvoient encore devenir une précaution innocente : un accommodement avec l'Empereur, en rétablissant l'équilibre, dissipoit les craintes & desarmoit la Grande Bretagne,

1701. qui après tout n'y prenoit guéres d'autre interêt que la sureté commune de l'Europe. La Cour de France n'entra point dans ces vuës & peut-être que le Roi en tenant la parole qu'il avoit donnée à son ami, fut bien aise de faire sentir en même tems au Roi d'Angleterre qu'il avoit dequoi l'inquiéter à son tour. Nous verrons dans la suite, que le titre de Roi fut également inutile au Prince de Galles, & onereux à la Nation qui le lui avoit si liberalement accordé.

Comment la France la justifia.

On pourroit dire cependant que la Cour de France ne pouvoit guéres le lui-refuser, après l'avoir toûjours reconnu pour fils légitime de Jacques II. & pour Prince de Galles. L'un étoit une suite nécessaire de l'autre. Elle n'oublia pas cette raison pour se justifier du reproche qu'on lui faisoit d'avoir violé parlà un des principaux Articles du Traité de Ryswyk, & lors que l'Angleterre l'accusa de vouloir s'ériger en Arbitre des Souverains, elle répondit „ qu'elle étoit si éloig„ née de s'arroger la qualité de Ju„ge ; que ne voulant pas même

„ décider sur le droit des deux 1701.
„ Princes l'un Possesseur, l'autre As-
„ pirant, elle n'avoit pas cru pou-
„ voir avec justice refuser à ce der-
„ nier un Titre que lui donnoit sa
„ naissance, en se déclarant pour le
„ Roi Guillaume d'une maniere tou-
„ te partiale ; Qu'on avoit tort de
„ regarder cette Déclaration com-
„ me une infraction de la Paix. Que
„ pour l'observer inviolablement on
„ se contenteroit de donner au nou-
„ veau Roi les mêmes secours que
„ le Roi son Pere avoit receus pour
„ son entretien ; Qu'il n'étoit pas
„ nouveau de voir des Fils de Rois
„ conserver le Titre d'un Roiaume
„ que leur Pere avoit perdu ; Qu'on
„ en trouvoit des exemples dans les
„ Histoires de Naples, de Navarre, &
„ de Pologne (1) ; Que la conduite
„ du Roi étoit digne de sa Magna-
„ nimité & de sa Justice, sans être
„ contraire à ses derniers engage-
„ ments, & enfin que bien-loin de
„ l'en blamer, on devoit plûtôt le
„ loüer de sa modération, de ce

(1) *On auroit pu y ajouter l'Angleterre même dont le Roi se qualifie Roi de France.*

1701. „ qu'il vouloit bien observer si religieusement ce Traité, dans le „ tems même qu'il ne pouvoit ignorer la conduite du Roi Guillaume „ & des Provinces-Unies, les assistances secretes qu'ils fournissoient à „ l'Empereur, les Troupes qu'ils levoient de toutes parts, ni les mesures qu'ils Prenoient contre Sa „ Majesté Catholique. „ Le Roi d'Angleterre & le parlement se trouvoient trop vivement offensez, pour être appaisez par ces raisons & ce fut un des obstacles qui rendirent la Paix impossible.

Arrêts & Edits. L'Arrêt qui avoit été publié à Paris au commencement de Septembre n'étoit pas propre à la retablir. La Cour s'y plaignoit de ce que les Païs Etrangers, & nommément l'Angleterre, avoient fait des Reglements qui empêchoient les Sujets de Sa Majesté d'y négocier avantageusement. Les Anglois, y disoit-on, apportent librement en France non seulement des Marchandises du cru d'Angleterre; mais encore de celles qui y sont Fabriquées avec des matieres venant d'autres Païs & même des Marchandises qui

ne sont ni du cru, ni de la Fabrique d'Angleterre. Ils peuvent aussi décharger leurs Marchandises d'une même Cargaison en diferens Ports, & les y vendre par eux mêmes, refaire leur Cargaison de retour en diferents Ports du Roiaume, & y faire par eux-mêmes les achapts des Marchandises dont ils ont besoin; au lieu que les Marchands & Négocians François ne peuvent porter en Angleterre que des Marchandises du cru de France, dont quelques-unes sont même entiérement prohibées & d'autres tellement chargées de Droits à l'entrée, qu'on ne peut y en faire Commerce qu'avec beaucoup de perte; ils n'ont pas la Liberté de négocier de port en port, ni de vendre par eux mêmes les Marchandises de leur Cargaison, ni d'achetter celles dont ils peuvent avoir besoin. Après une suite de plaintes de cette nature, le Roi déclaroit de contrebande les Bas, les Chapeaux, les Draps, les Cuirs, & quantité d'autres Marchandises d'Angleterre & en deffendoit l'entrée, soit en droiture soit par entrepos; Les Vaisseaux qui les apporteroient é-

1701.

1701. toient declarez sujets à confiscation, avec trois mille Livres d'Amende contre les Marchands du Roiaume qui les recevroient. Pour ne point rompre entiérement le Commerce, il y avoit des Marchandises dont le transport étoit permis ; mais les Droits d'entrées étoient si augmentez que les Anglois n'y pouvoient trouver leur compte : Par exemple, les Tapis & les Toiles d'Angleterre devoient païer cinquante pour cent de valeur. L'Arrêt bornoit les négotians aux seules Marchandises du cru & de la Fabrique d'Angleterre, hormis celles qu'il déclaroit être de contrebande. Il les obligeoit à prendre des Courtiers & Marchands François ; sans qui ils ne pourroient faire la vente de leur Cargaison.

Cette conduite de la Cour étoit plus juste que Politique. Elle rendoit à la Nation Angloise les mêmes desagréments que les François avoient dans ses Ports ; mais s'il est vrai, comme on le disoit alors, que la Cour de Londres cherchoit parlà les occasions d'aigrir le peuple & de l'irriter contre la France par un in-

terêt aussi sensible que celui du Commerce, peut-être que l'on auroit pu éluder ce piége, en ménageant d'avantage les Marchands Anglois, & qu'ils auroient plus regreté la Paix avec la France, si cet arrêt ne leur en eût pas déja enlevé les fruits. Mais le Roi n'étoit pas capable de ces menagements timides.

1701.

Banqueroutes fameuses.

Le commerce de l'Espagne sembloit devoir le dédomager de ce qu'il perdoit de ce côté; cependant on n'en voioit point encore les effets. Le Rabais de Monnoies dont on se servit pour tirer les especes des mains des particuliers; ressource déja tant de fois emploiée, produisit une si grande rareté d'argent que l'interêt se donnoit jusqu'à douze & quinze pour cent. Les Banqueroutes devinrent plus fréquentes que jamais celle de la Touanne & de Sauvion Tresoriers-Généraux de l'Extraordinaire des Guerres & de la Cavalerie-Legere, se trouva monter à plus de dix millions. Ce coup achevoit de ruiner le Commerce & de decrediter les Tresoriers des Deniers Roiaux, si le Roi n'eût prévenu ces suites funestes, en se chargeant de

1701. toute la perte. Il ordonna que les interessez seroient paiez de leurs Lettres & Billets de change, tant pour l'interêt que pour le Capital, sur les Aides & les Gabelles. On tira ce que l'on put de la vente des effets, qui pouvoient appartenir aux deux Banqueroutiers.

Autres Edits.

Il parut cette année un Edit enregitré le 30. de Mars à la Chambre des Comptes, & le 31. à la Cour des Aides, par lequel le Roi rétablissoit l'office de Juge d'Armes de France qui avoit été supprimé, & se réservoit d'y pourvoir à la nomination du Grand Ecuier de France.

En parlant des Edits de l'année 1700. j'en ai rapporté un qui, pour obvier au Luxe dont quantité de Familles étoient ruinées, défendoit l'usage des Meubles aussi précieux qu'inutiles, tels que sont les ouvrages d'or & d'argent pour les vases & les autres grosses pièces des Ameublemens des chambres au dessus de la Valeur fixée par l'Edit. Mais que servent les Loix les plus sages si l'impunité, ou l'addresse de ceux qui savent s'y soustraire, les rend inutiles ? Le Parlement averti que

dans les Inventaires ou Ventes des 1701. Meubles, il se trouvoit souvent des pièces d'or & d'argent, & des Ameublemens defendus par cet Edit, ordonna par un Arrêt du 30. de Mai, qu'elles seroient recollées sur les confrontations qui en auroient été, ou du être faites, & que ce qui n'auroit pas été déclaré, seroit saisi & confisqué.

Retablissement de l'Academie Roiale des Inscriptions.

L'Academie des Inscriptions & Medailles (1), animée par l'exemple de l'Academie Roiale (2) des Sciences & par les esperances que lui donna l'Abbé Bignon, fit demander à la Cour les mêmes marques de Protection que l'on venoit d'accorder à sa sœur Cadette, & obtint un reglement signé de la main du Roi. Cette Academie doit son origine à la passion que Colbert avoit pour les beaux Arts. Les Peintures de Versailles & les Tapisseries des Gobelins avoient besoin d'Inscriptions & de Devises. On consultoit pour cela quatre personnes de

(1) *On l'a depuis appellée l'Academie des belles Lettres.*

(2) *Voïez le VII. Tome, page 171.*

1701. l'Academie Françoise; à savoir Chapelain, Charpentier, les Abbez de Bourzeis & de Cassaigne. La charge de Controlleur des Batiments & la confiance du Ministre dont Perrault étoit alors honoré, le firent recevoir, mais le refroidissement de Colbert pour lui, influa sur la petite Academie, qui fut negligée, jusqu'à ce que Louvois aïant succédé à Colbert dans la Surintendance des Bâtiments, il la ressuscita. Il lui fit donner au Louvre pour ses Assemblées la même Sale où se tiennent celles de l'Academie Françoise; il lui associa Racine, & Despreaux, chargez de l'Histoire du Roi, & Rainssant Directeur du Cabinet des Antiques, & fit entreprendre le magnifique travail des Médailles de l'Histoire du Roi. Elle venoit alors de le finir & elle prit ce tems pour exciter la bienveillance de Sa Majesté. Le Réglement contient XLIX. Articles. I. Que l'Academie Roiale des Inscriptions & Médailles demeurera sous la Protection du Roi, recevra ses Ordres, ainsi que l'Academie Roiale des Sciences, par celui des Secretaires

d'Etat qui aura le departement de la Maison du Roi. II. Qu'elle sera composée de quarante Academiciens, dix Honoraires, dix Pensionnaires, dix Associez & dix Eléves, tous admis par le choix ou l'agrément de Sa Majesté. III. Que parmi les Honoraires tous recommandables par leur Erudition nul ne pourra être Pensionnaire, mais deux pourront être Etrangers: IV. Les Pensionnaires & les Eléves doivent être établis à Paris; quatre des Associez pourront être Etrangers. Je passe tout d'un coup au 19. Article qui détermine les Exercices de l'Academie. „ Elle s'appliquera incessamment, dit le Reglement, à faire „ des Médailles sur les Principaux „ Evenements de l'Histoire de France sous tous les Regnes jusqu'à „ l'origine de la Monarchie, & à „ composer des Descriptions Historiques des dits Evenements par rapport ausquels les Médailles auront „ été faites; elle travaillera encore „ sans délai à l'Explication de toutes les Médailles, Médaillons, „ Pierres & autres Raretez Antiques „ & Modernes du Cabinet de Sa

1701.

1701. „ Majeſté, & à la Deſcription de „ toutes les Antiquitez & Monuments de France. XX. L'Academie étant principalement établie pour travailler aux Inſcriptions & autres Monuments qui ont „ été faits, ou que l'on pourra faire, pour conſerver la Mémoire „ des hommes célébres & de leurs „ belles Actions; Elle continuera „ de travailler à tout ce qui regar- „ de les dits ouvrages, tels que ſont „ les Statues, les Mauſolées, les „ Epitaphes, les Médailles, les Jettons, les Deviſes, les Inſcriptions „ d'Edifices publics & tous autres „ ouvrages de pareille nature... & „ les Academiciens ſe propoſeront „ la connoiſſance de l'Antiquité „ Grecque & Latine & des Autheurs „ de ces deux Langues, comme un „ des objets le plus digne de leur attention „ J'omets les autres parties du Reglement dreſſé avec d'autant plus de ſageſſe, qu'on y a prévenu les inconveniens dont on avoit l'expérience dans les Academies précedentes. On y reconnoit aiſément le genie du ſavant-homme (1) qui

(1) *L'Abbé Bignon.*

l'a procuré ou peut-être dressé lui même. Le public qui joüit depuis long tems des fruits de cet établissement, auroit eu lieu de se plaindre, si je n'en avois point parlé. 1701.

Outre les morts célebres dont j'ai fait mention à la fin du second Tome, cette année fut la derniere pour plusieurs personnes qui s'étoient distinguées par leurs écrits. Madeleine de Scuderi mourut le 2. de Juin agée de 94. ans La fécondité de sa Plume jointe à la délicatesse de son style, lui procurérent des Protections illustres, & lui aquirent une Réputation dont elle joüit jusqu'à sa mort. Urbain Chevreau connu par ses ouvrages d'Histoire & de belles Lettres, âgé d'environ quatre vint-huit ans passez dans le célibat ; & Jean Renaud de Segrais Gentil-homme ordinaire de Mademoiselle Anne Marie Loüise d'Orleans, fameux par sa belle Traduction de l'Eneïde de Virgile, moururent aussi cette anneé. Ce dernier qui fut l'un des Fondateurs de l'Academie de Caen sa Patrie laissa vacante une place à l'Academie Françoise, qui fut remplie par Campis-

Mort de Madeleine de Scuderi.

De Chevreau.

De Segrais.

1701. tron, Secretaire Géneral des Galeres, Auteur de quelques Tragedies fort estimées.

1702. Retour du Roi d'Angleterre à Londres.

Le Roi d'Angleterre après avoir reglé avec les Etats Généraux & les autres Alliez, les preparatifs de Guerre, étoit retourné dans sa Capitale, où les esprits étoient échaufez sur la nouvelle conduite de la France. Les Adresses qu'il reçut de toutes parts, étoient pleines de termes vifs & injurieux à cette Couronne, & insistoient sur la nécessité de prévenir les tentatives de l'Ennemi. Les peuples allarmez de l'idée du péril que couroit la Religion, n'en séparérent point l'interêt d'avec celui du Monarque & demandérent une Loi solemnelle où l'on établît la Succession dans la Ligne Protestante & l'exclusion de la personne nommée Prince de Galles, & de tous les autres Prétendans Papistes. Le Parlement animé du même esprit, le sollicita de vanger l'opprobre que la France venoit de faire à la Nation & pour marquer que personne n'en approuvoit la conduite, mit la tête du Prince de Galles à prix, & le déclara coupable du crime de Haute-Trahison.

Déja

Déja les ordres étoient donnez pour les Troupes qui devoient servir en Hollande sous le Comte de Marlboroug, & pour la Flote dont l'Armement étoit confié au Duc d'Ormond ; le Roi se disposoit à repasser la Mer, aussi-tôt qu'il auroit terminé les affaires qu'il restoit encore à régler pour l'avantage de l'Angleterre, mais la Providence en reservoit à d'autres l'exécution. Ce Prince étant à la chasse aux environs de Kensington, son Cheval mit malheureusement le pied dans un trou de lapin & broncha si rudement que le Roi fut renversé. Cet accident arrivé le 4. de Mars (1) ne parut point d'abord aussi dangereux qu'il l'étoit effectivement ; ce ne fut que le 18. que l'on commença à trembler pour la vie de Guillaume III. qui mourut le lendemain regreté d'une Nation dont il avoit été le Liberateur. La populace des Villes de France qui avoit fait plusieurs fois des réjouïssances ridicules sur les fausses nouvelles qui avoient couru de sa mort, n'en fit aucune en cette occasion, par ce que la Cour l'avoit

1702.

Sa mort

(1) *Vieux Style.*

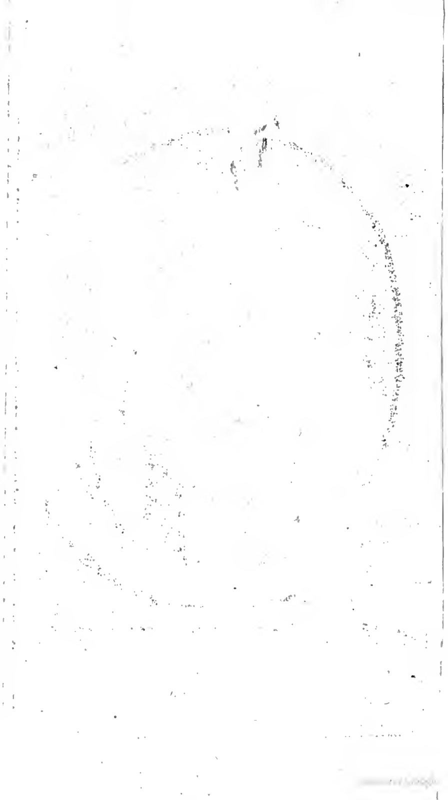
1702. défendu. On crut que ce qui rendit cette chute mortelle, ce fut le défaut du sang dont le Roi n'avoit pas, dit-on, trois onces; de sorte qu'au raport des Médecins, il étoit impossible qu'il pût vivre encore trois mois, quand même il ne feroit point tombé de Cheval. Dès le même jour la Princesse de Dannemarck fut proclamée Reine sous le nom d'Anne Premiere, & la sagesse avec laquelle elle commença de regner essuia les larmes de ses Sujets & dissipa les craintes de ses Alliez.

Anne I. lui succede.

La perte que la Grande Bretagne venoit de faire fut si promtement reparée, & la Reine entra si bien dans le Plan que son Prédecesseur avoit formé, que le Prince de Galles ne put profiter de ce changement de Regne, dont on n'eut d'ailleurs aucun lieu de s'appercevoir, que par ce que les Armées de Hollande & d'Angleterre n'étoient plus commandées par un Roi. Mais on n'eut rien à desirer de ce côté-là & le Héros à qui le Généralat fut confié, porta loin la gloire de sa Nation, & contribua beaucoup à éterniser la Mémoire du nouveau Regne.

Elle entre dans le plan de son Predecesseur.


ANNE
Reine de la Grande Bretagne &c.



1702. Nouvelles tentatives de la France.

Depuis le départ du Comte d'Avaux, Barré son Secretaire étoit resté en Hollande, pour observer les moments favorables & tâcher de renoüer les Conferences. On crut avoir cette occasion si desirée, & dans cette persuasion on lui envoia des Lettres de Créance (1) en qualité de Résident, pour essaier si la mort du Roi d'Angleterre n'apporteroit point de changement dans les Déliberations de l'Etat. L'ascendant de ce Prince dans les Conseils de la République avoit été ailleurs attribué à son habileté & à la crainte qui lui soumetoit des particuliers, & l'assuroit d'un consentement général à toutes ses vues ; c'étoit du moins l'idée qu'on s'en étoit faite à Versailles. Le nouveau Ministre présenta à leurs Hautes Puissances un Mémoire (2) „ où „ après leur avoir rapelé les services „ que l'Etat avoit receus des Rois de „ France, & insinué que leur bon„heur consistoit à demeurer toû„jours unies à Cette Couronne, & „ à la regarder comme le plus soli-

Mémoire de son Resident aux Etats Généraux.

(1) *Elles étoient dattées du 27. de Mars.*
(2) *Le 31. de Mars.*

1702. „ de appui de la République, il ajou„ toit que les Démarches opposées „ avoient été l'effect d'un état vio„ lent. Il leur ofroit de la part des „ deux Couronnes de renouveler tous „ les Traitez les plus avantageux à „ la Hollande „ *Que V. V. S. S.* disoit-il, *cessent de crainde le voisinage de tant de Troupes qu'elles voient sur leurs Frontieres. Il dépend d'elles non seulement de les avoir pour amies ; mais aussi de les faire entièrement sortir des Païs-bas Espagnols. La Paix rétablie, & V. V. S. S. desarmant, la Garde des Provinces du Roi Catholique ne sera plus confiée qu'à ses Troupes. Une prompte résolution rendra le calme à Vos Provinces, la Paix & la Liberté y renaitront ensemble.* Il étoit tard, & les liens étoient trop étroitement serrez, pour les detacher. L'interêt qui avoit produit la grande Alliance, subsistoit toûjours. Les Etats Généraux ne vouloient point de Paix, si elle n'étoit générale. Ils le déclarerent au Résident par leur Résolution du 8. d'Avril & lui marquerent en même tems combien ils étoient indignez du reproche qu'il leur faisoit de s'être laissé mener par

Leur reponse.

le feu Roi de la Grande Bretagne, 1702. & ils n'attendirent point le Mémoire du Baron de Goez Ministre de l'Empereur, pour envisager ce reproche comme un sentiment qui faisoit tort à leur sagesse. C'est à quoi se reduisit tout le succés de ce Mémoire.

L'entreprise de bâtir un Fort sous le Canon du Sas de Gand, & l'opposition qu'y formérent les Hollandois fondée sur le 58. Article du Traité de Munster; les menaces que l'on se fit de part & d'autre à cette occasion; le refus que fit le Marquis de Bedmar, Commandant Général des Païs-Bas en l'absence de l'Electeur de Baviere, de procurer une liquidation de quelques Dettes que les Rois d'Espagne avoient contractées; tout cela fut l'avancoureur de la Rupture qui devoit bientôt éclater.

Repugnance de plusieurs Princes de l'Empire pour la Guerre.

Il ne manquoit plus à l'Empereur que de voir tout l'Empire s'armer pour sa querelle, mais le projet de Neutralité avoit trop de charmes pour la plupart des Princes. Ceux de la Maison de Bade comme étant plus exposez que les autres, avoient

1702. déja fait demander, quel dédommagement l'Empereur leur feroit, si leurs Etats étoient ravagez durant cette Guerre. Les Electeurs de Cologne & de Baviere ne pouvoient se résoudre à donner des Troupes pour chasser leur Neveu d'un Trône qu'ils croioient lui appartenir. Le prémier averti de l'engagement qui se formoit, & persuadé qu'on ne le laisseroit pas long-tems dans l'indifference où il vouloit demeurer, avoit jetté dans toutes ses places des Troupes Françoises; & de peur qu'on ne lui reprochât que c'étoit introduire l'Etranger dans l'Empire, il les avoit receues sous le nom de Troupes du Cercle de Bourgogne.

Advocatoires de l'Empereur contre l'Electeur de Cologne.

L'Empereur à qui elles faisoient ombrage, usa de son autorité pour les faire licentier. Il commença par des Advocatoires. Le prémier daté de Vienne le 9. de Janvier, ordonnoit à tous Officiers Militaires de l'Electeur de Cologne, Prince de Liege, Généraux, Capitaines &c. Natifs, Sujets ou Habitans de l'Empire, de quiter le Parti, les Armes & les Charges de cet Electeur, sous peine d'être mis au Ban de l'Empire

& même sous peine de la vie ; il les déchargeoit du serment de fidélité, & défendoit qu'on lui rendit aucune obéïssance.

1702.

Trois autres Mandats conformes à celui-ci furent affichez dans les Etats de l'Electeur. L'un s'adressoit à lui-même en qualité d'Archevêque de Cologne, un autre en qualité d'Evêque & Prince de Liége ; L'un & l'autre citoit Son Altesse Electorale à Vienne, pour s'y justifier dans le terme de deux mois, sous peine de Proscription. Le dernier de ces Mandements ordonnoit au Comte de St. Maurice, Général de l'Electeur, de congédier les Troupes enrolées sans la participation du Chapitre de Cologne. On sait que ce Chapitre jaloux d'une certaine indépendance où il prétend être à l'égard de ses Electeurs, s'attribue une partie de la Souveraineté. Depuis long-tems il ne regarde ses Archevêques que comme des Ennemis secrets & inévitables dont il a tout à apprehender. La défiance continuelle qu'il a de leur ambition est un des liens qui l'attachent à la premiere puissance de l'Empire, qui

Jalousie du Chapitre de Cologne contre l'Electeur.

1702. d'ailleurs a interêt de borner le pouvoir de l'Archevêque. Le Doïen & les Capitulaires s'étoient déja declarez par des Manifestes ; mais ce qui causoit leurs plus vives allarmes, c'étoit l'exemple de la Ville de Liége, dont le Chapitre venoit de perdre son Chef.

Enléve-ment du Baron de Méan, Doïen de Liége.

L'Electeur craignant que les Etats Généraux ne s'emparassent de Liége, y avoit fait entrer dix Bataillons & sept Escadrons Commandez par le Marquis de Montrevel Lieutenant Général des Troupes de France. Le Comte de Berlo Général de celles de Liége & Gouverneur de la Citadelle, les aiant receus sur les Ordres de son Prince, le Baron de Méan Doïen de St. Lambert demanda au Général François quelles étoient ces Troupes, & ce qu'elles venoient faire. Le Marquis répondit que c'étoient des Troupes du Cercle de Bourgogne ; & qu'elles venoient pour leur servir d'amis. Le Doïen peu satisfait de cette réponse, se retira & voulut animer la Bourgeoisie à prendre les Armes. La précaution qu'eut Montrevel de ranger ses Troupes en Bataille & de

s'emparer au plutôt des Postes de la Place les plus importans, prévint le desordre & balança l'autorité du Doïen. Il demanda les Clefs de la Ville; le Chapitre s'en étoit déja saisi, il se contenta d'envoier occuper les Portes, disant que cent Hommes valoient bien une Clef.

1702.

Plaintes du Chapitre de Liége.

Le Chapitre se plaignit le même jour au Comte de Berlo, & depêcha dès le lendemain des Exprès pour la Cour de Vienne. Le Marquis persuadé qu'on n'épargneroit rien pour exciter un soulévement, fit fermer les Portes de la Ville le 1. de Décembre (1), & après avoir pris toutes les mesures necessaires pour tenir la Bourgeoisie dans le respect, envoia un Détachement de Grénadiers qui enleva le Doïen & son Frere; on les mena l'un & l'autre à la Citadelle d'où ils furent transferez à Namur. On arrêta aussi un Chanoine de Huy qui étoit Secrétaire de ce Doïen, & on le trouva occupé à brûler quelques papiers. Ce coup d'autorité redoubla les plaintes, mais il produisit l'effet qu'on s'étoit proposé, à savoir d'éfraier le Parti contraire à l'Electeur. Le Cha-

(1) *De l'Année* 1701.

1702. pitre de Cologne intimidé par cet exemple n'oublioit rien pour s'en garantir. L'Electeur de son côté, metoit tout en usage pour faire consentir l'Empereur à la Neutralité qu'il prometoit d'observer, & il s'offroit de congêdier ses Troupes dès qu'il auroit obtenu ce consentement. La Cour de Vienne l'avoit pris sur un ton absolu; il faloit se declarer.

Nouveaux efforts de l'Electeur de Cologne pour obtenir la Neutralité.

Le Ministre que l'Electeur avoit à Ratisbonne s'adressa aux trois Colleges, & représenta dans un Mémoire que le fantôme de la Monarchie Universelle de la Maison de Bourbon, contre lequel l'Empereur vouloit soulever toute l'Europe, étoit moins à craindre à l'Empire, que cette conduite violente par laquelle la Maison d'Autriche empiétoit de jour en jour sur les Droits & la Liberté des Electeurs & des Princes. Il distinguoit l'Empereur de l'Archiduc d'Autriche, & prétendoit que l'Empereur ne pouvoit pas forcer l'Empire à prendre ses Interêts dans une Prétention qui ne regardoit que l'Archiduc. Il se plaignoit à la Diete des Menaces & des Procedures que l'on avoit déja fai-

1702.

tes, au préjudice des Droits de Son Altesse Electorale, & justifioit l'Alliance avec le Roi Très-Chrétien, & l'introduction des Troupes Françoises dans les Etats de Cologne & de Liége. Il prometoit enfin que ces Troupes, loin d'être destinées à agir offensivement, seroient congediées aussi-tôt que les Troupes Etrangéres assemblées dans le voisinage & dont l'approche avoit forcé Son Altesse Electorale à prendre ses suretez, se seroient retirées. On ne lui fit point d'autre réponse, sinon qu'on envoieroit des copies de ce Mémoire aux Electeurs & aux Princes, & qu'en attendant leur résolution, on veilleroit au maintien des Droits & des Constitutions de l'Empire.

Extrait du Manifeste de l'Electeur de Cologne.

L'Electeur averti que toutes les mesures étoient prises pour l'attaquer, voulut du moins sauver sa Réputation, des accusations dont le Conseil Aulique le chargeoit. Il fit dresser un Manifeste que je ne raporterai point ici. Il est trop long, & il suffira de toucher les principales raisons que l'Electeur opposa aux Griefs de la Cour de Vienne. „ Ce Prince y explique les mo-

1702. „ tifs qui l'ont porté à préferer la
„ Neutralité, les Démarches qu'il
„ a faites pour l'obtenir, l'origine
„ de la mesintelligence entre lui &
„ son Chapitre, & la néçessité où il
„ s'est vu de recourir à la France.
„ Il répond aux six Chefs d'accusa-
„ tion sur lesquels on l'avoit cité à
„ Vienne. 1. D'avoir violé le ser-
„ ment prété à l'Empereur & à l'Em-
„ pire. 2. D'avoir fait un Traité
„ avec les Ennemis de Sa Majesté
„ Impériale. 3. D'avoir reçeu les
„ Troupes de France & d'Espagne
„ sous le faux nom du Cercle de
„ Bourgogne. 4. D'avoir agi con-
„ tre la Patrie & les Loix fonda-
„ mentales de l'Etat. 5. D'avoir
„ fait conduire le Sieur Méan, Doïen
„ de Liege dans un Chateau de Fran-
„ ce. 6. Enfin d'être resolu de s'op-
„ poser à l'exécution des Mande-
„ mens de l'Empereur. Le Mani-
„ feste prétend que le serment a été
„ prêté à l'Empereur comme tel, &
„ non pas comme Archiduc d'Au-
„ triche; que cette distinction loin
„ d'être nouvelle est reconnüe par
„ plusieurs Empereurs de cette Mai-
„ son & par Leopold lui-même. Il

„ refute le second & le troisiéme 1701.
„ Chef en disant que depuis la Paix
„ de Ryswyck, le Roi de France
„ ne peut être consideré comme
„ Ennemi de l'Empire ; que si l'Em-
„ pereur en qualité d'Archiduc d'Au-
„ triche a pu s'allier avec l'Angle-
„ terre & la Hollande, contre Phi-
„ lippe Duc d'Anjou appellé par le
„ feu Roi d'Espagne à la Succession
„ de ses Roiaumes ; il doit être per-
„ mis aux Electeurs & aux Princes
„ de l'Empire de faire des Alliances,
„ pour éviter d'être forcez à une
„ Guerre qu'ils desaprouvent & où
„ l'Empire n'a point de part. Il fait
„ voir ensuite que la Convention éta-
„ blie entre le Prince & son Chapi-
„ tre ne peut avoir force de Loi ;
„ puisque le Pape Innocent XII.
„ en reconnoissant l'abus, & le tort
„ qu'elle faisoit à la Souveraineté
„ Ecclesiastique, a relevé tous les
„ Princes Ecclesiastiques des serments
„ qu'ils auroient été contraints de
„ faire sans l'autorité du St. Siége.
„ Il nie que Son Altesse Electorale
„ ait eu part à l'Enlevement du
„ Doien, & soutient que la Cour de
„ Rome aiant pris connoissance de

1702. „ cette affaire, ce n'est plus qu'à el-
„ le qu'on en doit rendre compte.
„ Il conteste ensuite à l'Empereur le
„ pouvoir de mettre un Electeur au
„ Ban de l'Empire, de dispenser ses
„ sujets de la soumission qu'ils lui
„ doivent, & d'user à son égard de
„ la voie des Exécutions Militaires,
„ & ne reconnoît ce pouvoir que dans
„ tout le Corps Germanique „

Ces raisons auroient pû être de quelque poids, s'il se fût agi de plaider devant un tribunal, composé de Juges desintereſſez & que toutes les Villes des Cercles associez eussent persisté dans leurs prémiers sentiments. La plûpart s'étoient détachées, pour entrer dans les Interêts de l'Empereur, soit qu'elles fussent persuadées de l'équité de ses Prétentions, soit qu'elles ne jugeassent pas à propos d'irriter un Chef qui seul les garantit de l'invasion des Princes.

Philippe V. à dessein de passer en Italie.

Il est temps de remener mon Lecteur en Italie où l'hiver n'avoit point interrompu les Hostilitez. La Conjuration de Naples n'étoit pas tellement étoufée, que les principaux partisans de la Maison d'Autriche,

flêtris par les sentences données contre eux & leurs Complices, ne remuassent Ciel & Terre pour causer une Révolution. Il n'y avoit que cette voie pour rentrer dans leur Patrie & dans leurs biens avec quelque sorte d'honneur & de sureté. Ils s'étoient réfugiez la plûpart à l'Armée du Prince Eugéne, & n'avoient pas encore perdu l'esperance de voir leur Parti triomphant. Les avantages qu'ils se prometoient de leurs intrigues soutenues par la valeur de ce Prince, firent juger à la Cour de Madrid que le Roi ne pouvoit mieux faire pour les prevenir, que de se montrer lui-même au Peuple de Naples: On se persuada que sa présence y feroit le même effet qu'elle avoit produit dans les Provinces d'Espagne, qu'il avoit parcourues.

Il consulte le Roi de France.

Ce voiage étoit d'une assez grande consequence, pour ne le pas entreprendre sans l'avis de Sa Majesté Très-Chrétienne. Elle en approuva le dessein & la Lettre qu'elle écrivit au Roi d'Espagne pour l'y confirmer, est trop belle pour ne la pas rapporter ici. Le Lecteur y perdroit trop, si j'en retranchois

1702. quelque chose. Elle est dattée de Marli le 22. de Janvier.

Lettre du Roi de France au Roi d'Espagne sur ce voiage.

„ J'ai toûjours approuvé votre „ Dessein de passer en Italie & souhaité que vous l'exécutiez, mais „ plus je m'interesse à vôtre gloire, „ plus je dois penser aux difficultez, „ qu'il ne vous conviendroit pas, „ comme à moi, de prévoir. Je les „ ai toutes examinées, vous les avez „ veues dans le Mémoire que Marcin vous a leu. J'apprends avec „ plaisir qu'elles ne vous détournent „ pas d'un projet aussi digne de vôtre Sang, que celui d'aller vous „ même défendre vos Etats en Italie. Il y a des occasions, où il „ faut que ce soit la personne principalement interessée qui décide, & „ puisque les inconvenients que l'on „ vous a représentez ne vous détournent pas, je loüe votre fermeté, „ & je confirme votre Décision. „ Vous serez plus aimé de vos sujets, „ & ils vous seront encore plus fidéles, lorsqu'ils verront que vous répondez à leur attente, & que bien „ loin de demeurer dans le repos, „ comme vos derniers Prédecesseurs, „ vous exposez votre personne pour

„ deffendre les Etats les plus conſi- 1702.
„ dérables de votre Monarchie ; &
„ ma tendreſſe augmentant , à me-
„ ſure que je vois qu'elle vous eſt
„ deue , vous pouvez croire que je
„ n'oublierai rien de tout ce qui
„ pourra contribuer à vos avanta-
„ ges. Vous ſavez les efforts que j'ai
„ faits pour chaſſer vos Ennemis d'I-
„ talie. Si les Troupes qui ſont deſ-
„ tinées pour l'Etat de Milan y é-
„ toient arrivées , je vous conſeille-
„ rois d'y aller , & de vous mettre
„ à la tête de mon Armée ; mais com-
„ me il faut qu'elle ſoit ſupérieure à
„ celle de l'Empereur , je crois que
„ Votre Majeſté doit paſſer à Na-
„ ples , où ſa préſence eſt encore
„ plus néceſſaire qu'à Milan. Vous
„ attendrez dans ce Roiaume le com-
„ mencement de la Campagne, vous
„ calmerez l'agitation des Peuples ,
„ qui deſirent avec ardeur d'y voir
„ leur Roi.

„ Traitez bien la Nobleſſe , fai-
„ tes eſperer du ſoulagement aux
„ Peuples ; lors que les affaires le
„ permettront. Ecoutez les plaintes,
„ rendez Juſtice , & vous commu-
„ niquez avec bonté , ſans perdre

1702. „ rien de vôtre dignité. Distinguez
„ ceux dont le zéle s'est signalé dans
„ ces derniers mouvemens. Vous
„ connoîtrez bien-tôt l'utilité de vo-
„ tre voiage , & le bon effet que
„ votre présence aura produit. Je
„ fais armer quatre Vaisseaux à Tou-
„ lon , qui iront à Barcelone & vous
„ porteront à Naples avec la Reine,
„ je vois bien que votre amitié pour
„ elle ne vous permettra pas de vous
„ en séparer. Marcin vous informe-
„ ra des Troupes que j'envoie à Na-
„ ples , & des autres détails dont je
„ l'ai instruit au sujet de votre pas-
„ sage. Dieu , qui vous a visible-
„ ment protegé , benira la Justice
„ de vôtre cause , & j'espere qu'a-
„ près vous avoir appellé au Trône,
„ il vous assistera pour défendre les
„ Etats , dont il a remis le Gouver-
„ nement entre vos mains. Je le
„ prierai de rendre heureux les des-
„ seins que vous formez pour sa gloi-
„ re. Il ne me reste qu'à vous asseu-
„ rer de ma tendresse , de mon ami-
„ tié, & du plaisir que j'ai de voir
„ que chaque jour vous la meritez
„ de plus en plus„

Assuré de ce consentement le Roi

Philippe dispoſa tout pour ſon voiage, & établit à Madrid un Conſeil de Régence, pour empêcher que ſon abſence ne fut utile aux Partiſans de la Cour de Vienne. Ce Conſeil étoit ſur le même plan que celui qu' avoit inſtitué Charles II. par ſon Teſtament, & le Cardinal Porto-Carrero y devoit avoir les mêmes prérogatives que la Reine avoit eu dans l'autre. Le Roi & la Reine partirent de Madrid, & prirent leur route par Sarragoce. Les Etats du Roiaume d'Arragon qui y étoient aſſemblez firent les ſerments de fidelité qui furent aſſaiſonnez d'un Don Gratuit. A leur arrivée à Barcelone, les Etats de Catalogne accompagnérent leurs hommages de cent mille Ecus pour les frais du voiage d'Italie & accorderent une pareille ſomme tous les ans juſqu'à la fin de la Guerre. Juſque-là il étoit réſolu que la Reine accompagneroit le Roi en Italie, mais les nouvelles que la Cour reçeut des préparatifs de l'Angleterre & de la Hollande, firent changer ce deſſein, & cette géneneuſe Princeſſe ſacrifiant ſes deſirs aux Interêts de ſon Epoux, fut mê-

1702.

Départ de leurs Majeſtez Catholiques.

La Reine retourne à Madrid.

1702. me la prémiere à déclarer qu'il convenoit mieux à la gloire du Roi de faire ce voiage seul & de la laisser en Espagne, où sa présence pouvoit être de quelque utilité. Elle en écrivit à Sa Majesté Très-Chrétienne qui l'en remercia dans les termes les plus tendres & les plus reconnoissants.

Le Parmesan occupé par les Impériaux.

L'Armée d'Italie n'étoit plus dans la situation où nous l'avons laissée. Le Prince Eugene toûjours attentif aux occasions dont il pouvoit profiter s'étoit fait des intelligences dans Cremone. Maître de Bersello ; il avoit pris par force des Quartiers dans le Parmesan. Envain le Duc de Parme avoit reclamé l'immunité du St. Siége dont il se declaroit Vassal ; envain il protesta contre cette violence comme un attentat commis contre l'Eglise, on n'eut égard du côté des Impériaux qu'à la nécessité du tems. Tout ce qu'il put obtenir, ce fut qu'il envoieroit un Commissaire pour empêcher les excès & prévenir les desordres.

Blocus de Mantoue.

Mantoue étoit bloquée depuis le 20. de Janvier: deux mille Hommes d'Infanterie, deux cens Dragons,

autant de Cavalerie & quatre cents 1702. Houssars eurent ordre de la resserrer. Mais il s'agissoit de Cremone.

Le Maréchal de Villeroi s'étoit, dit-on, vanté qu'il feroit danser les trois Princes durant le Carnaval; il parloit du Prince Eugéne, & des Princes de Vaudemont (1) & de Commerci. Ces Généraux n'oubliérent rien pour le prévenir; mais il leur auroit été impossible de se rendre Maîtres de Cremone, fortifiée d'un côté par le Po, & de l'autre par des ouvrages nouvellement réparez & gardée par une forte Garnison, si la Fortune ne leur en eût ouvert les Portes. Le Curé (2) de Sainte Marie la neuve avoit sa Maison contigüe au rempart & sa cave communiquoit à un Aqueduc qui aboutissoit hors de la Ville. La Garnison qui ne s'étoit point avisée de ce passage, étoit bien éloignée de s'en défier. Poussé par l'espérance d'une recompense extraordinaire, ce Prêtre résolut d'introduire par là les Impériaux, & en avertit le Prince Eugéne. L'a-

(1) *Ce Prince étoit fils du Gouverneur du Milanez.*

(2) *Il s'appelloit Cosoly.*

1702. vis ne fut point méprisé, on visita secretement le lieu, & toutes les mesures furent prises pour l'execution de ce projet.

Les Impériaux surprennent Cremone.

On fit avancer à petit bruit quelques Regiments pour seconder plusieurs compagnies d'élite qui devoient commencer l'entreprise. Les Charpentiers, ni les Serruriers ne furent pas oubliez, afin d'ouvrir ou de briser tout ce qui s'opposeroit à leur passage. Les trois Princes que je viens de nommer, avec ce qu'il y avoit de plus brave & de meilleurs Officiers dans l'Armée Impériale, devoient avoir part à cette conquête, dont le Prince Eugéne s'étoit reservé la conduite. Le mauvais tems qu'il fit toute la nuit du 31. de Janvier au 1. de Février; les précautions qu'il faloit prendre, pour derober aux Confèderez la connoissance de tous ces préparatifs, & la fatigue d'une longue traite, furent cause que le gros des Troupes d'estinées ne put arriver aussi-tôt que l'on avoit souhaité. Le Prince Eugéne qui avoit pris les devants avec un Détachement, arriva sur les trois heures du matin à un quart de lieue de Cremone & y at-

tendit son monde. Il sembloit que 1702.
le retour du Duc de Villeroi, de l'absence duquel on avoit cru pouvoir profiter pour prendre Cremone, dût faire changer de résolution. Il ne servit au contraire qu'à redoubler l'espérance des Impériaux & à les animer devantage. Aussi-tôt que toutes les Troupes eurent joint, le Prince fit avancer celles qui étoient destinées à entrer dans la Ville par l'Aqueduc, un petit Détachement d'environ trois cents Grenadiers menant avec eux les Charpentiers & les Serruriers, furent conduits par un guide au bord du fossé, où ils jetterent un Pont sur la Canette. Un plus gros Détachement les suivit & les Soldats qui s'étoient coulez dans la Ville quelques jours auparavant, en habits deguisez, les aiant rejoint, & assurant que tout y étoit dans une entiére sécurité, toute l'Infanterie entra dans le souterrain. A mesure qu'elle arrivoit, elle prenoit les Postes qui lui étoient marquez. Le Prince attendoit avec la Cavalerie hors de la Porte de Ste. Marguerite, qui, étant bouchée d'une Massonnerie, n'étoit point gardée. Le Ma-

1702. jor Geschwind chargé de l'ouvrir, y fit travailler à petit bruit, pendant que d'autres se saisirent de la Place de l'Hôtel de Ville, & des Corps de Garde des Portes. Le Prince Eugéne entra par le passage que lui avoit ouvert le Major Geschwind, trouva tout dans une parfaite tranquilité & visita les Postes que ses gens avoient surpris. Le jour étoit déja grand, quelques Soldats de la Garnison & les Vivandiers sortoient de leurs logis; quelques-uns furent tuez, d'autres blessez & leurs cris repandirent l'allarme. Le Baron de Merci envoié pour se saisir de la Porte du Pô, trouva les Irlandois, qui s'éveillant au bruit, étoient sortis de leurs Casernes & se retranchoient. L'allarme devenue générale dans la Ville, le Marêchal de Villeroi qui étoit revenu de Milan la veille, aiant appris par un de ses Domestiques que l'Ennemi étoit dans Gremone, se trouva sans Officiers, & monta à cheval, n'aiant avec lui qu'un Page. Son dessein étoit de se rendre sur la grande Place, pour soutenir par sa présence la grande Garde, lors qu'il rencontra un Officier

Ir

Irlandois (1) qui le fit Prisonnier, & 1702.
le mena dans une chambre. Là il
emploïa toutes les promesses pour
engager cet Officier à le remetre
en liberté. Le Maréchal dit lui
même dans une Lettre qu'il écrivit
ensuite au Cardinal d'Estrées (2),
que ces offres étoient beaucoup plus
considerables que la fortune que cet
Officier pouvoit espérer au service
de l'Empereur. Cependant il fut
fidele & répondit au Prisonnier qu'aiant
servi depuis long-tems S. M.
Impériale, il ne vouloit pas commencer
ce jour-là à la trahir. Le
Maréchal fut mené hors de la Ville
& de là conduit à Carpi. Cependant
la Garnison revenuë de sa premiére
surprise se rassembloit en trois
endroits diférents, d'où elle commença
de repousser les Imperiaux.
Ce jour étoit destiné à signaler la
fidélité des Irlandois. Les deux Régiments
de cette Nation que les deux
Couronnes avoient dans Cremone,
firent un feu terrible sur ceux qui
voulurent approcher de l'asyle qu'ils

(1) *Il s'appelloit Magdonel.*
(2) *Elle est dattée d'Inspruch le* 18. *Fevrier* 1702.

1702. s'étoient choisi. L'Officier qui avoit arrêté le Marêchal, les alla trouver de la part du Prince Eugéne, pour les porter à se rendre. Ils l'arrêterent lui-même. Le Prince piqué de ce procedé envoia le Baron de Frieberg à la tête d'un gros de Cuirassiers avec ordre de les passer au fil de l'Epée, s'ils ne se rendoient. Cet Officier aiant vu périr autour de lui une partie de son monde, aima mieux périr lui-même dans une nouvelle ataque, que de se rendre aux Irlandois. Sa mort ébranla les Cuirassiers qui commencerent à fuir, & leur déroute arracha la Victoire aux Impériaux. Le Comte de Revel, le Marquis du Plessis-Praslin, D'Aresne, Firmarcon, Quélus, la Chetardie & autres Officiers Généraux se rejoignirent ; chargérent l'Infanterie Allemande & la poussérent de rue en rue jusqu'à l'Aqueduc. On regagna les Portes que les Impériaux occupoient ; on coupa le Pont du Pô, & aprés un grand nombre de petits Combats, le Prince à qui il ne restoit plus que la Porte de Sainte Marguerite pour faire sa retraite, la fit le soir, pe-

netré de chagrin d'avoir manqué 1702.
une entreprise formée & conduite avec autant de prudence que de valeur. La précipitation avec laquelle il se retira ne lui donna pas le tems de retirer plusieurs petits Corps de Garde dont les François se rendirent Maîtres. Le Combat dura onze heures. Du Presle Colonel de Cambresis & Don Diégue Conchia Gouverneur de Crémone furent tuez du côté des Confédérez. Outre le Duc de Villeroi, le Marquis de Crenan & Mongon Lieutenants Généraux, de Grigni Intendant de l'Armée & plusieurs Officiers de marque furent faits Prisonniers. Le nombre des morts fut d'environ huit cents Hommes du côté des François & des Espagnols. Le Palais du Comte Odofredo où logeoit le Maréchal, fut pillé; & outre sa Sécretairie & sa Vaisselle, les Impériaux y trouverent de grandes sommes.

La nouvelle de cet évenement ne fut pas plutôt portée à Versailles, que le Roi envoia le Duc de Vendôme pour remplacer le Maréchal Il récompensa les Officiers qui s'é-

1702. toient signalez dans cette occasion; le Comte de Revel eut le Cordon bleu ; le Marquis du Plessis-Praslin Marêchal de Camp fut déclaré Lieutenant Général ; d'Aresne qui n'étoit que Major Général fut fait Marêchal de Camp , Firmarcon , Marcelin , & Beaulieu dont les deux derniers n'étoient que Lieutenants Colonels, furent faits Brigadiers. Mahoni Major Réformé à la suite d'un Regiment Irlandois , eut un brevet de Colonel avec mille Livres de Pension , & mille Loüis d'or pour le voiage qu'il avoit fait à la Cour où il avoit porté la nouvelle de cette Action. Chacun des Officiers qui s'étoient distinguez fut recompensé à proportion, même jusqu'aux simples Soldats qui receurent en cette occasion des marques solides de la reconnoissance du Roi.

Affaire de Mongon.

Il y eut quelque dificulté au sujet de Mongon qui avoit été fait Prisonnier par les Impériaux. Le Prince Eugéne aprenant qu'il étoit blessé lui donna un Sauvegarde & le laissa sur sa parole. La fortune aïant changé, le Sauvegarde étoit lui-même en danger sans la Protection

de Mongon qui le tira d'affaire. Le Prince Eugéne insistant sur la parole de Mongon le somma de se rendre Prisonnier. Ce dernier prétendoit ne l'être plus, sur ce qu'il avoit été délivré par les Troupes Françoises. Comme il s'agissoit d'un point d'honneur & d'une parole donnée, le Roi ordonna que les Maréchaux de France seroient consultez. Ils jugerent d'abord que Mongon étoit Prisonnier ; mais sur le Mémoire qu'il écrivit & les preuves qu'il apporta en sa faveur, le Roi le laissa le maître de sa destinée & en effet les apparences étoient pour lui ; mais il est certain que si le Prince Eugéne usant de son Droit l'eût fait enlever, il n'eût pas été délivré. Cependant il préfera le Parti le plus digne d'un Cavalier & se résolut à se rendre auprès du Prince, aussitôt qu'il seroit en état de monter à cheval, quoi qu'il ne se crût pas obligé à cette soumission.

1702.

Arrivée du Duc de Vendôme en Lombardie.

Le Duc de Vendôme ne fut pas plûtôt arrivé en Lombardie, que profitant du malheur du Général qui l'avoit précedé, il se fit rendre compte de l'état des Troupes & des Ma-

1702. gazins, & donna tous les ordres nécessaires pour prévenir les surprises. Il commanda à tous les habitans des Bourgs & des Villages du Milanez, du Crémonois, du Mantoüan & en un mot de tous les lieux où les Troupes des deux Couronnes étoient en Quartiers d'Hiver, d'avertir de tous les Mouvements que feroient les Impériaux, aussi-tôt qu'ils en auroient connoissance, & d'envoier des Courriers à la Place la plus prochaine où il y avoit Garnison. Il déclara que ceux qui y manqueroient seroient incendiez, après avoir été pillez. Il defendit enfin de donner aucuns avis aux Impériaux sous quelque prétexte que ce fût.

Arrivée du Roi d'Espagne à Naples.

Les Armées d'Italie étoient dans cette situation, lors que le Roi d'Espagne arriva à Naples. Parti de Barcelone le 8. d'Avril, il abborda le 15. au Port-de Baye & entra le lendemain dans la Ville de Naples. Il y avoit long-tems que ce Roiaume n'avoit joüi de la présence de ses Souverains, & l'arrivée d'un Monarque aussi populaire que Philippe V. ne pouvoit que causer une allegresse universelle. Les Napoli-

tains le receurent avec toutes les demonstrations de la tendresse la plus sincere ; mais ce qui acheva de gagner leurs cœurs, ce fut les marques qu'il leur donna de sa generosité, en diminuant les Droits d'Entrée pour les grains, en déchargeant le Roiaume de deux millions d'Arrerages qui étoient encore deus des revenus du Roi.

1702.

Il y eut peu de Grands Seigneurs qui ne fussent où avancez dans les Charges de l'Etat ou honorez de quelques présents, & les Prisons furent ouvertes à soixante & dix Prisonniers dont quelques-uns mêmes avoient eu part à la Conspiration du Marquis del Vasto. Le Cardinal Cantelmi Archevêque de Naples, les Magistrats de la Capitale & les Seigneurs les plus distinguez dans le Roiaume n'avoient pas attendu que le Roi fût debarqué pour lui rendre leur hommage. Ils avoit déja été admis à l'honneur de lui baiser la main à bord du Vaisseau du Comte d'Estrées qui l'avoit amené. Les Etats s'assemblérent le 30. de Mai & préterent à Sa Majesté Catholique les Serments de fidelité. De

Les graces qu'il répand après son entrée.

1702. son coté, elle leur confirma les Privileges dont ils avoient joüi ou dû jouir sous les Rois ses Prédecesseurs. Elle ordonna aux Conseils d'examiner ce qui seroit convenable pour l'avantage de ce Roiaume & d'envoier à Madrid, au President du Conseil d'Italie, les Mémoires qu'ils auroient dressez, à fin qu'on lui en fit rapport à son retour en Espagne.

Le Pape blâme le Card. Cantelmi d'avoir trop fait.

Je ne puis supprimer ici une circonstance qui sert à faire connoître jusqu'où va l'énorme ambition des Ecclesiastiques de l'Eglise Romaine. Sa Majesté Catholique aiant assisté aux Offices où le Cardinal Archevêque de Naples officioit, ce Prelat l'encensa de sa propre main, lui donna la Paix à baiser. Il fit plus il se trouva au dîner du Roi & se tint debout dans la posture respectueuse où la coutume veut qu'un sujet soit en la présence de son Souverain: La Cour de Rome prétendit que ces respects étoient indignes d'un Cardinal; & de peur que cet exemple d'humilité & de justice ne trouvât un jour des imitateurs, le Cardinal receut un Bref du Pontife, par lequel il lui étoit défendu d'en user à

1702.

l'avenir de la ſorte. Le Pape y déclaroit en même tems que ce qui s'étoit fait en cette occaſion, ne pourroit jamais ſervir d'exemple, ni être tiré à conſequence.

Il envoie un Legat à Philippe V.

Ce procedé n'étoit point l'effet d'aucune averſion qu'eût le Pape contre la perſonne de ce monarque à qui il envoia un Légat *à latere* qui fut le Cardinal Barberin. La Légation ſe fit avec tout l'apparat & toute la magnificence poſſible. Le Cardinal menoit à ſa ſuite ſeize Chapelains, douze Pages, ſeize Cochers, trente deux Muletiers, autant d'Eſtaffiers, & les autres Domeſtiques à proportion. Le Parti Impérial eut beau repréſenter que cette Légation, contre laquelle il proteſtoit, ne ſe pouvoit prendre que pour une reconnoiſſance formelle du Droit de Philippe au Trône d'Eſpagne, la Cour Romaine répondit „ que les Légations que Sa „ Sainteté avoit tout récemment en„ voiées à la Reine des Romains „ lors qu'elle étoit à Modéne, & à „ la Reine d'Eſpagne à ſon départ „ de Nice, ne laiſſoient pas la li„ berté de faire moins pour le Roi

Jalouſie des Impériaux à cauſe de cette Legation.

1702. „ d'Espagne lui-même, en faveur
„ de qui le Pape ne vouloit rien dé-
„ cider, quant au Roiaume de Na-
„ ples; que la Succession de ce Roi-
„ aume demeureroit litigieuse com-
„ me auparavant, & que la Léga-
„ tion ne lui étoit adressée que com-
„ me Roi d'Espagne se trouvant dans
„ le voisinage de Rome. Le Pré-
sent que le Légat devoit offrir au
Roi de la Part de Clement XI. con-
sistoit en un Crucifix d'or de la Va-
leur de dix mille Ecus; Il y joignit
en son particulier des Presens de
grand prix, entre autres des tableaux
des plus fameux Maîtres d'Italie, par-
mi lesquels il y avoit une Nôtre Da-
me du Titien dont le quadre étoit
enrichi de pierreries. Mais une des
plus agréables choses qu'il apporta
de Rome, ce fut l'assurance qu'il don-
na que le Pape n'accorderoit point
l'Investiture du Roiaume de Naples
au Prince de la Maison d'Autriche
qui y prétendoit & qu'on attendroit
à Rome pour regler ce Droit, que
la Paix Générale eût décidé en fa-
veur de l'un ou de l'autre des deux
Concurrents. Je n'entrerai point
dans un détail circonstancié de tous

Présens du Pape & du Légat.

les changements utiles que Philippe 1702.
apporta dans les Charges du Roiaume, ni des Edits qu'il fit pour reprimer le Luxe, pour rétablir le crédit de la Banque de l'Annonciade, à laquelle il donna le tiers des biens confisquez sur le Marquis Del Vasto. Cela ne regarde point l'Histoire de France & je l'abandonne à ceux qui écriront celle de l'Espagne ou de l'Italie. Je me contente de remarquer que les Napolitains charmez de la présence, & des excellentes qualitez de leur Roi, lui firent un Don Gratuit de 300000 Ducats, & lui decernérent une Statuë Equestre de Bronze.

Le Duc de Vandôme dont les Troupes se montoient à près de soixante mille Hommes, y compris les cinq mille du Duc de Savoie, & les trois mille qui devoïent venir de Naples avec Sa Majesté Catholique, n'attendoit que l'arrivée de ce Monarque pour commencer les Operations de la Campagne. Mantoue étoit toûjours bloquée par les Impériaux, & il brûloit d'envie de dégager cette Place. Il pressoit Sa Majesté de trouver bon qu'il entreprit quelque

1702. chose ; mais il étoit retenu par la Lettre qu'elle lui écrivoit de Naples (1). „ Si des affaires très essentielles que j'ai eues, lui mandoit-„ elle, ne me retenoient ici, jointes à „ l'arrivée du Légat que j'attends, „ je serois aussi parti. Car j'apprehende que vous ne battiez les Ennemis, avant que je sois arrivé. „ Je vous permets cependant de secourir Mantoue : mais demeurez-„ en là & attendez moi pour le reste. Rien ne peut mieux vous marquer la bonne opinion que j'ai de „ vous, que de craindre que vous „ n'en fassiez trop durant mon absence „

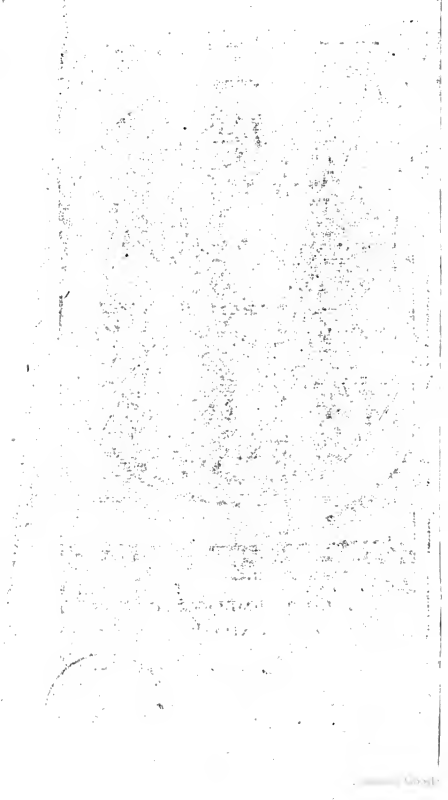
Le Duc de Vendôme entreprend de faire lever le blocus de Mantoue.

Cette Place étoit en effet trop importante pour qu'on ne fit pas tous les efforts possibles afin d'empêcher qu'elle tombât au pouvoir des Impériaux. Le Duc avoit ordre de la dégager, & il l'avoit déja fait savoir au Comte de Tessé, qui encouragé par cette espérance, avoit fait sortir un gros Détachement d'Infanterie & de Cavallerie, & avoit attaqué un des Quartiers que les En-

(1) *Elle est dattée le 20. de Mars.*

LOUIS JOSEPH DUC
DE VENDOSME.





nemis avoient à Castel-Mantouano 1702. d'où il les déposta. Les jours suivans avoient été signalez par d'autres sorties, où le Comte de Tessé metoit en usage tout ce qu'une grande expérience dans l'art Militaire peut fournir de Stratagemes à un Général qui se voit à la veille d'être puissamment secouru. La marche du Duc obligea les Impériaux de retirer les Troupes qu'ils avoient le long du Pô & aux environs du Parmesan. Les Postes de Monticello, Caorsa, Fiorenzola, Corte Maggiere & Borgo San-Donnino étoient abbandonnez, & les François aiant le Pô libre jusqu'à Crémone, en avoient rafaichi les Magazins. Outre le Corps de Troupes que le Comte de Revel avoit dans le Crémonois, le Duc de Vendome s'étoit avancé avec le sien, suivi d'un autre que les Marquis de Crequi & de Pracontal commandoient, & quittant le Plaisantin, il etoit entré dans le Parmesan; delà traversant le Crémonois, il se trouva le 18. de Mai à Isorella sur le Navigilo, d'où il envoia un Détachement qui occupa les passages de la Chieusa & un autre

1702. à Canetto. La resistance vigoureuse que fit le Commandant de cette Place, n'empêcha point qu'il ne fût fait prisonnier de Guerre avec quatre cents Hommes qu'il avoit de Garnison.

Le Duc après avoir passé la Chieusa sans opposition, se trouva le 24. aux Portes de Mantoue. Le Duc Souverain de cette Ville lui envoia faire compliment par le Marquis de Bereti-Landi alors son premier Ministre & le même que l'Espagne a depuis emploié aux Ambassades de Suisse & des Provinces-Unies. Le Comte de Tessé n'attendit pas pour voir son Liberateur, qu'il fût entré dans la Ville; il sortit au devant de lui, & le Duc de Mantoue se rendit jusques aux Portes pour lui faire de nouvelles Protestations de son attachement pour les deux Couronnes. La Cour, la Garnison & la Bourgeoisie celebrérent par des réjoüissances publiques l'arrivée d'un Général à l'approche duquel l'Ennemi avoit abandonné le blocus. En se retirant du coté de Borgo Forte, les Impériaux avoient pourtant conservé Castiglione-delle-Stivere

qui leur donnoit la Communication du Lac de la Garde. Ce voisinage ne pouvant être que desavantageux, le Duc envoia pour les en déloger, le Comte de Revel Lieutenant Général, & le Comte de Mongon qui avoit été dispensé de se rendre Prisonnier. La Ville ouvrit ses Portes dès le lendemain, la Garnison qui s'étoit retirée dans le Château, se voiant si vigoureusement attaquée, fut réduite à la nécessité de se rendre à discrétion, on y fit Prisonniers de Guerre cinq cents Hommes de Troupes réglées dont elle étoit composée & trois cens Païsans armez qui s'y trouvérent aussi, tirérent au billet pour être pendus de deux un; tous leurs Officiers eurent la même destinée.

1702. Castiglione delle Stivere repris par les François.

L'Armée Roïale fit ensuite un mouvement général le 3. de Juin, & prit Poste, la Gauche à Santa Maria Delle Gracie, & la Droite au confluent de l'Oson & de Fossa-Maestra. Comme elle étoit à la portée du Canon des Impériaux qui occupoient un terrain plus élevé, cette considération obligea le Duc à se retrancher; précaution d'autant plus

1702. néceſſaire qu'étant obligé d'attendre Sa Majeſté Catholique, il ne pouvoit guére éviter une Bataille avec un Ennemi auſſi entreprenant que le Prince Eugéne, qu'en joignant l'avantage du terrain à la ſuperiorité du nombre. Il ne s'en falut même preſque rien qu'il ne lui arrivât le même malheur qu'au Général dont il étoit venu remplir la place & peut-être que ce qui l'en ſauva, ce fut l'attention que redoubla l'exemple encore recent de ce dont le Général Ennemi étoit capable.

Le Prince Eugéne veut enlever le Duc de Vendôme.

Ce dernier aiant été informé que le Duc couchoit près du Mincio dans une Maiſon de plaiſance dont le Jardin donnoit ſur le Lac de Mantoue, ſe flata qu'il pourroit l'enlever dans ſon lit avec d'autant plus de facilité que le Duc n'avoit auprès de ſa perſonne qu'une garde fort legere. A ce deſſein la nuit du 10. au 11 un gros d'Infanterie chargé ſur treize Barques arriva aſſez près de la Maiſon, pour en appercevoir la lumiere. Il y demeura dans le ſilence juſquà ce que les lumieres éteintes donnerent lieu de croire que tout étoit dans le pré-

mier sommeil. Les Barques s'approcherent à la faveur des joncs, on commençoit à débarquer, lors que la sentinelle d'une petite garde posée à trois cents pas de la maison, cria : *Qui vive ? France*, répondit aussi-tôt un officier. *De quel Régiment ?* repliqua la sentinelle. *Je viens*, continua l'Officier en avançant toujours, *apporter des Lettres de Mantoue à Monsieur de Vendôme*. La sentinelle fit sortir incontinent toute la Garde sur laquelle les Impériaux qui se voioient découverts, firent une decharge, dont la sentinelle fut tuée & un autre Soldat blessé. Aprés cela il ne fut plus question que d'une fuite la plus promte qu'il étoit possible, encore ne purent ils éviter que le feu qui fut fait sur eux par les Piquets de l'Armée, ne leur tuât quelque monde. Le Duc de Vendôme s'étant réveillé à ce bruit avoit pris le parti de ne point sortir de sa chambre ; ne doutant pas que ce n'étoit qu'à sa personne que l'on en vouloit ; piqué de cette avanture si contraire aux maximes ordinaires de la Guerre, selon lesquelles le Quartier du Roi est respecté, il fit éle-

1702\. ver la nuit du 14. au 15. une Batterie de neuf pièces de Canon qu'il fit joüer tout le 15. sur la Maison du Prince de laquelle il y eut même un coin d'abbatu. Pendant qu'une autre Batterie qu'on lui opposa presqu'aussi-tôt, faisoit aussi un feu continuel, le Duc faisoit attaquer Viadama Chateau situé vis-à-vis de Bersello de l'autre coté du Pô.

Départ de Philippe V. pour la Lombardie.

Le Roi d'Espagne n'eut pas plûtôt apris la situation où étoient les Armées dans le Mantoüan, qu'il partit de Naples, après avoir donné au Duc d'Escalona, nouveau Vice-Roi, les ordres qu'il jugea les plus propres pour tenir ce Roiaume dans le devoir. Ces précautions étoient nécessaires parce que toutes les semences de sedition n'y étoient pas entiérement éteintes, & que les personnes qui avoient eu part à l'entreprise du Marquis Del Vasto, entretenoient toûjours des correspondances secrettes en faveur de la Maison d'Autriche. Sa Majesté Catholique s'embarqua le 2. de Juin sur la Capitane de Naples, escortée par les autres Galeres de ce Roiaume. Dans son passage elle visita les Pla-

ces que l'Espagne possédoit alors sur la côte de Toscane & le 8. Elle reçeut à bord de sa Galere les visites du Grand Duc de Toscane, du Prince son fils ainé, & de la Princesse. Le détail des témoignages d'amitié qu'ils se donnerent reciproquement, & des rafraichissements que le Grand-Duc envoia avec profusion, est trop étranger à mon sujet, pour m'y arrêter. Cette année fournit un si grand nombre d'évenements qui appartiennent nécessairement à cette Histoire, que je serai fort court sur ces sortes de recits, lors même que je ne pourrai pas m'en dispenser. Je me hâte de mener ce Prince à la tête de son Armée, pour passer ensuite aux autres objets qui attiroient l'attention publique en même tems.

1702. Il reçoit les visites du Grand Duc de Toscane.

Philippe V. arriva le 10. à Savonne & fut coucher le lendemain à Final, le Duc de Savoie son beau-pere alla à sa rencontre le 14. & le jour suivant il trouva à Alexandrie la Duchesse Douairiere de Savoie, & la Duchesse Epouse de Son Altesse Roiale. Malgré les caresses qu'ils se firent de part & d'autre dans cette

Du Duc & des Duchesses de Savoie.

1702. entrevue, le Duc qui méditoit (1) dès lors son Traité avec l'Empereur, dont le Montferrat devoit être une des Conditions essentielles, se plaignit du Ceremonial & trouva mauvais que le Roi d'Espagne ne lui eût pas donné la main & le fauteuil. Il regarda le refus qu'on lui en fit, comme une ingratitude outrageuse dont on paioit ses services. La France n'étoit pas à beaucoup près aussi contente de sa conduite qu'il prétendoit qu'elle le dût être. On étoit averti des Négociations secretes qu'il faisoit faire depuis long-tems auprès de l'Empereur & en Angleterre, pour se joindre avantageusement aux Alliez. C'est un détail que je ne veux pas anticiper; je le reserve au lieu où je parlerai de sa Rupture. Le Roi arriva le 18. à Milan, où le Prince de Vaudemont avoit fait de magnifiques préparatifs pour célebrer l'heureuse arrivée de Sa Majesté. Elle aima mieux differer ces fêtes jusqu'à son retour de Campagne; son impatience de joindre

Il arrive à Milan.

(1) *Voïez la Lettre du Roi de France au Pape dattée du 14. de Janvier 1704.*

l'Armée ne lui permit pas de donner à des divertissements le peu de séjour qu'exigeoit la nécessité de regler les affaires les plus pressantes. 1702.

On s'étonnera peut-être que ce Prince ait négligé l'occasion de parcourir dans ce voiage un Païs qui attire la curiosité de tous les Etrangers & qu'il ait préferé les dangers de la Navigation à une route aussi agréable que celle de l'Italie. Il est aisé de juger que ce qui le determina, ce fut pour éviter un céremonial, qui auroit pu déroger à sa Dignité Roiale. Le Pape obligé de partager sa complaisance entre la Maison d'Autriche, & celle de Bourbon, n'étoit pas libre de lui faire rendre les honneurs dûs à un Roi de Naples, & Philippe étoit bien aise de lui épargner cet embaras.

Pourquoi il ne passa point par Rome.

S.M. Catholique partit de Milan le 1. de Juillet, & prit la route de Crémone. On rencontra en chemin des Officiers Allemands de la Garnison de Castiglione delle Stivere qui avoient été faits Prisonniers de Guerre à la prise de cette Place, Le Roi aiant voulu les voir; *Je ne veux pas*, leur dit-il, *que ma ren-*

Son départ pour Crémone.

1702. *contre vous soit inutile*; & sur le champ il les fit mettre en liberté. Le Prince Eugéne toûjours habile à profiter de tout essaia de l'enlever sur sa route, mais le Duc de Vendôme avoit eu la précaution de l'assurer; en faisant batre les chemins avant que d'y exposer le Roi qui arriva le 3. à Crémone. Il y reçeut dés le même jour la visite du Duc de Parme qui s'y étoit rendu; le Roi fut le recevoir jusqu'à l'antichambre & le conduisit dans son Cabinet, où ils s'entretinrent une demie-heure debout & découverts. La seconde visite se passa le lendemain de la même maniére, & le jour suivant Son Altesse partit pour Plaisance. Le Cardinal Delfino fut aussi à Crémone, d'où après avoir salué le Roi, il partit au bout de deux jours pour son Evêché.

Il y reçoit la visite du Duc de Parme.

Le Duc de Vendôme avoit trop ardemment souhaité l'arrivée de Philippe, pour ne pas chercher tous les moiens de signaler par quelque coup éclatant, sa valeur qui avoit été jusque-là comme captive. Il n'attendit pas que Sa Majesté fut à l'Armée, pour concerter les operations

Mouvement de l'Armée desdeux Couronnes.

de la Campagne. Il s'aboucha avec le Prince de Vaudemont, & l'impossibilité qu'ils trouvérent à attaquer le Prince Eugéne du côté de Rivalta, les détermina à partager l'Armée en plusieurs Corps. Le Duc partit ensuite pour Crémone & alla rendre compte au Roi de l'Etat de l'Armée, & du plan qu'ils avoient dressé le Prince de Vaudemont & lui. l'Armée des deux Couronnes étoit alors de six Bataillons & de vingt-huit Escadrons Espagnols, outre six Bataillons & douze Escadrons du Duc de Savoie, & quatre-vingt Bataillons & cent dix Escadrons François, sans y comprendre six Bataillons qui restérent en garnison en quelques Places ou Chateaux.

1702.

Suivant cette Résolution l'Armée commença le 11. à se séparer. Le Duc de Mantoue, les Ducs de Vendôme & de Villeroi & de la Feuillade, & le Comte de Roussi, se mirent en marche avec la plus grande Partie des Troupes. Le lendemain toute cette Armée passa l'Oglio à Bozzolo, & le 13. le Duc de Mantoue accompagné du Duc de Ven-

Entrevue du Roi d'Espagne & du Duc de Mantoue.

1702. dome & du Comte de Tessé, prit les devants pour aller saluer le Roi d'Espagne à Crémone. Il fut receu au bruit du Canon en entrant dans la Ville, & Sa Majesté Catholique le traita avec le même cérémonial qu'elle avoit traité le Duc de Parme. Je passe les reveues qu'elle fit des Troupes à mesure qu'elles arrivoient.

Le Prince de Vaudemont avoit gardé vingt-mille Hommes & étoit demeuré dans les Retranchements de Rivalta, ayant sous lui le Marquis de Barbesieres, le Comte de Medavi, & quelques autres Officiers Généraux. Le Marquis de Pracontal avoit outre cela un Camp volant de huit mille Hommes du côté de Sovare, le Marquis de Crequi en commandoit un autre de six mille à Marcaria, le reste étoit campé à Madona delle Gratie. L'Armée que commandoit le Duc de Vendôme aiant passé le Pô s'avança sur Cazal-Maggiore. A son approche le Prince Eugéne recula au delà du Crostolo & fit rompre le Pont de Bateaux qu'il avoit sur la Lenza. Il se contenta de laisser à Santa Vittoria le Gé-

Général Visconti avec les Régimens de Cuirassiers de Visconti, de Commerci, de Darmstadt, le Régiment d'Herbeville Dragons, avec quelque Infanterie détachée & trois Compagnies de Housards.

1702.

Bataille de Santa Victoria.

Ce Général avoit ordre d'observer tous les mouvements des François & d'en donner avis au Prince Eugéne. Envain il fut averti que le Duc de Vendôme s'avançoit de ce côté; le Crostolo qu'il faloit passer pour l'attaquer, lui parut un rempart assez fort pour que l'on n'eût rien à craindre de cette part. Cependant le Duc laissant le Roi qui étoit campé à Sorbolo, prit avec lui une Brigade de Cavalerie composée des Regiments Daufin, d'Estrades & de Lautrec, avec quatorze Compagnies de Grenadiers & prenant les devants, il passa le Crostolo à un gué où les Impériaux n'avoient point de Garde. Il n'étoit pas éloigné de cette Riviére, lors qu'on vint l'avertir que quatre Régimens de Cavalerie Allemande étoient sur le bord du Tassone assez près de lui; C'étoit le Détachement de Visconti. Il marcha aussi-tôt de ce coté, après

1702. avoir placé ses Grenadiers à droit & à gauche de sa Cavalerie. Les Impériaux qui ne s'atendoient à rien moins qu'à cette surprise, eurent à peine le tems de se mettre en état de défence ; la plupart étoient en desordre & avoient leurs Chevaux dispersez dans la plaine. Ils ne laisserent pas de s'emparer d'une Cassine, qui leur servit à arrêter quelque tems la Marche des François. Ils s'en firent comme une espece de Fort d'où ils se deffendirent vigoureusement quelque tems. Le Duc l'aiant fait investir par ses Grenadiers ; l'attaque fut si vive que ceux qui s'y étoient renfermez, reduits à la nécessité de se rendre, lui laisserent libre un chemin qui abboutit à une pleine où il put ranger en Bataille la Cavallerie pour charger la gauche des Impériaux. Dans le même tems ceux qui étoient commandez pour attaquer la Droite, redoublerent leurs efforts, pendant que le Duc lui même bravant le danger tombe sur le centre des Ennemis. Ceux-ci ne pouvant resister à trois assauts à la fois, furent d'abord mis en deroute, & commencerent à fuir : Plu-

ſieurs d'entr'eux ſe jetterent dans la 1702.
Riviere dont les bords étant hauts & eſcarpez, il y en perit un grand nombre; outre ſix cents morts qui reſterent ſur le Champ de Bataille, & quatre cents Priſonniers. Je ne parle point des Timbales, des Etendarts, ni de plus de mille Chevaux qui tomberent au pouvoir des François victorieux à qui il n'en couta que 120. Hommes.

Le Roi d'Eſpagne ne fut averti de cet engagement que fort tard, il vola auſſi tôt vers le lieu où l'on ſe battoit; mais il n'y arriva que ſur la fin & lors que le Duc s'étoit déja aſſuré de la Victoire. Cet avantage quoi que leger fut un préſage heureux pour le reſte de la Campagne. Albergoti prit un gros Détachement & s'avançant dans les Etats du Duc de Modene qui étoit plus Auſtrichien que François., il ſe ſaiſit de Reggio & réduiſit le Duc à lui abbandonner ſa Capitale & à s'enfuir à Boulogne avec la Ducheſſe ſon Epouſe & ſes Enfants. Albergoti n'eut pas plûtôt mis Garniſon à Modene qu'il rejoignit le Gros de l'Armée. Cependant les Impériaux

1702. aiant quitté le terrain qu'ils occupoient sur le Serraglio, étoient allez camper près de Borgoforte, pour se conserver un Poste qu'il leur étoit très-important de ne point abbandonner.

Philippe resolu d'en venir à une Bataille décisive, s'avança sur Corregio, & alla camper à peu de distance des Ennemis. Le Prince Eugéne eut alors besoin de toutes les qualitez heroïques qu'il possede au suprême degré. Il y avoit autant de danger que de honte pour lui de reculer. Ne voiant point de jour à éviter le Combat, il prit le Parti d'attaquer lui-même si à propos & avec de telles Circonstances, que ses Ennemis ne pussent pas se prévaloir des avantages qu'ils avoient sur lui, ni même tirer beaucoup de profit de la Victoire, en cas qu'il ne pût la leur arracher ; & l'évenement fut conforme aux mesures qu'il avoit prises. L'Armée des deux Couronnes le 15. d'Août à une heure après minuit, quitta son Camp sur la Tessta & pendant que le Roi d'Espagne conduisoit la Droite & Tessé la Gauche, le Duc de Vendôme prit les

devants avec 24. Compagnies de Grenadiers, les Gardes ordinaires & deux Regiments de Dragons. Arrivé sur les huit heures près de Luzara, où étoient les Magazins des Impériaux, & dont ils avoient renforcé la Garnison, il fit sommer le Commandant de se rendre. Une décharge de Mousqueterie que cette sommation attira, & dont le Comte de Sezane eut le bras percé, fit juger que l'Ennemi n'étoit pas loin, & le Duc prit aussi-tôt le parti de camper en cet endroit. Vers le midi comme il étoit occupé à placer les Troupes à mesure qu'elles arrivoient, il vit les Ennemis qui s'avançoient vers lui rangez en Bataille, aiant leur Canon à leur tête. Le Roi d'Espagne & le Duc de Vendôme connurent que le dessein du Prince étoit de les combatre avant que toute l'Armée fût arrivée & disposerent le plus avantageusement qu'il fut possible ce qu'ils avoient déja de Troupes. L'Action qui commença à une heure après midi dura jusqu'à deux heures dans la nuit. La Victoire fut balancée avec toute la valeur imaginable, & les vieux

1702.

Bataille de Luzara.

1702. Officiers qui combatirent, avoüerent qu'ils n'avoient jamais vu un feu si terrible. Le Roi y donna des preuves de sa bravoure & de sa prudence; l'intrepidité avec laquelle il s'exposa, fit plusieurs fois trembler les Généraux qui commandoient sous lui & qui ne voioient qu'à regret qu'il hazardât ainsi avec sa vie les destins de la Monarchie Espagnole. L'obscurité de la nuit fut seule capable de separer les Combatans. La perte fut grande de part & d'autre. Si d'un coté il en couta cher aux Impériaux qui y laisserent le Prince de Commerci, les François ne regreterent pas moins le Marquis de Crequi. Ces deux Heros avoient donné de si grandes marques de leur courage que leur mort causa un deuil Universel. Chacune des deux Armées s'atribua tout l'honneur de cette Journée, & comme elle ne fut pas décisive, le Dieu des Batailles fut également remercié par les vainqueurs & par les vaincus. A ne juger de l'avantage que par le nombre des morts & des blessez, il seroit dificile de decider. Mais la retraite des Allemands & la prise de

1702.

Luzara sont des témoignages bien favorables à Philippe. D'ailleurs les suites font pancher de ce côté, car les Impériaux s'éloignerent de Borgo-Forte, & l'Armée des deux Couronnes ne tarda guéres à l'investir. Le Roi d'Espagne se signala pendant ce siége. On le vit dans la tranchée animer les Soldats par ses liberalitez, fatiguer autant que le moindre de ses Officiers, & s'exposer en Soldat à tous les dangers de l'attaque. La Garnison (1) de Borgo-Forte fut obligée de se rendre, après une glorieuse defense de même que celle de Guastala malgré les soins que l'Ennemi avoit pris de la bien fortifier, & de la fournir de toutes les munitions nécessaires pour soutenir un long siége.

Le Roi d'Espagne prend Borgoforte.

Et Guastala.

Philippe auroit souhaité avec passion de faire un plus long sejour en Italie. Sa présence y avoit redoublé dans le cœur des Soldats une valeur dont il eût été bien aise de profiter; mais l'Espagne le redemandoit; les Flottes d'Angleterre & de Hollande menaçoient les côtes, & ne

Il retourne en Espagne.

(1) *Elle capitula le 10. de Septembre.*

1702. se proposoient pas moins, que d'enlever les Tresors que ses Galions rapportoient des Indes. Les mesures qui avoient été prises par le Traité de la Grande Alliance s'étoient enfin changées en une Déclaration de Guerre; Et l'on ne comptoit pas assez sur les Traitez que l'on avoit avec le Roi de Portugal pour ne pas craindre que la situation présente ne l'ébranlât, & ne lui fit prendre les mêmes engagements qu'avoient pris les Alliez de la Maison d'Autriche.

Le Roi de Portugal veut se joindre aux Alliez.

Envain ce Prince avoit fait une Alliance avec les deux Couronnes dont les Principaux Articles portoient: 1. Une Ratification du Traité de 1688. entre la Castille & le Portugal. 2. Une Renonciation du Roi d'Espagne à toutes les Prétentions qu'il pourroit former sur ses Etats. 3. Celle de la France aux Droits qu'elle pourroit prétendre sur Morranon, & une Satisfaction sur le Commerce des Négres. Dom Pedro y promettoit qu'il reconnoissoit Philippe V. pour Roi d'Espagne, & s'engageoit à n'assister en aucune façon ceux qui se declareroient pour l'Archiduc, & en cas qu'il fût

attaqué par quelque Puiſſance, à qui 1702. ce Traité ne ſeroit pas agréable, la France s'obligeoit de lui dônner un ſecours de trente Vaiſſeaux, & d'un Million d'argent, outre un Subſide de trois cents mille Ecus tous les ans; moiennant quoi il entretiendroit douze Vaiſſeaux de Guerre pour leurs Interêts communs; elle lui prometoit outre cela de l'aider à obliger la Hollande à lui ceder l'Iſle de Ceylan.

Motifs de ſa Rupture avec l'Eſpagne.

Les avantages de ce Traité ne ſuffiſoient pas pour le fixer dans le Parti de Philippe. Metwen Ambaſſadeur d'Angleterre à Lisbonne n'épargnoit rien pour faire entrer dans les vues de la Grande Alliance un Monarque dont le Païs ouvroit les Provinces de l'Eſpagne aux Troupes que les Alliez pouvoient débarquer dans ſes Ports. Le Préſident Rouillé Ambaſſadeur de France eut tout lieu de voir que ce Roi ne cherchoit que des ſujets de Rupture. Il ſe plaignit que dans des Eſtampes de Philippe V. imprimées à Paris, on eût mis le Portugal au nombre des Titres de ce Prince. Le deſaveu que la Cour en fit & la ſupreſſion de ces

1702. Estampes ne lui parurent point une Satisfaction valable. Il ne fut pas moins irrité de ce que le Brodeur qui avoit travaillé aux Enseignes que l'on avoit fait faire en France pour le Régiment des Gardes de Philippe, avoit pris pour modelle des Armoiries d'Espagne où celles de Portugal étoient écartelées; ce qu'il y a de vrai, c'est que l'on s'aperceut d'abord de la méprise de l'ouvrier, & que les Enseignes ne parurent point que sa faute ne fût corrigée.

Un troisiéme incident qui dans une autre occurrence n'eût peut-être pas été remarqué, fut regardé comme un attentat contre la Souveraineté de Sa Majesté Portugaise. Un Artisan sorti de Madrid où il craignoit que la Justice ne recherchât sa conduite, s'étoit rendu à Lisbonne pour s'enroler dans la Troupe des Canonniers qu'on y levoit. Peu satisfait de la paie, il alla chez le Comte de Walstein Ambassadeur de Sa Majesté Impériale. Ce Ministre recevoit favorablement tous les Espagnols, qui vouloient embrasser le Parti Autrichien, & en effet il donna quelques marques de sa générosité à ce-

lui-ci pour en attirer d'autres. L'Espagnol se repentant de cette démarche resolut de passer en Galice où les Privileges de ce Roiaume le mettroient à couvert des Poursuites de la Justice de Madrid, & dans ce dessein il alla chez l'Envoié d'Espagne pour lui demander un Passeport dont il croioit avoir besoin. L'Envoié lui reprocha les soumissions qu'il avoit faites chez le Comte de Walstein & l'Espagnol lui aiant manqué de respect dans ses reponses, il le fit enfermer dans une chambre. Cependant aiant changé de pensée, il résolut de l'envoier en Espagne, & le fit conduire à bord d'un Vaisseau François qui étoit prêt de mettre à la voile pour Vigo. Le Capitaine de ce Vaisseau craignant de tomber entre les mains de la Flotte Ennemie, fit route en France, & arriva à Brest où l'Espagnol fut debarqué & laissé en pleine liberté.

1702.

Pendant que les gens de l'Envoié le menoient au Port de Lisbonne, l'Espagnol effraié, & ne sachant pas quel parti on lui vouloit faire, avoit crié & appellé au secours. Le guet de la nuit, qui ne s'étoit point op-

1702. posé à ce prétendu enlevement, en fit le lendemain un recit outré, & l'on fit passer le départ de cet homme dont on exagera l'importance & la qualité, comme un attentat contre la sureté publique & l'autorité Roiale. On determina même le Roi à consentir que l'on s'en vengeat par une insulte que l'on fit à l'Envoié d'Espagne, en la personne d'un de ses Domestiques que l'on fit arrêter. Tout s'acheminoit à la Rupture que l'on avoit envie de hâter par-là, sans la bonne conduite de l'Ambassadeur de France. Le Ministre Portugais qui en confera avec lui, convint qu'il valoit mieux dans une conjoncture si délicate étoufer cette affaire que d'en faire un plus grand éclat. Le Roi accepta la Médiation du Président Rouillé qui fit l'accommodement & empêcha le départ du Courrier déstiné pour porter à Madrid les plaintes du Roi de Portugal. Tout fut assoupi à condition que l'Espagnol seroit renvoié de France & remis à l'Envoié d'Espagne pour être par lui représenté. Dès que l'Ambassadeur de France eut avis que cet homme étoit à Brest,

il informa le Roi de Portugal de son arrivée, de son sejour, de sa maladie, des ordres qu'on lui avoit donnez de se disposer à partir pour Lisbonne aussi-tôt qu'il le pourroit faire. Il continua d'instruire ce Prince du départ de ce même homme qui de Brest passa à Rochefort, où il devoit s'embarquer pour venir à Lisbonne ; mais d'où il disparut à la faveur d'un Passeport de l'Intendant de Rochefort, qui averti trop tard par celui de Brest de l'importance de son départ, lui permit d'achever son voiage par terre.

1701.

Ces minucies ne m'auroient pas semblé meriter la relation que j'en ai faite, si Sa Majesté Portugaise ne les eût alleguées ensuite comme autant de motifs de sa Rupture avec les deux Couronnes. On supçonna cet homme d'avoit disparu par les intrigues du Comte de Melgar Amirante de Castille. Ce Seigneur que le Roi d'Espagne avoit nommé pour l'Ambassade de France, s'étant mis en chemin pour exécuter en apparence les ordres du Roi, avoit changé tout à coup de route & de parti, & s'étoit refugié à Lisbonne

1702. où il travailloit de concert avec Methwen Ambassadeur d'Angleterre pour determiner le Roi de Portugal à se déclarer pour le Parti Impérial qu'il faisoit beaucoup plus fort en Espagne qu'il n'étoit effectivement. Mais ce qui contribua le plus à détacher ce Monarque des Engagements qu'il avoit pris avec les deux Couronnes, c'étoit l'apprehension qu'il avoit de n'être pas suffisamment garanti par la France des pertes que lui pouvoit causer l'armement des deux Puissances Maritimes.

Mouvements des Alliez en Flandre.

La Guerre avoit déja commencé à faire sentir ses ravages en Flandre. L'Empereur qui ne se croioit pas obligé de déclarer la Guerre à la France, avoit differé de le faire jusqu'à ce qu'il eut porté les Puissances Maritimes à la déclarer en même tems que lui. Il en avoit tiré déja de grands secours par les sommes qu'elles lui avoient fournies secrettement pour soutenir la Guerre en Italie. Mais les Troupes qu'elles lui avoient fourni cette année, n'avoient agi qu'en qualité de Troupes Auxiliaires. Les Provinces-Unies

mécontentes de l'approche des Troupes Françoises que l'Electeur de Cologne avoit fait entrer dans ses Etats, resolurent de les en deposter. Un Corps d'Armée commandé par le Prince de Nassau-Saarbrug bloqua la Ville de Keiserswerth dès le mois de Mars. La Place fut resserrée de plus près le 15. d'Avril, & soutint un siége fort long & fort meurtrier. Le Marquis de Blainville de la Maison de Colbert, la defendit avec toute la vigueur possible. Le Maréchal de Bouflers forma alors un dessein qui auroit sauvé la Place, & peut-être assuré la conquête de Nimegue. Averti que le Comte de Tilli avoit un petit Corps d'Armée près de Souten où il attendoit le Comte d'Athlone, il resolut de l'enlever, & pour exécuter ce dessein qui demandoit beaucoup de célerité, il marcha la nuit du 25. au 26. d'Avril, & fit tant de diligence que le 27. après midi il étoit déja en présence de l'Ennemi. Ses Troupes étoient si fatiguées qu'il trouva à propos de les laisser réposer jusques au lendemain, résolu d'entrer en Action dès le point du jour. Lors qu'il fut

1702.

Siege & Prise de Keisers-werth par les Alliez.

1702. question d'attaquer, il ne trouva que des Tentes & des Provisions que le Comte de Tilli avoit laissées. Chagrin d'avoir manqué son coup, le Maréchal alla camper près de Keisersworth à l'autre coté du Rhin.

La situation avantageuse du poste où il se plaça lui permit d'incommoder les Assiegeants par des Bateries qu'il éleva, & de rafraichir la Garnison dont il retiroit les blessez. Cette conduite fut une des causes de la longue défence que firent les Assiegez. Blainville tint effectivement jusqu'au 15. de Juin & après cinquante neuf jours de tranchée ouverte obtint une Capitulation très-honorable, & dont les principaux Articles étoient que les Fortifications de la Place seroient rasées aux dépends des Assiegeans, & qu'on lui donneroit des ôtages qui répondroient de l'Exécution; que la Garnison sortiroit avec Armes & Bagages, & avec toutes les marques d'honneur &c. qu'il emmeneroit le Tresor de la Place, deux pieces de Canon, deux Mortiers aux Armes de France & d'Espagne avec des munitions pour tirer six coups cha-

Capitulation de cette Place.

que piece & seize coups pour chaque Soldat ; que les Deserteurs ne pourroient être ni reclamez ni arrêtez, que les Prisonniers faits durant & avant le siége seroient rendus, & que l'on ne pourroit demander aucune indemnité des Degradations, dommages & consommations faites dans la Ville & à la Campagne. Un autre Article assuroit les Privileges des Bourgeois & la Religion Catholique Romaine.

1702.

Déclarations de Guerre contre la France & l'Espagne.

Dès le 15. de Maï la Guerre avoit été déclarée dans les formes par l'Empereur, l'Angleterre & la Hollande, contre la France & l'Espagne. Sa Majesté Impériale en qualité d'Archiduc d'Autriche alleguoit dans sa Déclaration de Guerre, „ que la France avoit long-tems differé d'évacuer Brisac ; qu'aprés la mort de „ Charles II. Roi d'Espagne & Archiduc d'Autriche, la Maison de „ Bourbon s'étoit emparée de tous „ les Roiaumes & Etats de la Monarchie d'Espagne, même de ceux „ qui ont apartenu à la Maison d'Autriche avant que d'être à l'Espagne, ou qui relevent de l'Empire ; qu'on y avoit intrus le Duc

Extrait de celle de l'Empereur.

1702. „ d'Anjou sous prétexte d'un Testament, qui est annullé par les Renonciations des Infantes d'Espagne, „ Reines de France ; que le Roi de „ France avoit envahi par force les „ Etats de Mantoue & autres Fiefs „ de l'Empire qui n'ont jamais appartenu à la Couronne d'Espagne, „ & que ce Monarque avoit fait entrer ses Troupes dans les Diocèses „ de Cologne & de Liége, & soutenu à main armée l'Electeur de „ Cologne dans sa desobéissance aux „ ordres de l'Empereur.

De l'Angleterre.

La Reine d'Angleterre fondoit sa Déclaration sur ce que „ son Prédecesseurs Guillaume III. étoit entré „ dans des Engagements avec l'Empereur & les Etats Généraux & „ autres Princes pour conserver la „ Liberté & la Balance de l'Europe „ & pour reduire le pouvoir exorbitant de la France. On n'y oublioit pas la reconnoissance que les „ Rois de France & d'Espagne avoient „ faite du Prince de Galles en qualité de Roi d'Angleterre, d'Ecosse „ & d'Irlande.

Des Etats Généraux.

Les Etats Généraux après avoir raporté „ les desseins qu'ils arti-

„ buoient à Sa Majeſté Très-Chè- 1702.
„ tienne d'occuper ou ruiner leurs
„ Provinces, & les meſures qu'on
„ avoit priſes par les Traitez de Par-
„ tage pour diminuer le trop grand
„ ſurcroit de Puiſſance du Roi, ſe
„ plaignoient de ce que ce Prince ſe
„ fondant ſur un Teſtament, avoit
„ fait occuper par ſes Troupes tous
„ les Païs-bas Eſpagnols, & régi deſ-
„ potiquement les Domaines & Roi-
„ aumes d'Eſpagne ſous le nom de
„ ſon petit fils. Ils ajoutoient què ce
„ Monarque étant parvenu à cette
„ grande Puiſſance qui faiſoit depuis
„ long-tems la crainte de toute la
„ Chrétienté, avoit envoié une Ar-
„ mée formidable en Italie pour ſe
„ l'aſſujetir entiérement; que pour
„ environner leur Etat, il avoit oc-
„ cupé par ſes Troupes Liége, Bonn,
„ Keiſerswerth, Rinberg, & autres
„ Lieux de l'Electorat de Cologne,
„ & que ſous le nom du Roi d'Eſpa-
„ gne, il s'étoit emparé de tous les
„ Ports de cette Monarchie tant en
„ Eſpagne qu'en Italie, & s'étoit
„ rendu Maître de tout le Commer-
„ ce de l'Europe.

1702. Déclaration de Guerre du Roi de France.

Ce ne fut qu'après avoir vu ces Actes & desesperé de pouvoir rétablir la tranquilité générale que le Roi fit sa Déclaration de Guerre. Il la signa le 3. de Juillet. Voici les termes dans lesquels elle étoit conçue. „ Bien que le Traité con„ clu à Ryswyck dans le tems que „ le Roi par la superiorité de ses for„ ces étoit en état de donner la Loi „ aux Princes Voisins jaloux de sa „ Puissance, soit une preuve certai„ ne du desir sincere que Sa Majesté „ a toujours eu de donner la Paix à „ ses sujets, & de rétablir la tranqui„ lité dans l'Europe, Sa Majesté a „ neanmoins vu que l'Empereur, „ sans aucun Droit légitime à la Suc„ cession des Roiaumes & des Etats „ de la Monachie d'Espagne, s'est „ mis en état par l'augmentation de „ ses Troupes, par des Traitez & Al„ liances avec plusieurs Princes, & „ particuliérement avec l'Angleter„ re & les Etats Généraux des Pro„ vinces-Unies, de troubler le repos „ de l'Europe par une nouvelle Guer„ re aussi injuste qu'elle est mal fon„ dée. Ils ont commencé de toutes „ Parts des Actes d'Hostilitez con-

„ tre & au préjudice des Traitez si 1702.
„ solemnellement jurez. L'Europe
„ entiére est témoin de la Mode-
„ ration de Sa Majesté : elle a vu
„ attaquer des Places, prendre des
„ Postes avantageux, arrêter des
„ Convois, faire des Prisonniers,
„ avant qu'il y eût aucune Déclara-
„ tion de Guerre, dans le tems que
„ Sa Majesté faisoit agir ses Ambas-
„ sadeurs ou Envoiez pour conser-
„ vers la Paix. Toutes ces Démar-
„ ches étant si contraires à la bonne
„ foi & à leurs propres Interêts ; les
„ Manifestes & Déclarations de
„ Guerre de l'Empereur, de l'Angle-
„ terre & des Etats Généraux aïant
„ été publiez, Sa Majesté s'est trou-
„ vée dans la néceffité, pour con-
„ server ses Etats & ceux du Roi
„ son petit fils, d'armer de sa part
„ & de faire des levées assez consi-
„ dérables pour pouvoir s'opposer
„ aux entreprises de leurs Ennemis
„ communs. A cet effet Sa Ma-
„ jesté a resolu d'emploier toutes ses
„ forces tant de Terre que de Mer,
„ soutenues de la Protection Divine
„ qu'elle implore pour la Justice de sa
„ Cause, de déclarer la Guerre à l'Em-

1702. „ pereur, à l'Angleterre, aux Etats „ Généraux des Provinces-Unies, & „ aux Princes leurs Alliez, &c.

Celle du Roi Philippe.

Le Roi d'Espagne avoit fait publier à Madrid dès le 9. de Juin sa Déclaration de Guerre contre l'Angleterre & la Hollande, & en même tems une Ordonnance portant confiscation de tous les Effets appartenants aux sujets de l'Empereur, de l'Angleterre & des Etats Généraux, avec commandement à chacun de déclarer ce qu'il avoit de leurs biens.

Entreprise de la Flotte des Alliez sur Cadix.

La Reine qui en retournant à Madrid, y avoit rapporté la qualité de Gouvernante de la Monarchie d'Espagne, prit avec le Conseil qui lui avoit été nommé, toutes les précautions possibles pour garantir les côtes des insultes de la Flotte Ennemie. On craignoit également pour Cadix qu'elle devoit attaquer & pour les Galions qui revenoient du Mexique sous l'Escorte de dix sept Vaisseaux de Guerre commandez par le Comte de Château-Renaut. La Flotte des Alliez parut en effet à la vuë de Cadix le 23. d'Août & le Duc d'Ormond aprés avoir fait son-

der le moüillage le lendemain, en- 1702.
voia un Officier dans une Chaloupe
avec des Lettres pour D. Scipion
Brancaccio Gouverneur de la Place.
Le Duc marquoit à cet Officier
„ qu'aiant ſervi en Flandre contre
„ les François, il eſperoit qu'avec
„ le ſecours de la Flotte Angloiſe &
„ Hollandoiſe il ſe declareroit en fa-
„ veur de la Maiſon d'Autriche, qu'il
„ avoit autrefois bien ſervie. „ La
réponſe du Gouverneur fut que „ s'il
„ avoit ſervi le feu Roi avec hon-
„ neur, il montreroit le même cou-
„ rage & la même fidelité pour Phi-
„ lippe V. & qu'il ne connoiſſoit
„ point d'autre legitime Souverain
„ de la Monarchie d'Eſpagne. Il
parut dans le même tems une Dé-
claration du Duc d'Ormond dont
la ſubſtance étoit qu'il n'étoit ve-
nu que pour appuier les Droits de
la Sereniſſime Maiſon d'Autriche.
Il promettoit ſa Protection à ceux
des Eſpagnols qui embraſſeroient ce
parti & imputoit les malheurs de la
Guerre à ceux qui ne voudroient
pas concourir aux bonnes Intentions
des Puiſſances Alliées avec l'Empe-
reur.

1702. Après une descente que la resistance des Espagnols avoit rendue très-dangereuse, les Troupes de débarquement s'emparerent de Rotta dont les habitans s'étoient refugiez à Ste. Marie, Ville située à l'autre côté de la Baye de Cadix & qui n'étant pas fortifiée, fut bientôt attaquée & mise au Pillage. Le Fort Ste Catherine defendu par une Garnison de quarante Hommes se rendit aux Alliez. Ils comptoient déja sur la prise de Cadix qui devoit leur ouvrir l'Espagne, & leur livrer huit Galéres de France, & plusieurs Vaisseaux que la Flotte tenoit resserrez dans la Baye: Mais cette conquête devoit être précedée d'une autre dont on n'avoit pas prévu les dificultez. Matagorda, Fort d'où dépendoit ce succès, ne put être pris; le terrain mouvant & marécageux n'aiant pu porter les Batteries qu'on y éleva & qui s'enfoncerent après avoit tiré quelques coups; le feu continuel que faisoient les Galéres & les Vaisseaux sur les Assiegeants, les découragea tellement que desesperants de leur entreprise, ils retournérent à Rotta & se rembarquérent

Ils prennent Sainte Marie.

Ils se rembarquent.

1702.

rent le 12. d'Octobre. Par les grands efforts que l'on avoit faits pour assembler promtement les Milices du Païs, le Marquis de Villa d'Arias Capitaine Général de l'Andalousie étoit en état de s'oposer aux progrès des Alliez, & l'approche de ses Troupes fut une des raisons qui firent prendre le parti de se rembarquer. Il s'y en joignit encore une autre, les Galions d'Espagne étoient attendus à Cadix. Le Comte de Château-Renaud averti que la Flotte Ennemie y étoit, aima mieux les faire entrer dans le Port de Vigo. Il y avoit déja quelques jours que l'on étoit occupé à les decharger, lorsque la Flotte Angloise & Hollandoise craignant que cette proie ne lui échapât entiérement, parut à la rade de Vigo, résolue de l'attaquer. Cette entreprise demandoit un courage & une prudence extraordinaires. On n'avoit pas assez de connoissance de la profondeur de l'eau, pour y hazarder les plus gros Vaisseaux, & on resolut de faire une Escadre des moindres. Une Estacade formée de Mats, de Cables, de grosses Chaines, & de Barils, fer-

Elle attaque les Galions dans le Port de Vigo.

1702. moit la Riviére, & un Fort defendoit cette Estacade : des Batteries élevées des deux cotez du Golphe en rendoient l'approche dangereuse. Malgré ces obstacles, l'Escadre destinée à faire cette attaque s'étant avancée (1), deux mille Hommes prirent terre entre Boces & Gondomar & se rendirent maîtres du Fort & des Bateries. L'Estacade fut forcée, les François n'esperant plus alors de sauver les Galions ni leurs Vaisseaux, voulurent du moins empêcher que les Ennemis n'en profitassent. De dix sept Vaisseaux sept furent brûlez, quatre échouez & les six autres furent pris. Il y eut cinq Galions de pris & deux d'échouez. Mais comme on en avoit déja transporté la charge à Lugo, lieu situé à 25. lieues de Vigo, les Alliez ne tirérent pas tout le fruit qu'ils avoient attendu de cette entreprise. Six Vaisseaux de Guerre, cinq Galions dont même ils perdirent le plus grand qui toucha sur un rocher en sortant du Golphe, & quelques Prisonniers dont les plus remarquables étoient

(1) *Le 12. de Novembre.*

d'Aligre Chef d'Escadre, & le Marquis de la Galissonniere Capitaine de Vaisseau, furent le principal avantage qu'ils en remportérent. Cette expedition & celle de Cadix leur coutérent environ neuf cents Hommes tuez ou blessez. L'argent qu'ils avoient trouvé aux fonds des Gallions brûlez, & dans les deux que l'on échoua, fut porté à Londres, avec les riches Marchandises qui n'avoient pu être déchargées.

1702.

Manifestes du Prince de Darmstad.

Aux inquiétudes que cet armement avoit causées à la Cour, se joignirent celles que l'on y devoit avoir des efforts que faisoit le Prince de Darmstad. Il avoit été Gouverneur de Catalogne & pouvoit encore compter sur cette Dignité, si la Maison d'Autriche réüssissoit. Il avoit répandu en Espagne quantité de copies d'un Manifeste, où il annonçoit l'arrivée prochaine de Charles III. Roi d'Espagne, & excitoit tous les bons Espagnols à se joindre à lui pour le service de leur legitime Souverain. Le sejour de Lisbonne où il étoit arrivé depuis quelques mois facilitoit ses desseins, & quoi-

1702. que le Roi de Portugal ne se fût pas encore declaré Ennemi des deux Couronnes, on ne laissoit pas de remarquer que les démarches du Prince ne lui deplaisoient pas.

Ces considerations obligérent Philippe de laisser la conduite des Troupes d'Italie au Duc de Vendôme, & de retourner à Madrid où sa présence étoit devenue plus nécessaire que jamais. Il y arriva le 13. de Janvier de l'année suivante.

Prise de Wenlo.

La Guerre continuoit à s'allumer dans les Païs-Bas, où les Alliez ne s'étoient pas bornez à la prise de Keisersworth. Les Troupes d'Angleterre, de Hollande & de Prusse commencérent le siége de Wenlo le 29. d'Août, & le Prince de Nassau-Saarbruck qui avoit fait la premiére conquête, eut encore la gloire de celle-ci, & la partagea avec le Comte de Tilli, & Coehorn. La tranchée fut ouverte le 8. de Septembre ; & le 16. les Assiegeants aiant emporté d'assaut le Fort St. Michel qui commande la Ville, obligerent Varo qui commandoit la Place, de capituler le 23. à des Conditions honorables. Le

Du Fort de Stevensvverth.




IEAN CHURCHIL, DUC DE
MARLBOROUGH,
Prince de l'Empire

Fort de Stevenswert (1) assiegé par le Comte de Noielle se rendit par Capitulation le 2. d'Octobre, & facilita la prise de Ruremonde dont le Prince de Nassau pressoit le siége. Il s'en rendit maître le 7. & accorda à la Garnison de sortir par la brêche avec toutes les marques d'honneur. Ce Prince joüit peu des triomphes que sa valeur lui avoit meritez, & il mourut à Ruremonde le 17. du même mois.

1702. De Ruremonde.

Mylord Marlboroug chargé du Commandement Général des Troupes des Alliez, arriva devant Liége le 13. Cette Ville obtint de lui & des Députez des Etats Généraux, une Capitulation qui l'exemtoit de prendre part à la Guerre, & confirmoit ses anciens Privileges. On lui accorda aussi que les attaques que l'on seroit obligé de faire pour se rendre Maître de la Citadelle & du Fort de la Chartreuse, ne se feroient point du côté de la Ville. Coehorn qui devoit faire le siége de la Citadelle, la fit foudroier le 20, & le feu ter-

Milord Marlboroug commande en Chef les Troupes des Alliez.

(1) *Ou Stephansvverth, dans une petite Isle sur la Meuse à une lieue de Ruremonde.*

1702. rible continua avec tant de violence, que le 23. la brêche se trouva en état. On donna l'assaut aux deux attaques commandées par les Généraux Sommersfeld, & Fagel. Violaine Gouverneur de la Citadelle n'écoutant que son intrepidité, defendit la brêche en personne & fut fait Prisonnier avec 1890. Hommes la plupart blessez. Il restoit encore à prendre la Forteresse des Chartreux. Milon qui y commandoit attendit que le Prince Hereditaire de Hesse-Cassel eût fait jouer quelques Batteries de Canons & de Mortiers, & ne voulant pas exposer sa Garnison à être prisonniére de Guerre, il fit batre la chamade, & rendit le fort à des Conditions honorables. On lui accorda deux Mortiers, deux pieces de Canon, quatre Chariots couverts, & les autres marques d'honneur. Ces succés qui terminerent la Campagne furent pour les Alliez d'heureux présages de la fortune qui devoit accompagner leur nouveau Général. L'Armée de France qui étoit sous les ordres du Maréchal de Boufiers trop affoiblie par le grand nombre de Garnisons,

Il prend la Citadelle de Liége.

ne fut point en état de s'y oposer, 1702. & c'est ce qui obligea le Duc de Bourgogne qui s'y étoit rendu pour la commander, d'en abbandonner la conduite. Je passe aux autres pertes que fit la France du côté du Rhin.

Siége de Landau.

L'Armée Impériale ne fut pas plutôt assemblée par le Prince Loüis de Bade qu'en attendant l'arrivée de l'Archiduc Joseph fils ainé de l'Empereur, qui vouloit faire ses premiéres Armes sur le Rhin, elle fit un mouvement sur Landau. Cette Ville fut investie le 16. de Juin 1702. Melac Lieutenant Général, qui en étoit Gouverneur, jugeant que le siége seroit long & dangereux, envoia demander au Prince de Bade par un Trompette, au nom des Dames, qu'il leur fut permis d'en sortir. Le Prince persuadé que leurs fraieurs, & leurs sollicitations contribueroient à abréger le siége, refusa cette permission, & tournant la chose en galanterie, répondit que la conquête de Landau étant reservée au Roi des Romains, il n'avoit garde de lui ravir par cette permission un des plus beaux ornements de son

Le Prince de Bade refuse aux Dames de sortir de la Ville.

1702. triomphe. La tranchée fut ouverte le 19. & les travaux furent poussez avec vigueur jusqu'au 27. de Juillet. Le feu terrible & continuel que les Impériaux firent ce jour là, annonça aux assiégez l'arrivée du Roi des Romains. Melac envoia un Officier de la Garnison précédé d'un Trompete, pour complimenter Sa Majesté sur son heureuse arrivée, & la prier en même tems de faire savoir au Gouverneur de la Place, l'endroit où son Quartier seroit établi, afin qu'on donnât les ordres nécessaires pour empêcher qu'on ne tirât de la Ville sur le lieu où le Prince auroit fixé son Logement. On lui répondit que le Gouverneur pouvoit faire tirer où il voudroit, & que le Quartier du Roi étoit par tout. Melac aiant neanmoins appris où étoit le Quartier du Roi, quoi que hors de la portée du Canon, défendit aux Officiers d'Artillerie de tirer de ce côté là.

Le Roi des Romains arrive au Camp.

Je ne m'engagerai point dans les détails de ce siége où les Troupes de l'Empereur, composées de Soldats experimentez & aguerris, secondérent la prudence d'un Général

sous lequel elles avoient déja remporté en Hongrie un grand nombre de Victoires. Du coté des Assiégez, le courage de Melac pourvut à tout & sa fidelité lui fit faire une resistance d'autant plus belle, que sa Garnison étoit composée pour la plupart de nouvelles Troupes.

1702.

Les Postes furent attaquez & defendus avec une si grande opiniâtreté, que le Roi des Romains prévoiant que la Place n'étoit pas prête à se rendre, alla rendre visite à l'Electeur Palatin qui l'avoit invité à Heydelberg. Il y recevoit tous les jours des avis par lesquels on l'instruisoit du progrès que son Armée avoit fait. Aussi-tôt qu'il eut apris que les approches avoient été poussées au point de pouvoir donner l'Assaut; il se rendit au Camp pour être le temoin de la valeur de ses Troupes que sa présence animoit. Il sembla qu'elle redoubloit aussi le courage des Assiégez. Ils repoussèrent trois fois l'Ennemi dans l'Assaut qui fut donné la nuit du 16. au 17. d'Août, à la Contrescarpe de la Citadelle. Les Impériaux qui avoient l'avantage de remplacer les troupes rebu-

1702. tées, par d'autres qui n'avoient point souffert, demeurerent maîtres des Postes qu'ils avoient attaquez. Melac se voiant enfin réduit à la derniére extremité fit battre la chamade & capitula le 10. de Septembre aprés 84. jours de tranchée ouverte.

Prise de Landau.

Conditions de la Capitulation.

Les Conditions ne pouvoient être plus honorables. Entre autres il fut reglé que la Garnison sortiroit le 12. avec Armes & Bagages, Bale en bouche, Enseignes déploiées, Méche allumée, chaque Soldat aiant des munitions pour tirer trente six coups ; qu'elle emmeneroit quatre piéces de Canon & deux Mortiers avec des munitions pour tirer 24. coups de chaque piéce ; que cette Artillerie seroit conduite à Strasbourg aux dépends des Assiegeans ; qu'elle auroit six Chariots couverts sans pouvoir être visitez, & quatre cents Chariots pour les Equipages : que les officiers, Soldats, & mêmes les Bourgeois pourroient emporter leurs Equipages, Meubles & autres effets ; que tous les Prisonniers faits depart & d'autre depuis la Déclaration de Guerre seroient échangez ; J'obmets plusieurs autres

1702.

Articles de cette Capitulation, l'une des plus glorieuses qui se soient accordées durant le cours de cette Guerre.

Ce siége couta aux Imperiaux un grand nombre de leurs plus braves Officiers dont les plus remarquables furent le Comte de Soissons frere ainé du Prince Eugéne, le Prince de Dourlach & le Comte de Coningseck. La Garnison qui étoit encore de 2200. Hommes alla joindre un petit Corps d'environ huit mille Hommes que commandoit le Maréchal de Catinat vers la basse Alsace.

Mouvemens du Prince de Bade.

Si la foiblesse de cette Armée ne permit pas de rien entreprendre pour secourir Landau, il ne laissa pas de s'en servir, pour empêcher les progrès des divers Détachements de l'Armée Impériale. La plus granda partie sous les ordres du Prince de Bade s'avançoit vers la Haute Alsace dans le dessein de passer le Rhin entre Brisac & Huningue & d'établir un Pont à Nieubourg, pour s'assurer les Quartiers d'Hiver qu'elle avoit resolu de prendre dans la Haute Alsace. Le Marquis de Vil-

Nieubourg pris par le Marquis de Villars.

1702. lars, de retour de son Ambassade à Vienne, y avoit été envoié avec un Corps d'Armée diferent de celui de Catinat. Ce Lieutenant Général n'étoit pas homme à attendre que l'Ennemi le vint insulter; son activité lui fit prendre le parti de le prévenir, & le 12. d'Octobre il s'empara de Nieubourg. Ce Poste étoit alors très important, parce qu'il fermoit aux Impériaux l'entrée de la Haute Alsace, & ouvroit aux François celle du Brisgau. Le Prince de Bade averti que le Comte de Guiscard marchoit du côté d'Huningue, & craignant qu'on ne lui voulût couper les vivres qui commençoient déja à manquer dans son Camp, voulut se mettre en posture d'aller couvrir le Brisgau. Villars ne lui en donna point le tems & lui livra près de Fridlingue une Bataille, qui malgré deux heures de Carnage, fut si peu décisive, que l'Empereur, & le Roi de France en firent faire des réjoüissances publiques. Il parut néanmoins que le Roi étoit fort content des services que Villars lui avoit rendus en cette occasion, par le Bâton de Maréchal

Bataille de Fridlingue.

qu'il lui envoia pour prix de la Victoire qu'il venoit de remporter. Les Impériaux ne purent reprendre Nieubourg, ni dégager le Fort de Fridlingue où le Prince de Bade avoit six cents Hommes de Garnison que sa retraite précipitée l'empêcha de retirer. Ils perdirent outre cela trois mille Hommes qui furent tuez dans cette Action ; trente cinq Drapeaux ou Etendars, trois Paires de Timbales & onze piéces de Canon, leur infanterie déboucha par les bois & se retira du côté de Fribourg. L'Armée du Maréchal de Villars y perdit environ douze cents Hommes du nombre desquels étoient Desbordes Lieutenant Général, Chavanes Brigadier, & le Chevalier de Seves Colonel de Cavalerie. Elle repassa le Rhin après avoir exigé du Païs Ennemi quatre vingt mille livres de Contributions.

1702.

Le Comte de Tallard qui avoit quelques Troupes du côté de Bonne étant renforcé par celles que le Marquis de Lomaria tira de Luxembourg, de Saarloüis & de Thionville, & aiant formé une Armée d'environ 18000 Hommes se saisit

Les François prennent Tréves & Traerbach.

1702. de la Ville de Tréves, & jettant un Pont sur la Moselle marcha le 17. d'Octobre vers Traerbach dont le siége ne dura que peu de jours. L'Electorat de Tréves & une partie des Etats de l'Electeur Palatin se voiant exposez aux courses de ces Garnisons, ne purent refuser les Contributions qu'on leur demanda.

L'Electeur de Baviere persiste a demander la Neutralité.

On avoit compté que le siége de Landau seroit du moins prolongé par la diversion qu'on attendoit des mouvemens de l'Electeur de Baviere. Ce Prince qui s'étoit associé avec les Cercles de Franconie & de Souabe pour éloigner la Guerre de leurs Frontieres, avoit vu avec regret avorter les desseins qu'on y avoit formez pour le maintien de la Neutralité. Resté seul de son parti, si l'on excepte l'Electeur de Cologne son frere, il ne pouvoit se mettre à couvert des ressentimens de l'Empereur, qu'en l'aidant à depouiller Philippe V. ou en s'alliant avec la France. Les Cercles crurent entrevoir dans les mesures qu'il leur conseilloit de prendre, que son but étoit de les engager contre l'Empereur en faveur de ces deux Cou-

ronnes. On l'avoit cependant porté à faire des levées qui lui coutoient déja de grandes dépenſes. Les remontrances qu'il fit ſur leur changement de conduite ne ſervirent que de nouveaux prétextes pour ſe détacher de lui ; comme il vit enfin qu'il étoit tems de ſonger à la ſureté de ſes Etats ; il forma l'entrepriſe de ſe rendre maître de la Ville d'Ulm ; tant pour couvrir la Baviere, que pour obliger le Cercle de Souabe à faire par la crainte de ſes Armes, ce qu'on avoit refuſé à la force de ſes raiſons.

1702.

Il ſe ſaiſit de la Ville d'Ulm.

Ulm Capitale de la Souabe lui devenoit une conquête très importante, ſoit par ſa ſituation ſur le Danube, que par ſes Fortifications. Il réſolut d'en faire un des remparts de la Baviere. Peekman Lieutenant Colonel des Gardes de Son Alteſſe Electorale, à qui l'exécution de ce projet fut confiée, après avoir reconnu la Place en pluſieurs voiages qu'il y fit ſous diferents prétextes, la ſurprit le 8. de Septembre par le moien de quarante Officiers d'élite qui s'étant deguiſez en Païſans, & les plus jeunes mêmes en habits de

1702. filles, s'emparérent d'une Porte; par où entrérent les Troupes qui s'étoient avancées pour les soutenir. Les Magistrats voiant les Bavarois Maîtres de la Ville demanderent ce que leur vouloit l'Electeur; on leur rendit pour lors une Lettre par laquelle Son Altesse Electorale les instruisoit des raisons qui l'avoient portée à cette demarche, & les assuroit qu'il ne seroit fait aucun préjudice aux Droits, Privileges & Immunitez de leur Ville. Il leur protestoit que son intention n'étoit que de ramener les Cercles aux prémiers principes de leur Association, de retablir la Paix & la tranquilité publique en éloignant la Guerre du Rhin.

Ses efforts pour rétablir l'association des Cercles.

L'Electeur ne fut pas plutôt informé de ce succès qu'il fit marcher vers Ulm toutes ses Troupes qui étoient campées à Lichtenberg & à Rain, & il envoia en même tems des Courriers aux Princes Directeurs des deux Cercles pour les informer de ses intentions, & de la Marche de ses Troupes. Il les exhortoit à préferer leurs prémiers sentiments de Paix à une Guerre dont ils senti-

roïent tout le poids; que si ils né- 1702.
gligeoient de se rendre aux conseils
qu'il leur donnoit de travailler avec
lui à leur propre conservation, il
étoit dans la résolution de prendre
son parti comme il croioit en pouvoir
répondre devant Dieu & devant
les hommes.

Mouvements de ses Troupes.

L'Armée de Baviere aïant laissé une grosse Garnison dans Ulm, s'empara de Kirchberg, passage important sur l'Iler qui tombe à Ulm dans le Danube, & de Biberach Ville Impériale de Souabe. Le Comte d'Arco à la tête de dix mille Hommes s'avança vers le Haut Rhin pour déboucher le passage à un Detachement que devoit envoier le Marêchal de Catinat. Celui du Comte étoit arrivé jusqu'auprès de Walshout, l'une des quatre Villes Forestiéres; lorsque les Suisses allarmez de cette Marche jettérent du monde dans les Places Frontieres les plus exposées, & firent savoir au Général Bavarois, que s'il entreprenoit quelque chose au préjudice de la Liberté des Villes Forestiéres, ils se serviroient des forces que Dieu leur avoit mises en main pour s'y

Obstacles qu'ils rencontrent.

1702. opposer. Sur ces entrefaites un Courrier que Ricoult Envoié de France auprès de l'Electeur avoit depêché à Chamillart, fut arrêté en passant à Brisac; & le Roi des Romains aiant vu par les Lettres interceptées, que l'on attendoit la jonction d'un Corps de Troupes Françoises, fit marcher aussi-tôt des Détachements pour leur couper le chemin.

Sa conduite est desaprouvée par la Diéte.

Quelque diligence que pût faire l'Electeur de Baviere pour justifier à Ratisbonne son entreprise sur Ulm, les trois Colleges la regarderent comme une infraction de la Paix Publique, & le Cardinal de Lamberg lui expedia aussi-tôt un Courrier pour lui demander si la Diéte étoit en sûreté à Ratisbonne, & si elle n'avoit rien à craindre de ses entreprises. La réponse de Son Altesse Electorale fut qu'elle ne cherchoit qu'une Neutralité dont on ne pût l'arracher par force, & de laquelle elle faisoit dependre son honneur & son repos. Peu de tems après la Diéte de Ratisbonne s'expliqua par son Resultat des trois Colleges du 28. de Septembre, où elle résolut

de déclarer la Guerre à la France, 1702. & d'entrer dans les vûes de l'Empereur. L'Electeur persista de refuser son Adhesion à ce Resultat, & soutint que s'agissant d'une Guerre purement offensive, les Membres du Corps Germanique ne devoient pas être forcez à y entrer. Il ajoutoit que l'Empire étoit l'Allié des Espagnols, mais non pas leur Maître, ni leur Tuteur, pour avoir le Droit de juger, s'ils avoient raison d'être contents sous un Roi de la Maison de Bourbon, & pour les troubler dans un état dont ils étoient satisfaits. L'Empereur de son côté croiant avoir assez fait en engageant tous les autres Princes de l'Empire dans sa querelle, attendit que le tems fit prendre d'autres Résolutions à l'Electeur, ou que l'on fût en état de l'y forcer, si la voie des Négociations étoit inutile.

Après avoir parcouru ce qui se passoit sur les Frontiéres & au dehors du Roiaume, il est tems que je raporte ce qui se fit de plus remarquable cette année dans la Capitale & dans les Provinces. Au mois de Janvier il parut un Edit en datte

Edit qui permet à la Noblesse de France de commercer en gros sans déroger.

1702. du 10. de Décembre 1701. par lequel le Roi permettoit à la Noblesse de France de commercer en gros sans déroger. Sa Majesté y déclaroit qu'elle avoit toûjours regardé le Commerce en gros comme une profession honorable, & qui n'oblige à rien qui ne puisse raisonnablement compatir avec la Noblesse. „ Nous „ avons cependant été informez (ce „ sont les termes de l'Edit.) qu'un „ grand nombre de nos sujets qui „ sont Nobles d'extraction, ou qui „ le deviennent par les Charges qu'ils „ acquiérent , ainsi que ceux que „ nous annoblissons par grace, font „ difficulté de faire ou de continuer „ un Commerce, même en gros, „ autre que celui de la Mer que nous „ avons déja declaré ne point déro„ ger à la Noblesse, par la crainte „ de préjudicier à celle qui leur est „ acquise... nous avons cru ne pou„ voir rien faire de plus convenable „ que de marquer au Public le cas „ que nous avons toûjours fait des „ bons Négocians, qui par leurs „ soins & leur travail attirent de „ toutes parts les richesses, & main„ tiennent l'abbondance dans nos

„ Etats. Après cette préface dont 1702. je ne raporte que le plus essentiel; le Roi y confirme l'Edit du mois d'Août 1669. concernant le Commerce sur Mer, & ordonne que „ tous les Nobles par extraction, „ par Charges, ou autrement, ex- „ cepté ceux qui sont actuellement „ revêtus de Charges de Magistra- „ ture, puissent faire librement toute „ autre sorte de Commerce en gros, „ tant au dedans qu'au dehors du „ Roiaume, pour leur compte ou „ par Commission, sans déroger à „ leur Noblesse; Que les Nobles „ qui feront le Commerce en gros „ continuent de préceder en toutes „ les Assemblées générales & parti- „ culiéres les autres Négocians, & „ joüissent des mêmes exemptions & „ Privileges attribuez à leur No- „ blesse dont ils joüissoient avant que „ de faire leur Commerce. Qu'il sera „ permis à ceux qui feront le Com- „ merce en gros seulement de posseder „ des Charges de Conseillers Secre- „ taires de la Maison & Couronne de „ France sans avoir besoin de Lettre „ de compatibilité. L'Edit explique ensuite que les Marchands en gros se-

1702. ront censez tous ceux qui seront leur Commerce en Magazin, vendans par Bales, Caisses, ou piéces entiéres sans boutique ouverte, étalage, ou enseigne à leurs Portes. Il permet aux Nobles de négocier en gros, sans être obligez de se faire recevoir dans aucun Corps de Marchands. Après un long détail de divers avantages qu'on leur accorde, on en déclare dechus ceux qui auront fait faillite, pris des lettres de répi, ou fait des contracts d'atermoiement avec leurs Creanciers.

Cet Edit très-capable d'encourager la Noblesse à faire valoir ses biens & à les augmenter par le Commerce, n'étant pas une ressource assez promte, on tint diferents Conseils pour écouter les propositions qui furent faites sur les moiens de faire circuler l'argent. Il y eut le 3. de Fevrier une Assemblée chez Chamillard, où se trouverent le prémier Président & deux Directeurs des Fermes; on y délibera si l'on introduiroit les Billets Roiaux dans le Commerce, & si on les feroit circuler sur le credit du Roi. Cette proposition avoit déja été faite sous

le Miniſtere de Pontchartrain, les Négocians conſultez ſur cette reſſource, déclarérent que cette introduction ſeroit la ruïne du Commerce, & avec le tems celle de la Couronne même. Les Partiſans propoſérent enſuite d'avoir recours à certains biens Eccleſiaſtiques qu'ils prétendoient être à la diſpoſition du Roi. Chamillard n'aïant rien voulu conclurre ſur cette propoſition ſans la participation du Cardinal de Noailles qui lui repréſenta fortement les Interêts de l'Egliſe, on réſolut que le Clergé s'aſſembleroit extraordinairement au mois de Mai.

1702.

En attendant la Déliberation des Prélats, qui aimérent mieux en être quittes pour un don gratuit, le Roi érigea en Charges vénales tous les emplois de Commiſſaires & de Controleurs de la Marine, le prix en fut réglé à trente trois mille livres, & on y affecta trois mille livres d'Appointements. L'argent qu'on tira de cette vente joint à plus de quatorze millions que produiſit la Réformation des Eſpeces, ſervit aux plus preſſantes néceſſitez de l'Etat. On y pourvût encore par d'autres

Autres Edits.

1702. Edits. Il en parut deux en Mars dont l'un portoit création d'un million de Rentes viageres au denier dix ; un autre portant création de Sindics perpetuels, moiennant la Finance à laquelle ils devoient être taxez par le Conseil. Il y eut outre cela deux Déclarations, l'une pour l'établissement d'une Caisse d'emprunts à huit pour cent, sous la caution des Fermiers Généraux ; l'autre pour la Réformation & l'Augmentation des petites Especes. Le besoin d'argent augmentant de jour en jour fit multiplier les Edits ; J'en passe un grand nombre qui n'avoient point d'autre fondement. Le produit de ceux du mois d'Avril se monta à près de trente millions.

Le Prince de Conti prend Possession de la Principauté d'Orange.

La mort de Guillaume III. Roi d'Angleterre étoit arrivée dans des conjonctures peu favorables à ceux qui prétendoient lui succeder à sa Principauté d'Orange. Les Princes Etrangers ne la purent recueillir, & le Prince de Conti, en qualité d'héritier du Duc de Longueville obtint un arrêt du Grand Conseil en vertu duquel il envoia prendre Possession de la Principauté d'Orange,

range, & des terres ſituées en Bourgogne leſquelles dépendoient de la Succeſſion de Sa Majeſté Britannique. La proprieté d'Orange lui fut diſputée par le Comte de Mailli, mais les Gens d'Affaires du Prince ne laiſſérent pas de prendre toujours poſſeſſion. Son Alteſſe fit aſſurer tous les Corps qu'il ne ſeroit rien changé à l'égard de la Religion; les Miniſtres & les Anciens, ſenſibles comme ils devoient l'être à une aſſurance ſi précieuſe, en remerciérent le nouveau Prince par une Lettre. Celle qu'ils receurent en réponſe les confirma dans leurs eſperances.

1702.

Sa Lettre aux Miniſtres & aux Anciens de l'Egliſe Proteſtante.

„J'ai appris avec joie, leur mandoit le Prince, la maniere dont „vous vous êtes comportez envers „les porteurs de ma Procuration „pour la priſe de poſſeſſion de la „Principauté. Je ſuis auſſi ſenſible „qu'on le peut être aux aſſurances „que votre Corps me donne, par „ſa Lettre, de ſon zèle pour ce que „mes Gens d'affaires vous ont dit de „ma part. Je veux bien vous aſſurer moi-même par la préſente de „l'envie que j'ai de trouver les oc„caſions de vous faire plaiſir & de

1702. „ vous témoigner que je suis véri-
„ tablement, Messieurs les Mini-
„ stres & Anciens de l'Eglise Pro-
„ testante de la Ville d'Orange, vo-
„ tre affectionné ami „. Ils ne joüirent pas long tems de la tranquilité qu'on leur avoit fait esperer; & que meritoit leur fidelle soumission, pour le Souverain que la France leur avoit donné. Ce sont des malheurs que je rapporterai dans la suite, & que je ne veux pas anticiper.

Le Roi nomme aux Evêchez vacants

Le Roi voulant solemniser les fêtes de Paques disposa de six Evêchés. Il nomma l'Abbé Desmarais Agent du Clergé à celui de St. Malo, l'Abbé de Feuquieres à celui d'Agde; l'Abbé de la Poape Chanoine de Lyon à celui de Besiers, l'Abbé de Chamillard frere du Ministre d'Etat à celui de Senlis, l'Abbé d'Argençon frere du Lieutenant Général de Police à celui de Dole, & l'Abbé de St. Aubin à celui de Toul.

Plaintes des Jesuites contre l'Archevêque de Roüen.

Malgré le grand nombre d'évenements qui attirérent l'attention de la France au commencement de cette année, on ne put s'empêcher d'en

1702.

avoir pour un procès que les Jesuites intentérent à l'Archevêque de Roüen (1). Ce Prélat qui voioit avec une extrême douleur l'ignorance où étoient tombez les Ecclesiastiques de son Diocèse par l'indulgence excessive de son Prédecesseur, voulut, pour y remedier, établir dans sa Metropole un Seminaire où il instala deux Professeurs de Théologie. Il fit connoître en même tems qu'il n'admetroit personne aux ordres qui n'eût assisté aux conferences, & profité de ce nouvel établissement. Les Jesuites qui avoient autrefois obtenu des Lettres Patentes pour ériger dans leur College de Roüen une école de Théologie, ne purent soufrir que tous les Etudians les quittassent pour les nouveaux Professeurs; ils se plaignirent au Roi de cette Erection comme d'un attentat sur l'autorité Roiale, qui reduisoit leurs Classes de Théologie à trois ou quatre pauvres Ecoliers, au lieu de plus de cent qu'ils avoient eu aupara-

(1) *Jaques Nicolas Colbert fils de feu Jean-Baptiste Colbert Ministre d'Etat.*

1702. vant. Ils demandérent au Roi que les Professeurs de l'Archevêque ne pussent enseigner qu'aux Seminaristes, se fondant sur ce que le Prélat n'avoit point obtenu de Lettres Patentes.

Réponse de ce Prélar.

L'autorité Episcopale ne pouvoit être plus visiblement attaquée. L'Archevêque répondit par une requête où il fit voir le ridicule de leurs Plaintes. Il y raportoit comment s'étant trouvé Maître de la Prébende Théologale de son Eglise, il avoit pris cette ocasion d'en rétablir les fonctions qui avoient été négligées, & de procurer par un moien si naturel des instructions solides & nécessaires à son Clergé; que dans cet esprit il avoit conféré cette prébende à un Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, très-capable d'enseigner la Théologie; que si le Théologal étoit fort suivi, c'étoit un effet de son mérite, & si les Classes des Jesuites étoient desertes, ils devoient s'en prendre à leur maniere d'enseigner. Il établissoit ensuite en quoi consiste le pouvoir Episcopal, & le Droit qu'ont les Evêques d'enseigner pour lequel ils n'ont pas be-

soin de Lettres patentes. Il convenoit que pour établir des Universitez où l'on puisse prendre les Degrez il faut que l'autorité du Prince y intervienne, sur tout quand il s'agit détablissements qui sont à charge au Public & qui suposent de certains Privileges, mais il soutenoit qu'il n'y a aucun Reglement qui defende aux Evêques de faire enseigner publiquement la Théologie sans Lettres patentes. Cette requête étoit écrite d'un style vif, & les raisons du Prélat y étoient exposées dans un si beau jour, que les Jesuites furent reduits à souhaiter que la Cour ne prononçât point sur leurs plaintes, & les Protecteurs qu'ils avoient emploiés pour les appuier, crurent les servir assez en obtenant qu'elles seroient oubliées.

1702.

Déclaration du Roi peu favorable aux Jesuites.

Leur mauvaise étoile ne se borna pas à ce seul chagrin. Ils en eurent un autre qui leur vint de la Cour, où toute leur autorité ne put détourner la Déclaration que le Roi rendit alors sur une matiere qui interesse toutes leurs Maisons de France. Selon leur institut il leur est

1702. permis de garder leurs biens & même d'hériter de leurs parents tant qu'ils n'ont point encore fait leurs derniers vœux, qu'ils font d'ordinaire à l'âge de trente trois ou de trente quatre ans. Si avant que de les avoir faits, il leur arrive de sortir de la Societé, ils conservent ces biens, & la proprieté de tout ce qu'il leur revient de l'heritage de leur famille. Comme les diferents Princes sous la domination desquels ils ont des Etablissements, les laissent jouir de ce Privilege, ils tachérent de l'obtenir de Henri IV, & de l'inserer dans l'Edit que ce Monarque leur accorda pour les rétablir en France malgré l'opposition des Parlements. Les remontrances que fit celui de Paris, engagérent Henri à restraindre alors cette permission. Il ordonna qu'ils ne pourroient joüir de leurs biens, ni heriter de leurs parents jusqu'à leurs derniers vœux, non plus qu'après, mais il voulut que ceux qui sortiroient de la Compagnie avant que de les avoir faits, pussent encore rentrer en possession de ce qui leur eût appartenu, s'ils n'eussent pas pris l'habit. Il arrivoit cependant que

le delai de ces vœux causoit de grands derangements dans les familles. Pour prévenir les desordres qui en pouvoient naître, & remedier à quelques-uns dont on s'étoit plaint à la Cour, le Roi ordonna que pour le passé & pour l'avenir il suffiroit d'avoir porté deux ans l'habit de Jesuite, pour ne pouvoir plus heriter des biens de sa famille ; sans qu'il soit question de savoir, si l'on a fait des vœux ou non, & l'Edit de Henri IV. fut abrogé quant à cet Article.

1702.

Nouveaux Chevaliers du St. Esprit.

Le 3. de Juin Sa Majesté Très-Chrêtienne voulant reconnoître les services de cinq Seigneurs Espagnols, & les attacher de plus en plus au Roi Philippe pour qui ils avoient signalé leur fidelité, leur confera son ordre du St. Esprit. Les cinq nouveaux Chevaliers étoient le Cardinal Porto-Carrero, le Duc d'Uceda, le Comte de Benevento, le Duc de Medina-Sidonia & le Marquis de Villa-Franca.

Mort du Marêchal de Lorge.

La France perdit cette année deux hommes de mérite qui s'étoient distinguez par de grandes

1702. Actions. L'un étoit le Maréchal de Lorge Capitaine des Gardes du Corps qui s'étant résolu à se faire tailler de la pierre, ne vécut pas plus de trois jours après l'opetion.

Du Chevalier Bart.

L'autre étoit le Fameux Chevalier Jean Bart l'un des meilleurs hommes de Mer qu'il y eût alors. Né d'une famille obscure qui subsiste encore dans la basse Saxe, il demeura quelque tems à Hambourg, où aiant malheureusement essuié des chagrins d'une nature à ne les pas facilement oublier, il passa delà en Hollande où il fit l'apprentissage du service de Mer. Il s'attacha ensuite à la France, & se rendit si utile à cette Couronne, qu'elle l'éleva à des Dignitez plus proportionnées à son mérite qu'à sa naissance.

Des R. P. Bouhours & Commire Jesuites.

La Maison des Jesuites de Paris perdit deux de ses plus grands Ornements à savoir Dominique Bouhours célébre par ses ouvrages qui ont beaucoup contribué à rendre la Langue Françoise plus pure, & l'éloquence de notre tems plus juste & plus délicate ; & le P. Jean

Commire à qui ſes Poëſies Latines avoient acquis une grande Réputation. 1702.

Je ne dois pas oublier François Charpentier Doïen de l'Academie Françoiſe, dont les Traductions & les Diſcours Academiques ſont entre les mains de tout le monde. La place qu'il occupoit à l'Academie depuis plus de ſoixante ans fut remplie par Jean François de Chamillard nouvel Evêque de Senlis.

De Charpentier.

1703. Si la Guerre s'étoit déja fait ſentir durant les deux Campagnes précedentes, les peuples en éprouverent tous les maux durant celle-ci, avec les Circonſtances les plus affreuſes, puiſque les Diſcordes civiles ſe joignirent aux Guerres Etrangeres. Le Roi averti que l'Electeur de Baviere ſon Allié ne pouvoit manquer d'être attaqué, & connoiſſant d'ailleurs que pour peu que ce Prince fût ſecondé, il étoit capable de faire une diverſion très-favorable; prit la réſolution de faire tomber tout le fort de la Guerre de ce côté là, & de ſe tenir ſeulement ſur la defenſive dans les Païs-bas, où

1703. le grand nombre de Places fortes & de Passages où l'on peut arrêter long-tems l'Ennemi, ne demandent point des Armées formidables pour les garder. Le 14. de Janvier il créa dix Maréchaux de France. Le Marquis de Chamilli, le Comte d'Etrées, le Comte de Chateau-Renaud, le Sieur de Vauban, le Sieur Rosen, le Marquis d'Uxelles, le Comte de Tessé, le Marquis de Montrevel, le Comte de Talard, & le Duc de Harcourt furent ceux qu'il honora de cette éminente dignité. C'est ainsi que par la nécessité où la Cour les mettoit de soutenir l'honneur de ce nouveau caractére, & de justifier son choix, elle les excitoit à faire des efforts extraordinaires pour un Prince qui venoit de les elever aux plus grands honneurs de la Guerre. Presque tous eurent occasion de lui en temoigner dès cette même année leur reconnoissance par quelque exploit de marque.

Le Roi crée dix Marêchaux de France.

L'année étoit à peine commencée lors que les Alliez entreprirent le siége de Traerbach. Le Prince de Hesse-Cassel s'étoit déja rendu maî-

Le Prince de Hesse-Cassel assiege Traerbach.

tre de la Ville dont la Garnison qui n'étoit que de six Compagnies Françoises, s'étoit retirée dans le Château. Il est étonnant qu'un si petit nombre put soutenir quelque tems contre un Général aussi brave, & aussi habile dans son métier qu'étoit déja ce Prince ; cependant la résistance que firent ces six Compagnies, donna le tems au Maréchal de Tallard de former un petit Corps d'Armée de tout ce qu'il peut tirer des Places des environs de la Saare & de la Moselle. Il marcha pour dégager ce Château, & trouva que les Allemands ne jugeant pas à propos de risquer une Action, avoient abandonné le siége la nuit du 24. de Février. Le Maréchal de Tallard rafraichit la Garnison, pourvut cette Place des munitions nécessaires, & renvoia ses Troupes dans leurs Quartiers avec la gloire d'avoir sauvé cette Place sans perdre un seul homme.

1703.

Il léve le siége de cette Place.

Le Maréchal de Villars fut plus heureux que le Prince de Hesse-Cassel. Parti de Versailles au commencement de Février, il assembla un Corps d'Armée en Alsace, & pas-

Le Maréchal de Villars passe le Rhin.

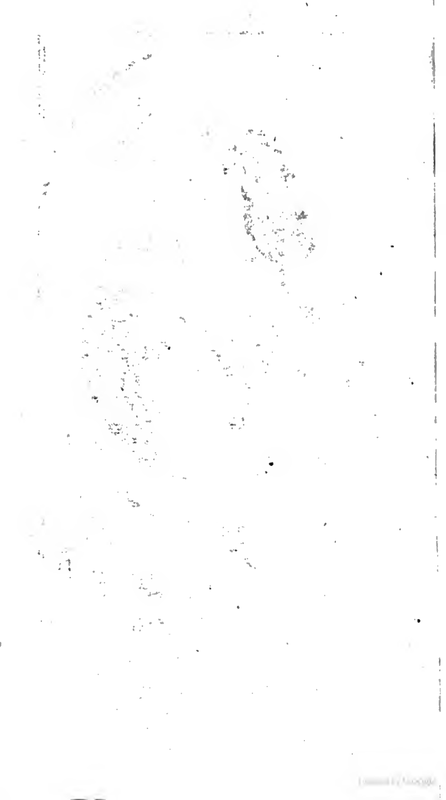
1703. sant le Rhin sur les Ponts de Huningue & de Nienbourg, il marcha avec une extrême célérité vers le Fort de Kehl. Le Prince Loüis de Bade ne se voiant pas en état de risquer une Action pour conserver les Postes qu'il occupoit au delà du Rhin, lui abandonna plusieurs Forts, les Redoutes & les Rétranchements qu'il avoit sur la Kinche, & n'eut pas même le tems d'emmener le Canon de plusieurs endroits où il en avoit fait placer. Les Villes d'Offenbourg, Gengembach, Zell, Wilstadt & Rastadt furent conquises en aussi peu de tems qu'il en falloit pour les parcourir. Ces succès mirent Villars en état de ne pas tenter inutilement une conquête qui lui étoit très-importante.

Il prend le Fort de Kehl.

Ce Fort situé à la tête du Pont de Strasbourg fut investi le 19. de Février. Des Ponts de Communication furent établis au dessus & au dessous, pour transporter au Camp la grosse Artillerie & les munitions nécessaires pour ce siége. La tranchée aiant été ouverte le 25, les Approches furent poussées avec tant



LOUIS HECTOR
Duc de Villars



de vigueur que la Garniſon conſiſtant en trois mille Hommes, & deſeſperant d'être ſecouruë, capitula le 9. de Mars. Les principales Conditions furent qu'elle ſeroit conduite à Philipſbourg à ſes dépends, & que les équipages n'en ſeroient point viſitez; qu'on lui fourniroit trente Chariots & quelques Bateaux pour le tranſport des malades, en laiſſant des ôtages pour la ſureté du retour, qu'il ſeroit permis d'emporter les Actes, Papiers, & autres efets appartenans au Prince de Bade. Les Aſſiégez avoient demandé qu'on leur accordât neuf piéces de Canon, & que les P. Capucins demeuraſſent dans le Fort. L'un & l'autre leur fut refuſé; on permit ſeulement à ces Religieux d'emporter les Ornements de leur Egliſe.

1703.

Pendant que ce Maréchal s'ouvroit ainſi un chemin pour s'avancer plus ſurement vers la Baviere où l'appelloient les ordres du Roi, l'Electeur étoit déja en Campagne pour prévenir les menaces des Alliez. L'Empereur & les Princes Voiſins de l'Electeur, perſuadez qu'ils ne

Projets de l'Empereur contre le Duc de Baviére.

1703. pourroient point agir eficacement contre la France, tant que dans le cœur de l'Empire ils auroient à craindre un Ennemi aussi rédoutable que l'Electeur, avoient résolu d'entrer dans ses Etats par cinq endroits en même tems, pour l'obliger de se joindre à eux, où pour dissiper ses forces, & le mettre dans l'impuissance de les inquiéter. Ce Projet concerté entre les Alliez dès le mois de Décembre étoit à la veille d'être executé, lors que Son Altesse Electorale songea à couvrir ses Etats en se saisissant des Places Voisines. Neubourg étoit la residence de l'Electrice Palatine Douairiere, il voulut s'assurer de cette Ville, & pour garder les bienséances que demande le respect qui est dû à une Princesse, il lui envoia un Gentilhomme précedé par un Trompette. Il laissoit à son choix ou de sortir d'une Ville, dont il se voioit obligé de s'assurer, lui offrant une escorte pour la conduire en tel endroit qu'il lui plairoit d'aller; ou d'y continuer son sejour, l'assurant que les Bavarrois auroient pour elle toute la considération & tout

le respect dûs à sa naissance. Elle 1703. accepta la derniere de ces deux offres, & demeura à Neubourg.

Le Duc de Baviere défait le Général Schlick.

Cependant les Troupes destinées pour investir la Baviere de tous côtez, s'avançoient, & l'Electeur n'avoit guéres d'autre ressource que de prévenir par sa diligence une attaque générale, en courant aux lieux où le danger pressoit le plus. Aiant reçeu avis que le Général Schlick avoit auprès de Passau un Corps de Troupes tout prêt à passer l'Inn, il marcha de ce côté, & tomba si à propos sur les Impériaux (1) qu'il les défit. Leur Cavalerie fut renversée, & leur Infanterie taillée en piéces. De l'aveu même des vaincus les Bavarois perdirent peu de monde; mais selon les Relations que les derniers donnérent de ce Combat, il en couta à leurs Ennemis trois mille morts & mille Prisonniers, dont les principaux étoient le Général Plesse, le Comte de Dietrichstein, le Colonel Widman, & plusieurs autres Officiers de distinction. Le Comte de

(1) *Le* 11. *de Mars.*

1703. Schlick se retira avec les débris de son Armée sous le Canon de Passau, où l'Electeur ne le suivit point.

Progrès du Comte de Stirum.

D'un autre côté le Comte de Stirum étoit entré dans le haut Palatinat, où il se rendit maître de la Ville de Nieumarck (1), de là s'avançant vers Freystadt, & Neustatel, qui se soumirent sans beaucoup de résistance, il alla mettre le siége devant Amberg Capitale du Haut Palatinat. L'Electeur ne trouva point de plus sûr moien pour dégager cette Place, que d'en éloigner l'Ennemi par une diversion.

L'Electeur s'empare de Ratisbonne.

Il y avoit déja quelque tems qu'il avoit fait proposer par son Ministre à la Diéte de l'Empire une Neutralité pour la Ville de Ratisbonne, offrant que ses Troupes n'inquiéteroient point cette Ville où les Députez des Etats de l'Empire pourroient continuer sûrement leurs Assemblées. Il demandoit en échange que la Garde de cette Ville n'en fût confiée qu'aux Bourgeois, & que

(1) *Le* 17. *de Mars*.

l'Empereur & l'Empire lui promiſ- 1703.
ſent par écrit qu'on ne s'en ſerviroit point pour en faire une Place d'Armes. La Diéte y conſentoit avec joie ; mais Sa Majeſté Impériale trouva que cette acceptation ſeroit honteuſe & préjudiciable à la Dignité de l'Empire ; c'eſt ainſi qu'elle s'en expliquoit dans un decret poſterieur. Ce refus dont le Duc de Baviere fut averti d'avance, lui donna lieu de s'emparer de cette Ville avant que les Impériaux l'euſſent remplie de leurs Troupes. Dans ce deſſein il prit ſa route de ce côté. Le Comte de Schlick qui le vit marcher vers le Haut Palatinat ne douta point qu'il n'eut deſſein de faire lever le ſiége d'Amberg & d'attaquer le Général Stirum, & pour l'inquiéter, il s'avança dans la Baviere Il n'avoit pas fait beaucoup de chemin, lors qu'il apprit que l'Electeur s'étoit rendu maître de Ratisbonne. Ce ne fut pas le ſeul avantage que ce Prince avoit tiré de ſa Marche. Le Prince d'Anſpach qui venoit contre lui avec les Troupes du Cercle de Franconie tomba (1) dans un

Il defait le Prince d'Anſpach.

(1) *Le 27. de Mars.*

1703. Embuscade que lui dresserent les Bavarois, & sans parler de la déroute du Corps qu'il commandoit, il fut lui-même blessé si dangereusement, qu'il mourut deux jours après cette Action.

Il est joint par le Maréchal de Villars.

L'Electeur vouloit prévenir les ravages que le Comte de Schlick pouvoit faire dans son Païs, où s'étant saisi du Pont de Schardingue, il avoit pris la Ville de Wilshoffen par Capitulation; mais les nouvelles qu'il eut que le Maréchal de Villars étoit en chemin pour le venir joindre, l'obligea de marcher de ce côté pour hâter la Jonction. Villars après avoir essaié de forcer les Lignes de Stoloffen qu'occupoit le Prince Loüis de Bade, s'étoit fait un passage par la Vallée de Kitzing & s'avançoit vers Willingen; ce fut là que l'Electeur le vint trouver, & prit avec lui les mesures convenables pour repousser les menaces des Impériaux. Il ne fut plus question des mêmes ménagemens que la prudence avoit exigez jusqu'alors. L'Electeur irrité des Hostilitez commises contre lui & ses Etats, ne songea plus qu'à profiter du secours

que la France lui avoit envoié, & fit connoitre les motifs qui l'avoient jetté dans ce parti par un manifeste écrit avec beaucoup de feu & de vivacité. Je n'en ferai point d'Extrait, c'est un livre qui doit être lu entier. La distinction de l'Empereur d'avec l'Archiduc d'Autriche n'y est pas oubliée, & quoi que la politesse de l'Auteur de cet ouvrage ne lui ait pas permis d'y mettre des invectives qui siéent toûjours mal aux grands Princes, la Serenissime Maison d'Autriche y est très peu ménagée & sa politique y est examinée dans un point de vue qui ne lui est point favorable.

1703.

Soulévement des Sevennes.

Si un Ennemi tel que ce Prince armé dans le voisinage de l'Autriche causoit de l'inquiétude à l'Empereur, la Cour de France n'étoit pas sans allarmes, & la cruauté des Intendans venoit d'allumer dans les Sevennes une flame dont on commençoit déja à redouter les facheuses suites. Les peuples de cette contrée, lassez des Barbaries que l'on avoit exercées contr'eux depuis vingt ans, avoient enfin pris les Armes,

1703. & s'étoient mis en état de faire tête à leurs implacables Persecuteurs. Que ne m'est il permis de cacher dans le silence les horreurs d'une Guerre civile où l'on souleva contre le Gouvernement, des Peuples qui en avoient toûjours été les plus fidelles appuis, & qui ne demandoient pas mieux que de verser pour le service du Roi, tout le sang que leur couta l'amour de la Religion. Les Relations des Catholiques Romains peignent la conduite de ces pauvres gens avec des couleurs si affreuses qu'il y auroit sans doute de la témerité à les vouloir excuser, si l'équité permettoit de les condamner sur le témoignage de leurs Ennemis. Mais si elle veut au contraire qu'on ne les juge pas sans les entendre, il suffira pour les justifier de rapporter nuement quelle fut l'origine de leur desespoir.

Origine de ces troubles.

Les habitans des Sevennes font gloire de s'être réformez, long-tems avant la Réformation. Leurs Bois, leurs Montagnes avoient servi d'Asyles à ceux des Vaudois & des Albigeois qui avoient pu échaper au zele des

Convertiſſeurs. Lors que la Réfor- 1703.
mation commença en France, ils eurent la conſolation de voir que leur Religion qui avoit armé contre eux les Papes, fait prêcher des Croiſades, & lever de puiſſantes Armées pour la detruire, alloit enfin être connue pour la véritable Doctrine de Jeſus-Chriſt. Ils joüirent quelque tems de cette eſperance, les Traitez qui furent accordez en faveur des Proteſtans ſembloient mettre les Habitans des Sevennes à couvert de toute Perſecution, ou du moins la ſituation du Païs leur faiſoit eſperer qu'ils ſeroient perſécutez les derniers. La liberté qu'on leur laiſſoit alors de ſuivre les lumieres de leur conſcience étoit regardée parmi eux comme le plus grand de tous les biens, & ils avoient une attention continuelle à ſignaler dans toutes les occaſions leur fidelité pour le Gouvernement.

Ils en donnerent des preuves ſous le Regne de Loüis XIII. lors que Marie de Medicis ſa mere & Gaſton Duc d'Orleans ſon frere, excitoient les Provinces à ſe ſoulever contre le Cardinal de Richelieu

1703. qui refusoit de partager avec eux l'Autorité Roiale.

Le Duc de Montmorenci qui avoit épousé leur haine, engagea dans son parti les Villes de la Province où les Catholiques Romains dominoient. Il ne trouva point la même facilité dans les Sevennes. Il eut beau y répresenter l'Interêt que ces Peuples avoient de conspirer la Ruine d'un Ministre qui venoit de porter des coups funestes au parti protestant par la prise de la Rochelle, & par la perte des Villes de sureté qu'il leur avoit ôtées. Envain il les assura qu'ils ne se seroient pas plûtôt déclarez pour la cause qu'il soutenoit, qu'aussi-tôt on verroit les autres Provinces du Roiaume concourir avec eux pour secouer le joug odieux dont cet homme universellement haï les avoit chargées. Ni ses intrigues, ni ses promesses ne les purent seduire, le refus qu'ils firent de le seconder dans sa revolte, abbregea la Guerre & couta la vie à ce Duc qui la perdit sur un échafaut.

Ils eurent une autre ocasion de signaler leur attachement pour le

Souverain, lors que le Prince de 1703.
Condé entreprit de faire revolter la Province contre le Roi. Le Comte d'Aubigeoux Gouverneur de Montpellier qui étoit entré dans les Interêts du Prince, fit de sa part les offres les plus ébloüissantes pour y engager les Réformez des Sevennes; il ne put les ébranler. Ils ne laisserent pas d'être allarmez de tems en tems par les bruits qui coururent après la Paix des Pirennées. Les Moines disoient alors hautement que cette Paix ne se faisoit que pour leur porter des coups mortels, & les gens de Guerre dont ils furent ensuite investis, achevérent de les persuader qu'on en vouloit à leur Religion. On leur proposa les abjurations, c'est le nom que l'on donnoit au changement qu'on exigeoit d'eux sur la doctrine qu'ils professoient. Ils répondirent *qu'ils étoient prêts de sacrifier leurs biens & leurs vies au Roi, mais que leurs consciences étant à Dieu, ils ne pouvoient pas en disposer.* Cette réponse si capable de produire de serieuses reflexions dans l'ame de toute personne équitable, fut le signal que les Conver-

1703. tisseurs attendoient pour exercer les mêmes Barbaries qu'ils ont tant de fois reprochées aux Mahometans. On les vit bien-tôt entrer dans les Maisons l'épée à la main, en criant *Tue, Tue, ou Catholiques.*

Cruautez exercées contre les Protestants des Sevennes.

Je frémis d'avoir à retracer ici les suplices dont ils userent envers des personnes qui n'étoient coupables d'aucun crime envers la Patrie ou contre les Loix divines & humaines. Les uns pendus par les pieds étoient à demi étoufez par la fumée, ou étoient jettez dans un feu d'où on les retiroit à demi rotis; d'autres liez sous les bras avec des cordes étoient plongez dans des puits où on les menaçoit de les noier, s'ils ne se faisoient pas de la Religion Romaine. Ils les empechoient de dormir durant l'espace de sept ou huit jours, & l'on mettoit tout en usage pour les priver du sommeil, jusqu'à ce qu'ils eussent perdu le sens par l'insomnie & par les fraieurs qu'on leur causoit. On attachoit des Peres & des Maris à des Poteaux, & on violoit à leurs yeux leurs filles, ou leurs épouses. A d'autres on arrachoit les ongles. On en depouilloit quelques uns

uns des pieds jusqu'à la tête & on les lardoit d'épingles. 1703.

Je suis bien éloigné d'imputer au Roi une si horrible inhumanité. Il n'en étoit point capable, & toute la faute dont je voudrois le pouvoir justifier, c'est le peu de soin qu'il eut d'examiner par lui-même les moiens dont on se servoit pour procurer la conversion des Protestans de son Roiaume. La Justice veut même que l'on croie que ceux qui lui avoient fait envisager cette Conversion comme un projet facile à exécuter par les voies de la douceur, avoient grand soin qu'il ne sçeût jamais les cruautez qu'ils exerçoient sous son nom. Il auroit sans doute frémi, s'il eût appris que ses sujets de la Religion étoient trainez liez & garrotez aux pieds des Confesseurs ; qu'on leur enfonçoit malgré eux dans la gorge ce que les Catholiques Romains apellent le St. Sacrement, & dont ils défendent l'approche à ceux d'entr'eux qu'ils ne croient pas en état de le recevoir avec assez de respect & de sainteté.

Je craindrois que dans le tems que

1703. j'épargne au Lecteur une foule d'exemples de cette nature, il ne me soupçonnât néanmoins de les lui avoir exagerez, s'il n'y avoit pas encore une multitude innombrable de temoins qui ont vu & souffert eux mêmes ces mauvais traitements, que la Révocation de l'Edit de Nantes rendit encore plus sensibles. Ils virent démolir leurs Temples avec une patience qui étoit une nouvelle preuve de leur fidélité. Contents de former en secret des murmures; où le Roi étoit toûjours respecté, ils ne firent pas le moindre éfort pour s'oposer à l'autorité Roiale dont cette injuste violence étoit voilée. Mais les mains qui avoient détruit les Temples, n'avoient point changé les cœurs. C'étoit toûjours le même zéle, & les Assemblées qui se faisoient dans des Maisons particuliéres au defaut des Temples aiant été interrompues & troublées par les Missionnaires, qui escortez des Dragons faisoient enlever, & punir ceux qui avoient assez de courage pour s'y exposer, on eut recours alors aux innocents artifices dont les prémiers Chrétiens usoient dans

le fort des Perſecutions. Les Bois, 1703.
& les Cavernes devinrent des Temples, où ces peuples fidelles au témoignage de leur conſcience, alloient offrir à Dieu des vœux pour le Roi, & pour la proſperité de ſes Armes.

C'eſt ſans doute une cruelle mortification pour un François auſſi pénetré que je le ſuis des excellentes qualitez d'un Roi dont il a entrepris d'écrire l'Hiſtoire, que d'être obligé d'avoüer qu'en un tems où ce Monarque étoit ſouverainement obéi dans toute l'étendüe de ſes Etats, ſes ſujets les plus fidelles étoient reduits à prendre les mêmes précautions que la primitive Egliſe avoit priſes autrefois ſous Neron & Dioclétien. Je l'ai dit & je ne me puis laſſer de le répeter. Il eût été le premier à deteſter ces Perſecutions, s'il eût ſçeu la moindre partie des tourmens que l'on faiſoit ſoufrir à ceux qui refuſoient de diſſimuler leur Religion. Les crimes qui ſe commetoient contre les Nouveaux Convertis étoient les crimes du Clergé & des Intendants : plus vous approchez de Verſailles, moins vous

1703. trouvez de ces Barbaries ; moins ces Convertisseurs osoient emploier ce qu'ils appeloient une salutaire rigueur. Ils trouvoient mieux leur compte dans des Provinces reculées, d'où les gemissemens des malheureux ne pouvoient parvenir aux oreilles du Roi que par leur organe. Ils savoient les deguiser à la Cour ; pareils au Taureau de Phalaris, qui changeoit en mugissements les cris des hommes que l'on y brûloit.

La Dispersion des Pasteurs devoit naturellement entrainer celle du troupeau. La providence pourvut à la Consolation des Sevennes; dans leurs Bois, dans leurs Cavernes, se trouvoient des gens sans Lettres qui animez par leur zéle que le danger rendoit plus vif, & éclairez par la seule lecture de l'Ecriture Sainte, essaiérent de remplacer les Pasteurs. Ils faisoient au peuple des exortations simples, mais touchantes ; les Pseaumes y étoient chantez & l'on y prioit pour le Roi & pour l'Etat. Rien de plus innocent que ces Assemblées, la ferveur y étoit redoublée par le peril, où ils étoient d'être pris en retournant dans leurs

Maiſons, & livrez à des ſuplices longs & rigoureux. 1703.

Le Comte de Broglio Lieutenant du Roi dans la Province, beaufrére de l'Intendant de Baſville, les faiſoit attendre au retour par ſes Dragons, avec ordre de traiter ſans quartier tout ce qu'ils trouveroient. L'Abbé de Cheylar Prieur de St. Germain donna le prémier ſignal du ſoulévement. Averti que dans la Montagne de l'Auſere proche du Pont de Montvert, il y avoit une Troupe de Proteſtants qui s'y étoient rendus pour ſatisfaire ſecretement à leur Devotion; il prit avec lui des gens armez, les alla attendre, en fit pendre quelques-uns ſur le champ & garda le reſte pour leur faire le même traitement plus à loiſir.

L'Abbé de Cheylar perſecuteur.

Ceux qui étoient échapez de ce danger, ſachant qu'on les cherchoit auſſi, & que leurs freres Priſonniers devoient être pendus le lendemain, réſolurent de faire leurs efforts pour les delivrer, & s'étant aſſemblez dans le plus grand nombre qu'ils purent, ils marchérent au Pont de Montvert où leurs gens étoient détenus. Ils forcérent les Maiſons,

1703. dans l'une desquelles l'Abbé de Cheylar s'étant trouvé, & aiant voulu se sauver par une fenêtre, il fut tué avec six ou sept des ses Satelites.

Sa mort.

Le Comte de Broglio envoia aussi-tôt un Régiment pour détruire ceux qui avoient tué cet Abbé. Mais les lieux où ils firent leur retraite n'etoient pas faciles à forcer, & d'ailleurs leur nombre fut accru en peu de tems par le concours de leurs freres qui voulurent partager le danger, & même par une multitude de Catholiques Romains, qui ne pouvant fournir à la Capitation & aux autres impôts dont ils étoient surchargez, s'enfuirent dans les Montagnes, & se joignirent aux proscrits. Ce Corps de mécontents eut divers noms; le Clergé Romain leur donna celui de Fanatiques, & comme ils étoient la plûpart vêtus à la maniére des Païsans de ces Montagnes qui portent des justau-corps de toile qui de loin ressemblent assez à une chemise, les habitans du plat-pais les appellerent les Camisards.

Origine du Nom de Camisards.

Les Montagnes qui leur ofroient un asyle contre le Clergé, ne produi-

soient pas de quoi les nourrir, ils 1703.
commencérent par piller les Prêtres & les Moines, & la longue patience qu'ils avoient eue s'étant convertie en fureur, ils ne mênagérent point des gens qu'ils regardoient comme leurs Tirans & leurs Bourreaux. Les Presbitéres & les Couvents furent seuls insultez dans ces commencements, mais comme il est dificile de contenir dans une exacte discipline une multitude armée qui n'a de Chef que ceux qu'elle s'est elle même donné, on vit bien-tôt des Troupes de Camisards piller les Villages, & les Bourgs, & se faire craindre aux Villes murées.

Intrigues de l'Abbé de la Bourlie.

Rien ne contribua davantage à les animer que les intrigues de l'Abbé de la Bourlie. Il eut tant de part à ces troubles qu'il n'est pas juste de lui dérober l'honneur qu'il s'en est voulu faire dans ses Mémoires. Anthoine de Guiscard, Abbé de Bonnecombe frere du Lieutenant Général, étoit un genie vaste & entreprenant. Son penchant pour la Galanterie l'engagea malheureusement dans une affaire de cœur, qui derangea ses biens par une dissipation à

1703. laquelle ni son Patrimoine, ni ses benefices ne pouvoient suffire. Ses Créanciers obtinrent que pour leur paiement, il seroit obligé de se contenter d'une petite partie de son revenu, & de leur ceder la joüissance du reste jusqu'à la concurrence de leurs sommes. Cette réduction ne lui permetant plus de vivre à Paris comme il avoit fait, l'obligea de se retirer dans une de ses terres du Roüergue. Là abbandonné à sa mélancolie; il se livra tout entier à des pensées chagrines & ambitieuses. Il forma le plan d'une Révolution dans sa Province, & emploia tous les moiens imaginables pour relever le courage des Camisards. Les promesses que ceux-ci recevoient par des Lettres imprimées, leur faisoient esperer une fin à leurs malheurs; par le rétablissement de leur liberté, & par l'abolition des impôts, leurre ordinaire dont se servent les Conspirateurs pour mettre le peuple dans leurs Interêts. Ces Lettres étoient dattées de Paris afin que les mécontents s'imaginassent qu'elles leur venoient de quelque Prince résolu de les appuier. Il les flatoit d'un

parcil soulevement dans toutes les autres Provinces de la France. 1703.

Les choses étoient en cet état, lors que la Cour allarmée du progrès des Camisards envoia le Marêchal de Montrevel pour les reduire. La Dignité dont la Cour venoit de l'honorer, étoit un nouveau motif qui joint à un temperamment bouillant, & incapable de modération, le porta à tenter toutes les voies de rigueur pour éfraier les Rebelles par des exemples de feverité. Cependant pour essaier auparavant s'il ne pourroit pas avoir meilleur marché d'eux, en les affoiblissant par la desertion, il ne fut pas plutôt arrivé au Pont St. Esprit (1) qu'il fit publier un Amnistie pour tous ceux d'entre les Rebelles qui voudroient mettre les Armes bas & rentrer dans l'obéïssance. Les Chefs en étoient exceptez & peut-être que cette exception fut une des raisons qui empêchérent l'effet que cette Amnistie eût été capable de produire. Après tout il ne s'agissoit pas d'obtenir le pardon des Hostilitez commises: ils

Le Marêchal de Montrevel va contre les Camisards.

K v

(1) *Le 10. de Fevrier.*

1703. demandoient que la Cour les laissât en possession de la Religion, qu'ils avoient succée avec le lait, & c'est ce qu'ils ne pouvoient pas encore obtenir, & ils étoient resolus de périr plûtôt que de rononcer à cette liberté. Ils étoient encore plus portez à l'esperer depuis qu'il s'étoit répandu parmi eux un grand nombre de personnes de tout Sexe, & de tout âge qui prétendant avoir receu l'esprit de Prophetie, que même ils croioient communiquer les uns aux autres, tomboient dans des extases vraies ou fausses, & ne parloient que d'Inspirations Celestes, de la délivrance prochaine d'Israël, & de tout ce qui est le plus capable d'animer le courage de gens qui ont pris les Armes pour la defense de leur Religion. Ces Prophetes poussérent si loin leurs Inspirations qu'ils firent donner à tout le parti des Camisards le nom de Fanatiques dont j'ai parlé ci-dessus. Le Marêchal de Montrevel ne trouva pas des forces sufisantes pour les attaquer de tous les côtez à la fois, mais en attendant qu'il eût receu le renfort qu'il avoit demandé à la Cour, il ne laissa

pas de les faire harceler par divers 1703. petits Corps. Un des plus dangereux Ennemis qu'ils eurent à combatre fut le Colonel Julien, qui après avoir abbandonné la Religion Reformée, étoit entré au service du Roi; il fut souvent aux prises avec eux, & presque toûjours avec avantage.

Sa cruauté. Au commencement d'Avril Montrevel étant à Nismes fut averti qu'environ quatre vingt personnes de la Religion s'étoient Assemblées dans un Moulin situé derriere la Porte des Carmes. Ce n'étoient pour la plûpart que des femmes & des enfans qui n'avoient point d'autre but que de prier Dieu. Il y courut aussi-tôt à la tête d'un Corps de Dragons & de Soldats, & faisant entourer le Moulin, il y fit entrer son monde avec ordre de tout egorger sans misericorde, & ce barbare commandement ne fut que trop exactement executé. Cette conduite ne fit qu'aigrir davantage les Mecontents qui formoient déja une Armée d'environ six mille Hommes. Il y eut même quelques soupçons que les Bourgeois de Nismes eussent des intelligences avec eux, & Mont-

1703. revel qui apréhendoit qu'on ne l'enlevât dans cette Ville, eut la précaution d'en faire desarmer la Bourgeoisie. Il fit plus ; on publia de sa part une Ordonnance dont la substance étoit „ qu'étant informé qu'il „ se faisoit tous les jours dans diferents endroits des attroupements „ de soulevez qui commetoient toutes sortes de crimes, & qui continuoient de massacrer les anciens „ Catholiques, & de brûler les Eglises, & que les nouveaux convertis, bien loin de contribuer à „ repousser ces violences, les favorisoient de tout leur pouvoir ; il „ croioit devoir mettre tous les Prêtres, Ecclesiastiques, Religieux, „ anciens Catholiques & les Eglises sous la garde des habitans Nouveaux Convertis ; il déclaroit que „ s'il arrivoit à ceux-ci quelque accident, ces Communautez en seroient reponsables, & qu'elles seroient brûlées & entiérement détruites le lendemain qu'il y auroit „ eu aucune de ces entreprises. Il déclaroit que si aucun Soldat des „ Troupes du Roi se trouvoit tué „ dans aucune des Communautez ou

„ Villages, les habitans de ces lieux en seroient responsables.

1703.

Les Nouveaux Convertis du Roiaume ne pouvoient pas douter qu'on ne fût résolu de les pousser à bout; l'envie qu'avoit la Cour de leur ôter le peu qu'il leur restoit d'asyles dans le Roiaume, n'avoit pas laissé long-tems au Prince de Conti la liberté de tenir au Consistoire de sa Principauté d'Orange les belles esperances qu'il avoit eu l'équité de lui donner. La Cour avoit obligé ce Prince de s'accommoder de cette Souveraineté avec elle, & cet accord étoit à peine achevé, lorsque le Comte de Grignan, assisté de deux Régiments d'Infanterie, de 550. Hommes, se rendit dans cette Ville le 28. de Mars. Il descendit à l'hôtel de l'Evêché, & aiant receu les Compliments de tous les Ordres de la Principauté, il fit venir tous les Officiers ordinaires, les Magistrats & les Ministres, & leur annonça „ que le Roi avoit réüni la Principauté à la Couronne; „ que Sa Majesté en étoit Souverain, „ & Seigneur particulier, en vertu „ d'un Arrêt du Conseil d'Etat du „ 10. de Février, enregistré au Par-

Le Roi s'empare de la Principauté d'Orange.

1703. „ lement d'Aix le 24. de Mai ; que
„ Mr. le Prince de Conti avoit ce-
„ dé à Sa Majesté par une Trans-
„ action tous les Droits qu'il avoit
„ sur cette Principauté, & que Sa
„ Majesté s'étoit obligée de lui en
„ païer l'équivalent en fonds ou en
„ argent selon l'évaluation qui en
„ seroit faite par les Commissaires
„ nommez dans l'Acte d'échange„.
Il leur fit ensuite prêter le serment
de fidelité à genoux l'un après l'autre,
& ordonna à tous les Notaires
de ne plus recevoir de Contracts
qu'au nom de Sa Majesté, & en
qualité de Prince Souverain d'Orange.
De ce jour l'exercice de la Religion
fut aboli, les Temples fermez,
les Clefs en furent ôtées aux
Ministres à qui on défendit d'exercer
leurs fonctions. On leur déclara
que le Roi prétendoit qu'il n'y
eut qu'une Religion dans son Roiaume.
On les réduisoit à régarder
comme une grace l'offre qu'on leur
fit de leur donner des Passeports
pour se retirer ailleurs, & ils l'acceptérent
avec d'autant moins de
répugnance qu'ils n'avoient plus
d'esperance de voir la Religion se

rétablir dans leur Ville. C'est ainsi que le Roi qui avoit dépensé envain des sommes immenses pour procurer une Couronne au Prince de Conti, se fit un principe de Religion de le depouiller d'une Principauté qui lui appartenoit, & dont les peuples avoient compté de vivre heureux sous un Gouvernement aussi équitable que celui de ce Prince.

1705.

La Cour de Parlement fit complimenter le Comte de Grignan par ses députez; mais il ne leur fit pas prêter le serment de fidelité. Le 14. d'Avril on desarma les Réformez & on leur fit dire le lendemain que le Roi ne voulant qu'une Religion, les exhortoit à devenir bons Catholiques, & qu'il y auroit à l'avenir un Bureau à l'Evêché pour les instruire : cependant peu de jours àprès on publia une ordonnance du Roi par laquelle on leur donnoit le terme de trois mois, pour disposer de leurs biens, & pour se retirer ensuite du Roiaume par la route de Provence où ils seroient embarquez à Marseille ou à Toulon. Cet ordre ne regardoit point ceux qui se feroient de la Religion Catholique

1703. Romaine, & on leur permettoit de demeurer. Mais les autres efraiez de l'idée d'un embarquement, & craignant qu'on ne les voulût transporter en Amerique, comme on avoit fait de quelques-uns de leurs freres, aimérent mieux abbandonner tout, & s'enfuir sans attendre que l'on se rendit ainsi maître de leurs personnes.

Suite des troubles des Sevennes.

La promptitude avec laquelle les divers partis de Camisards paroissoient, tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, ne permettant pas à Montrevel d'attendre les ordres de la Cour, on fut obligé de se décharger entiérement sur lui de toute la conduite de cette Guerre civile qui devenoit plus serieuse de jour en jour. On lui envoia un pouvoir général de commander dans le Languedoc, d'y tenir les Etats, d'y assembler la Noblesse, & de distribuer même des départements aux autres Officiers. Non content d'avoir desarmé les Bourgeois de Nismes, il fit le même commandement à ceux de toutes les autres Villes de la Province. Mais pendant qu'il se précautionnoit contre le souléve-

ment des Villes, les Païsans s'assu- 1703.
roient des Postes où ils croioient se
pouvoir défendre contre les Dra-
gons. Ils se saisirent entr'autres du Siége de Pompignan.
Château de Pompignan près de St.
Hypolite, d'où voulant les chasser,
il envoia (1) pour cet effet le Bri-
gadier la Planque avec un gros Dé-
tachement de Dragons & d'Infante-
rie. Les Camisards ne purent voir
le peril que couroient les Assiégez,
s'ils tomboient entre les mains des
Troupes du Roi, sans tenter quel-
que chose en leur faveur. En effet
environ quinze cents d'entre eux
vinrent au secours vers le minuit,
& firent d'abord une décharge de
leurs Fusils sur les Assiégeans, ils
rechargérent leurs Armes, & y re-
tournérent jusqu'à trois fois. Vers
la pointe du jour ils mirent la Baion-
nette au bout du Fusil, & attaqué-
rent les Soldats avec furie, mais
dans le tems que le Brigadier se de-
fendoit avec toute la bravoure ima-
ginable, il lui arriva fort à propos
un nouveau renfort de Dragons qui
le mit en état de dissiper les Cami-

(1) *Le 1. de Mai.*

1703. sards avec perte de plus de 500. Hommes, sans les blessez. L'Action dura jusqu'à dix heures. Le Château n'aiant plus de secours à esperer, ni de Capitulation à prétendre, fut pris, pillé, & brulé avec tout ce qu'il y avoit d'hommes, de femmes, & d'enfants. Ce combat est le plus considerable qui se soit donné cette année contre les Mécontents, dont le courage étoit alors animé par l'esperance d'un prompt secours de la part des Alliez. La Cour parut même avoir quelque défiance à ce sujet, & comme elle craignoit un Débarquement du côté du Port de Cete, elle en fit réparer les Fortifications, ordonna au Commandeur de Roannes d'aller croiser de ce côté là avec deux Galeres, & deux Brigantins.

Troubles en Hongrie.

L'Empereur avoit aussi ses Camisards. La Noblesse de Hongrie toûjours zelée pour sa Liberté & pour ses Privileges que la Cour de Vienne avoit insensiblement annéantis, avoit fait des Propositions d'accommodement. Elle y demandoit le rétablissement de ses Loix, de ses Privileges, & d'être remise dans l'état

où elle étoit, lorsque de son pur 1703.
grè & libre volonté, elle avoit choisi S. M. I. pour son Roi ; que les Charges fussent conferées à des Hongrois, & que les Etrangers en fussent exclus, & congediez du Roiaume ; que le Traité de Pacification à faire par l'entremise de l'Angleterre & de la Hollande, fût garanti par ces deux Puissances & par la Pologne ; que la Princesse de Ragotzi & ses enfants seroient remis en liberté ; qu'on lui rendroit ses Joiaux, son Château de Mongatz & les autres biens de sa Maison, pour en joüir elle & les siens, comme étant des biens Patrimoniaux ; que la sentence prononcée à Vienne contre le Prince son époux fût déclarée nulle & abusive & que ses biens lui fussent restituez ; qu'il y eût enfin une Amnistie générale pour tous ceux qui avoient pris les Armes en faveur de la Liberté. Les Alliez qui avoient interêt que l'Empereur pût emploier toutes ses forces contre la France, firent tous leurs efforts pour l'engager à ceder quelque chose aux Hongrois ; mais il ne put se résoudre à perdre par un accommo-

1703. dement le fruit de tout ce qu'il avoit fait, pour soumettre ce Roiaume à un Gouvernement despotique & absolu. D'ailleurs il étoit d'un exemple dangereux d'avoüer que le Prince Ragotzi mis dans les Prisons de Vienne d'où il s'étoit heureusement sauvé, avoit été condamné par des juges incompetens, & après des Procedures abusives. Sa Majesté Impériale refusa l'accord & porta les Mécontents à un tel desespoir, que l'année suivante ils exercérent leurs Hostilitez jusqu'aux Portes de Vienne, & on ne s'y crut en sureté, qu'après avoir fait des Lignes pour couvrir cette Capitale. La France n'épargnoit rien pour allumer un feu qui lui étoit si favorable, & en cela elle agissoit avec plus de Politique, que les Alliez qui négligeant de secourir les Sévennois, se contentoient des efforts que pouvoient faire leurs Armées sur les Frontieres. Elles n'eurent pas cette année des succès aussi generalement heureux que l'année précedente.

Siége de Bonne.

Dans les Païs-Bas le Duc de Marlborough secondé par le Baron d'Obdam entreprit d'assieger Bonne. Ce

1703.

ſiége avoit déja été réſolu dès le 18. d'Avril dans une entrevue qu'ils eurent à Cologne, avec le Général Coehorn qui devoit en avoir la direction. La Ville fut inveſtie le 28. d'Avril, & le 3. de Mai on ouvrit la Tranchée dans trois Attaques. La Ville fut batüe par 90 piéces de gros Canon, & par 50 autres de moindre calibre. Les Alliez avoient outre cela 50 Mortiers à Bombes & 500 autres petits Mortiers à jetter des Grenades. D'Alégre qui deffendoit la Place n'avoit qu'une petite Garniſon, & ne put tenir que jusqu'au 15. de Mai. Il ſortit le 19, avec 2500 Hommes outre 600 Malades ou Bleſſez, & ſelon la Capitulation on les envoia à Luxembourg.

Cette Place ſe ſoumet aux Alliez.

Il y eut quelque dificulté au ſujet de Charpentier Intendant, que les Alliez arrêtérent, auſſi bien que le Partiſan Des Landes. La France s'en plaignit comme d'une infraction de l'accord. Elle reprocha auſſi aux Alliez qu'ils avoient débauché les Officiers & Soldats du Régiment Allemand de St. Maurice & de celui de Wolfskerck; mais les

1703. Alliez se justifiérent par les termes mêmes de la Capitulation qui portoient qu'on laissoit la liberté aux Officiers & Soldats du Régiment de Saint Maurice qui étoient Allemands de suivre la Garnison ou de rester dans la Place, que l'Intendant, les Receveurs, les Commissaires de Guerre ; des vivres, des fourages & autres, ne pourroient sortir qu'après avoir païé les enlevemens faits au delà des Contributions reglées. Ils répondirent aussi que le Partisan des Landes n'avoit été arrêté que pour avoir enlevé des Chariots, & usé de violence contre les Païsans. Les Alliez firent ensuite démolir les Fortifications de cette Ville.

Les Alliez veulent forcer les Lignes des François.

Après une conquête si importantes les Alliez partagérent leur Armée en trois Corps diferents, l'un dans la Flandre Hollandoise sous le Baron de Spaar, oposé à un Corps de François commandez par le Comte de la Motte ; un autre sous le Duc de Marlborough, & le Général d'Owerkerke, près de Vikogne & de Hennemaal, & un autre composé de Troupes Hollandoises près de Sandvliet opposé à un Camp volant

du Marquis de Bedmar. Leur dessein étoit de forcer les Lignes des François & de se jetter dans le Païs de Vaas, où ils savoient qu'ils trouveroient tout en abondance pour y faire subsister leurs Troupes. On résolut que pour exécuter cette entreprise avec plus de certitude, les Lignes seroient attaquées par deux endroits à la fois, à savoir du côté de Gand, où Spaar étoit venu camper & du côté de Liefkenshoeck sur l'Escaut. Le Général en Chef d'Obdam devoit faire avancer l'Armée qui étoit campée près de Sandvliet pour inquiéter les François, & en retenir une partie au delà de l'Escaut.

1703.

Le Baron de Spaar aiant fait savoir le 26. de Juin au matin à l'Armée du Général d'Obdam, qu'il étoit prêt d'entrer en Action; Cochorn passa l'Escaut dès le soir même avec un Détachement de 2500 Hommes, pour seconder l'attaque des Lignes. Spaar qui craignoit que le Comte de la Motte tombant sur lui, ne l'empêchât de réussir, fit d'abord une fausse Marche vers Bruges; mais étant joint par quelques Troupes

1703. qu'il attendoit de l'Ecluse, il tourna tout à coup sur les Lignes & les attaqua à Stecken. Le choc fut vigoureux ; la Ligne fut forcée à la vérité ; mais il en couta cher aux Alliez, qui y eurent environ neuf cents Hommes tant tuez que blessez. Coehorn ne perdit que quatre vints Hommes.

Bataille d'Eckeren.

Le Baron d'Obdam qui s'étoit avancé du côté d'Eckeren pour inquiéter les Ennemis, n'en fut pas quitte à si bon marché. Il y fut deux jours sans voir les François, mais le 29. il fut attaqué à son tour par le Maréchal de Bouflers. Ce Général s'étant fait joindre par les Troupes qui étoient dans les Lignes d'Anvers, prit ses mesures si justes, pour enveloper le Corps du Baron d'Obdam, que celui-ci se trouva investi de tous côtez sans pouvoir échaper. Le Combat fut rude & dura depuis les trois heures après midi jusqu'à la nuit ; le succés en fut long-tems douteux, mais les Alliez se firent jour par le Village d'Otteren ; où ils se maintinrent toute la nuit qu'ils passérent sous les Armes ; & d'où ils se rendirent le lendemain

demain à Lillo. Dans cette Action 1703. les Alliez forcérent quelques Eſcadrons François, & prirent quelques Etendars & Timbales. La France y perdit quinze cents Hommes; mais les Alliez en perdirent quatre mille, ſans les Bleſſez. On crut même pendant quelques jours que le Général d'Obdam étoit du nombre des Morts, ou du moins des Priſonniers; mais on eut bientôt la joie d'apprendre qu'il étoit réchapé de ce danger, & qu'aiant gagné la bruiere, il avoit eu le bonheur d'arriver à Breda.

Lettre du Roi au Cardinal de Noailles ſur cette Victoire.

La Lettre que le Roi écrivit ſur ce ſujet au Cardinal de Noailles, pour lui ordonner les Actions de graces ordinaires, raporte les Circonſtances de cette Action d'une maniere bien differente des Relations qu'en donnérent les Alliez. Voici comment il s'exprime. „ La plus „ grande Partie de mes forces étant „ occupées en Italie, ſur le Rhin, „ & juſque dans le cœur de l'Empi- „ re, les Ennemis ont cru que celles „ que j'ai en Flandres, quoi que join- „ tes aux Troupes d'Eſpagne ne „ pourroient réſiſter à la nombreuſe „ Armée qu'ils y ont raſſemblée.

1703. „ Flatez de cette esperance & fiers „ de leur supériorité , ils menaçoient „ avec ostentation depuis le com- „ mencement de la Campagne les „ Places les plus considérables de la „ Flandre Espagnole. Mais mon „ Cousin le Maréchal Duc de Vil- „ leroi, à la vigilance duquel ils n'ont „ pu jusqu'ici dérober aucun de „ leurs mouvemens , sçut qu'ils a- „ voient forcé les Lignes du Païs de „ Vaas , & qu'ils projetoient la mê- „ me entreprise sur celles d'Anvers. „ aussi-tôt jugeant de quelle impor- „ tance , il étoit d'envoier du secours „ à l'Armée de mon Cousin le Mar- „ quis de Bedmar , Commandant „ Général des Païs-Bas Espagnols , „ il en prit la Résolution de con- „ cert avec mon Cousin le Marêchal „ Duc de Bouflers , qui se mit à la „ tête de 15 Escadrons de Cavale- „ rie , autant de Dragons & de 1500 „ Grenadiers , & s'y rendit avec une „ diligence incroiable le 30. du mois „ dernier (1). Malgré la situation „ avantageuse des Postes que les En- „ nemis occupoient , & la supério-

(1) *C'est-à-dire de Juin.*

„ rité de leur Infanterie, on marcha 1703.
„ aussi-tôt à eux, & après un Com-
„ bat très sanglant & très opiniatré,
„ depuis quatre heures après midi
„ jusque fort avant dans la nuit, ils
„ furent contraints de se retirer avec
„ précipitation, & d'abbandonner le
„ Champ de Bataille, leurs Blessez,
„ leurs Tentes, leurs Bagages, six
„ piéces de Canon, quarante quatre
„ Mortiers, leurs Munitions de Guer-
„ re & de bouche, cent cinquante
„ Chariots d'Artillerie, & plusieurs
„ Drapeaux & Timbales avec perte
„ de quatre mille Hommes qui sont
„ restez sur la Place, & de cinq cents
„ faits Prisonniers. Le succès d'une
„ Action si glorieuse, & qui décon-
„ certe les Projets des Ennemis, est
„ également du à la conduite des
„ Généraux, & à la valeur des Trou-
„ pes, mais encore plus à la Pro-
„ tection visible dont il plaît à Dieu
„ de favoriser continuellement mes
„ Armes „ Sa Majesté finit en or-
donnant le Te Deum en Action de
graces.

Les Anglois chassez de la Guadaloupe.

Peu de jours avant que la Cour receût la nouvelle de ce favorable évenement, elle avoit eu la joie

1703. d'apprendre que les Anglois n'avoient pu conserver leur conquête dans la Guadaloupe. Ils s'y étoient établis, mais Gabaret étant abordé au Fort de Sainte Marie avec deux Fregates, une Flute, neuf Barques armées en Guerre, & sept cents Hommes de débarquement, leur fit perdre l'envie de lui disputer le terrain. Trop foibles pour attendre un Action, ils se retirerent dans la Jamaïque.

Naissance d'un Prince de Conti.

Du Duc de Chartres.

La famille Roiale fut augmentée le 24. de Juillet par la naissance d'un second Prince de Conti qui ne vêcut que six mois, & le 4. d'Août la Duchesse d'Orleans mit au monde Loüis Duc de Chartres. Le Duc d'Orleans fut d'autant plus sensible à la joie que lui causoit la naissance de ce Prince, qu'il n'avoit jusqu'alors que des Princesses; & c'est encore le seul Prince que lui ait donné son mariage.

Mouvemens des deux Généraux Ennemis.

La Bataille qui s'étoit donnée dans les Païs Bas, étoit si peu décisive, que l'on s'attendoit à une nouvelle Action. Le Duc de Marlborough qui avoit avec lui la grande Armée des Alliez, consistant en soixante Ba-

taillons, & quatre vingts dix Eſca- 1703.
drons de Cavalerie, outre trente cinq de Dragons, n'eut pas plutôt receu la nouvelle de cette Bataille, qu'après divers Campements que je paſſe ſous ſilence il s'avança juſqu'à Berſe. Les François le côtoïant toûjours, ſe placérent à Pulderbos, & les deux Armées ſe trouvérent ſi près l'une de l'autre, que l'on ne croioit pas qu'elles ſe ſeparaſſent ſans un Combat. Il parut même que ce ſeroit le fruit de l'entrevue qu'il y avoit eue à Breda entre les Généraux des trois Armées Ennemies. Cependant les Généraux François aiant voulu renforcer le Corps opposé à celui du Duc de Marlborough raprochérent leurs Armées, & n'en firent plus qu'une. Les Alliez aiant fait la même manœuvre, l'Armée de France rabatit ſur ſes Lignes, qu'elle ſe contenta de garder.

Affaires de Baviere.

La Jonction de Villars avec le Duc de Baviere donnoit de grandes eſperances. Ce Maréchal s'etant fortifié un Camp pour arrêter les progrès des Imperiaux, avoit écrit au Roi une Lettre où après avoir rendu compte d'un projet qu'il avoit

1703. formé, il finissoit ainsi : „ La justice „ de la cause de Vôtre Majesté, la „ Valeur de ses Troupes, la bonne „ situation de leur Camp, & le zele „ ardent que j'ai pour remplir dig- „ nement le Caractere éminent où „ la bonté de Votre Majesté a bien „ voulu m'élever, doivent me pro- „ mettre une entiere réüssite. Pendant qu'il étoit occupé à conserver la Baviere, l'Electeur s'étoit avancé dans les Païs Héreditaires de la Maison d'Autriche. On dit que dans le Conseil qui fut tenu peu après la jonction, pour déliberer sur l'usage le plus avantageux qu'ils pourroient faire de leur superiorité, on avoit proposé d'abord de faire le Siége de Passau, qui étant de peu de resistance, ouvriroit l'Autriche aux Conféderez ; mais qu'un autre avis prévalut. Les anciennes Prétentions du Duc de Baviere sur le Tirol, Province qui alors n'avoit point de Places fortes, firent prendre la Résolution d'y marcher, & de s'en rendre maître. Mais un autre motif plus pressant détermina en faveur de ce parti. On esperoit par là couper aux Impériaux qui étoient en Italie, la Com-

munication de l'Allemagne, & en 1703. faire une entre la Baviere & la Lombardie Espagnole.

Pour exécuter ce projet, l'Electeur se mit en marche, & tomba sur le Tirol avec une célérité si imprévue, qu'on ne songea point à lui disputer, ni Châteaux fortifiez, ni les passages étroits entre les Montagnes, où il eut été facile de l'arrêter. Tout fit joug devant lui, & Inspruc Capitale du Tirol lui ouvrit ses Portes. Il sembloit être venu à bout de son dessein, la Communication entre ses Etats & le Milanez étoit ouverte, il ne restoit plus qu'à se rendre maître du Trentin qui ne pouvoit manquer d'être pris avec le secours de l'Armée du Duc de Vendôme en Italie. Ce Duc se conformant aux vûes de l'Electeur & du Maréchal de Villars, s'approchoit du Trentin. Mais un contre-temps rompit les mesures que l'on avoit prises, & le Duc de Vendôme fut rapellé en Lombardie. On soupçonnoit le Duc de Savoie d'avoir déja des Engagements avec l'Empereur, & les démarches des Ministres Autrichiens à sa Cour, n'étoient plus si secrettes

Irruption du Duc de Baviere dans le Tirol.

Le Duc de Vendôme le doit joindre.

Il est rapellé en Lombardie.

1703. que le Roi pût se reposer sur lui de la conservation de l'Italie. L'Electeur desespera de pouvoir garder sa conquête; tout se préparoit déja à un soulevement des Païsans du Tirol, l'Empereur leur avoit envoié des Officiers pour les commander, & des Troupes reglées pour les soutenir; les Bavarois furent forcez à faire leur Retraite avec plus de peril qu'ils n'étoient venus. Il falut se faire jour dans des passages defendus par les Montagnards; & après avoir levé des Contributions, fouragé plusieurs endroits & mis Garnison en deux Châteaux, ils s'en retournerent dans leur Païs.

Les Bavarois se retirent.

Villars ne s'étoit pas contenté de garantir la Baviere de toute insulte en l'absence de l'Electeur; il avoit été en état de lever les Contributions de Souabe & de Franconie, & de remporter même quelques avantages sur l'Ennemi. Après le retour du Duc, les deux Armées se rejoignirent, & attaquérent à l'improviste le Comte de Stirum dans la plaine de Hochstedt. Pendant que ce Général marchoit pour occuper cette plaine, à fin de jetter un

Le Comte de Stirum est defait.

Pont sur le Danube à Gremmer, le 1703.
Maréchal qui se trouvoit à Nottendorff sur la Riviére de Leck, se rendit à Donaverth avec une partie de la Cavalerie. Ce fut là que l'Electeur le joignit le 19. de Septembre. A deux lieues de Donaverth est la plaine de Hochstedt, où le Comte de Stirum avoit soixante & quatre Escadrons, & quatorze mille Hommes d'Infanterie. Il avoit le Danube à sa Gauche, & occupoit toute la plaine jusqu'à un bois qui étoit à sa Droite. Le Maréchal averti de la disposition de l'Armée Ennemie fit avancer le Marquis d'Usson avec une partie de la Sienne pendant qu'il marcheroit pour attaquer l'Ennemi d'un autre côté, & afin que l'attaque se fit en même tems, ils convinrent qu'ils entreroient en Action au premier signal qui devoit être trois coups de Canon. Le Marquis d'Usson s'avança ; mais il se trouva tout à coup sur les bras un si grand nombre d'Ennemis, qu'il fut contraint de se battre en retraite. Pour la favoriser, il laissa derriere lui deux Brigades, & mille Grenadiers, qui soutinrent vigoureuse-

1703. ment l'effort des Ennemis, & les occupérent, pendant que le Marquis s'emparoit d'un Poste auprès de Hocstedt. Il apperçeut qu'il descendoit de la montagne voisine vingt Escadrons pour l'attaquer & craignant d'être pris entre deux feux, il fit repasser quelque monde pour se saisir des passages, & soutenir plus facilement tout l'effort de la Cavalerie. Pendant que le Marquis combattoit avec l'Ennemi, & qu'il étoit prêt d'abandonner le terrain, le Duc de Baviere, & le Maréchal de Villars chargérent en flanc avec tant d'impetuosité les Impériaux, qu'ils les chasserent de la plaine dans le bois. Les Allemands firent leur retraite en assez bon ordre, mais leur perte ne laissa pas d'être fort considerable. Il resta sur le Champ de Bataille quatre mille morts, & autant de Prisonniers sans parler de quarante deux piéces de Canon, de tout le Bagage, de quantité de Tambours & d'Etendarts. Les François perdirent environ mille Hommes. Les Officiers qui s'y distinguerent le plus, furent les Marquis d'Usson, de Peri, de Vivans & de Nangis; le

Comte de Mailli, & le Chevalier de la 1703. Vrillere. Ensuite de cette Action l'Armée Françoise & Bavaroise continua de camper en présence de l'Armée Ennemie, que commandoit le Prince de Baden, & elles fouragérent les Etats qui étoient attachez au Parti de l'Autriche.

Le Duc de Bourgogne prend le Vieux Brisac.

La fortune des François ne se borna point en Allemagne à ces avantages. Une autre Armée entreprit le Siége du Vieux Brisac sous la conduite du Duc de Bourgogne. Le Maréchal de Tallard étoit chargé des préparatifs nécessaires pour le succès de cette entreprise. On avoit fait venir à l'Armée trois mille Chariots chargez de Poudres, de Bombes & autres Munitions, avec plus de dix mille Pionniers, & une très-nombreuse Artillerie. Jamais on n'avoit fait de plus grands apprêts pour un Siége. Quand tout fut prêt, le Duc accompagné d'une forte garde se rendit à Strasbourg, dont il visita la Citadelle & ensuite le Fort de Kehl, & alla mettre le Siége devant Brisac. Son armée étoit de quarante mille Hommes d'élite, parmi lesquels se trouvoit la Gendar-

1703. merie, qui étoit revenue d'Italie; & les autres Troupes de la Maison du Roi. A l'ouverture de la Tranchée, le Duc de Bourgogne fit paroître une intrepidité heroïque, & même une capacité extraordinaire, il voulut lui-même mettre les travailleurs à l'ouvrage. Après que les Lignes furent perfectionnées, & qu'on eut jetté deux Ponts sur le Rhin, on commença de battre la Place avec cent vingt piéces de Canon & quarante Mortiers. Le Duc de Bourgogne fut présent à tout, animant les Soldats par sa presence & par ses liberalitez, & l'Armée s'étonna de lui trouver la fermeté, l'aplication & la prudence d'un vieux Général. La Ville ne tint que quatorze jours & capitula. Le 6. de Septembre le Prince fut rapellé à la Cour, qui mieux instruite qu'il n'eut voulu, des perils ausquels il s'étoit exposé, ne jugea point à propos de lui accorder la faveur qu'il demandoit, à savoir la permission de retourner à l'Armée pour faire le Siége de Landau.

Le Comte de Tallard assiege Landau

Le commandement de l'Armée en l'absence du Duc fut confié au

Maréchal de Tallard. La Garnison 1703.
de Landau étoit composée de l'élite des Imperiaux qui vouloient conserver, à quelque prix que ce fût, une Place qui étoit pour eux de la derniere conséquence, & la résistance qu'ils firent, ne servit qu'à redoubler le desir qu'il avoit de faire connoître à Sa Majesté par une conquête aussi importante que celle-là, qu'il n'étoit pas indigne du rang de Maréchal de France dont il avoit été honoré. Le Siége fut poussé avec toute la prudence imaginable, & les attaques furent d'autant plus meurtriéres, que Tallard n'épargnoit rien pour prendre la Place avant que l'Ennemi pût venir la dégager. Déja maître d'une grande partie des dehors il eut avis que le Prince de Hesse-Cassel venoit à lui avec une Armée composée d'Anglois, de Hollandois & d'Allemands. Heureusement pour lui, il se vit renforcé par un Détachement de Cavalerie que le Marquis de Pracontal lui avoit amené de Flandres.

Il bat les Impériaux à Spire.

Il prit aussi-tôt son parti, & se mettant à la tête de l'élite de son Armée ; il resolut d'aller com-

1703. batre l'Ennemi, sans lui donner le temps de s'approcher de la Place. Il le trouva en ordre de Bataille assez près de Spire. Le Combat commença le 15. de Novembre à deux heures après midi, & dura jusqu'au soir. La Cavalerie des Alliez soutint assez bien les prémiers efforts des François, mais elle se rompit ensuite. Leur Infanterie combatit avec une extrême fermeté, & fit beaucoup plus de résistance. Les François aiant mis la Baionnette au bout du Fusil, la chargérent avec tant d'impetuositè qu'ils la renversérent enfin & la mirent en fuite. Les Alliez y laissérent cinq mille morts, trois mille Prisonniers, les Tentes, les Bagages & les Munitions & perdirent le Champ de Bataille, outre trente piéces de Canon.

Sa Lettre au Roi sur cette Bataille

Le Comte de Tallard écrivit au Roi sur cette Victoire une Lettre qui ne pouvoit que causer une extrême joie à la Cour. „ Ce n'est „ pas encore, dit-il, la prise de Landau que j'ai l'honneur d'apprendre à Votre Majesté, mais c'est „ une Victoire plus considérable que „ la prise de cette importante Place.

„ Le Prince de Heſſe-Caſſel s'étoit 1703.
„ avancé au Spirbach avec une Ar-
„ mée de 30000 Hommes pour m'o-
„ bliger à lever le Siége ; mais dans
„ le tems qu'il comptoit de m'at-
„ taquer, je ſuis ſorti de mes Lignes
„ où Mr. de Pracontal m'avoit joint ;
„ & par la diligence, & la valeur
„ inexprimable des Troupes de Vo-
„ tre Majeſté, l'Armée des Ennemis
„ vient d'être défaite, & leur Aile
„ Gauche entiérement détruite. On
„ n'a pas vu de Bataille plus ſanglan-
„ te, ni une Victoire plus complet-
„ te. . . . . J'ajouterai ſeule-
„ ment que les Ennemis ont perdu
„ dans cette occaſion plus de mon-
„ de qu'il ne leur en reſte & ſix fois
„ d'avantage que le Siége n'en a
„ couté juſqu'à prèſent. Outre l'Ar-
„ tillerie, Munitions, Tentes, &
„ Bagages dont ils n'ont preſque rien
„ ſauvé, nous avons pris plus de Dra-
„ peaux, & d'Etendarts que Votre
„ Majeſté n'y a perdu de ſimples
„ Soladts.

La Campagne ſuivante jetta ſur cette Lettre un ridicule qui n'y étoit pas alors, mais cette Victoire ſi complette ne laiſſa pas de couter

1703. cher à la France qui y perdit le Marquis de Lavardin, le Comte de Calvo, Mr. d'Annac, seize Colonels, outre un grand nombre d'Officiers, le seul Régiment du Roi en perdit vingt-huit. Mais celui que la Cour regretta le plus, ce fut le Marquis de Pracontal qui fut tué à la premiére décharge.

Capitulation de Landau.

Le Marêchal de Tallard ne trouva personne plus propre à anoncer cette nouvelle au Comte de Frise qui commandoit à Landau, que le fils de ce Seigneur qui avoit été fait Prisonnier dans la Bataille. Le Gouverneur n'aiant plus de secours à esperer, demanda à capituler après trente jours de tranchée ouverte, & il obtint les mêmes Conditions que le Roi des Romains avoit accordées à Melac. La Garnison sortit le 18. & fut conduite à Philipsbourg; Elle étoit encore de 1600 Hommes, non compris huit cents malades qui restérent dans la Place. Le Roi confera aussi-tôt ce Gouvernement au Sieur de Laubanie.

L'Empereur cede ses Droits sur l'Espagne à son fils.

Il faloit que Sa Majesté Impériale eut de grandes ressources dans son propre courage, pour n'être point

allarmée du progrès de ses Ennemis. 1703.
Elle prit néanmoins ce temps pour faire l'Acte de Cession de ses Droits sur la Monarchie d'Espagne en faveur de l'Archiduc Charle. La Déclaration s'en fit à Vienne avec une solemnité dont je dois faire part à mon Lecteur.

Ceremonie à ce sujet.

L'Empereur en aiant fixé le jour au 12. de Septembre, fit avertir la veille les Conseillers d'Etat de se trouver le lendemain à 11. heures du matin au Palais de la Favorite, en habits de Cérémonie. On en donna aussi part aux Ministres Etrangers, afin qu'ils y assistassent pour feliciter le nouveau Roi d'Espagne au nom de leurs Souverains.

Dès la point du jour marqué on vit briller dans toutes les Rues les livrées magnifiques que l'on avoit fit faire pour les Domestiques du jeune Monarque. Les Princes & les Seigneurs Napolitains ou Espagnols qui se trouvoient alors à Vienne, les Ministres Etrangers, tout fut en mouvement pour se rendre au lieu où se devoit faire cet Acte solemnel. L'or & l'argent éclatoient sur tous les habits jusqu'à ceux des moindres Domestiques. A l'heure marquée

1703. tous les Conseillers d'Etat & de la Consulte au nombre de trente cinq en tout avec un Referendaire privé, étant assemblez, l'Empereur se rendit à la Chapelle du Palais, où aiant entendu la Messe, il rentra dans son appartement. Lors qu'on l'eut averti que le Conseil étoit assemblé, il se rendit, accompagné du Roi des Romains & de l'Archiduc, dans la Sale de la Conference. Là il fit un discours fort éloquent sur le sujet de cette Assemblée. Il expliqua comment la Monarchie Espagnole étoit parvenue à la Maison Impériale par la mort de Charle II. en vertu des Loix & des Conventions, & des Renonciations solemnelles. Il ajouta qu'étant le légitime héritier de tous les Roiaumes de l'Espagne, la considération des dificultez qu'il trouvoit à les gouverner, & à les unir aux Etats Héreditaires, lui avoit fait naître la volonté de céder toute cette Succession au Roi des Romains son fils ainé, que cependant d'autres considérations aussi importantes que les premieres, avoient concouru à choisir un autre Souverain à l'Espagne, qu'ainsi il avoit trou-

Discours de l'Empereur.

vé bon de reſigner la Monarchie 1703.
d'Eſpagne à ſon ſecond fils, & de
lui en faire la ceſſion de *plein droit*,
à ſavoir au Sereniſſime Archiduc
Charles, toutefois à des Conditions
& ſous des Reſervations ſtipulées entre
eux, conformement à ce qui avoit
été autrefois pratiqué par leurs Prédeceſſeurs
de la Maiſon d'Autriche,
à ſavoir Charles V. & autres; &
qu'enfin il le déclaroit Roi légitime
de tous les Etats de l'Eſpagne.

Le Roi des Romains répondit
qu'il avoit des obligations infinies à
Sa Majeſté, de ce qu'elle avoit bien
voulu déclarer de ſon Droit à la Succeſſion;
mais que puiſque Sa Majeſté
avoit trouvé à propos de la
tranſporter au Sereniſſime Archiduc,
il y conſentoit avec plaiſir, aux Conditions
& ſous les Reſervations ſuſdites.

Le nouveau Roi prit enſuite la
parole & après avoir rendu Graces à
l'Empereur & au Roi des Romains
de la Ceſſion & de la Déclaration
qu'ils venoient de faire en ſa faveur,
il promit que de ſon côté il ſe comporteroit
de telle ſorte que leurs Majeſtez,
leurs Alliez & toute l'Euro-

1703. pe, & particuliérement les Roiaumes des Espagnes & des Indes, & les Etats Héreditaires de la Maison d'Autriche auroient tout lieu d'être satisfaits de sa conduite.

Sa Majesté Impériale ordonna ensuite au Chancelier de la Cour, le Comte Frederic Jule Bucellini, de lire à haute voix l'Acte de Cession avec les Reservations, après quoi Sa Majesté Impériale, & le Roi des Romains remirent au Cardinal Colonitz le serment de la Cession & des Reservations, & aussi-tôt leurs Majestez firent le serment sur les Evangiles qui étoient sur une petite table ornée d'un Crucifix d'argent, & de quatre Chandeliers de même metal avec des Cierges. Le Cardinal présenta aussi au nouveau Roi d'Espagne le serment par lequel ce Prince s'obligeoit de conserver toujours les anciens Pactes, Privileges, Statuts, & Droits de la Maison d'Autriche sur l'Espagne.

Après ces formalitez, l'Empereur l'embrassa tendrement, & le felicita, ce que fit aussi le Roi des Romains. Tous les Conseillers d'Etat furent ensuite admis à lui baiser la main, se-

lon leur Rang d'Ancienneté, enſuite de quoi ils ſe retirérent. Alors le Comte Bonaventure de Harach Major-Dome de Charles III. alla publier à la Porte de l'Anti-chambre que l'on avoit déja ouverte, que la Déclaration étant faite, les Miniſtres Etrangers, & les Domeſtiques pouvoient entrer. Leurs Majeſtez rentrérent auſſi-tôt dans leur appartement où après avoir receu de nouvelles felicitations ſur cette ſolemnité, le Roi d'Eſpagne alla voir le Roi des Romains, & de là repaſſant dans ſon appartement, il y fut complimenté par les Miniſtres des Princes Etrangers. Le Repas que la Cour donna enſuite, fut digne d'une fête ſi memorable: le reſte de la journée, & même toute la nuit ſuivante ſe paſſérent en réjoüiſſances.

1703.

L'Empereur concevoit un bon augure de ce qu'il avoit réuſſi cette année, à mettre dans ſes interêts deux Princes qu'il avoit engagez à rompre les Traitez qui les lioient aux deux Couronnes.

Le Roi de Portugal ſe déclare contre Philippe V.

L'un étoit le Roi de Portugal qui avoit enfin ſigné le 16. de Mai un Traité avec l'Angleterre & la Hol-

1703. lande. On lui promettoit entre autres avantages que Charles III. épouseroit la Princesse sa fille qui n'avoit encore que six ans, & qu'on lui abandonneroit quelques lisieres de l'Espagne qui étoient à sa bienseance.

Le Duc de Savoie traite avec l'Empereur.

L'autre étoit le Duc de Savoie. Ce Prince crut qu'après avoir fait deux Traitez pour procurer deux Couronnes aux Princesses ses deux filles, il lui étoit bien permis d'en faire un troisiéme avec les Alliez pour accroître ses Etats, & assurer une brillante Succession à son fils. J'ai déja dit que la Maison d'Autriche lui promettoit à ce prix le Montferrat que ses ancêtres avoient si long-tems souhaité de posseder. La France étoit instruite que le Sieur Salvai y avoit fait à ce sujet plusieurs voiages de Turin à Vienne; & qu'on n'attendoit plus, pour conclure le Traité, que le Comte d'Awersberg qui devoit arriver en qualité de Plenipotentiaire de l'Empereur pour accorder au Duc de nouveaux avantages qu'il avoit demandez. La Cour de France examina de plus près les démarches de ce Prince, & don-

na à Phelippeaux ſon Ambaſſadeur à Turin, le ſoin d'obſerver ſoigneuſement la conduite de la Cour où il réſidoit. Ce Miniſtre avoit trop d'habileté, & d'ailleurs on ne ſe conduiſoit pas avec aſſez de déguiſement, pour qu'il ne s'apperçût pas bien-tôt de l'arrivée du Miniſtre Impérial, qui logea d'abord chez le Marquis de Prié, & enſuite dans le Palais de St. Jean. Il n'eut pas de peine à decouvrir que le Duc lui même alloit conférer avec le Plenipotentiaire de l'Empereur, & qu'enſuite il continuoit les Conferences par l'entremiſe du Marquis de St. Thomas ſon prémier Miniſtre d'Etat, & du Marquis de Prié ſon Conſeiller intime, qui étoit revenu depuis quelques mois de la Cour de Vienne où en dernier lieu il avoit été Ambaſſadeur.

1703.

Le Roi à qui il revenoit chaque jour de nouvelles preuves des démarches du Duc, le regarda comme un Allié qui avoit déja pris des engagemens préjudiciables aux deux Couronnes, ou du moins comme un ami froid qui étoit à la veille de ſe déclarer contre elles. Il en parla

Le Roi eſt inſtruit de ce traité.

1703. au Ministre Piémontois qui residoit à Paris, il fit faire aussi quelques insinuations sur ce sujet au Duc même, qui ne s'expliqua pas d'une maniere à lever les doutes. Sa Majesté Tres-Chétienne considerant combien il étoit dangereux pour elle d'avoir dans son Armée les Troupes d'un Allié qui alloit tourner ses Armes contre elle, résolut d'en prévenir les mauvaises suites; & de mettre le Duc hors d'état de nuire. Elle envoia aussi-tôt ses ordres au Duc de Vendôme qui faisant enveloper par sa Cavalerie les Troupes que le Duc de Savoie avoit encore au service des deux Couronnes, les desarma, & les mit Prisonnieres de Guerre dans les Places de l'Etat de Milan.

On desarme ses Troupes.

Son Altesse Roiale informée de l'Arrêt de ses Troupes tint aussitôt un grand Conseil le 3. d'Octobre, & le resultat fut que l'on arrêteroit les Ambassadeurs de France & d'Espagne dans leurs Maisons. Le Comte de Tarin se rendit chez Phelippeaux Ambassadeur de France, & lui dit que le Roi aiant fait desarmer les Troupes de Son Altesse Roiale qui étoient à son service, elle

le avoit intérêt de s'assurer de sa personne. *Son Altesse Roiale*, répondit l'Ambassadeur, *n'a pas tant de raison de s'assurer de ma personne que le Roi en a eu de faire desarmer ses Troupes. Devoit-elle douter qu'étant à la solde du Roi, ce Monarque ne fût le maître de sa personne, de ses Troupes, & de ses Etats.* Une réponse si fiere n'étoit pas fort propre à attirer des Alliez à la France, & l'on s'est souvent plaint que les airs de hauteur que ses Ministres se sont donnez avec des Souverains qu'ils regardoient comme de petits Subalternes, rebutoient ses meilleurs amis. 1703.

Le même jour on fit fermer les Portes de Turin avec defense de laisser sortir personne sans un ordre exprès du Marquis de St. Thomas; on fit arrêter tous les François qui étoient dans les Auberges. Un Régiment de Cavalerie Françoise qui passoit par la Plaine des Capucins, fut desarmé, & on depêcha des ordres pour se saisir de tous les François qui passeroient dans les Villes de Savoie & de Piémont.

Après que les Troupes furent desarmées, le Duc de Vendôme partit

1703. du Camp de San Benedetto, & s'avança jusqu'à Gandia entre Mortare & Casal. Il fit alors passer au Duc de Savoie cette Lettre que Sa Majesté Très-Chrétienne lui écrivoit. *Monsieur, puisque la Religion, l'honneur, l'Alliance, les Traitez, & votre Signature ne font rien entre nous, j'envoie mon Cousin le Duc de Vendôme, pour vous expliquer mes sentiments. Il vous donnera vingt-quatre heures pour vous déterminer.* Son Altesse Roiale se contenta de répondre, que „ le mauvais traitement fait à ses Troupes, & la maniére pleine de „ hauteur & de mépris, dont on „ avoit usé avec elle, l'avoient deter„ miné à prendre ses Précautions „ pour se mettre à couvert de tou„ te insulte: que les menaces ne „ l'étonnoient pas, & qu'elle n'a„ voit point d'autres explications à „ donner ni d'autres propositions à „ écouter. Les Hostilitez suivirent de près cette réponse. Quoi que le Duc eût pris toutes les précautions que la situation présente de ses affaires avoit pu permettre, il avoit néanmoins été prévenu, & le Piémont étoit dégarni. Il fit connoître

Lettre du Roi au Duc de Savoie.

Le Duc demande du secours à l'Armée Imperiale.

à l'Armée Impériale d'Italie le danger où il se trouvoit, & le Marquis de Visconti fut aussi-tôt détaché avec un Renfort de dix mille hommes de Cavalerie, & marchant à grandes journées se hata de le joindre. 1703.

Le Duc de Vendôme bat ce Détachement.

Le Duc de Vendôme averti de son depart se trouvoit alors à Serravalle, il fit jetter quelque monde dans les passages des Montagnes par où il y avoit apparence que les Impériaux prendroient leur route. Ils tombérent effectivement dans l'Embuscade. La Cavalerie Allemande qui marchoit sans ordre dans les chemins étroits des Montagnes, fut tout à coup attaquée par des Païsans du Milanez soutenus par quelques Troupes reglées. La moitié de ce Détachement y perit; le reste fut dissipé, Visconti en sauva à peine onze cents chevaux avec lesquels il gagna l'Etat de Génes, d'où après bien des detours il passa en Piémont.

Le Général Stahrenberg va au secours du Duc de Savoie.

Ce Renfort n'étant pas suffisant pour mettre le Duc à couvert des ressentimens de la France: l'Empereur commanda au Comte Gui de Stahrenberg, qui commandoit alors l'Armée d'Italie, de risquer tout pour

1703. faire passer en Piémont la plus grande partie de ses Troupes. Jusque-là ce Général s'étoit tenu à couvert dans la basse Lombardie, évitant avec soin toutes les occasions d'en venir à une Bataille. Ni la prise de Bersello, ni celle d'Arco dont le Duc de Vendôme s'étoit rendu maître, n'avoient pu lui faire tenter quelque chose pour en retarder la perte. Se trouvant obligé à une Marche très-dangereuse, il s'en acquita avec un succès dont il ne fut redevable qu'à son habileté, & qu'à l'incertitude où les François étoient sur ses projets. Il fit tant qu'il gagna sur eux deux jours de Marche, & n'arrêtant ni jour ni nuit, il traversa les Duchez de Parme & de Milan, & arriva enfin en Piémont avec huit mille Hommes d'Infanterie, & six mille de Cavalerie.

Le Duc de Vendôme fit des efforts inutiles pour le joindre, & tout ce qu'il put faire, ce fut de tomber sur son Arriere-Garde à Bormida. Il y eut en cet endroit une Action où les Impériaux perdirent huit cents Hommes, entre lesquels étoient le Prince de Lichtenstein Lieutenant Général, & quelques autres Offi-

ciers de moindre consideration. On leur enleva aussi deux cents Chariots de Bagage, mais cette perte fut comptée pour rien, par ce qu'ils étoient arrivez à leur but qui étoit de secourir le Duc de Savoie, qui ne pouvoit sans eux se maintenir dans ses Etats dont les François lui enlevérent cette Campagne Villa-Nova d'Asti, & Mondovi. 1703.

Les Prisonniers piémontois sont enlevez de Genes.

Peu s'en falut que les Officiers Piémontois qui étoient Prisonniers de Guerre, n'atirassent à la France un nouvel Ennemi en Italie. Quelques-uns d'entre eux qui étoient gardez dans la Vilie d'Alexandrie, & dans la Citadelle de Pavie, voiant qu'ils étoient peu observez, & qu'on les laissoit sur leur bonne foi, prirent la fuite, & se retirérent à Génes pour repasser de-là dans leur patrie. Le Duc de Vendôme prétendit qu'ils avoient manqué à leur parole, & prit des mesures secrettes avec tous les Ministres, & les Officiers des deux Couronnes en Italie, pour faire reprendre ces Prisonniers. Le Duc de Tursis d'intelligence avec le Sieur de Luciennes Envoié Extraordinaire de France

1703. auprés de la République de Génes, prit le tems que les Officiers Piémontois se divertissoient imprudemment dans une Barque qui étoit au Port. Une Galere que le Duc de Tursis commandoit se saisit d'eux, & un Vaisseau de Naples les transporta à Final où on les garda fort étroitement.

Le Roi les fait rendre à la République.

La République se trouva offensée de ce procedé, & obligée d'en demander réparation. Le Comte de Volkrad Envoié Extraordinaire de l'Empereur, solicita si instamment le Senat, qu'Antonio Grimaldi Cebà qui avoit été depuis peu élu Doge, fit assembler les deux Colleges. On y résolut d'envoier faire des Plaintes à Sa Majesté Très-Chrétienne, & que le Marquis de Brignole iroit à la Cour de France en qualité d'Envoié Extraordinaire demander l'élargissement des Prisonniers. Sur ces entrefaites le Marquis de Rivarola qui étoit à Paris de la part de la République, étant averti du fait par un Courrier, obtint du Roi que les Prisonniers seroient rendus, & le Marquis de Brignole qui étoit encore en chemin, pour venir deman-

der leur liberté continua ſa route 1703.
pour remercier Sa Majeſté.

Les Cantons ſolicitez contre la France.

Les Suiſſes eurent beſoin de leur fermeté naturelle, pour ne pas violer la Neutralité qu'ils étoient reſolus de garder ; & le Marquis de Puiſieux alors Ambaſſadeur de France auprès des Cantons, n'eut pas peu de peine à renverſer les machines que l'on mit en uſage pour les porter à un armement. Le mouvement que fit l'Armée de France commandée par le Marquis de Villars, ſembloit autoriſer les prédictions que leur avoient faites les Miniſtres des deux Puiſſances Maritimes. Ils avoient taché de faire comprendre au Corps Helvetique que leurs Maîtres n'étoient entrez en Guerre par aucune vue de leur interêt particulier, ni par celle de leur agrandiſſement, mais ſeulement pour la cauſe générale de toute l'Europe. Ils avoient propoſé un moien de mettre le Corps Helvétique en ſureté, ſans bleſſer l'Alliance des Suiſſes avec la France. Ce moien conſiſtoit à lever un gros Corps de Troupes dans leurs Cantons pour la défenſe de l'Empire, & en ce cas l'Angleterre & la Hol-

1703. lande s'offroient de paier le tiers de ce que cet armement coûteroit. La Lettre qu'écrivit le Marquis de Villars, pour dissiper les craintes qu'on avoit voulu donner à la République, & les mesures qu'il consentit de prendre avec elle pour sa sureté, calmerent un peu les Esprits. Mais on pressoit les Cantons de demander au Roi que des Provinces entiéres de leur voisinage joüissent de la Neutralité, qu'à leur consideration il avoit accordée pour les Villes Forestiêres. Le Marquis de Puisieux les engagea à ne point trop étendre la Neutralité qu'ils demandoient, & à ne point soufrir que les Ministres Impériaux fissent arrêter & fouiller ceux qui portoient les lettres de la Cour & de l'Armée de France.

Le Duc de Savoie les veut animer contre elle.

Après que les Troupes de Savoie furent desarmées, le Ministre de S.A.R. essaia d'allarmer les Suisses, principalement les Cantons de Berne & de Fribourg. Il leur représenta qu'étant envelopez de tous côtés par les Armes de France, il étoit de leur interêt d'éloigner de leurs Frontiéres un si dangereux voisinage. Il demanda ensüite que les Loüables.

Cantons s'emploiassent pour procurer la Neutralité à la Savoie. Le Marquis de Puisieux eut ordre d'offrir la Neutralité, tant pour la Savoie que pour le Piémont, à condition que le Duc desarmeroit, & réduiroit ses Troupes sur le pied qu'elles étoient durant la Paix; que la Communication de France avec l'Armée de cette Couronne en Lombardie seroit ouverte à travers les Etats de son Altesse Roiale, en paiant les vivres & les fourrages au prix commun; que ce Prince donneroit quelques Places de fureté dans lesquelles les Suisses mettroient Garnison, sous les ordres du Corps Helvétique, quoi qu'entretenues aux dépens du Roi. Les Engagemens que le Duc avoit depuis peu avec l'Empereur & ses Alliez rendoient ces conditions impraticables; la Neutralité n'eut point lieu, & la Savoie aiant été bien-tôt subjuguée, le Théatre de la Guerre fut transferé dans le Piémont. La suite persuada les Cantons que la France n'avoit ni le pouvoir, ni la volonté, d'attenter sur leur liberté. Il parut bien qu'ils en étoient convaincus, à en juger par

1703. Il fait demander à la France la Neutralité pour la Savoie.

1703. la tranquilité où ils demeurérent.

Les Alliez assiégent Huy.

Les Armées de Flandres ne restérent pas long-tems dans l'inaction où nous les avons laissées. Les Alliez voioient les François retirez dans leurs Lignes, & ils avoient un exemple encore recent du risque qu'il y avoit à les y vouloir forcer. Ils tinrent un grand Conseil de Guerre, & résolurent de faire le Siége de Huy. Le Duc de Marlborough alla camper le 15. d'Août au Val-Notre-Dame, d'où il envoia les Détachements nécessaires pour investir cette Place des deux côtez de la Meuse. Huy est separé par la Meuse en deux parties qui sont jointes par un Pont. La Garnison le rompit à l'approche des Ennemis, & se retira dans le côté de la Ville le plus fortifié ; les Alliez s'emparerent de l'autre sans resistance. Le Baron de Trogné qui avoit la direction de ce Siége, en qualité d'Ingenieur Général, fit ouvrir la Tranchée le 17. devant le Fort St. Joseph, & le 18. devant le Fort Picard. Ceux qui le défendoient, aiant soutenu quelques jours le feu de l'Artillerie Ennemie, demandérent à

capituler, on leur accorda de pouvoir se retirer dans le Château; mais le Gouverneur aiant refusé de les y recevoir, ils demeurerent Prisonniers de Guerre, de même que ceux du Fort Rouge dont le Commandant se rendit aux mêmes Conditions. Le Château ne tint que jusqu'au 25. La Garnison voiant qu'on se préparoit à un Assaut Général capitula à condition d'être traitée en gens d'honneur; qu'elle mettroit les Armes bas; qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats tout ce qui leur appartenoit; & qu'ils seroient échangez contre un pareil nombre des Alliez. Les Assiégez se rendirent le 26. à ces conditions, & furent conduits le lendemain dans la Ville. Ils étoient neuf cents Hommes, y compris trois cents cinquante, qui avoient servi de Garnison dans les Forts.

1703.

La Campagne n'étoit pas assez avancée, pour que les vainqueurs se contentassent de cet avantage. On craignit qu'ils n'en voulussent à Namur, ou à Dinant; on s'appliqua uniquement à mettre cette prémiere Ville à couvert, comme la plus

M vj

1703. importante, & on fit sauter les Portes & les Fortifications de l'autre. C'étoit la derniere Place qui restoit à l'Electeur de Cologne de ses deux Principautez Ecclesiastiques.

Ils assiégent Limbourg.

Bulow Général des Troupes de Hanovre avoit investi Limbourg le 9. de Septembre, & le 11. la Ville fut assiegée dans toutes les formes. Quoi que les Assiégeans n'eussent point encore leur grosse Artillerie qui n'arriva que le 24. & qui commença de joüer le 26. au matin, ils avoient déja gagné le terrain, de maniére que la Garnison capitula le 27, & se rendit Prisonniére de Guerre, à condition qu'on lui conserveroit ses Equipages & son argent.

Ils prennent la Ville de Gueldres.

Gueldres faisoit beaucoup plus de resistance. Cette Ville bloquée depuis long-tems fut sommée le 7. d'Octobre par le Comte de Lottum Général des Troupes Prussiennes, qui offroit à la Garnison une Capitulation honorable. Le Gouverneur répondit qu'il étoit résolu de se defendre jusqu'à l'extrêmité, & la Place fut aussi-tôt foudroiée par cinquante & une piéces de gros Canon, par vingt Coulevrines & autant de Mortiers;

qui tirerent juſqu'au lendemain après midi. Une ſeconde Sommation aiant attiré la même réponſe, elle fut ſuivie d'un ſecond bombardement, & le Gouverneur demandant à capituler exigea neuf jours pour envoier à Bruſſelles, ſavoir s'il ſe pouvoit rendre, ce qui lui fut refuſé. On lui déclara même qu'il n'avoit plus d'autre condition à attendre que de ſe rendre priſonnier de Guerre avec ſa Garniſon. Le Bombardement recommença avec plus de furie qu'au commencement, juſqu'au 13, que les Aſſiégeans n'aiant plus de Bombes ni de Boulets, changérent le Siége en blocus: Le Gouverneur dont les Munitions étoient conſumées fut enfin obligé de ſe rendre.

1703.

Victoires du Chevalier de St. Pol.

Je paſſe à pluſieurs petits Combats, où le Chevalier de St. Pol, digne ſucceſſeur du Chevalier Bart, eut le bonheur de battre les Convois des Flotes Ennemies; il battit le 20. d'Avril quatre Vaiſſeaux de Guerre, qui eſcortoient une Flote Angloiſe venant de la Meuſe, prit deux de ces Vaiſſeaux, & quatre Batiments de la Flote. Cet avantage fut ſuivi d'un autre qu'il remporta

1703. près des Orcades, sur quatre Vaisseaux de Guerre qui escortoient là deux cents Barques de Pêcheurs de Harengs. St. Pol se rendit maître du Commandant. De Seve qui montoit un des Vaisseaux de l'Escadre Françoise, étoit sur le point de s'emparer d'un autre ; mais sa Victoire lui couta la vie : le feu prit aux poudres du Vaisseau Ennemi, qui sautant en l'air fit perir avec lui le Vaisseau qui se préparoit à l'abborder. On n'en sauva que quelques Officiers, & environ cinquante Soldats ou Matelots. La Flotte Ennemie profitant de ce desordre tacha d'échaper vers l'Isle de Mainland. St. Pol l'y poursuivit & en brula une partie. Vingt Barques cherchérent envain une retraite dans le Port de Bressey-Sond, il y entra & les brula à la vüe des Hollandois qui étoient dans le Fort de Leerwic. Une autre Flotte éprouva la valeur de ce Chevalier sur les côtes d'Ecosse à la hauteur d'Aberdeen. L'Escorte qui consistoit en trois Vaisseaux de Guerre fut prise par l'Escadre Françoise.

La Flotte Hollandoise est battue.

Le Marquis de Coetlogon n'eut pas moins de succès contre la Flotte

Marchande Hollandoise dans la Méditerranée. Elle étoit de cent voiles, & escortée par cinq Vaisseaux, que le Marquis attaqua entre l'embouchure du Tage & Setubal. Quatre Vaisseaux furent pris & le cinquiéme coula à fond.

1703. dans la Méditerranée.

Les Anglois eurent leur tour. Le 2. d'Août, ils attaquérent une Flotte de quarante trois Vaisseaux Marchands François, & trois Vaisseaux de Guerre à la hauteur de Granville, l'Escorte fut brûlée avec près de la moitié des autres Navires.

Les Anglois brulent une Flote Françoise.

Les Sieurs de la Roque Capitaine de Vaisseau, & Saint Vandrille Capitaine de Fregate, prirent sur les Anglois le Fort de Gambie en Guinée, d'où ils enlevérent deux cents cinquante Négres avec toutes les Marchandises. Mais ne se trouvant pas en état de conserver ce Fort, ils le rendirent aux Anglois, qui le rachetérent pour cent mille écus. Le Sieur de la Roque périt dans cette occasion.

La Cour fit moins d'attention à cette nouvelle, qu'à une autre qu'elle reçeut en même tems. Au mois d'Avril; le Chef d'Escadre du Casse-

1703. venant de la Havana apporta trois millions d'écus, dont une moitié étoit pour le Roi de France; & l'autre pour Sa Majesté Catholique. Peu de tems auparavant il étoit arrivé à Baïonne deux millions de piéces de huit que le Roi d'Espagne faisoit remettre à Sa Majesté Très-Chrêtienne.

Les Venitiens font mourir deux Bandits

J'ai déja marqué combien il avoit falu opposer de Négociations aux intrigues que l'on avoit faites en Suisse pour animer cette République contre la France. Cette Couronne pensa se broüiller cette année avec les Venitiens pour un sujet assez leger. Deux hommes que le Senat avoit proscrits, s'étant engagez au service des deux Couronnes, se crurent assez appuiez pour ne craindre plus le Magistrat qui les avoit condamnez. Ils retournérent sur les terres de Venise, on les y arrêta & on les fit mourir. Le Senat en aiant fait faire des excuses aux deux Cours, qui peu contentes d'une satisfaction si legere, vouloient quelque chose de plus; le Roi prétendit que la République lui envoiât un Ambassadeur Extraordinaire qui

viendroit exprès à Paris pour lui faire satisfaction ; & comme on hésitoit à l'envoier, le Cardinal d'Etrées déclara que si la République diferoit trop, le Roi ne se contenteroit pas d'un Ambassadeur, & pourroit bien en prétendre deux, où même quatre, ou même demander qu'à l'exemple de la République de Génes, la réparation se fit par le Doge en personne accompagné de six Conseillers.

1703. Suites de cette affaire.

Le Pape donna ordre à son Nonce en France de menager une Reconciliation, il écrivit même au Roi un Bref où il lui marquoit „ qu'étant „ assuré que la République de Venise n'avoit jamais eu dessein de déplaire à Sa Majesté, il esperoit „ que les assurances que l'Ambassadeur de cette République devoit „ en donner, seroient favorablement „ reçues de Sa Majesté, & qu'oubliant quelques sujets qu'elle auroit pu avoir de se plaindre, elle „ rendroit son ancienne bienveillance à la République. Ce Bref fut présenté au Roi à la fin de l'année 1702, & peu de tems après le Marquis de Pisani Ambassadeur ordinai-

1703. re de Venise; qui avoit receu pour cette fonction la qualité d'Ambassadeur Extraordinaire, fut conduit à l'Audience du Roi par le Bailli de Lorraine qui l'étoit allé prendre chez lui à Paris dans les Carosses du Roi avec les Ceremonies accoutumées. La lettre qu'il présenta au Roi de la part de la République contenoit en substance,, des assurances
,, les plus fortes du desir qu'elle avoit
,, de meriter la continuation de l'affection du Roi, dont elle a receu
,, des marques distinguées pendant
,, le cours de son glorieux regne, &
,, du déplaisir qu'elle avoit de ce que
,, quelque Procédures de Justice,
,, qu'elle s'étoit cru obligée de faire,
,, eussent déplu à Sa Majesté; qu'el-
-, le avoit donné au Sieur Pisani le
,, Caractere d'Ambassadeur Extraor-
,, dinaire, uniquement pour faire con-
,, noître avec plus d'éclat qu'elle de-
,, saprouvoit tout ce qui pouvoit
,, avoir donné lieu à Sa Majesté de
,, se plaindre, & que si l'on pouvoit
,, ajouter quelque chose à ce qu'elle
,, expliquoit de ses sentiments, elle
,, supplioit Sa Majesté de suppléer
,, à ce qui pouvoit manquer à la for-

Ils en font faire satisfaction au Roi.

„ ce des expressions de sa lettre pour 1703.
„ son entiére satisfaction.„

Le Discours dont l'Ambassadeur Venitien accompagna cette lettre n'étoit pas moins humble, ni moins soumis, & la satisfaction fut d'autant plus agréable au Roi, qu'elle se fit en présence de tous les Ministres Etrangers. Après cette Cérémonie on le traita, & il fut reconduit à Paris avec les mêmes honneurs qu'on lui avoit faits en l'amenant.

Le Marquis du Heron Envoié extraordinaire en Pologne arrêté.

Un autre Evenement qui arriva dans le même tems, & qui ne doit pas être obmis, c'est le ressentiment qu'eut le Roi de ce que l'Electeur de Saxe, élu Roi de Pologne, avoit fait enlever, & arrêter le Marquis du Heron Son Envoié extraordinaire. Sa Majesté Très-Chrétienne ordonna aussi-tôt que l'on arrêtât tous les Gentils-hommes Polonois qui se trouvérent à Paris, & leur fit savoir qu'ils devoient s'attendre au même traitement que l'on feroit à son Ministre. Quelques-uns furent relâchez sur la parole qu'ils donnérent de ne point sortir de Paris. Le Prince de Conti qui n'avoit pas encore perdu toute esperance de monter

1703. ſur le Trône de Pologne, emploia ſon credit en leur faveur; mais on apprit peu aprés que le Roi de Pologne n'avoit eu d'autre deſſein que de prévenir les intrigues qu'on auroit pu faire en faveur de ſon Rival, & que ſe contentant de prendre les ſuretez qu'il jugeoit néceſſaires, il renvoioit le Marquis ſous la ſauvegarde d'un Officier Saxon.

Edits & Arrêts,

Outre le Don Gratuit que les Etats du Languedoc firent au Roi au commencement de cette année, la Cour uſa de divers moiens pour augmenter ſes Finances. Le 1. de Janvier elle fit publier une Déclaration portant qu'il ſeroit impoſé 4. livres par augmentation ſur chaque Minot de Sel, qui ſeroit vendu dans les Greniers de Vente Volontaire; trois livres auſſi par augmentation ſur chaque Minot de Sel qui ſeroit pareillement vendu dans les Greniers d'impôt des Gabelles; & 4. livres ſur chaque Minot de Sel qui ſeroit vendu dans l'étendue de la Ferme des Gabelles du Lyonnois: que tous ceux qui ont droit de prendre du Sel dans les Greniers du Roi à titre de Francſalé n'en joüiroient qu'en païant

dix livres par Minot dans les Gabel- 1703.
les de France, & ſept livres par Minot dans les Gabelles du Lyonnois; le tout outre & par deſſus les prix qui ſe paioient alors.

Une autre Déclaration concernoit l'Alienation des Juſtices des Domaines dépendantes de Sa Majeſté; leſquelles Juſtices devoient être adjugées aux plus offrants & derniers encheriſſeurs. On publia preſque en même tems un Edit portant création de Lieutenans des Marêchaux de France dans les Duchez-Pairies, & d'un Archer pour ſervir près de chacun des Lieutenans, moiennant les ſommes fixées par le Conſeil du Roi. Par un Arrêt il fut ordonné que les Procureurs Poſtulants, & les Notaires Roiaux ſeroient tenus de païer pour la confirmation de l'heredité la moitié des ſommes, qu'ils avoient paiées en exécution de l'Edit de Juillet 1690. Au mois de Février le Parlement enregiſtra quatre Arrêts du Conſeil qui n'avoient point d'autre fondement que la néceſſité de recueillir de l'argent. Le prémier contenoit une création de ſix Secretaires du Roi dans la Chan-

1703. cellerie de Bretagne, de douze autres au Parlement de Tournai, de quatre à la Cour des Aides de Clermont, & de six au Conseil Provincial d'Artois. Le second Arrêt étoit pour augmenter les Pensions des Charges de l'Amirauté & de la Table de Marbre. Le troisiéme créoit cent nouvelles Charges de Controleurs & Mouleurs de Bois dans la Ville & les Fauxbourgs de Paris. Le quatriéme ajoutoit douze mille livres d'augmentations de gages aux Charges de Tresoriers Receveurs des Communautez du Roiaume. Le tout étoit pour exiger une certaine finance proportionnée à la qualité des Charges, & à la valeur des Gages. On compta aussi beaucoup sur un Arrêt donné contre les faux Nobles, & l'argent que l'on tira de ceux qui avoient usurpé la Noblesse, fut un tribut qu'ils paiérent à leur vanité, & un soulagement pour l'Etat.

Le Conseil des Finances érigea en Charges tous les Emplois de l'Artillerie, & en réunit la vente au Domaine. Le Duc du Maine qui avoit la nomination de ces Emplois s'é-

tant plaint du préjudice que ſa charge de Grand Maître de l'Artillerie en recevoit, le Roi l'en dédomagea par une ſomme de cent mille écus, & par une augmentation de trente mille livres par an ſur les Appointements attachez à cette Charge. 1703.

Chamillard ſe trouvant accablé du travail que lui donnoit l'arrangement de tant de projets qu'il faloit former chaque jour pour l'augmentation & l'emploi des Finances, chercha une perſonne qui pût le ſoulager. Il n'en trouva point qui y fût plus propre que Deſmarets. C'étoit un homme rompu dans ces ſortes d'emplois ; éleve & neveu de Colbert, il avoit été Intendant des Finances ſous ſon oncle ; ainſi le Roi n'eut pas de peine à l'agréer. Un des prémiers fruits de ſes Conſeils, ce fut que l'on obligea les Intereſſez des Fermes du Roi à commencer leur Poſſeſſion per une Finance de ſix millions, & de les fournir avant le prémier d'Octobre qui étoit le prémier jour de leur Bail.

Chamillard s'aſſocie Deſmarets.

L'ordre militaire de Saint Loüis eut l'honneur d'aquerir cette Année un Chevalier d'un rang très-diſtin-

Le Duc de Bourgogne eſt fait Chevalier de St. Loüis.

1703. gué. Ce fut le Duc de Bourgogne qui aiant temoigné au Roi qu'il souhaitoit d'être de cet Ordre, afin de se voir à la tête de tous les braves dont il est composé, eut aussi-tôt l'agrément de Sa Majesté. Elle le lui confera en présence d'un grand nombre d'Officiers de Guerre le 27. de Janvier.

Morts des personnes celebres.

Durant le cours de cette année la mort enleva à la France un nombre considerable d'hommes illustres par leur naissance ou par leur mérite personel; à savoir Jules de Mascaron Evêque d'Agen, l'un des plus éloquents hommes de son tems, Guillaume Samson Géographe fort estimé, & Charles Perrault l'un des quarante de l'Academie Françoise, fameux par la dispute qu'il eut avec Despreaux, en faveur des Modernes contre les Anciens.

De Jules de Mascaron. De Samson. De Perrault.

D'Artagnan.

D'Artagnan Gouverneur de Navarreins, mourut en Janvier âgé de cent quatre ans; son Gouvernement qui vaut 6000 livres de revenu, fut donné à Blécourt Envoié Extraordinaire en Espagne.

Du Cardinal de Bonzi.

Le 11. de Juillet, Pierre de Bonzi, Cardinal, mourut en Languedoc, âgé

âgé de 73. ans. Quoi qu'il fût Florentin de naiſſance, la Cour de France à laquelle il s'attacha; lui confia pluſieurs Ambaſſades,& le récompenſa de ſes ſervices par l'Archevêché de Narbonne. Le Pape Clement X. l'éleva au Cardinalat en 1672. à la nomination du Roi de Pologne. Il avoit été Grand Aumonier de la Reine Marie Thérefe.

1703.

DU DUC de la Ferté. Seneterre.

La mort du Duc de le Ferté-Seneterre (1) Lieutenant Général des Armées du Roi, arrivée à Paris le 2. d'Août dans ſa 46. année, laiſſa vacant le Gouvernement des trois Evêchez Metz, Toul, & Verdun, dont le Roi diſpoſa peu de jours après en faveur du Marêchal de Joyeuſe.

DU DUC de Crequi-Leſdiguieres.

La Maiſon de Leſdiguieres perdit le 6. d'Octobre Jean-François-Paul de Bonne de Crequi, decedé à Modéne d'une fievre chaude qui l'emporta à l'âge de vingt quatre ans. Cette perte fut d'autant plus ſenſible, qu'il étoit fils unique, & que cette illuſtre Maiſon ſe vit par là à la veille d'être éteinte, comme elle s'éteignit effectivement peu après.

(1) *Ce nom devroit s'écrire Saint Nectaire.*

1703. Du Comte de Briord. Le Comte de Briord des Négotiations duquel j'ai parlé ci-devant (1) mourut à Paris le 25. de Décembre après une longue maladie.

De St. Evremont. Quoi que la France ne comptât plus depuis long-tems le célebre Charles de St. Denis, Sieur de St. Evremont, au nombre de ses Citoiens, je ne dois pas l'oublier dans cette liste. Le Lecteur accoutumé à admirer les divers ouvrages de cet ingenieux écrivain, trouveroit à redire, s'il ne voioit pas son nom entre ceux des personnes illustres qui paiérent cette année le tribut à la nature. Il s'étoit distingué dans la Profession des Armes. Ses services soutenus par le caractere de bel esprit, l'élévérent à la dignité de Marêchal de Camp. Mais des Railleries un peu trop vives qu'il fit du Cardinal de Mazarin, durant que l'on négocioit le Traité des Pirennées, lui attirérent de puissans Ennemis. Il passa dans les Pais Etrangers, & se fixa en Angleterre où il mourut le 9. de Septembre âgé de près de 90. ans. Ses amis parmi lesquels se

(1) *Tome VII page* 111.

trouvérent des personnes très-illustres le regretérent extrêmement. 1703.

Les Prodiges n'appartiennent pas moins à l'Histoire que les Siéges & les Batailles. En voici deux qui méritent la curiosité du Lecteur. A Chartres un jeune homme de 24. à 25.ans, fils d'un Artisan, sourd & muet de naissance, commença tout d'un coup à parler au grand étonnement de toute la Ville. On sceut de lui que trois ou quatre mois auparavant, il avoit entendu le son des Cloches, & avoit été extrêmement surpris de cette sensation nouvelle & inconnue. Ensuite il lui étoit sorti une espece d'eau de l'oreille gauche, & il avoit parfaitement entendu des deux oreilles. Il fut ces trois ou quatre mois à écouter sans rien dire, s'accoutumant à répeter tout bas les paroles qu'il entendoit, & s'affermissant dans la prononciation & dans les idées attachées aux mots. Enfin il se crut en etat de rompre le silence, & il déclara qu'il parloit, quoi que ce ne fût encore qu'imparfaitement. Aussi-tôt des Theologiens habiles l'interrogérent sur son état passé, &

Prodiges.

Un jeune homme sourd & muet de naissance, est guéri naturellement.

1703. leurs principales questions roulérent sur Dieu, sur l'Ame, sûr la bonté ou la malice morale des Actions. Il ne parut pas avoir poussé ses pensées jusque-là. Quoi qu'il fût né de Parents Catholiques - Romains, qu'il assistât à la Messe, qu'il fût instruit à faire le signe de la croix, & à se mettre à genoux dans la contenance d'un homme qui prie, il n'avoit jamais joint à tout cela aucune intention, ni compris celle que les autres y joignoient. Il ne savoit pas bien distinctement ce que c'étoit que là mort, & il n'y pensoit jamais. Il menoit une vie purement animale, tout occupé des objets sensibles & présents, & du peu d'idées qu'il recevoit par les yeux. Ce n'est pas qu'il n'eût naturellement de l'esprit, mais comme ajoute l'excellent Ecrivain (1) qui me fournit cet événement merveilleux, l'Esprit d'un homme privé du Commerce des autres, est si peu exercé, & si peu cultivé qu'il ne pensé qu'autant qu'il y est indispensablement forcé par les objets exterieurs.

Le 15. de Mai, il tomba aux en-

(1) *L'Auteur des Mémoires de l'Academie des Sciences.*

virons d'Iliers dans le Perche une quantité prodigieuſe d'une grêle qui n'étoit pas moins prodigieuſe par ſa groſſeur. La moindre étoit groſſe comme deux pouces, la plus groſſe l'étoit comme le poing & peſoit cinq quarterons, & la moienne étoit de la groſſeur des œufs de poule, & en plus grande quantité; il en tomba en pluſieurs endroits de la hauteur d'un pied. Il y eut trente Paroiſſes dont les bleds furent coupez, comme ſi on y eût paſſé la faucille. Les habitans d'Iliers voiant ce ravage, eurent recours à leurs Cloches, qu'ils ſonnérent avec tant de vigueur que la nuée ſe fendit au deſſus de leur Paroiſſe, en deux parties qui s'écartérent chacune de leur côté, en ſorte que cette paroiſſe au milieu de trente autres qui n'avoient pas de ſi bonnes Cloches ne fut preſque pas endommagée. On remarqua que comme les bleds étoient alors peu avancez, quoi qu'épiez pour la plûpart, ils repouſſérent de nouvelles tiges au pié, & que ces tiges commencérent à pouſſer de petits épics. En effet la recolte fut très-bonne.

1703. Grêle Extraordinaire.

1704. Si la France avoit çu jusque alors sujet de craindre que les Nations Liguées contre elle ne prévalussent enfin, cette crainte devint plus raisonnable que jamais, & en commençant cette Campagne, elle compta deux Puissans Ennemis de plus qu'elle n'avoit à combatre l'année précedente.

Charles III. part de Vienne.

L'Empereur ne se contentant pas d'une Ceremonie vaine, & de pure ostentation, avoit pris enfin la Résolution d'envoier en Espagne l'Archiduc que nous apellerons doresnavant Charles III. Ce Prince partit de Vienne le 19. de Septembre, sur les six heures du soir; dans sa Chaise de Poste étoient le Prince Antoine de Lichtenstein & le Comte de Baur, & il étoit suivi de quarante huit autres Chaises ou Chariots de Poste. Les Etats de la Basse Autriche lui avoient fait présent de cinquante mille Ducats avant son départ. L'Electeur Palatin lui fit à Dusseldorp une réception magnifique, & eut soin que les personnes les plus qualifiées des environs assistassent aux fêtes dont il regala ce nouveau Monarque. Les Etats Gé-

néraux déja avertis de ſa prochaine arrivée par le Baron de Goes Miniſtre de l'Empereur, nommérent des Deputez pour l'aller complimenter ſur la Frontiére de leurs Provinces, & donnérent les ordres néceſſaires pour lui rendre agréable le ſejour qu'il feroit à la Haie, en attendant la Flotte qui devoit le tranſporter. Ce Prince arriva enfin au Fort de Schenk le 30. d'Octobre, où il receut les compliments des Deputez de leurs Hautes Puiſſances; delà pourſuivant ſa route par Slydrecht (1) & Dort, il arriva à la Haie le 3. de Novembre ſur les huit heures du ſoir, & fut conduit au Palais de la Vieille Cour qui avoit été préparé pour le loger, & où il trouva un ſouper que le Maître d'Hôtel des Etats Généraux lui préſenta de leur part. Il fut ſalué par le Canon de toutes les Villes par où il paſſa, & en quelques-unes la Bourgeoiſie ſe mit ſous les Armes. Le lendemain huit Deputez de leurs Hautes Puiſſances accompagnez du Conſeiller-Penſionnaire furent le ſaluer. Il reçeut

1704. Il eſt receu magnifiquement par les Hollandois,

(1) *Entre Gercum & Dort.*

1704. les felicitations que les Ministres Etrangers qui se trouvoient alors à la Haie allerent lui faire de la part de leurs Souverains. Le Duc de Marlboroug se distingua par la magnificence de son Cortege qui étoit de quinze Carosses.

Il est retenu par les vents contraires.

Le Chevalier Roock qui devoit l'escorter dans son passage avec une Escadre Angloise, outre l'Escadre Hollandoise, étoit déja arrivé, & le 18. du mois étoit marqué pour s'embarquer. Le Prince ne se rendit néanmoins sur la Flote que le 20. & le vent se trouva si contraire qu'il fut obligé de retourner à la Haie. La saison n'étant point favorable pour la Navigation, les tempêtes qui survinrent, reculerent le voiage jusqu'au 3. de Janvier.

Il passe en Angleterre.

L'Angleterre ne lui témoigna pas moins de zéle, ni ne le reçeut pas avec moins de magnificence que les autres Alliez chez qui il avoit passé. Il arriva le 6. à Spithead, & mit pied à terre à Portsmouth d'où les Ducs de Sommerset & de Marlborough qui y étoient allez pour le recevoir, le conduisirent à Petworth, où il trouva le Prince George de Danne-

marcк. Le lendemain au ſoir il vit 1704. à Windſor, la Reine qui s'y étoit renduë la veille. Le Duc de Northumberland Cônnêtable du Château, le Duc de Saint Albans Capitaine des Gentilhommes Penſionnaires, & le Marquis de Hartington Capitaine des Hallebardiers, le receurent à la deſcente du Caroſſe, & le Comte de Jerſey Chambellan l'éclaira juſqu'au haut de l'Eſcalier où la Reine le reçeut. Aprés les prémiers complimens il la conduiſit dans ſa Chambre de lit, d'où après quelque moments de converſation, le Prince de Dannemarcк conduiſit le Roi Charles III. à l'appartement qui lui étoit deſtiné. Leurs Majeſtez ſoupérent enſemble. Le Roi étoit à la droite de Sa Majeſté Britannique, & le Prince de Dannemarcк étoit à la Gauche, mais au bout de la Table.

Le lendemain la Reine lui fut rendre viſite dans ſon appartement. Il voulut la prévenir, & alla au devant d'elle juſqu'à la Porte de ſon Antichambre, mais cette Princeſſe continuant ſon chemin entra dans l'appartement, & le Roi lui don-

1704. na la main pour aller dans la Sale où l'on dina. Je passe legerement sur la pompe des Festins, sur les Concerts exquis, & sur les autres divertissemens que la Reine lui donna. Après soupé le Roi conduisit la Reine dans son appartement où, après un entretien assez court, il prit congé d'elle, parce qu'il comptoit de partir le lendemain. Le Prince de Dannemarck se trouvant indisposé ce jour-là, ne put l'accompagner jusqu'à Petworth où il l'étoit allé prendre. Charles y arriva le soir, & vouloit s'embarquer le l'endemain, mais les vents contraires le retinrent, & ce ne fut que le 16. qu'il se mit en mer sur le Vaisseau la Catherine Roiale, & fit voile de Sainte Helene. Le 18. La Flotte passa à la Hauteur de Start avec un vent assez favorable, qui lui dura jusqu'au 43. degré; mais une tempête qui s'éleva, la rechassa avec violence sur les Côtes d'Angleterre. Le Duc de Schomberg relâcha à Sainte Helene le 28. le lendemain l'Amiral Calemberg arriva à Portsmouth, avec une partie de son Escadre, & le 30. le Roi arriva aussi

La saison rend sa Navigation très-dangereuse.

à Torbay. Le 2. il revint à Spitheadt où les gros tems le retinrent jusqu'au 17. Il fut néanmoins obligé par un vent contraire de s'arêter à la Pointe de Sainte Helene, d'où il partit enfin le 24; de sorte qu'après une Navigation fort dangereuse au commencement, il arriva heureusement en Portugal le 6. de Mars, avec vingt huit Vaisseaux de Guerre Anglois & Hollandois, & cent soixante Batimens de transport. L'Armée qui l'accompagnoit étoit d'environ six mille Hommes.

1704.

Sa Majesté Portugaise le reçeut avec d'autant plus de joie que les obstacles avoient plus long tems differé son arrivée, & qu'on n'attendoit que cela pour commencer l'exécution du Traité qu'elle avoit signé avec l'Angleterre & la Hollande dès le 16. de Mai de l'année précedente. Les Engagements que ce Monarque avoit formez avec Sa Majesté Impériale, ne pouvoient plus être tenus dans toute leur étendue. Le Mariage de l'Infante Dona Therese avec le Roi Charles, quoi que cette Princesse n'eût alors que six ans, étoit un des liens qui devoient

Il arrive en Portugal.

Mort de l'Infante son Epouse.

1704. unir les deux Couronnes d'Espagne & de Portugal. Mais cette Princesse étoit déja morte le 16. de Février, dans le même tems que Charles se mettoit en mer pour confirmer en personne les promesses qu'on avoit faites en son nom. Cependant les Articles du Traité les plus essentiels subsistoient toûjours.

Les avantages stipulez par la Maison d'Autriche étoient toujours la recompense de la Déclaration du Portugal en faveur de Charles III. Ce fut une agréable nouvelle à la Cour de Lisbonne que l'arrivée de ce Prince. Il y étoit attendu depuis long-tems ; & dés le 5. de Dècembre 1703. on avoit reglé les préparatifs necessaires pour rendre sa reception plus éclatante. On avoit publié à son de trompe que tous les habitans de cette Capitale, sans aucune exception, eussent à faire des feux de joie trois soirs de suite à l'arrivée de Sa Majesté Catholique le Roi Charles III. & on avoit fait poster du Canon sur tous les Bastions, & sur toutes les Courtines, du côté de la Mer, pour le saluer.

Le Marquis. Envain le Marquis de Chateau-

neuf Ambaſſadeur de France, voiant la Rupture aſſurée, fit les derniers efforts pour retenir Sa Majeſté Portugaiſe qui lui échapoit. Il ne demanda plus l'exécution du Traité qu'elle avoit autrefois ſigné avec les deux Couronnes, il ſe contenta de propoſer la Neutralité pour le Roiaume de Portugal; & donna quinze jours pour recevoir une réponſe poſitive. Les liens étoient déja formez, & il eut la mortification d'être le témoin des préparatifs que l'on faiſoit à Liſbonne en faveur du Rival de Philippe V. L'audience qu'il prit du Roi au mois de Janvier, ne produiſit pas plus d'effet, & tout ce qu'il put lui dire en faveur des anciens Traitez ne fut point capable d'ébranler un Prince qui ne les avoit ſignez que par la neceſſité où il étoit de prendre ſes ſuretez, en attendant qu'il pût ſe déclarer ſans peril. Il prit enfin ſon Audience de Congé le 8. de Mars, & s'en retourna en France par l'Eſpagne. L'Envoié d'Eſpagne étoit déja parti dès le mois de Décembre, & avoit été échangé le 14. ſur la Frontiére avec celui de Portugal. Après le

1704. de Châteauneuf propoſe la Neutralité.

Il retourne en France par l'Eſpagne.

1704. départ de l'Ambassadeur de France, on fit sortir de Lisbonne les François qui étoient suspects au Gouvernement.

Manifeste de Philippe V. contre le Portugal.

Il ne manquoit plus que des Manifestes, pour commencer une Guerre ouverte après une Rupture si irreparable, on en vit bientôt paroître plusieurs qui furent répandus dans toute l'Europe. Celui de Philippe V. donné à Plaisance le 30. d'Avril, contenoit en substance ,, que ,, ce Prince étoit parvenu par une ,, Succession légitime à cette Mo- ,, narchie toujours respectée ; qu'il ,, y avoit été appellé par le Droit ,, de sa naissance, reconnu par le ,, feu Roi qui l'avoit institué son le- ,, gitime héritier, & son unique Suc- ,, cesseur à la Couronne ; qu'en cet- ,, te qualité il avoit été proclamé, ,, & reconnu par tous les sujets de ,, ses Roiaumes ; j'ai, dit ce Mo- ,, narque, été reconnu par le Pere ,, commun, qui occupe la chaire de ,, St. Pierre ; par le Roi Très-Chré- ,, tien ; par les Puissances Maritimes, ,, l'Angleterre & la Hollande ; par ,, les Principaux Princes & les Répu- ,, bliques d'Italie, par la plus gran-

„ de partie du Nord & par le Roi 1704.
„ de Portugal lui-même ; avec lesquels j'ai entretenu une bonne
„ correspondance pendant les quatre
„ années de mon Regne, sans que la
„ Guerre excitée par l'Empereur &
„ ses Alliez, en Italie & en Flandres,
„ ait pu ébranler la fidelité de mes
„ Roiaumes & de mes sujets. ....
„ Cependant j'ai été informé depuis
„ peu que le Roi de Portugal. ...
„ sous le prétexte imaginaire du bien
„ & de la liberté de l'Europe avoit
„ entrepris de mettre l'Archiduc
„ Charles d'Autriche en Possession
„ de toute l'Espagne & de ses dependances, *en le faisant consentir*
„ *en même tems à ceder dès à présent à*
„ *perpetuité au Portugal*, la Ville de
„ Badajoz ; les Places d'Alcantara,
„ Albuquerque, & Valence en Estramadure ; Baionne, Vigo, Tuy
„ & la Garde dans le Roiaume de
„ Galice, & tout le Païs au de là
„ de la Riviere de la Plata dans les
„ Indes Occidentales, *pour servir de*
„ *Limites aux terres d'Espagne* : que
„ pour cet effet il s'étoit fortifié des
„ Troupes Auxiliaires Ennemies des
„ deux Couronnes, & l'horreur de

1704. „ la Religion Catholique ; qu'il leur „ avoit permis l'entrée de ses Eglises Sacrées, pour les introduire dans „ celles de mes Roiaumes, & les „ exposer aux Sacriléges dont elles „ sont menacées ; qu'il avoit aussi „ introduit l'Archiduc dans le dessein d'exciter une sédition, & fait „ saisir un Vaisseau & des effets appartenans à mes sujets. Après un „ éloge des Espagnols qu'il appelloit „ l'objet de l'envie des Nations, la „ terreur de leurs Ennemis, le Bouclier de la Religion, la Baze & le „ soutien de tant de Roiaumes, il „ déclaroit pour Ennemis de l'Etat, „ le Roi de Portugal, l'Archiduc „ Charles d'Autriche & leurs Alliez. „ Il exhortoit, enjoignoit, & ordonnoit à tous ses sujets de s'unir à lui „ pour la défense de leur cause, & d'éviter les Pieges de ceux qui prenoient plûtôt les Armes contre la „ Religion, que pour aucun autre „ motif d'interêt.

Ce manifeste fit impression sur les esprits des Espagnols, la Religion qu'on interessoit dans cette cause, ne couroit sans doute aucun risque sous un Prince aussi Catholique que le

1704

Roi Charles, mais les Troupes qu'il amenoit avec lui à la solde d'Angleterre & de Hollande étoient presque toutes composées de Protestants ; nom terrible aux oreilles Espagnoles. D'ailleurs l'abbus que la Flotte avoit fait de l'avantage que l'on avoit remporté à Sainte Marie en pillant l'Eglise, & enlevant les vases consacrez par des usages Religieux, donna lieu de croire que l'Armée qui accompagnoit Charles III. n'en vouloit pas moins à la Religion de Philippe qu'à sa Roiauté. Ce fut environ dans ce tems-là que l'on parla d'une Médaille insolente ; mais toute propre à rendre Odieux le Prince que la Flotte des Alliez avoit amené. Il y étoit représenté avec cette inscription, *Charles* III. *par la grace des Hérétiques Roi Catholique.* Cette mauvaise Plaisanterie que l'on supposa avoir été faite en Hollande, ne laissa pas de faire quelque effet, & l'on craignit en Espagne pour la Religion sous un Prince qui venoit à la tête d'une Armée toute Protestante.

Manifeste du Roi de Portugal

Sa Majesté Portugaise publia un Manifeste à son tour. Il contient

1704. contre Philippe V.

une Histoire fort ample, & les motifs du Traité de Partage; il raporte ensuite comment le Roi de France acceptant le Testament de Charles II. malgré ce Traité; Sa Majesté Portugaise n'avoit pas laissé de faire un Traité avec lui, & avec son petit fils, par lequel elle *s'obligeoit seulement* à ne point donner d'entrée dans ses Ports aux Nations qui feroient la Guerre aux deux Couronnes pour cause de la succession du Duc d'Anjou, accordant cette commodité au seul Duc comme *Possesseur* de la Monarchie. Mais, poursuit Dom Pedro, comme il pouvoit arriver que les Puissances d'Angleterre & de Hollande ne voudroient pas consentir à la Prohibition des-dits Ports, & que l'on avoit avis qu'elles devoient s'allier avec l'Empereur .... le Roi Très-Chrétien s'obligea d'envoier en Portugal le secours de Troupes, & de Navires que Sa Majesté Portugaise jugeroit convenable. Il se plaignoit ensuite que l'ocasion s'étant enfin présentée, Sa Majesté Très-Chrétienne ne lui avoit pas envoié le tiers du secours qu'on lui avoit demandé, &

que le Président Rouillé alors Ministre de France s'étoit trouvé obligé de déclarer à la Cour de Portugal que la Couronne ne se trouvoit pas en état de satisfaire à cette obligation, & que le Roi de France reconnoissoit que la Cour de Portugal demeuroit degagée du Traité qu'elle avoit conclu avec lui, & avec son petit fils, sous la condition du secours. Le Manifeste ajoute, que le Duc d'Anjou (car la Rupture avoit rendu „ ce nom à Philippe V) n'avoit „ point satisfait aux promesses qu'il „ avoit faites de ceder au Portugal „ le Droit que la Couronne de Castille prétend avoir aux terres situées au rivage Septentional de „ la Riviere de la Plata, où se trouve „ la Colonie del Sacramento, & „ d'indemniser la Compagnie Roiale des Indes où les Vaisseaux de la „ Couronne de Portugal étoient interessez pour de grosses sommes. „ On s'y plaignoit encore que le Roi „ Très-Chrêtien regnoit despotiquement en Espagne, qu'il disposoit „ absolument des Vice-Roiautez, & „ de toutes les dignitez Ecclesiastiques, Civiles & Militaires; que les

1704.

1704. „ Avant-murs de la Monarchie à
„ ſavoir la Flandres, & le Milanez
„ étoient occupez par ſes Armées ſous
„ le ſpecieux prétexte d'Auxiliaires,
„ que les Grands d'Eſpagne étoient
„ opprimez, outragez, & égalez aux
„ Ducs & Pairs ; que le Sacré Tri-
„ bunal de l'Inquiſition étoit oppri-
„ mé dans ſon Chef & dans ſes mem-
„ bres. Le Roi de Portugal s'éri-
„ geant en vangeur de la Nation
„ Eſpagnole traitée avec mépris,
„ établiſſoit la validité des Renon-
„ ciations, & déclaroit les raiſons qui
„ avoient achevé de le determiner
„ en faveur de Charles III. dans l'eſ-
„ perance que les Eſpagnols raſſurez
„ contre la crainte de la France, &
„ voiant tant de Puiſſances accourir
„ à leur ſecours, agiroient vaillam-
„ ment de leur côté pour leur hon-
„ neur & leur liberté. Il finiſſoit en
„ déclarant que ſi les Eſpagnols de-
„ venant cruels à eux mêmes, vou-
„ loient aider leurs mortels & irre-
„ conciliables Ennemis, les François,
„ Sa Majeſté Portugaiſe en uſeroit en
„ tel cas avec eux comme on fait
„ avec les Frenetiques & les Letar-
„ giques auxquels il eſt néceſſaire

„ pour leur conservation, de tirer du „ sang.„ 1704.

Outre ce Manifeste, il parut encore un Traité assez long qui ne contenoit que les mêmes Principes, mais dans une plus grande étendue: il avoit pour titre *les Justes Armes des Portugais pour assurer la liberté des Espagnols opprimée par la France.*

Preparatifs de Guerre contre le Portugal

L'Espagne n'avoit eu jusques là rien à craindre pour l'interieur de la Monarchie, mais la Rupture du Portugal imposoit la nécessité d'avoir une Armée à lui oposer. La Cour de France voulant prévenir les plaintes que l'on faisoit déja de ce que ses Troupes occupoient plusieurs Provinces dépendantes de l'Espagne voulut y envoier dix huit Bataillons Flamands. On n'envisagea point son dessein de ce côté, on lui reprèsenta de leur part qu'en envoiant la Noblesse & la Jeunesse de Flandres servir si loin ce seroit les exiler, & les arracher de leur Patrie. Sa Majesté Très-Chrètienne peu accoutumée a soufrir de si libres représentations de la part de ses sujets, se trouva fort offensée de celle-ci, & ne croiant pas qu'il y eùt

Les Flamands refusent d'aller servir en Espagne.

1704. de la sureté à les mécontenter entiérement se contenta de répondre, *que puisque les sujets du Roi Catholique marquoient de la répugnance pour aller le defendre, elle y suppléeroit en y envoiant ses propres sujets.*

Il partit néanmoins trois ou quatre mille Flamands qui joints à douze ou treize mille François que le Roi envoioit à son petit fils lui aidérent à former une Armée de quarante mille Hommes de Troupes réglées. Philippe avoit déclaré qu'il vouloit se mettre à la tête de ce Corps que l'on avoit encore resolu d'augmenter par de nouveaux Regiments. Il songea même à faire passer du côté de l'Estramadure toutes les Troupes qui étoient en Catalogne; mais le Vice-Roi fit connoître qu'elles y étoient absolument nécessaires & sur ses Remontrances, on jugea à propos de ne point dégarnir une Province où il craignoit une revolte générale, & l'on se contenta d'en tirer quelques Escadrons. L'entrée de la Flotte des Alliez dans la Mediterranée fit voir que le Vice-Roi avoit eu raison de se tenir sur ses gardes.

Je laisse l'Espagne pour quelque 1704. tems, & passe aux affaires d'Italie, où le Duc de Savoie ne fut pas le seul qui se déclara en faveur de Charles III. Le Duc de Modene qui n'étoit pas moins zelé pour la Maison d'Autriche, avoit fait une reconnoissance publique de ce Prince, & des rejoüissances solemnelles dans la Ville de Boulogne, à l'ocasion de la Déclaration de l'Empereur. La France fut d'ailleurs informée qu'il avoit fait un Traité d'Alliance avec le Duc de Savoie contre Elle. Le Duc de Vendôme envoia aussi-tôt à Modene, Andrici Intendant de l'Armée, & Allio Commissaire de ce Departement, avec ordre de saisir & de confisquer tous les biens & effets du Duc. Ils exécutérent cet ordre, & firent publier à son de Trompe des defenses à tous ses sujets de le reconnoître pour leur Souverain, de lui paier aucun Tribut, & même d'avoir avec lui aucun Commerce par lettres, ou autrement, sous peine de la vie. Ils enjoignirent à ceux du Modenois qui s'étoient retirez dans les Villes voisines de ce petit Etat, de revenir, &

Le Duc de Modéne dépoüillé de ses Etats.

1704. de rapporter leurs effets sous peine de Confiscation. Les Magistrats de Modene, & l'Evêque à la tête de son Clergé, prêterent le serment de fidelité à Sa Majesté Très-Chrètienne. Le Pape ordonna à ses Nonces d'agir aux Cours de France & de Madrid en faveur de ce Duc, & de solliciter son rétablissement dans ses Etats. Le Duc même partit le 20. de Janvier de Bologne où il s'étoit retiré, pour se rendre à Rome, & engager par sa présence le Pontife à faire négocier plus éficacement la restitution. Mais il fut obligé de s'arrêter à Lorette à cause des dificultez du Cérémoniel. Il prétendit qu'on lui rendit les mêmes honneurs que l'on avoit rendus au Grand Duc de Toscane, lorsqu'il fit le voiage de Rome sous le Pontificat précedent; & voulut être dispensé de visiter le Sacré College. Le Pape lui fit dire que s'il vouloit venir à Rome, il devoit laisser ces Prétentions, & rendre visite aux Cardinaux, à faute de quoi il ne l'admetroit point à l'audience. Il faloit opter; ou de se soumettre à la volonté d'une Cour qui prétend que

tou

toutes ses réponses soient des decrets 1704.
irrevocables, ou de renoncer au fruit que le Prince depouillé attendoit de son voiage. Il se rendit à Rome & eut l'audience. La chose pressoit d'autant plus que les Cours de France & d'Espagne avoient déja donné les ordres pour faire vendre les Meubles, & les autres effets confisquez. Sa Majesté Très-Chrétienne ne put refuser au Nonce la revocation de ces ordres. Mais elle lui déclara en même tems que la restitution ne se feroit qu'après que les Allemands seroient entiérement chassez des environs de la Secchia. La Cour de Rome ne se lassant point de représenter le triste état où ce Prince étoit reduit par la privation de ses Revenus, le Roi proposa à la fin de lui donner une Pension de quarante mille Ecus, à prendre sur les Revenus du Modenois, & le Duc l'auroit sans doute acceptée, sans la condition que le Roi y mit, à savoir que le Duc déclareroit par écrit au St. Pere que ce n'étoit point par son ordre que son Envoié à la Cour Impériale avoit reconnu l'Archiduc Charles pour Roi d'Espagne,

1704. qu'il desavouoit cette conduite, & que durant la Guerre il ne se mêleroit en aucune maniére des affaires de l'Empereur. Le Duc ne pouvoit faire cette demarche avec honneur, & cependant les quarante mille Ecus n'étoient qu'à ce prix. D'un autre côté la Résolution étoit de raser la Citadelle de Bersello, & le St. Pere fit encore parler son Nonce, pour représenter au Roi qu'il avoit promis de laisser toutes choses dans leur état, jusqu'à ce que l'on fût convenu d'une entiére restitution. Mais la Cour n'eut point d'égard aux Remontrances qu'on put faire à cet égard; & la démolition fut continuée. Des sollicitations infructueuses, & des Benedictions Apostoliques, furent tout le fruit que le Duc remporta de Rome, d'où il partit au mois de Novembre de cette année.

Pertes du Duc de Savoie.

Le Duc de Savoie plus heureux que lui, trouvoit dans ses propres forces, & dans l'assistance des Impériaux, des ressources qui le soutenoient contre les efforts des deux Couronnes. Ses Etats augmentez du Montferrat que l'Empereur ve-

noît d'y ajouter au préjudice du Duc 1704.
de Mantoue, étoient un objet bien capable de le retenir dans le nouveau parti qu'il avoit embrassé, si la Savoie eût été aussi à couvert que le Piémont. Mais le Maréchal de Thessé y avoit déja fait de grands progrès. La Cour de France avertie par son Ambassadeur que les Cantons de Berne; de Fribourg & de Zurich, avoient quelque disposition à prendre sous leur protection les Etats du Duc de Savoie qui confinent au Lac de Geneve, avoit donné ordre à ce Maréchal de marcher de ce côté-là & il prit Chamberi qui reçeut Garnison Françoise. Informé que quelques milices gardoient les passages du Lac d'Anneci, il fit publier que les Païsans qu'on trouveroit armez seroient traitez sans quartier, & leurs Maisons brûlées. Ces menaces firent effet, & les François parurent à peine devant Anneci, qu'on leur en ouvrit les Portes. Un Détachement fut chargé de donner la chasse à quelques Milices de Savoie, qui étoient à Rumilli, pendant que le Maréchal s'avançoit avec le reste de son Ar-

1704. mée jusqu'à la Roche où les Deputez de Geneve le vinrent complimenter. Il s'y en trouva aussi des Villes de Bonneville & de Cluse pour convenir des Contributions. Il ne manquoit plus à cette conquête que la prise de Montmelian. Une intelligence qu'un Lyonnois établi à Chamberi, croioit avoir pratiquée avec un Officier, sembloit promettre un succès aisé & certain. Mais elle fut decouverte au Duc par l'Officier même, qui n'avoit feint d'écouter la proposition que pour savoir toute l'intrigue. Le Lyonnois fut arrêté & puni, & l'Officier reçeut de la reconnoissance de son Prince cent mille Francs qui devoient être la recompense de son crime. Comme la Cour de Turin craignoit que la France n'eût pris encore d'autres mesures pour s'emparer de cette Forteresse, le Marquis de Sales eût ordre de rassembler tout ce qu'il put de Milices, & les François qui ne savoient pas au juste quel nombre de Troupes il commandoit, retirerent d'Annecy la Garnison qu'ils y avoient. Le Marquis prit ce tems pour y jetter quatre cents Hommes.

Entreprise sur Montmelian.

Le Duc de la Feuillade à qui le Comte de Tessé remit alors le Commandement, attaqua le Marquis avec avantage & le defit. 1704.

Pendant que les Cantons Helvetiques faisoient des efforts inutiles pour garantir la Savoie des Invasions de la France, les Vaudois offroient à Son Altesse Roiale des Troupes dont elle pourroit utilement se servir contre l'Ennemi qu'elle venoit de s'atirer. Elle entra dans leurs vues, & leur permit de se nommer un Commandant; & leur Choix tomba sur Malanot l'un des Capitaines qui les avoient conduits dans la Guerre précédente. Ils se jetterent sur la Provence & le Dauphiné, & cette derniere Province ne se racheta de leurs incursions que par une somme de cinquante mille livres, sans parler d'un grand nombre de Bestiaux qu'elle fut obligée de leur fournir. Ils voulurent même faire à Son Altesse Roiale un sacrifice du produit de cette Campagne, mais quelque besoin qu'elle eût de cet argent, (vû la nécessité où elle s'étoit trouvée d'engager pour cent cinquante mille francs de

Les Vaudois signalent leur zéle.

1704. Pierreries chez les Banquiers de Gênes.) Elle aima mieux abandonner ce tribut volontaire à des gens qu'une pareille liberalité encourageoit, & leur commander de s'équiper & de s'armer avec cet argent.

Les Impériaux prennent plusieurs Villes.

Le Comte de Trautmansdorf qui commandoit un Corps d'Imperiaux, profita de l'absence du Duc de Vendôme, & attaqua Buon-porto qu'il prit par composition, & Bastiglia dont la Garnison qui n'étoit que de cent neuf Hommes, s'étant courageusement defendue, fut passée au fil de l'épée. Il se saisit de quelques autres Villes ouvertes du Modenois, que les Garnisons trop foibles pour s'y maintenir ne lui disputerent point; mais le Duc de Vendôme arrêta ces progrès en envoiant le Marquis de S. Fremont à la tête d'un Détachement de cinq mille Hommes qui regagnérent les Postes, & obligerent les Impériaux à se retirer. Ce ne fut qu'après une Action dont les François eurent l'avantage, & où ils prirent quelques Drapeaux, que le Marquis envoia à la Cour. Le Duc prévoiant que l'Armée du Dauphiné n'empêcheroit point le Duc

1704.

de Savoie de ſe jetter ſur la Lombardie Eſpagnole, fit couvrir le Milanez par une ligne, & fortifier Caſal, & n'aiant pas des Troupes ſuffiſantes pour rien tenter, il ſe contenta de ſe tenir ſur la défenſive. Le Grand Prieur ſon frere s'empara de la Concordia, de Revere; & d'Oſtilía. Son deſſein étoit de s'emparer de la Mirandole que le Prince de ce nom conſentoit de confier aux deux Couronnes en faveur d'un Traité. Le Marquis de St. Fremont y devoit arriver le 3. d'Avril, & en prendre poſſeſſion, ſi les Généraux Allemands avertis du projet ne l'euſſent déconcerté. L'Armée Ennemie n'étoit plus commandée par le Comte de Trautmanſdorf. Il étoit ſurvenu à ce Général une indiſpoſition qui l'avoit fait partir pour Veniſe, & en ſon abſence, on avoit remis le commandement au jeune Prince de Vaudemont nouvellement arrivé de Piémont avec le Général Viſconti. Ce fut par les ſoins de ce dernier que le Prince de la Mirandole fut prévenu. On commença par deſarmer les habitans, & mettre en priſon ceux qui avoient

Priſe de la Concordia & de Revere par les François.

Entrepriſe ſur la Mirandole.

1704. eu quelque part à ce que les Impériaux appelloient une conspiration. Les biens du Prince furent saisis, & on ne lui laissa que ce qu'il pouvoit attendre de la reconnoissance, ou plutôt de l'équité des deux Monarques, pour l'interêt desquels il venoit de perdre tout. La conduite des Impériaux à son égard ne pouvoit être blamée par ceux qui en avoient donné l'exemple, en traitant le Duc de Modene de la même maniere. C'est ainsi que dans l'espace de peu de mois on vit trois Souverains d'Italie dépouillez de leurs Etats; car quoi que le Duché de Mantoue ne fut pas encore réduit sous la Puissance des Impériaux, ce Duc n'y étoit guéres plus absolu que les deux autres Souverains ses voisins. Une fatale nécessité forçoit ses Alliez à disposer de son Etat, & à passer sur certains ménagements que la situation des affaires ne permetoit pas toujours d'avoir. Il se determina au commencement de cette année à laisser entiérement le soin de son Païs aux deux Couronnes, & à se retirer en France; persuadé que sa dignité en soufriroit moins, s'il vi-

Le Duc de la Mirandole est depouillé par l'Empereur.

Le Duc de Mantoue veût quiter l'Italie.

voit dans une Cour, où il ne pouvoit pas manquer de recevoir de grandes marques d'amitié, après le sacrifice qu'il venoit de faire, que s'il étoit reduit à mener dans son Duché la vie d'un simple particulier. Une autre raison se joignit à ce motif. La Forteresse de Casal où il avoit fait quelque tems sa residence, ne lui parut pas une retraite assez sure pour sa personne, il se retira à Milan, & delà il se rendit à Paris incognito, ne prenant que la qualité de Marquis de San-Salvador. Il y arriva le 9. de Mai, & fut descendre au Luxembourg où le Baron de Breteuil, Introducteur des Ambassadeurs, le receut de la part du Roi, sur le grand Perron de la Cour. Ce Duc & sa suite qui étoit d'environ cent personnes, fut traité au dépends de Sa Majesté avec une Magnificence Roiale. Le 12. il salua le Roi à Versailles, & le Baron de Breteuil l'introduisit dans le Cabinet par le petit Escalier. Aprés quelque tems de conversation, le Roi le conduisit lui-même à l'appartement de la Duchesse de Bourgogne; il vit aussi le Dauphin, le Duc de

1704.

Il arrive en France.

1704. Bourgogne, & les autres Princes & Princesses de la Maison Roiale; après quoi il retourna à Paris. Toute la Cour s'empressa de lui faire oublier ses chagrins, & les Princes de la Maison Roiale voulurent le regaler chacun à son tour. Ce fut le Dauphin qui donna l'exemple par un diner, qu'il lui donna à Meudon & où se trouvérent les Ducs de Bourgogne, de Berri, & d'Orleans, la Princesse Douairiére de Conti, le Prince de Conti. Le Prince de Condé l'invita aussi à Chantilli, & le Duc de Bourbon dans sa Maison de Saint Maur.

Plus heureux que le Duc de Modene & le Prince de la Mirandole, il joüissoit encore de ses revenus, & des pensions que les deux Couronnes lui avoient accordées par le traité de Mantoue. Le Roi ordonna même au Duc de Vendôme de faire exercer la Justice au nom du Duc de Mantoue, dans la Ville & le Territoire de Trin, & de lui en faire toucher les revenus, quoi que cette Ville fût de cette Partie du Montferrat, qui appartient depuis longtems aux Ducs de Savoie. Comme

le Traité entre les deux Couronnes, 1704.
& le Duc de Mantoue, demeura secret, on ne peut juger que par une conjecture assez vrai semblable, que la restitution de tout le Montferrat en étoit une des conditions les plus essentielles.

Le jeune Prince de Vaudemont n'aiant pu conserver Revere, avoit fait transporter à Ostiglia tout ce qu'il y avoit de Bagage, & n'avoit même perdu que peu de monde dans cette retraite, aiant retiré de Revere une très-petite Garnison qu'il y avoit laissée plutôt pour amuser les Troupes du Grand Prieur, que pour defendre cette Ville. Il comptoit même si peu de se maintenir dans son nouveau Poste contre les attaques des François, quoi qu'il y eût la Riviére entre eux & lui, qu'il songeoit, selon toutes les apparences, à se retirer vers le Trentin. Le Grand Prieur jugea qu'une Armée de douze mille Hommes n'étoit pas fort nécessaire contre un Ennemi si peu redoutable, & en envoia cinq mille au Duc de Vendôme son frere. Il se flatoit que malgré ce Détachement, il ne laisse-

1704. roit pas de dépoſter les Ennemis des environs de la Sechia, & d'aller joindre enſuite la grande Armée. Cependant les choſes demeurérent encore à peu près dans le même état juſqu'au mois de Mai, lors que le Prince de Vaudemont paia le tribut à la nature. Une fievre chaude l'emporta (1) en trois jours à l'âge de trente quatre ans. Si ſa mort fut ſenſible aux Impériaux qui y perdirent un Général d'un rare mérite, & très-affectionné au parti de l'Empereur, la nouvelle n'en put être que très-chagrinante pour le Prince de Vaudemont ſon Pere, qui perdoit en lui le ſeul fils qu'il eût eu de ſon Mariage avec Anne Eliſabet d'Elbeuf. La tendreſſe paternelle l'emporta ſur la diverſité des Intérêts qu'ils avoient épouſés, & la qualité d'Ennemi fut oubliée en faveur de celle de Fils.

Mort du jeune Prince de Vaudemont.

Vers la fin de Mars, le Duc de Savoie fit partir de Suſe un Détachement compoſé de ſes Troupes, & d'Impériaux. Blagnac qui les commandoit inſulta Chaumont (2),

Le Duc de Savoie regagne une partie de ſon Païs.

(1) *Le* 11. *de Mai.*

(2) *Petite Ville de Dauphiné ſur les Frontieres de Savoie.*

Cinq cents Hommes qui y étoient 1704. en quartier jugeant de la maniere dont ils étoient attaqués, qu'ils ne pouvoient point éviter d'être faits Prisonniers de Guerre, se contentérent de faire deux décharges sur l'Ennemi avant que de lui ceder ce Poste. Blagnac s'avançant de là dans la Savoie, surprit dans Lanebourg deux Compagnies de Dragons qu'il enleva, & marcha vers St. Jean de Maurienne. Les François y avoient leurs Magazins, & ils étoient occupez à les transporter à Chamberri, lors que l'approche de Blagnac les força d'abbandonner ce qu'ils n'avoient pu en enlever. Saint Rémi l'aiant joint en ce lieu avec un renfort, ils marchérent ensemble le 12. d'Avril vers Aïguebelle où ils firent Prisonniers de Guerre deux Officiers qui y commandoient quatre vingts Soldats. Saint Remi s'avança ensuite avec un Corps d'environ quatre mille Hommes, & trouva que Montmelian étoit degagé, & le blocus entiérement levé. Il comptoit avec raison que la Savoie alloit être délivrée dês Troupes Françoises, s'il pouvoit les chas-

1704. ser de Chamberri dont la Garnison étoit de neuf cents Hommes. A peine avoit-il fait sommer le Gouverneur, que le Duc de la Feuillade accourut de Toulon pour prendre le Commandement de l'Armée, à la place du Maréchal de Tessé qui étoit dangereusement malade. Aussi-tôt que ce Duc fut à Grenoble, il donna les ordres nécessaires pour rassembler les Troupes qui s'étoient retirées de leurs differents Postes; il alla prendre le sien au Fort de Barreaux, & dès le mois de Mai la Savoie fut reconquise, Montmelian bloqué comme auparavant, & les Troupes de Son Altesse Roiale furent rechassées jusqu'à Suse.

Tout le Fort de la Guerre de ce côté là regardoit le Piémont & le Milanez. Quoi que le Duc de Savoie ne vit qu'avec regret le Duché de ce nom occupé par les Troupes Françoises, c'étoit un malheur auquel les Princes de sa Maison ont du être accoutumez, & ils ont eu peu de Guerres avec la France, où il ne leur en ait couté cette Province qui étant dégarnie de Places fortes, peut-être perdue, & reconquise

avec la même facilité. Mais le 1704. Piémont étoit d'une toute autre importance pour lui, & il ne pouvoit perdre cette Principauté, que ce ne fût presque sans ressource. La restitution eut dépendu des succès d'une Guerre qui pouvoit encore devenir fatale aux Ennemis de la France. L'Armée destinée à le defendre étoit de dix mille Chevaux & de vingt mille Fantassins; son Rendez-vous étoit à Verceil pour entrer de là dans le Milanez, en cas que le Duc de Vendôme qui avoit une Armée superieure en nombre, se mît en devoir d'assiéger Verrue. Ce dernier déja maître de l'Astesan, excepté un petit nombre de Places, avoit besoin de toutes ses forces pour faire tête aux Alliez, & comme il s'étoit saisi d'un grand nombre de Châteaux dans cette petite Province, & que les Garnisons qu'il eût été obligé de laisser pour les garder, l'eût trop affoibli; il en fit miner, & sauter, dix-sept. Le Général d'Avia brulant d'entrer dans le Milanez, y fit une course avec un Détachement, & y fit un butin considerable; mais comme il se retiroit, il fut coupé

1704. par un parti François, & après un Combat assez rude, où il perdit une partie de son monde & tout le butin qu'il enlevoit, il fut heureux de s'enfuir dans la Walteline, & de là il retourna au Camp après un fort long-détour.

Il se met en Campagne.

Le Duc de Savoie, accompagné du Comte de Starenberg, & des autres Officiers, partit de Turin le 27. d'Avril, & se rendit à son Armée qui étoit sur la Frontiére du Milanez. Vendôme ne voulut point attendre qu'elle entrât dans ce Duché, & se crut assez fort pour livrer une Bataille, & fixer le Théatre de la Guerre dans le Piémont. La nuit du 5. au 6. de Mai, il passa le Pô, & à la faveur d'un grand Brouillard qui dura tout le matin, il deroba la connoissance de ce mouvement aux Alliez qui ne s'en apperçurent qu'après que le Brouillard fut tombé. Les Alliez furent extrêmement surpris de se voir en présence d'un Ennemi aussi résolu de leur présenter le combat; que le Duc l'étoit peu de risquer en un jour tous ses Etats. Son Altesse Roiale se retira dès le même jour

Il évite le Combat.

du côté de Trin, où elle detruisit 1704. les Magazins que les François y avoient. Le Duc de Vendôme qui eut fort souhaité de combatre avec l'avantage du terrain dont il s'étoit assûré sur le bord du Pô, lui laissa faire sa retraite sans le poursuivre à travers un Païs entrecoupé de Canaux. Il se contenta d'envoier un Détachement de quatre mille Chevaux, qui attaquant l'Arriere-Garde de commandée par Vaubonne, prit ce Général, après avoir mis son Régiment Allemand en deroute, & obligé le Duc de Savoie d'accourir au secours. Ce Détachement se retira avec la capture qu'il avoit faite, & les Alliez continuérent leur marche jusqu'à Crescentin. Le 9. le Duc de Vendôme prit avec lui deux mille Chevaux soutenus de cinq cents Grenadiers, & s'aprocha pour reconnoître la droite de l'Ennemi. Les Grenadiers délogérent même la seconde Garde des Piémontois d'une Cassine qu'ils occupérent, & à la faveur de ce Poste la Cavalerie s'étendit vers la Gauche de l'Ennemi, le Duc de Vendôme s'avança en personne jusques à la portée du

1074. Fusil des Vedettes pour mieux reconnoître l'Armée, mais il remarqua qu'elle étoit dans une situation trop avantageuse pour être attaquée impunément, & après quelques coups tirez de part & d'autre, il se retira, & fut camper à Pallassel, en s'approchant toujours des Piémontois.

Le Lecteur sera peut-être surpris que dans les Guerres d'Italie j'aie cessé tout à coup de parler du Prince Eugéne qui y avoit fait un rôle si brillant depuis l'entrée des Impériaux. Son Altesse en étoit partie dès le mois de Decembre 1702. pour aller concerter à Vienne les préparatifs de la Campagne suivante. Les embaras où la Cour Impériale étoit reduite par les troubles de Hongrie ne permettant pas de faire au-delà des Alpes des efforts qui repondissent aux projets que ce Prince avoit formez, il avoit mieux aimé remettre le Commandement au Comte de Starenberg. Et sur ce qu'il se plaignoit que de la maniére dont les fonds destinez pour les Troupes étoient administrez, on ne pouvoit pas faire de grands progrès, Sa Ma-

jesté Imperiale le fit Président du 1704. Conseil de Guerre en recompense de ses services, & lui confia l'administration de la Caisse Militaire. Il ne laissa pas de conserver la direction principale des Armées d'Italie; mais pendant toute la Campagne de 1703. l'absence & l'éloignement, empêcherent que l'Empire ne tirât tout le fruit que l'on pouvoit attendre de ses ordres. Au commencement de 1704. les ravages que firent les Mécontens de Hongrie répandoient la terreur dans l'Autriche. Le Prince non moins habile dans l'art de négocier que dans le metier de la Guerre, tacha de ramener les principaux par les voies de douceur. Mais leurs propositions parurent exorbitantes, & on les rejetta avec hauteur. Dès qu'ils eurent perdu l'esperance d'obtenir un accommodement favorable, ils redoublérent leurs efforts, & eurent beaucoup de bonheur dans leurs premiéres entreprises, & on ne put les arrêter qu'en leur opposant une Armée de Troupes d'élite commandée par des Généraux d'une expérience consommée. Les pertes que firent

1704. les Hongrois les découragérent à un tel point, qu'ils regardérent comme un bonheur la suspension d'Armes dont on convint avec eux à la sollicitation de l'Envoïé d'Angleterre, & que l'on prolongea encore après ce terme.

Guerre de Baviere.

Ce n'étoit pas le plus grand danger que courût alors l'Empereur. La France persuadée qu'elle viendroit facilement à bout de ses Ennemis, si elle pouvoit mettre l'Empereur hors d'état de continuer ses efforts, avoit tout disposé pour faire de l'Allemagne le principal Théatre de la Guerre. Le Maréchal de Villars étoit revenu à la Cour après la Campagne précedente, & le Comte de Tallard avoit pris le Commandement de l'Armée Françoise qui devoit seconder l'Electeur de Baviere.

L'Electeur prend les Villes d'Augsbourg & de Passau.

L'Electeur de Baviére s'étoit emparé de la Ville d'Augsbourg dès le mois de Décembre 1703. celle de Passau s'étoit aussi rendue à lui, & de là s'avançant le long du Danube jusqu'à Ens en Autriche, il avoit exigé des contributions. Il se formoit en Alsace une Armée, & sa

destination pour la Baviere n'étoit pas secrette. L'Empereur fit connoître à ses Alliez que la France tournant toutes ses forces contre l'Empire, ne seroit pas en état de rien tenter du côté de Flandres, & qu'il seroit plus naturel d'envoier en Allemagne une partie des Troupes qui leur seroient inutiles aux Païs-bas. Le peril où il étoit fit hâter les secours qu'il demandoit avec instance, & en peu de tems le Duc de Baviere, qui l'année précédente n'avoit eu à combattre qu'une Armée inferieure en tout, se vit tout à coup sur les bras trois Armées diferentes, l'une d'Anglois & de Hollandois sous le Duc de Marlboroug, une des Troupes de l'Empereur sous le Prince Eugéne, & la troisiéme de celles de l'Empire, sous le Prince Loüis de Bade. Les forces de l'Electeur, ni celles de France que Marcin commandoit, ne se voiant pas capables de resister à tant d'Ennemis à la fois, s'étoient retranchées dans les passages les plus exposez sur la Frontiére de Baviere, pour arrêter les Alliez, & gagner du tems jusqu'à l'arrivée du secours

1704.

1704. que le Maréchal de Tallard amenoit de France. Un Corps de douze mille Hommes, tant François que Bavarrois, s'étoit fortifié à Schellenberg, par des Retranchements que l'on avoit faits, outre ceux qui y avoient été dès la Campagne précedente. Le Comte d'Arco, Général des Troupes de Baviere avoit entrepris de defendre ce passage, & il avoit eu soin de se pourvoir d'Artillerie.

Bataille de Schellenberg.

Le 2. de Juillet le Duc de Marlborough, résolu de le forcer, quoi qu'il en pût couter, se détacha de l'Armée du Prince de Bade qu'il avoit jointe depuis quelque tems, & qui selon le calcul des Alliez se montoit à près de quatre vingts mille Hommes. Il prit six mille Fantassins Anglois & Hollandois, trois Bataillons de Grenadiers Impériaux avec trente Escadrons aussi Anglois & Hollandois. Ce Détachement fut encore soutenu de 15 Bataillons de la Droite, & d'autant de la Gauche. Il arriva vers le midi à la Riviére de Verents que la Cavalerie passa en partie sur un Pont, en partie à gué, & l'Infanterie sur un Pont

qui fut construit avec beaucoup de 1704.
diligence. La tête de cette Armée étant arrivée à Ubermaghen, le Duc de Marlborough fut reconnoître le Camp & les Retranchements du Comte d'Arco, toutes les dispositions étant faites. L'attaque commença vers les six heures du soir, en attendant les Impériaux qui étoient demeurez derriere, on se cannona une bonne heure : les Anglois & les Hollandois voiant à regret que le jour étoit déja si avancé, le Duc de Marlboroug pour ne point perdre de tems, ordonna au Lieutenant Général Goor qui commandoit l'Infanterie, d'attaquer les Retranchements. Il y avoit trois quarts d'heure que le combat duroit avec un acharnement égal des deux côtés, lors que le Général Goor reçeut un coup de mousquet dans l'œuil droit, & expira entre les bras de Mortagne qui s'avança pour le soutenir. Le Lieutenant Général de Hoorne prit aussi-tôt sa place & continua l'attaque avec la même vigueur. Les Allemands étant enfin arrivez soutinrent les Troupes déja fatiguées, & le Duc de Wirtenberg à la tête

1704. de ſept Eſcadrons de ſes Troupes ſe gliſſa le long des Murailles de Donawerth, prit les François & les Bavarois en flanc, pendant qu'on les pouſſoit vigoureuſement de front. Ils commencérent alors à plier, & ce ne fut plus qu'une déroute. Le Poſte de Schellenberg fut emporté, & les Alliez y gagnérent une aſſez belle Artillerie. Il s'étoit donné peu de Batailles où la reſiſtance eût été plus vive, & les Aſſiégez n'eurent preſque pas un de leurs Officiers Généraux qui ne fût bleſſé. Outre le Lieutenant Goor, le Prince de Beveren & le Duc de Holſtein-Ploen, le Comte de Stirum & le Major Général Beinheim furent tuez. Dans l'Infanterie le Lieutenant Général Hoorn, le Major Général Palland, & le Brigadier Tobias furent bleſſez. Dans la Cavalerie le Prince Héreditaire de Heſſe, le Général Wood, le Prince de Saxe, le Brigadier Bodmar, le Général Thungen, le Prince Alexandre de Wirtenberg, & le Marquis de Bade furent auſſi du nombre des Bleſſez.

Les

Les François voiant les Alliez 1704. maîtres de leurs Retranchements, voulurent paſſer le Danube ſur le Pont qu'ils avoient derriere eux, mais le Pont ſe rompit ſous la foule dont il étoit ſurchargé. Un grand nombre de Soldats ſe jettérent dans le Danube où la plupart ſe noiérent. Le Comte d'Arco le paſſa à la nage, & dût la vie & ſa liberté à la vigueur de ſon cheval; mais ſon fils périt dans cette déroute. On compte que la perte des François & des Bavarois ſe monta à ſept mille Hommes ou noiez, ou tuez par les Ennemis, ou faits Priſonniers.

Progrès des Alliez en Baviére.

Ce jour commença les malheurs du Duc de Baviére. La priſe de Donawert où les Alliez trouvérent de grands Magazins, fut une ſuite de ce deſavantage. Lawingue & Dillingue, l'une aiant cinq cents Hommes de Garniſon, l'autre n'étant gardée que par cent Hommes, ne purent tenir contre une Armée victorieuſe. Le Duc de Marlboroug fit alors une tentative ſur l'eſprit du Duc de Baviere, & comme les progrès qu'il continuoit toûjours de faire ſur lui, ſecondoient les raiſons

1704. Ils tâchent de le détacher de la France.

dont il se servoit pour le détacher de la France, il eut d'autant plus d'esperance d'y réussir, que le Duc de Baviere entra en conference avec le Comte de Wratislau; qui étoit chargé de lui faire des propositions. Ce n'est pas que l'Electeur fût ébranlé, mais comme il savoit que Tallard étoit en marche, il étoit bien aise de ne pas s'atirer par un refus sans retour un assaut général de toutes les forces des Alliez, avant que d'avoir receu le renfort que la France lui envoioit. Pendant la Négociation les Ennemis fourageoient la Baviére jusqu'aux Portes de Munick, & par la dureté avec laquelle ils traitoient les sujets de l'Electeur, ils croioient de l'obliger à se déclarer contre la France, pour faire cesser l'oppression où il voioit ses peuples exposez. Cette conduite produisit un effet tout contraire, & elle servit à lui donner encore plus d'aversion pour les Puissances qui emploioient de tels moiens pour le gagner. Cependant il feignoit toûjours d'écouter le Comte de Wratislau, dans l'esperance que Tallard ne perdoit pas un seul moment pour le venir

joindre. Il étoit avec le Comte de Marsin que le Roi avoit honoré du bâton de Maréchal depuis peu de tems ; pendant que les Alliez pour s'assurer d'un Passage qui laissât la Baviere à leur discretion, se rendoient maîtres de Rain. Le 14. de Juillet les Bateries étant achevées, ils commencérent à battre la Place avec vingt sept piéces. Le Comte de Mercï Brigadier des Armées de l'Electeur, qui y commandoit, n'en put soutenir le feu que vingt-quatre heures, après quoi il fit battre la chamade. On lui prescrivit entre autres les conditions suivantes. Qu'il seroit permis au Gouverneur, & aux Troupes reglées de sortir de la Place avec les honneurs accoutumez, & dequoi tirer douze coups chacun mais sans Canons & sans Munitions. Que les milices sortiroient sans Armes, à condition de ne reprendre jamais les Armes contre Sa Majesté Impériale ou ses Alliez. Que les Cavaliers & les Dragons sortiroient sans Chevaux. Que tous les Prisonniers tant Impériaux que des Alliez & les Deserteurs seroient rendus. La Garnison qui n'étoit que de quatre

1704.

Rain est assiegé & pris par les Alliez.

1704. cents cinquante Hommes fut conduite à Ausbourg. Plus de cinquante Villages furent ensuite pillez ou brûlez, & quoi que l'Electeur eût renforcé la Garnison de sa Capitale jusqu'à huit mille Hommes, on craignit que l'Armée Ennemie n'en entreprît le Siege; cependant le Prince de Bade, & le Duc de Marlboroug aimérent mieux s'approcher d'Ausbourg. Le 23. ils s'avancerent jusqu'à Friedberg à une petite lieue d'Ausbourg. A leur Approche, les Bavarois abandonnérent quelques Postes, & les Ennemis envoiérent reconnoître leur Camp dont la situation avantageuse fit perdre l'envie de les attaquer. Ce fut alors que les propositions d'accommodement parurent à la veille d'être acceptées. L'Electrice effraiée du traitement que l'on avoit fait à quantité de Paisans de la Baviére, n'épargnoit rien pour porter l'Electeur à prendre un autre parti. Mais aussitôt que l'Electeur eut nouvelles que Tallard étoit déja à Villingue, il rompit la Négociation. Les Généraux Ennemis delibérerent aussi-tôt s'ils hazarderoient l'attaque des Re-

Ravages de la Baviére.

L'Electeur apprend l'arrivée de Tallard.

tranchements, la negative l'emporta; ils se contentérent d'envoier de nouveaux Détachements pour saccager la Baviére, & tâcher par cette manœuvre d'attirer l'Electeur en rase campagne. Lorsqu'ils virent que malgré cet artifice il demeuroit dans son Poste, ils rapelérent ces Détachements & retournérent camper à Aischa.

1704.

L'Electeur avoit tout lieu de compter sur le zéle, & sur l'habileté du Maréchal de Tallard, & le succès de son prémier passage lui répondoit de la réüssite du second. Dès le mois de Mai de cette année, il lui avoit fait passer un renfort par un Stratagéme dont les Alliez ne s'étoient point defiez. Tous les mouvements que les Troupes de France avoient faits en Alsace dès le commencement de la Campagne aiant allarmé les Suisses qui craignoient que le Roi ne voulût faire passer l'Armée qu'il destinoit pour la Baviére par les Villes Forestiéres, & par le Territoire de Schaffhouse, Puisieux les avoit inutilement assurez qu'ils n'avoient rien à craindre de ces mouvements, que leurs in-

1704. quiétudes étoient mal fondées, & que les Généraux avoient ordre de ne rien entreprendre qui pût donner de la jalousie au Corps Helvetique. Les Cantons étoient informez que les Allemands avoient donné de si bons ordres pour la Garde des Lignes de Stolhoffen, que les François n'oseroient pas tenter de s'y faire un passage, sans risquer d'y voir perir toute leur Armée. Ils doutérent de la sincerité de Puisieux, & pour ne point être surpris; ils mirent sur pied les milices du Païs, & l'on prépara les feux sur les hauteurs pour être avertis de leur marche.

L'inquiétude redoubla lors que le 14. de Mai, Courtebaune Lieutenant Général des Armées de France fut prier la Regence de Basle & de Schaffouse, de la part de Tallard, de permettre aux Troupes du Roi le passage sous promesse qu'elles ne feroient aucun desordre, & sur le refus qu'on lui en fit, il repliqua „ que „ le Roi ne pouvoit se dispenser de „ faire passer ses Troupes en Souabe, „ que tous les passages lui étoient „ fermez; que les Cantons devoient „ donner cette marque de distinction

1704.

„ au plus ancien & au plus fidelle „ de leurs Alliez, qu'au moins ils „ ne fissent pas semblant de rien sa- „ voir de cette Marche, & qu'a- „ près le passage, ils feroient tout le „ bruit qu'ils voudroient, mais que „ pour le présent il faloit absolu- „ ment que l'Armée Françoise pas- „ sât. „

A peine fut-il sorti de la confé- rence où il avoit tenu ce discours, qu'ils disparut, & on ne le vit plus en Suisse. Allarmez d'une résolu- tion que la prévention où l'on étoit, rendoit encore plus vraisemblable, les Cantons les plus interessez à cet- te Marche, firent sonner le Tocsin pour avertir les Habitans de pren- dre les Armes, & on prit toutes les mesures qui parurent nécessaires pour s'opposer à ce mouvement. Cepen- dant Courtebaune dès la même nuit s'étant embarqué à Hunningue, étoit arrivé à Brisac dans six heures avec toutes les Troupes qui étoient déja Assemblées sur le Haut Rhin; tan- dis que le Maréchal de Tallard pas- sant sous le Canon de Fribourg pe- netroit dans la Vallée de St. Pierre, d'où il se rendit à Doneschingue

1704. vers la Source du Danube ; le Duc de Baviére s'y étant avancé pour hâter la jonction qui se fit le 16. le 17. & le 18. avec d'autant plus de facilité que les Impériaux commandez par le Général Thunghen avoient abandonné les Postes avantageux qu'ils gardoient, pour s'aller camper sous le Canon de Rotweil. Ce secours consistoit en douze mille Hommes d'Infanterie, trois mille chevaux, outre l'argent, des Habits & des Armes pour l'Armée du Marêchal de Marsin.

Sur ces entrefaites le Duc de Marlboroug étant parti de Flandres avec les Troupes Angloises & Hollandoises pour aller au secours de l'Empire, le Duc de Villeroi qui eut peine à croire d'abord que ce fût véritablement son dessein le suivit ; & passa avec un Détachement considérable du côté de la Moselle. Quand il le vit trop avancé pour que ce mouvement fût une feinte, il s'abboucha le 9. de Juin avec Tallard qui étoit revenu à Landau, & leurs Armées se joignirent aussi les jours suivants. La Cour ordonna à ce dernier de mener un

second renfort en Baviére, pendant 1704. que Villeroi le suivroit à quelque distance; pour s'opposer aux efforts du Prince Eugéne qui étant arrivé aux lignes de Philipsbourg, s'éforçoit d'empêcher cette jonction. C'est ce second renfort que l'Electeur attendoit avec impatience dans son Camp près d'Ausbourg.

Tallard mene un renfort à l'Electeur.

L'Armée de Tallard partit de Lauterbourg le 28. de Juin, & fut renforcée en chemin d'un Regiment de Cavalerie que l'on détacha du Camp volant qui devoit rester sous les ordres du Comte de Cogni, pour garder l'Alsace. Elle passa le Rhin à Strasbourg le 1. de Juillet, & fut camper à Kehl, où elle attendit les gros Bagages, & elle en partit le 4. pour passer les Montagnes de la Forêt Noire. Ce passage commença à s'exécuter le 9. & toute l'Armée passa les Gorges de Waldkirck, sans trouver le moindre obstacle.

Le Duc de Villeroi après avoir quitté l'Alsace tint avec son Armée la même Route qu'avoit tenue celle de Tallard. Il passa le Rhin à Strasbourg le 5. de Juillet, & les deux jours suivants, & occu-

1704. pa le Camp de Kehl que Tallard venoit de quitter. De là aïant reçeu ses gros Bagages, & détaché dix Escadrons pour le Corps qui alloit en Baviére, il s'avança vers le Brisgau, & se posta dans le Camp d'Offenbourg, afin de maintenir une libre communication, & être à portée d'envoier au Maréchal de Tallard les Troupes & les Vivres dont il pouvoit avoir besoin.

Il tente de prendre Villingue.

Tallard aiant passé la Forêt Noire, & se voiant obligé d'attendre les gros Bagages & les Convois, songea à mettre à profit le séjour qu'il étoit obligé de faire, & tacha de se rendre maître de Villingue & de Rotweil. Il fit battre la premiére de ces places, qui bien qu'elle n'eût qu'une simple Muraille, fit une vigoureuse résistance. Le Prince Eugéne marcha aussi-tôt, pour incommoder un Ennemi dont il n'avoit pu empêcher le passage. Les nouvelles de son approche, l'arrivée des Bagages & des Convois que l'on attendoit, & les instances de l'Electeur de Baviére qui envoioit Courriers sur Courriers pour hâter la jonction, tout cela joint ensemble

Il continue sa marche.

1704.

fit perdre à Tallard l'envie de continuer un Siége où il pouvoit conſumer beaucoup de temps. Il ſe remit en marche le 22. de Juiller. Le Prince Eugéne renforcé de vingt Bataillons, & de trente Eſcadrons que lui avoit envoié le Prince de Bade ſous la conduite du Prince Maximilien de Hanovre, & du Général Thunghen fit une manœuvre pour l'embaraſſer, & l'on crut qu'il s'oppoſeroit au Paſſage; mais l'Armée Françoiſe continua ſa route ſans aucun obſtacle, & fut camper à Ulme d'où Tallard prenant les devants avec une Eſcorte de quelques cents Hommes de Cavallerie, ſe rendit au Camp de l'Electeur ſous Ausbourg, pour conferer avec ce Prince, & avec le Maréchal de Marſin.

Il joint l'Electeur.

Le Prince de Bade & le Duc de Marlboroug campoient depuis trois Semaines à Fridberg en preſence du Duc de Baviére; ils firent enfin un mouvement le 5. d'Août, & paſſérent le Danube, partie à Nieubourg, & partie à Donawert. Ils convinrent que pendant que le Prince de Bade iroit avec une partie de l'Armée de l'Empire inveſtir la Vil-

1704\. le d'Ingolstadt, le Duc de Marlboroug iroit avec le reste, & les Troupes d'Angleterre & de Hollande, joindre le Prince Eugéne qui n'etoit pas loin de Donawert avec quarante cinq Bataillons, & quarante huit Escadrons. Leurs Armées se joignirent le 11. à une lieue de Donawert.

Ils se préparent à un combat.

L'Electeur aiant en même tems joint ses Troupes à celles qui venoient d'arriver de France, passa le Danube à Lawingue, & le 12. les Armées Ennemies s'approchant de plus en plus l'une de l'autre; il n'y eut plus entre elles que deux lieues & demie de distance. C'étoit dans cet endroit que la fortune attendoit les François pour leur faire éprouver un des plus sanglants revers que la Monarchie eût souffert depuis plus d'un siécle.

Le 13. sur les deux heures après minuit, le Prince Eugéne & le Duc de Marlboroug, renvoiérent à Donawert les Bagages, & s'avancérent vers l'Armée Françoise & Baravoise, de sorte que sur les 6. heures, ils furent en vue. Le Prince Eugéne commandoit la Droite, le Général

Churchil la Gauche, & le Duc de 1704.
Marlboroug le Corps de Bataille : vers les huit heures le Canon commença de joüer de part & d'autre, & ce feu dura tout le matin.

Bataille de Hochſtedt.

Le deſſein du Duc de Baviére avoit été de combatre le Prince Eugéne avant qu'il eût été joint par le Duc de Marlboroug ; mais la diligence de ſes Troupes n'aiant pu ſeconder ce projet, il ſe trouva les deux Armées ſur les bras, & il n'y eut plus de ſureté à reculer. Voiant que les Ennemis venoient à lui, il ne ſongea plus qu'à ranger ſon Armée en Bataille. La Droite commandée par Tallard s'étendit juſqu'au bord du Danube, occupant les Villages de Bleinheim & d'Oberklaven, & la Gauche commandée par Marſin, fut pouſſée juſqu'à un bois proche les Montagnes. Ce Poſte qu'un petit Ruiſſeau ſéparoit des Ennemis, auroit été très-avantageux, s'il y eût eu aſſez de monde pour occuper une ſi grande étendue de terrain. Le Canon de la Droite faiſoit un ſi grand feu qu'il mit deux fois en deſordre la Gauche des Ennemis. Trois fois on l'obligea de reculer, lors-

1704. qu'elle étoit sur le point de passer le Ruisseau dont les bords étoient couverts d'une eau dormante; mais comme elle avoit dix sept Bataillons, & trente huit Escadrons, plus que l'Aile qui lui étoit opposée, elle enfonça la Cavalerie de la Droite vers les 11. heures, & rompit la Gendarmerie. L'Electeur s'y rendit tout à propos pour la rallier, & l'Ennemi fut répoussé. La Gauche des François enfonça jusqu'à cinq diferentes fois l'Aile que commandoit le Prince Eugène; elle prit même quelques pièces d'Artillerie, trente six Etendarts ou Drapeaux, & quatre Paires de Timbales qui furent conservées & portées en France.

Le Duc de Marlboroug qui s'aperçeut que ses Troupes se rebutoient aussi bien que les Impériaux, prit dix huit Bataillons du Centre, qu'il conduisit à son Aile Gauche par derriére ses Escadrons, & par ce moien il deroba aux François ce mouvement. Puis faisant ouvrir tout à coup ses Escadrons qui avoient passé le Ruisseau, cette Infanterie marchant sur huit Colomnes

mit en déroute la Cavalerie Françoise, & coupa leur Aile Droite du Centre. Ce desordre ne put être réparé. Envain l'Electeur de Baviére fit tout ce qu'il put, pour aller dégager Tallard : la disposition du Terrain ne lui permit pas de le rejoindre, & comme il avoit lieu de craindre lui-même qu'il ne se trouvât envelopé, il prit le parti de la retraite qu'il fit dans le meilleur ordre qu'il fut possible.

1704.

Lors que Tallard sçeut que la Cavalerie lâchoit le pied, il courut à toute bride pour la rallier; mais malheureusement son cheval le porta à celle des Ennemis qui occupoit déja le terrain que la Cavalerie Françoise venoit d'abandonner, & ce fut là qu'il fut fait Prisonnier par le Baron de Boinebourg Lieutenant Colonel dans les Troupes de Hesse-Cassel. Le Prince Héreditaire de Hesse-Cassel aprenant qu'il étoit en son pouvoir, dit aussi-tôt: C'est la revanche de Spirbach (1). Clerembaut effraié de tout ce desordre, crut qu'il n'y avoit plus d'autre parti à

Tallard est coupé & fait prisonnier.

(1) *Voyez la page 222. de ce Volume.*

1704. Une partie de l'Armée Françoise est enfermée dans le Village de Blenheim.

prendre que la fuite. Il se jetta pour cet effet dans le Danube, où il se noia, il fut suivi de Maisonseule, & de quelques Cavaliers qui eurent le même sort. Vingt huit Bataillons, & quatre Regiments de Dragons se trouvoient enfermez dans Bleinheim, ne pouvant plus tenir contre le grand nombre dont ils alloient être écrasez : leurs principaux Officiers perdirent toute esperance d'être dégagez, & se rendirent Prisonniers de Guerre. Plusieurs vouloient que l'on se fit jour la Baïonnette au bout du Fusil, & préferoient une sortie honorable quoique dangereuse, à la honte de se laisser prendre. Mais le plus grand nombre qui ne manquoit point de courage, ni de bonne volonté, manquoit de forces, aiant combatu tout le jour sans manger, ni boire. Par la Capitulation ils obtinrent qu'ils ne rendroient que les Armes & les chevaux, & il fut stipulé que les Soldats ne seroient point dépoüillez, ni les Officiers foüillez. Plusieurs Régimens brisoient de rage leurs Fusils, & dechirants leurs Drapeaux en mille piéces les enterrérent plûtôt que de

Elle se rend Prisonniere.

les rendre aux Ennemis, & beaucoup d'Officiers refusérent de signer une Capitulation qui leur sembloit infame. 1704.

Cependant l'Electeur & Marsin, ne songeoient plus qu'à sauver les Debris de leur Armée que la Cavalerie des Alliez poursuivit plus d'une heure jusqu'au delà du Village de Lutzingen. Ils eurent un peu le tems de respirer, parce que le terrain étant montagneux, & couvert de bois, l'Ennemi n'osant s'y engager, attendit que l'Infanterie eût pu la rejoindre, alors toute l'Aile Droite tombant sur eux les poursuivit une lieue & demie plus loin, jusques par delà le Village de Merschlingen, où ils feignoient de se vouloir retirer, afin d'avoir le tems de passer un grand Marais, & pouvoir gagner les Villes de Dillingue & Lawingue. L'armée vaincue marcha treize heures sans manger ni boire, & ne s'arrêta qu'à Ulme où l'on distribua du pain aux Soldats: La Ville fut remplie de blessez. Le Marquis de Blainville à qui l'Electeur en avoit confié le Gouvernement, mourut des blessures qu'il avoit

Fuite des François & des Bavarois.

1704. reçeues à cette Bataille, & on lui donna pour Successeur le Général de Bettendorff avec ordre de se defendre jusqu'à l'extrémité. On renforça la Garnison, & comme il y avoit tout sujet de croire que les Vainqueurs ne donneroient pas le tems à l'Armée Françoise de se reconnoître, l'Electeur retira les Troupes qu'il avoit dans Ausbourg, & dans les Places Voisines, & se mit aussi-tôt en marche pour éviter une attaque qu'il n'étoit plus en état de soutenir. Il partit d'Ulme le 18. & campa le 20. à Dutlingue, & s'avançant vers les sources du Danube, il joignit le 25. à Doneschingue le Maréchal de Villeroi. Tel fut le succès de cette funeste journée qui en sauvant l'Empire, fit perdre à la France les secours qu'elle pouvoit tirer de l'Alliance du Duc de Baviére, & le fruit des avantages que ses forces avoient déja remportez en Allemagne.

Les Alliez qui selon leur propre calcul, n'eurent que dix mille huit cents cinquante huit Hommes Morts ou Blessez, gagnérent quantité de butin, & de Tentes, quatre vingt

dix Drapeaux, quarante cinq Etendarts, & trente cinq piéces de Canon. Parmi les Priſonniers de marque qui leur demeurerent, ſe trouvoient le Marêchal de Tallard, le Marquis de Montperou Meſtre de Camp Général de la Cavalerie; Hautefeuille Meſtre de Camp Général des Dragons; le Marquis de Marivaux Lieutenant Général; le Marquis de Blanſac Marêchal de Camp d'Infanterie; Valſemé Marêchal de Camp; les Marquis de Silli & de la Valiere Brigadiers de Cavalerie; Deſnonville, Montfort, St. Second, Damigni, St. Signy, & le Chevalier de Croiſſi, Brigadiers d'Infanterie; le Marquis de Septville, & la Maſſeliere Brigadiers de la Gendarmerie; Jolli Brigadier de Dragons; le Marquis de Nonan Colonel du Regiment de Provence, le Marquis de Saſſenage Aide de Camp & Gendre du Comte de Tallard; les Comtes de Tavanes, & de Schacq, Bazincour, Sauve-bœuf, le Comte de Leone, le Marquis de Laſſé, & le Baron d'Elſen, Colonels d'Infanterie, le Marquis de St. Pouange, & le Chevalier de Ligondé Colo-

1704. Pertes des François & leurs Priſonniers.

1704. nels de Cavalerie ; les Marquis de Vassi & d'Arival, Colonels de Dragons. Le Prince de Maubec de Lorraine Capitaine de Cavalerie, le Marquis d'Avré Capitaine des Gendarmes ; Carman Sous-Lieutenant des Gendarmes, & Colonel ; d'Auvilars & Jussac, l'un Enseigne, & l'autre Guidon des Gendarmes. La France avoua qu'elle perdoit de son côté douze mille Morts ou Blessez, & dans le partage que le Prince Eugéne, & le Duc de Marlboroug firent entre eux des Prisonniers, on compta cinq cents trente & un Capitaines sans les Lieutenants & Sous-Lieutenants, & onze mille cent quatre vingts douze Soldats, dont près de trois mille prirent parti dans las Troupes victorieuses.

Le Roi est loüé de sa fermeté au sujet de cette deroute.

Les Orateurs & les Poëtes firent voir en cette occasion que l'art de loüer à des ressources intarissables. Jusques-là ils étoient épuisez à vanter des succès qu'ils grossissoient souvent, leur style le plus ordinaire ne rouloit que sur les qualitez de Triomphateur & d'Invincible ; les Ennemis de la France n'étoient, à les entendre, qu'un vil peuple, toûjours

prêt à fuir devant le Maître auquel les Destins l'avoient asservi. Il falut changer de Batterie, l'on félicita le Roi sur la grandeur d'ame avec laquelle il avoit reçeu la nouvelle de cette perte ; & bientôt on lui osa dire que le Ciel l'aiant long-tems comblé d'une gloire & d'une prosperité à laquelle son ame avoit toûjours été superieure, il avoit été de l'interêt de Sa Majesté que quelque grand revers fît voir toute l'étendue de sa magnanimité. *Que n'a-t-il point fait jusques ici*, dit l'Evêque de Soissons dans un discours Académique. *Que n'a-t-il point fait jusques ici ce Prince Pieux pour porter ses Ennemis à recevoir la Paix à des Conditions raisonnables ? Que n'est-il pas prêt de faire encore ? un succès imprévû peut-être les flatte & les enorgueillit : c'est une sorte de joie qu'ils n'avoient pas encore goutée, elle a pour eux tout le charme de la nouveauté, ils s'y abandonnent sans mesure.* C'est ainsi que l'on ranimoit le courage de la nation ébranlée par un coup aussi affreux que celui qu'elle venoit de recevoir.

1704.

Flaterie de l'Evêque de Soissons.

Le Roi avoit eu peu de temps

1704. Naiſſance du Duc de Bretagne.

auparavant une ſorte de joie dont il n'y a peut-être point d'exemple dans la Monarchie Françoiſe. Le mercredi 25. de Juin la Ducheſſe de Bourgogne avoit mis au monde un Prince à qui le Roi donna le Titre de Duc de Bretagne : on differa les Cérêmonies de ſon batême ; mais on l'ondoia d'abord, & Sa Majeſté lui envoia l'Ordre du St. Eſprit. Le Roi ſenſible comme il devoit l'être à une faveur ſi rare, en fit le lendemain chanter le *Te Deum* dans la Chapelle de Verſailles. Les ordres étoient déja partis pour le faire chanter auſſi dans la Cathedrale de Paris. La lettre que le Cardinal reçeut du Roi à cette ocaſion eſt d'autant plus belle que Loüis XIV. eſt le ſeul à qui il ſoit arrivé d'en écrire de pareilles. „ La nouvelle & ſinguliére „ Benediction, diſoit ce Monarque, „ qu'il a plu à Dieu de répandre ſur „ mon Regne, par la naiſſance du „ Prince que ma petite fille la Du„ cheſſe de Bourgogne vient de don„ ner à la France, eſt une des mar„ ques les plus viſibles que j'aie en„ core reçeues de ſa protection. J'y „ ſuis d'autant plus ſenſible, qu'elle

„ est sans exemple dans aucun des 1704.
„ Rois mes Predécesseurs, & qu'el-
„ le perpetue le bonheur de mes E-
„ tats, par cette longue suite & suc-
„ cession de Rois qu'elle leur assure.
„ C'est dans les sentiments de la jus-
„ te reconnoissance que j'en ai, que
„ je crois ne pouvoir assez-tôt en
„ rendre à Dieu les Actions de Gra-
„ ces qui lui sont dues, & je vous
„ écris cette lettre pour vous dire
„ que mon intention est que vous
„ fassiez chanter le *Te Deum* en l'E-
„ glise Métropolitaine de ma bonne
„ Ville de Paris. Versailles donna
des marques publiques de sa joie par
des feux, & par des Illuminations
durant trois jours, & l'exemple fut sui-
vi par les rejoüissances éclatantes qui
se firent à Paris à cette ocasion. Tou-
te la France signala son zèle par des
fêtes, & le 28. il partit un Cour-
rier pour annoncer au Pape cette
agréable nouvelle, & un autre pour
la porter à la Cour d'Espagne. Com-
me la Guerre ne détruit point entre
les Souverains certains Droits du
sang ou de la civilité, il fut question
de donner part de cette Naissance au
Duc de Savoie Aieul du Nouveau

Ré-joüissances à ce sujet.

1704. Duc de Bretagne, & à Sa Majesté Impériale. Le Roi envoia une lettre de sa main au Duc de Vendôme avec ordre de la faire tenir au Duc de Savoie. Il en donna une pareille au Nonce du Pape avec priére de la faire passer au Nonce qui étoit à Vienne, afin qu'il la rendît à Sa Majesté Impériale.

Le Duc de Berri se blesse à la Chasse.

Le même Mois le Duc de Berri étant à la chasse au loup tomba de cheval, & se démit une épaule. Le prompt secours qu'y apportérent d'habiles Chirurgiens le retablit en peu de tems. La Lorraine avoit eu son tour pour célébrer une naissance qui n'y causoit pas moins de joie.

Le Roi est parrein du Prince de Lorraine.

Les Ducs de cette Maison sont depuis long-tems en Possession d'être tendrement aimez de leurs sujets. Il manquoit à la satisfaction du Duc Regnant, de voir naître de son mariage un fils qui pût être un jour l'heritier de ses vertus & de ses Etats. Ce bonheur lui avoit été accordé le 28. de Janvier, le Roi Très-Chrêtien qui en devoit être le Parrein nomma le Comte de Brionne fils ainé du Prince d'Armagnac, grand Ecuier de France, de le repré

présenter dans cette Céremonie. L'Imperatrice en qualité de Mareine pria la Princesse Elisabeth Charlotte (1) de Lorraine sœur aînée du Prince nouveau né, d'assister de sa part à cette fonction. Le Batême fut administré le 24. de Juin avec toute la magnificence possible.

1704.

Générosité du Roi en faveur du Marêchal de Villeroi.

Je ne dois pas oublier une circonstance qui fait également honneur au Prince Eugéne, & à Loüis XIV. Ce Monarque touché de la génerosité avec laquelle ce Général avoit renvoié le Marêchal de Villeroi sans rançon, dans le tems même qu'il étoit en droit d'en exiger une proportionnée au Caractere du Prisonnier, ne voulut pas lui ceder sur cet Article. Il aimoit tendrement le Marêchal, & se chargeant de toute la reconnoissance que meritoit la délivrance du Duc, il renvoia aussi sans rançon le Comte de Vallenstein, Ambassadeur de l'Empereur à la Cour de Lisbonne. Mais ce ne fut qu'après l'avoir retenu Prisonnier à Bourges aussi long-tems

(1) *Elle avoit alors à peine quatre ans & mourut le 4. de Mai 1711.*

1704. que le Maréchal avoit été arrêté à Gratz.

Suite des troubles des Sevennes.

La Cour ne perdoit point de vue le besoin qu'elle avoit d'étoufer le soulévement des Sevennes. De plus grands objets ne m'ont pas laissé la liberté d'entrer dans un détail peut-être inutile de tous les petits combats que les Mecontens avoient livrez aux Troupes du Roi, avec des succès qui ne répondoient pas toûjours à leurs esperances. Ils avoient alors à leur tête un Homme que quelques avantages obtenus firent presque passer pour un Heros parmi ceux qui se plaisoient à grossir les objets. C'étoit un homme obscur, qu'un accident burlesque avoit jetté dans ce parti ; & la réputation qu'il se fit en peu de tems, est d'autant plus surprenante, qu'on eut tout lieu de s'apercevoir dans la suite qu'il n'avoit ni l'esprit, ni la conduite nécessaires à un Chef de parti. Cependant Cavalier (c'est ainsi qu'il s'appeloit) ne laissa pas de gagner la confiance des Camisars, qui sous ses ordres se maintinrent contre l'Autorité Roiale. La Cour avoit resolu d'envoier des Troupes sufi-

santes pour les détruire, & delà elles devoient marcher au Secours du Roi d'Espagne ; mais les préparatifs qui se faisoient contre ce Prince, ne permettant pas de les arrêter dans les Sevennes, le Maréchal de Montrevel demanda d'être rapellé. Sa conduite rigoureuse ne lui avoit point réussi, & l'on compte qu'il fit bruler cinquante six Villages sans les Maisons particuliéres.

1704.

De nouveaux Tumultes commençoient dans le Vivarets sous la conduite d'un Chef nommé Roland. Ces Camisards avec qui ceux des Sevennes étoient resolus de se joindre, songérent à passer tous ensemble en Savoie pour renforcer les Troupes du Duc. Ce dessein qu'ils ne purent exécuter auroit eu des suites bien dangereuses.

Le Maréchal de Montrevel ne pensoit plus qu'à se rendre en Guienne où il devoit commander, & il étoit sur son départ lors qu'il eut encore une occasion d'exercer sa séverité. Les Camisars aiant appris le 13. d'Avril que la Garnison de St. Genies étoit venue à Nimes recevoir sa solde, ils se rendirent

1704. aussi-tôt en ce lieu là, & en enlevérent la nuit tout ce qu'ils y trouvérent de vivres. Ils y brulérent l'Eglise, & quelques Maisons des anciens Catholiques, dont ils tuérent quelques uns avec le Prêtre du lieu. Cavalier accompagné de dix huit cents Hommes se préparoit à faire le même traitement à Calvisson: Montrevel averti de son dessein, ramassa le plus de monde qu'il put & l'attaqua avec tant de succès, qu'il lui tua six cents Hommes; la nuit, & le voisinage des Montagnes derobérent le reste à la poursuite du Vainqueur.

Le Maréchal de Villars succede à Montrevel dans les Sevennes.

Le Marêchal de Villars que la Cour avoit nommé pour relever Montrevel, arriva à Nimes le 21. du même mois, & après y avoir sejourné deux jours, il en partit pour aller reconnoître le Païs. Il fit appeler en plusieurs endroits les Consuls des Villages des environs, & leur dit qu'ils devoient tâcher à faire revenir ceux qui étoient allez joindre les Camisards. Il ajouta que le Roi les regardoit encore comme ses sujets quoi que Rebelles. Plusieurs étoient déja lassez d'une

Guerre qui les reduisoit à la derniére misere, & dont ils ne voioient point encore quelle pouvoit être l'issue. Ils résolurent de profiter de cette offre, ils demandérent grace, & s'en retournérent chez eux paisiblement. Le Marêchal reconnut sans peine qu'il n'étoit pas impossible d'assoupir tout par les voies de la douceur. Il fit assurer les Mècontents par diverses personnes, *qu'il n'étoit pas venu pour les tourmenter; mais pour leur procurer la Paix, & le repos; que le Roi étoit pleinement disposé à leur accorder l'un & l'autre, & qu'il ne tiendroit qu'à eux d'en ressentir les effets.* Ces paroles étoient bien differentes du style fulminant dont avoit usé son Prédecesseur. Elles firent impression sur des cœurs fatiguez par les malheurs qu'ils avoient inutilement souferts. Le Marêchal compta même qu'il ne pouvoit point rendre de plus grand service à l'Etat, qu'en disposant le Chef des Camisards à mettre bas les armes. Quelque honte qu'il y eût pour lui à s'abaisser jusqu'à traiter avec un homme de cette naissance & de cette trempe, il consen-

1074.

1704. tit à négocier avec lui un Traité, dont les principales Conditions étoient „ I. Une Amnistie générale; „ II. La liberté à Cavalier de sortir „ du Roiaume avec ceux de sa Trou- „ pe qui voudroient le suivre; III. „ La délivrance des Exilez, & des „ Prisonniers qui avoient été faits „ depuis le commencement de la „ Guerre; IV. La Restitution des „ biens confisquez „. On donna des Otages, & cette Négociation se fit avec le même aparat que si l'on eut eu à traiter avec un Souverain.

Cavalier ne trouva pas une entiére soumission parmi ses Troupes. Ravanel son Lieutenant le traita de traître & de faux frere, un autre Oficier d'entre eux nommé Gatinat, aida à ranimer l'animosité des Sevennois, & Rolland déclara qu'il aimoit mieux perir, que d'imiter l'accommodement de Cavalier dont plus de quatre cents suivirent l'exemple.

Comme si c'eût été peu que d'accorder un oubli Général de la conduite que ce dernier avoit tenue, le Roi lui fit esperer un Brevet de Colonel avec deux mille livres de pen-

fion. On le fit même venir à la 1704. Cour, où il fut admis à parler à Sa Majefté, mais foit qu'il fût mécontent de la maniére dont Chamillard en ufa à fon égard; foit qu'il aprehendât que dans une autre ocafion on ne lui fit fentir les effets d'une vengeance tardive, il trouva le moien de s'enfuir, lors qu'on le menoit à Brifac, & de gagner la Suiffe d'où paffant en Hollande & en Angleterre, il tomba peu à peu dans un mépris général. Deftinée ordinaire de ces faux braves dont le mérite n'eft fondé que dans l'imagination de leurs Partifans. Il prétendit juftifier fon évafion, en avançant que Villars ne lui avoit pas tenu parole; qu'on lui avoit promis de relâcher tous fes freres Proteftans qui étoient fur les Galeres, & dans les Prifons, & de leur accorder un libre exercice de Religion, & qu'au lieu de lui donner un Regiment, on lui avoit feulement donné un brevet de Lieutenant Colonel. Envain le Marquis de Puifieux demanda qu'on lui livrât cet Homme & fa fuite, il ne le put obtenir, & Cavalier étoit deftiné à detruire par fa préfence &

1704. par sa conduite, la Réputation qu'on lui avoit faite avant qu'il parût.

Un de leurs autres Chefs est tué.

Roland ne jouït pas long-tems de la qualité de Commandant en Chef. Le Sieur de Parat Commandant d'Usez eut avis qu'il étoit dans le Château de Castelnau avec cinq de ses prémiers Lieutenants, & fit partir aussi-tôt quelques Officiers de sa Garnison avec trente Dragons, avec ordre de l'envelopper & de le prendre. Le Marêchal de Villars irrité de ce que cet homme avoit empêché le fruit qu'auroit pu produire la reddition de Cavalier, avoit ordonné qu'on tâchât de le prendre vif. Roland eut le tems de monter à cheval avec les siens pour se sauver; mais il fut bientôt joint & entouré assez prés du Chateau, Comme il se defendoit en desesperé, un Dragon qui ne put retenir son coup, le tua. Les cinq autres aiant été pris furent rouez vifs. Le parti affoibli par de si grandes pertes, cessa d'influer sur la fortune de la France & ne merita plus les attentions de la Cour.

Ce fut sans doute un soulagement pour la France qui avoit assez à fai-

re à defendre la Flandre, ses Frontiéres d'Allemagne, l'Italie, & l'Espagne attaquées en même tems. Le zéle des Espagnols se signaloit pour Philippe ; mais on avoit tout à craindre des intrigues que l'on mettoit en usage pour gagner des Partisans à l'Autriche. Le Prince de Darmstat qui avoit été Gouverneur de Catalogne sous le Regne précedent, se servoit des habitudes qu'il y avoit, pour y menager un soulevement en faveur de Charles.

1704.

Ce Prince s'étant embarqué sur la Flotte commandée par l'Amiral Roock avoit fait voile de Lisbonne le 8. de Mai, & côtoïant l'Arragon & la Catalogne, il étoit arrivé le 27. devant Barcelone. Le Prince envoia une Chaloupe au Vice-Roi pour le Prier de donner Audience à un Secretaire de l'Empereur, avec le Conseil assemblé, parce qu'il avoit à traiter avec lui par ordre de Sa Majesté Impériale sur des Matiéres fort importantes pour le bien public. Sur le refus du Gouverneur, le Prince débarqua le 30. à une demie-lieue de la Ville avec quelque trois mille cinq cents Hommes, dont

Le Prince de Darmstat veut se rendre maître de Barcelone.

Q w

1704. il forma un Camp près de la Mer. A la pointe du jour, il envoia un Tambour au Vice-Roi avec menace de bombarder la Ville, si dans quatre heures il ne lui en remettoit les Clefs. Le Vice-Roi en fit avertir les Magistrats qui témoignérent qu'ils étoient prêts à exécuter les ordres qu'il voudroit leur donner: & qu'ils sacrifieroient leurs biens & leurs vies pour le service de leur Souverain : le lendemain la Ville fut bombardée près d'une d'heure & demie, & la nuit suivante on recommença de jetter des Bombes qui ne firent pas grand mal.

Le Prince ne comptoit pas tant sur l'effet du Bombardement, que sur les intelligences qu'il avoit avec D. Manuel de Tolede frere d'un Grand d'Espagne, avec Baltazar Gelsan Avocat, le Viguier de Barcelone, & avec quelques autres qui avoient comploté d'ouvrir l'entrée de la Ville aux Alliez par la Porte de l'Ange, & de les rendre maîtres de la Place. Le Vice-Roi eut vent de cette conspiration; un des Chefs qu'il fit arrêter, declara qui étoient les autres Conspirateurs, sur l'espe-

rance qu'on lui donna de le traiter favorablement, pourvu qu'il ne cachât rien de la vérité. Le Prince aiant appris l'emprisonnement de ses Correspondants, fit aussi-tôt rembarquer son monde, & remit à la voile tirant vers le levant.

1704.

Aussi-tôt après la Déclaration de Guerre contre le Portugal qui fut publiée à Madrid avec les solemnitez ordinaires le 5. de Mai, Philippe s'étoit rendu à Alcantara, & avoit fait marcher ses Troupes. Les Portugais attendoient pour se mettre en Campagne qu'ils eussent des chevaux pour monter la Cavalerie Angloise & Hollandoise, & qu'on eût formé des Magazins pour la subsistance de leur Armée. On fut même reduit à donner aux Anglois & aux Hollandois, les chevaux de la Cavalerie Portugaise, & depeur que le Commandement ne causât de la mésintelligence, le Roi ordonna que les Généraux Anglois & Hollandois auroient sur ses Troupes un pouvoir aussi absolu, qu'ils l'avoient sur celles qu'ils avoient amenées.

Ouverture de la Campagne en Portugal.

Phillippe profitoit de ces retardemens, & se rendoit maître des Vil-

Philippe V. prend plusieurs Villes sur

1704. les les plus exposées sur la Frontiére du Portugal. Le 7. de Mai, il fit investir Salvaterra par le Comte d'Aguilar, & par le Marquis de Thoui. La Garnison qui consistoit en 600 Hommes se rendit Prisonniere de Guerre dès le lendemain. Le Gouverneur de Segura aima mieux suivre le même exemple, que d'exposer sa Garnison à être passée au fil de l'épée. En huit jours les Espagnols reduisirent Montforto, Cabredos, Sebredo, Penna-Garcia, Rosmarinos, Santa Margarita; Angel, Provença qui ne leur coutérent qu'une prise de possession. Mont-Santo & Idaña la Nueva firent de la resistance, & furent prises d'Assaut. Pendant que d'une autre part le Duc de Hijar & le Marquis de Villa d'Arias entroient en Portugal du côté de la Galice & de l'Andalousie, le Prince de Tserclas de Tilli que l'on avoit appelé de Flandre, fit investir Aronchez.

les Portugais.

Le Roi ne voulut pas demeurer oisif, il fit investir par le Marquis de Thoui Castel-Branco le 21, & le 22. il se mit lui-même en Marche pour en faire le Siége. Mais le Marquis

lui en épargna la peine, en prenant 1704. la Ville d'Assaut, & obligeant le Château à capituler avant l'arrivée du Roi. Peu de jours après le Duc de Barwick qui commandoit un Corps de six mille Hommes, attaqua deux Regiments Hollandois, qui étoient postez près de Sazedes & de Sobreira. Le Brigadier Welderen qui étoit à leur tête fut fait Prisonnier avec son frere, & plusieurs Officiers de marque. Philippe passa le Tage avec son Armée le 30. de Mai, & prit Alpalaon & Puebla, & le 2. de Juin, il campa devant Pontalegre dont la Garnison consistant en un Regiment Anglois avec deux Bataillons Portugais, se rendit Prisonniere le 8. Il alloit faire le Siége deCastel David lors qu'une Entreprise des Alliez sur la vieille Castille lui fit changer ses mesures.

Le Roi de Portugal & Charles. III. entrent en Campagne.

Le Roi de Portugal à qui il n'étoit pas possible de voir avec des yeux indiferents les avantages que l'Espagne prenoit sur lui, s'étoit enfin efforcé d'entrer en Campagne. Parti de Lisbonne le 27. de Mai, il fut suivi de Charles III. le 31. Ils

1704. s'avançoient vers les Frontiéres, dans la résolution d'entrer en Castille, lors qu'ils reçeurent à Santaren la nouvelle de la prise de Castel-Branco. Celle de Portalegre acheva de les determiner à prendre des mesures diferentes de celles qu'ils avoient déja prises à Lisbonne. Le Marquis Das-Minas se mit en marche d'Almeida le 12. de Juin avec onze ou douze mille Hommes, & après avoir rafraichi ses Troupes à Altea de Ponte, sur l'avis qu'on lui donna que les Habitans du Païs d'Argentaon, qui est la plus fertile vallée de la Castille, avoient retiré leurs meilleurs effets dans Fuente-Grinaldo, il envoia un Détachement qui se rendit maître de cette Place au prémier Assaut. Après ce succés il s'avança du côté de Mont-Santo. Les Espagnols retirérent les Garnisons des moindres Places qu'ils avoient prises. Ils vouloient defendre Mont-santo. Dom Francisco Ronquillo, s'avança avec la Cavalerie pour degagner ce Poste, & le 11. il y eut entre lui, & le Marquis Das-Minas une Action où il laissa trois cents Hommes, & six Etendarts. Cet avan-

tage ne couta aux Alliez selon leur 1704
calcul que cinquante Hommes tuez
ou blessez. Quelques-uns des Fuiards
redoublérent l'épouvante, & en grossissant les objets repandirent une Allarme générale: Philippe lui-même
y fut trompé, & croiant le mal plus
grand qu'il n'étoit effectivement, il
abandonna le dessein d'assiéger Castel David, & ne songea plus qu'à
courir au secours de la Castille. Il
se mit en marche, & s'avança jusques auprès du Tage. Il envoia le
Duc de Barwick de l'autre côté
pour couvrir Villa-Velleja & Castel
Branco. Le Marquis Das-Minas
prit alors le parti d'aller joindre Fagel le Mestre de Camp, entre Ciudad-Rodrigo & Penna Major. Malgré cette jonction qui leur faisoit
une Armée de quinze mille Hommes, ils n'étoient pas encore en assez grand nombre pour atraquer
l'Armée Espagnole qui leur étoit
superieure de moitié; ils attendoient
alors un Renfort considérable, &
crurent faire assez de se tenir dans
un terrain avantageux, d'où leurs
Partis harceloient l'Armée Ennemie, & lui enlevérent même quel-

1704. ques Convois Philippe aiant reconnu l'impossibilité où ils étoient également d'attaquer & d'être attaquez, rapella le Duc de Barwick, & envoia un Renfort à Ronquillo, avec ordre d'observer Fagel, & de couvrir Ciudad-Rodrigo. Le 19. de Juin, le Marquis de Villa d'Arias arriva à Portalegre avec onze Bataillons, & l'on résolut de reprendre le Siége de Castel-David. Cette Place fut investie le 20, & se rendit le 25. La Capitulation fut que les Portugais se rendroient à discretion : & on promit aux Anglois de les renvoier en Angleterre par la France & par la Hollande, à condition qu'ils ne serviroient plus contre les deux Couronnes pendant toute la Guerre. Cette expédition fut la derniére de cette Campagne, & les grandes Chaleurs ordinaires dans ce Climat aiant fait cesser les Operations, Philippe V. retourna à Madrid, où l'on avoit fait de grands préparatifs, pour le recevoir.

Les Espagnols prennent Castel-David.

Expedition de la Flote des Alliez.

Quoique la Flote des Alliez eût manqué son entreprise sur Barcelone, le Prince de Darmstadt ne laissa

pas de tirer de grands avantages de 1704.
son expédition. Les Manifestes qu'il
sema, firent des amis secrets au Prince
qu'il étoit venu servir ; amis
d'autant plus dangereux au Gouvernement
Espagnol, que les Catalans
ont un caractere d'inflexibilité, &
d'entêtement, dont il est impossible
de les faire revenir. Ils se persuadérent
aisément que le Prince n'avoit
pas renoncé à l'espérance de
retourner avec des forces capables
d'agir efficacement, & ce qui n'étoit
alors qu'une étincelle, devint ensuite
un incendie qui pensa causer la
perte de Philippe. La France avoit
fait cette année de grands efforts
pour mettre en mer une des plus belles
Flottes qu'elle eût jamais eu.
Elle consistoit en quatre vingt treize
tant Vaisseaux que Galeres, en
vingt-huit mille quatre cents trente
Hommes, & elle avoit trois mille
huit cents soixante & une piéces de
Canon. Le Marquis de Velasco
Vice-Roi de Catalogne voulant dissiper
les espérances des Factieux, fit
arrêter un grand nombre de personnes
suspectes, & renforça sa Garnison.
Sur les instances qu'il fit, le

1704. Comte de Toulouse qui en qualité de Grand Amiral de France commandoit la Flotte, s'approcha de cette Ville, & acheva d'y apporter le Calme. Le Prince de Darmstat qui ne vouloit pas avoir fait envain une Expédition de laquelle il s'étoit promis de grands fruits, proposa d'attaquer Gibraltar. La resolution en aiant été prise d'un consentement général, l'Amiral Roock fit voile aussi-tôt de ce côté. L'Armée Navale étant arrivée le 1. d'Août dans la Baie de Gibraltar, on mit à terre sur les trois heures après midi huit cents Hommes de Marine Anglois & Hollandois, aiant à leur tête le Prince de Darmstat qui se posta au Nord de la Ville pour couper toute communication avec le Païs voisin. Il fit sommer le Gouverneur de la part du Roi d'Espagne Charles III. & cet Officier refusant avec fierté de rendre la Place, l'Amiral ordonna le lendemain aux Contre Amiraux de s'avancer vers la Ville avec quelques Vaisseaux pour la cannoner, & fit batre en même tems la tête du Fort qui est au Sud de la Place. Ils ne purent en apro-

cher à cause des vents contraires. 1704.

Le 3. les Vaisseaux s'étant avancez & rangez devant la Place en ordre de Bataille, le Canon commença de joüer avec une telle furie, qu'en six heures de tems on avoit déja tiré jusqu'à quinze mille coups sur la Place. Le Fort du Sud fut aussi attaqué, & les Assiégez y firent sauter une Mine qui tua & blessa un grand nombre des Ennemis. Le 4. au matin le Gouverneur capitula, & le soir on livra quelques Portes au Prince. Les Articles accordez furent que la Garnison sortiroit de la Place avec Armes & Bagages & les Officiers avec leurs chevaux; qu'elle pourroit emporter trois piéces de Canon de Bronze, avec les Boulets & de la poudre pour tirer douze coups; qu'elle pourroit prendre avec elle du pain, du vin, & de la viande pour six jours de Marche; que les Bagages des Officiers ne seroient pas visitez, & que la Garnison sortiroit dans trois jours; qu'on lui donneroit quelques Chariots pour emporter ce dont elle avoit le plus de besoin, & qu'elle pourroit envoier querir le reste; que tous les

Les Alliez assiégent Gibraltar.

La Garnison capitule.

1704. Habitans, Officiers ou Soldats qui voudroient rester dans la Ville joüiroient des mêmes Priviléges dont ils joüissoient sous le Regne de Charles II. & que la Religion & les Tribunaux demeureroient sur le même pié, à condition qu'ils prêteroient tous le serment de fidelité à Charles III. qu'ils découvriroient les Magazins de Poudres & d'autres Munitions de Guerre, de Bouche & d'Armes; qui pouvoient être dans la Place. Les François sujets du Roi de France étoient exclus de cette Capitulation, ils furent faits Prisonniers de Guerre, & leurs effets demeurérent à la disposition du vainqueur. La prise de cette importante Place allarma la Cour de Madrid, le Marquis de Villa d'Arias, eut ordre aussi-tôt de marcher de ce côté là pour s'en ressaisir; il fit demolir Pontalegre & Castel-David pour épargner les Garnisons qu'il auroit été obligé d'y laisser. Mais il ne pouvoit pas se flater de réüssir, tant que la Flotte des Alliez étoit toûjours Maîtresse du côté de la mer. Le Comte de Toulouse s'étant remis en mer pour la chercher,

La Flotte Françoise cherche celle des Alliez.

moüilla le 22. d'Août avec la Flote 1704.
composée alors de cinquante Vaisseaux, devant Velez de Malaga pour faire Aiguade. Peu de tems après les Fregates que ce Prince avoit envoiées à la decouverte firent connoître par le signal ordinaire, que les Ennemis approchoient avec un vent favorable. Il ordonna en même tems à tous les Vaisseaux de se tenir prêts ; mais comme la mer étoit assez calme, il fit disposer les Galéres pour les remorquer au large. Le 24. la Flotte s'approcha de l'Ennemi, après s'être mise en Bataille en cet ordre.

Combat naval prés de Malaga.

Le Marquis de Villette Lieutenant Général commandoit l'Avant-Garde, aiant en seconde Ligne le Duc de Tursis avec les sept Galéres de son Escadre & cinq d'Espagne. Le Comte de Toulouse commandoit le Corps de Bataille aiant derriere lui le Marquis de Roie avec quatre Galére, & le Marquis de Langeron étoit à l'Arriére-Garde, avec huit Galéres de France, sous les ordres du Marquis de Forville.

L'Avant-Garde des Alliez étoit commandée par l'Amiral Schowel

1704. le Corps de Bataille par le Chevalier Roock, & l'Arriere-Garde où étoient les Vaisseaux Hollandois par le Vice-Amiral Calembourg. Ils avoient soixante Vaisseaux, & des Galiotes à-Bombes qui leur servirent beaucoup dans ce Combat. Le Chevalier Schowel s'avança vent arriére, s'éloignant de son Corps de Bataille : mais voiant que le Marquis de Villette forçoit de Voiles pour l'enveloper, il tint le vent, & le Chevalier Roock qui remarqua le danger où il s'étoit exposé, arriva sur la Flotte du Roi. Le Combat commença à dix heures, Nord & Sud de Malaga, à dix ou onze lieues, & dura jusqu'à la nuit. Le feu fut extraordinaire de part & d'autre, & quoique les Ennemis eussent l'avantage du vent & de la fumée qui tomboit sur la Flotte de France, ils se tinrent toûjours au plus près du vent, pendant que le Comte de Toulouse forçoit de Voiles pour les approcher. Le Marquis de Villette avoit maltraité l'Avant-Garde des Alliez, & il avoit déja contraint cinq de leurs Vaisseaux à quitter la Ligne, lors qu'une Bombe tombant

ſur ſa poupe où elle mit le feu, l'o- 1704.
bligea lui-même à quitter la Ligne
pour l'éteindre. Une autre Bombe
tomba ſur le Vaiſſeau du Sieur de Bel-
liſle qui quitta auſſi la Ligne pour
ſe reparer, ainſi que ceux des Che-
valiers de Grancey & d'Oſmont, &
des Sieurs de Rouvroi, de Pontac,
& de la Roche Allard. Ce dernier
combattit le Vaiſſeau du Chevalier
Schowel monté de quatre vingt ſix
Canons, quoi qu'il n'en eut que ſoi-
xante. Chammeſlin abborda trois
fois un Vaiſſeau Ennemi; mais il
le quitta y voiant le feu en pluſieurs
endroits. Le Combat finit à l'A-
vant-Garde ſur les cinq heures du
ſoir, au Corps de Bataille à ſept heu-
res, & à l'Arriére-Garde vers la
nuit. Le ſuccès en fut raconté fort
diverſement. Si nous nous en ra-
portons aux relations des François,
ce fut la Flotte des Alliez qui après
avoir perdu 6000. Hommes prit la
fuite, & celle de France la ſuivit
aiant tous ſes fanaux allumez, au
lieu que les Ennemis n'en avoient
que ſur les Vaiſſeaux qui portoient
Pavillon. Ils ajoutent que le 25.
les vents s'étant remis à l'Oueſt, les

1704. Ennemis s'éloignérent vers la Côte de Barbarie, en sorte qu'à l'entrée de la nuit on les perdit de vue, que le 26. au matin on les revit éloignez de quatre lieues, évitant un second engagement; que depuis on n'en eut point de nouvelles; & que jugeant qu'ils avoient regagné le Détroit, le Comte de Toulouse retourna le 27. au matin avec les Galéres. Selon leur calcul ce Combat qui ne leur couta que quinze cents Hommes tant Tuez que Blessez, auroit été encore bien plus funeste aux Alliez, s'ils n'avoient pas eu la précaution d'éviter toûjours l'Abbordage; & que le Comte de Thoulouse mit tout en usage les jours suivants pour engager un second Combat. Les Alliez racontérent la chose avec des Circonstances fort diferentes. Ils prétendirent que l'Avant-Garde Françoise fut mise en deroute sur les deux heures; que l'Arriére-Garde plia aussi sur le soir, & que cependant comme le Corps de Bataille du Comte de Thoulouse étoit très-nombreux, & que divers Vaisseaux Anglois furent obligez de sortir de leurs Lignes, faute de Poudres, le fort du

du feu des François tourna alors 1704. contre le Vaisseau de l'Amiral Anglois, & contre le St. George & le Schrewsbury; que ce manquement de Poudres provenoit de ce qu'on en avoit trop consumé devant Gibraltar, & qu'avant le Combat chaque Vaisseau n'en avoit que pour vingt cinq bordées, de sorte qu'ils en manquérent presque tous avant la nuit; que le lendemain les deux Flottes restérent à trois lieues l'une de l'autre, occupées à reparer chacune le dommage qu'elles avoient reçeu, & qu'enfin le 26. à la pointe du jour, les Alliez n'appercevant point les François, pensérent d'abord qu'ils seroient allez à Cadix; mais qu'aiant apris qu'ils n'avoient point passé le détroit, ils jugérent qu'étant fort maltraitez ils avoient regagné Toulon. Ils avouent pourtant que les Anglois & les Hollandois y eurent deux mille neuf cents huit Hommes tant Tuez que Blessez.

Perte des François.

La France y perdit plusieurs Officiers de merite, entre autres le Bailli de Lorraine Chef d'Escadre, de Bellisle, de Trard, les Cheva-

1704. liers de Lanion, de Gemeaux, de Goneiron, de la Roche, & de Vesançai Capitaines; Talon Commissaire de la Marine; Brodo Capitaine de Fregate; Rousset, Soumabre, du Lut, de Fricambaut, de Beaufort & de Tessu Lieutenants; d'Imbleval, Martel, le Chevalier de Chateau-Renaud fils du Maréchal, Galfiez & Boulemvilliers Enseignes, le Comte de Thoulouse dont deux Pages furent tuez auprès de lui, fut blessé, aussi bien que Relingues Lieutenant Général qui aiant eu la jambe emportée dans le Combat, mourut ensuite à Malaga. Le Marquis d'Herbaut Intendant de la Flote mourut aussi de ses blessures. Les autres blessez les plus remarquables étoient du Casse Chef d'Escadre, Chateau Renaud, le Comte de Phelippeaux, & Valincourt Sécretaire de l'Amiral & Historiographe de France. Chacun des deux partis se fit également honneur du succès, & Dieu fut doublement remercié par des *Te Deum* chantez en Céremonie. Cette adresse a été si souvent emploiée durant cette Guerre, pour animer la confiance des peu-

Diversité des Relations.

ples, que les Hiſtoriens à venir ſe- ront à plaindre, ſi dans des tems où il ne reſtera plus de temoins de ces Batailles, ils ſont obligez de faire un choix entre des relations auſſi contradictoires que celles qui ont été juſques à preſent publiées.

1704.

Les Eſpagnols veulent reprendre Gibraltar.

Le Comte de Thoulouſe en ſe retirant dans les Ports, laiſſa Pointis avec une Eſcadre, pour croiſer à l'Embouchure du Detroit & favoriſer le Siége de Gibraltar; peut être croioit-il avoir mis la Flote Ennemie hors d'état de faire aucune tentative. On ne put cependant empêcher l'Amiral Anglois d'en renforcer la Garniſon juſqu'au nombre de deux mille Hommes, & d'y laiſſer les Munitions de Guerre & de bouche dont elle avoit beſoin pour un long ſiége. Le Prince de Darmſtat ſe chargea lui-même du ſoin de défendre cette Place contre le Marquis de Villa d'Arias qui avoit reçeu ordre du Roi de faire tous ſes efforts pour la reprendre.

Pointis eſt ſurpris par les Anglois.

Pointis avoit ordre de donner du Canon & trois mille Hommes au Marquis de Villa d'Arias. Il entra dans le Baie le 4. d'Octobre avec

1704. ſon Eſcadre d'environ ſeize Vaiſſeaux, dont il y en avoit dix de Ligne : & après ſon Debarquement, il feignit de vouloir tenir la Ville bloquée du côté de la Mer, pendant que le Général Eſpagnol pouſſeroit les attaques. Une ſortie que fit le Prince, fut ſi vigoureuſe, que les Aſſiégeans virent leurs eſperances reculées, & Pointis envoia une partie de ſes Vaiſſeaux à Cadix, pour ſervir d'Eſcorte aux Galions qui devoient aller aux Indes. Il ne garda que cinq Fregates. Sur ces entrefaites le Chevalier Lacke que le Prince aſſiegé avoit appellé à ſon ſecours, arriva le 7. de Novembre avec treize Vaiſſeaux de Ligne Anglois & Hollandois, & neuf Fregates. Le 9. il entra dans la Baye où étoient les cinq Fregates de Pointis qui ſe trouvoit alors au Camp : Gabaret qui commandoit en ſon abſence, voiant qu'une de ſes Fregates avoit échapé, & que les autres ne pouvoient pas avoir le même bonheur, fit debarquer dans les Chaloupes les Equipages avec une partie de leur Canon & Munions. Il fit enſuite échouer & brûler ces

Vaiſſeaux, de peur que l'Ennemi à 1704. qui il ne pouvoit les diſputer, ne s'en emparât. Je ne m'arrêterai point au détail des efforts que fit l'Armée Eſpagnole pour hâter la reddition de cette Place, ce détail feroit ici auſſi inutile que ſes efforts, malgré leſquels Gibraltar demeura aux Alliez.

Conjurations en Eſpagne.

Philippe avoit à ſe garantir de trop d'Ennemis à la fois pour pouvoir eſperer des conquêtes. Malgré le caractere de douceur & de bonté qu'il poſſede naturellement, il n'avoit pu éviter le malheur des Rois qui ont plus de Sujets à ménager que de Graces à diſtribuer. Les promeſſes de ſon Concurrent trouvoient des Eſpagnols, qui travailloient à hâter une révolution de laquelle ils attendoient leur fortune, & bientôt il ne put ſe diſpenſer de s'aſſurer de pluſieurs perſonnes qui étoient gagnées par le parti Auſtrichien.

Affaires de Savoie.

Le Duc de Savoie avoit encore moins ſujet d'être tranquille : obligé de faire tête à pluſieurs Armées en même tems, il avoit diviſé ſes forces en divers Corps dont le plus conſidérable n'étoit pas capable de

1704. Siege de Verceil.

rien entreprendre. Le Duc de Vendôme ne voulant pas demeurer oisif avec l'Armée qu'il commandoit , & ne pouvant attirer l'Ennemi dans une plaine où il pût le combatre à jeu sur , il s'avança vers Fontanetto , & delà à Dezana , d'où partant le 4. de Juin , il marcha jusqu'à Verceil qu'il investit. La Tranchée fut ouverte la nuit du 13. au 14. La Garnison qui étoit de six mille Hommes se défendit avec toute la valeur possible. Il arriva même un accident qui retarda les progrès des Assiegeants ; le Comte de las Torres qui commandoit les Troupes Espagnols, aiant fait ouvrir la Tranchée devant la Porte de Turin , l'on commença à dresser des Bateries des deux côtez. Une grosse pluie survint alors & fit tellement enfler la Sesia , qu'elle se deborda , & couvrit une grande étendue de terrain & les Tranchées furent remplies d'eau. Cet accident arrivé le 16 , fit que les Assiégeans furent uniquement occupez à reparer le desordre que l'inondation avoit fait. Le Duc de Vendôme fit battre la Ville de telle sorte, que des Hayes qui y com-

mandoit voiant la brêche déja faite, & ne voulant pas expoſer ſa Garniſon, fit batre la chamade le 20. de Juillet, la Capitulation fut extraordinaire en ce que les Aſſiégez aiant demandé à ſortir par la brêche avec toutes les marques d'honneur, & cet Article leur aiant été refuſé d'abord, ils l'obtinrent néanmoins en promettant que ſi-tôt qu'ils ſeroient arrivez au chemin couvert, ils mettroient les Armes bas, & ſe rendroient Priſonniers de Guerre.

1704.

Son Alteſſe Roiale fut d'autant plus ſurpriſe de cette reddition, que l'on comptoit encore dans la Place trois mille ſix cents Hommes, & deux cents cinquante Officiers en parfaite ſanté, outre deux mille cinq cents malades. On y trouva ſoixante & d ouze piéces de Canons de Bronze, ſix Mortiers, des Bombes & des Boulets en quantité, ſix mille Grenades, deux cents cinquante Miliers de poudre & des vivres pour plus de deux mois. Le Duc commença auſſi-tôt par ruiner tous les dehors de la Place, & la Cour aiant trouvé bon qu'il demolît les Fortifications, il les fit raſer juſqu'aux

La Garniſon capitule.

On le démolit

1704. fondements. Il demeura dans son Camp jusqu'au 10. d'Août qu'il en partit avec trente neuf Bataillons & quatre vingts Escadrons, & marcha sur Ivrée. Il fut joint par huit Bataillons & douze Escadrons que lui envoioit la Feuillade. Il s'arrêta quelque tems à San-Germano sous prétexte d'y attendre sa grosse Artillerie. La pensée qu'il avoit que l'Armée Ennemie feroit un mouvement pour couvrir cette Forteresse, & dont il pourroit profiter, ne se trouva point juste. Le Duc de Savoie avoit trop d'habileté pour rien tenter en faveur d'Ivrée; outre l'infériorité de ses Troupes, il ne pouvoit point quiter son Camp près de Verrue, qu'Albergoti n'investit aussitôt cette Place avec un Camp volant qu'on lui avoit laissé à ce dessein. Ainsi le Duc de Vendôme s'étant rendu devant Ivrée le 30. d'Août, il fit ouvrir la Tranchée le 2. de Septembre. Au bout de huit jours de siége la Garnison demanda à capituler; mais les Assiégeans ne lui aiant voulu faire d'autre parti que de se rendre Prisonniere de Guerre; le feu recommença de part, &

Siége d'Ivrée.

d'autre. Le Comte de la Trinité Gouverneur de cette Place & Grimpau Commandant, n'aiant pu obtenir d'autre condition que celle qui avoit été préscrite à la Garnison de Verceil, abbandonnérent la Ville le 18. de Septembre, & se retirérent dans la Citadelle & le Château. En même tems ils firent savoir au Duc de Vendôme par un Trompette, qu'ils laissoient la Ville, leurs Malades & leurs Blessez à la discrétion de S. A. Le 20. la Tranchée fut ouverte devant ces Forteresses, & le 27. tout étoit disposé pour donner l'Assaut à la Citadelle. Le Gouverneur batit alors la chamade, & se rendit Prisonnier de Guerre, & son exemple fut suivi le lendemain par le Commandant qui étoit dans le Château.

1704.

Siége de Suze.

La Feuillade n'avoit eu guéres moins de bonheur. Dès l'année précedente il se voioit maître de la Savoie, il ne manquoit à sa conquête que Montmelian qu'il tenoit toûjours bloqué après avoir forcé les Troupes de Son Altesse Roiale de se retirer jusqu'à Suze. Il menaçoit même de faire le Siége de cette derniere Place, & le Duc de Savoie

1704. crut l'en empêcher en ordonnant aux Vaudons de s'y rendre, & à Blegnac de faire des Courses dans le Pragelas, & le Dauphiné, pour faire une Diversion. Ceci réüssit mal, & la Feuillade ne laissa pas d'investir Suze le 29. de Mai. Son Artillerie se trouva le 1. de Juin prête à joüer. La Ville qui n'étoit pas en état de se defendre, se rendit d'abord, & les Consuls en portérent les Clefs au Général François. Le 2. on commença de batre le Fort *la Brunette.* Le Comte de Castel-Monte arriva avec un secours, qui se joignant à la Garnison, tombat sur les Assiégeans. Ce secours fut encore renforcé le lendemain, par quelques milices de la Vallée de Lucerne. Cependant les François, qui deux jours auparavant avoient presque perdu courage, recommencérent les attaques avec un Renfort d'Hommes & d'Artillerie. Le siége dura jusqu'au 11. que le Gouverneur se rendit à condition qu'il sortiroit avec toute sa Garnison, Tambour battant, Enseignes déploiées, avec deux piéces de Canon & un Mortier. Ce qui fut exécuté le 12.

Bernardi, c'est ainsi que ce Gouverneur s'appelloit, fut si mal receu du Duc son Maître après cette defense, qu'aiant été jugé par le Conseil d'Etat & de Guerre, il fut condamné (1) à avoir la tête Tranchée; & les autres Officiers qui commandoient sous lui, furent en même tems condamnez aux Galéres. Il fut conduit publiquement au suplice, en exécution de la sentence, & dans l'instant qu'il s'atendoit de recevoir le coup de la mort, le Comte de Foschieri arriva en Poste, & lui annonça le pardon que son Maître lui accordoit à la priere du Ministre d'Angleterre. Ceux qui avoient defendu Verceil n'auroient peut-être pas eu un si puissant Intercesseur, s'ils ne se fussent dérobez au ressentiment de la Cour de Turin. Des Haies qui étoit François de Nation, & qui n'étoit sorti du Roiaume que pour un Duel, obtint sa grace, & quita le service étranger; Prela qui avoit signé aussi la Capitulation, se jetta dans un convent, qu'il regarda comme un asyle con-

1704. Le Duc de Savoie accuse les Gouverneurs de lâcheté.

R vj

(1) *Vers la fin du mois d'Août.*

1704. tre la disgrace dont il étoit menacé.

Entreprise sur mont-Melian manquée. Marcilli qui commandoit le blocus de Montmelian crut se rendre maître de la Place, par le moien d'un Deserteur François, qui s'offrit de mettre le feu au grand Magasin. Cet homme aiant manqué son coup, fut découvert, & pris, & comme il confessa tout, il fut condamné à être roué, sentence qu'il subit le 3. de Juin.

Le Duc de Mantoue se Marie & retourne dans ses Etats. La superiorité des François en Italie, & la decadence des affaires de l'Empereur en ce meme Païs, firent renaître dans le cœur du Duc de Mantoue le desir de retourner dans ses Etats. Il avoit perdu sa premiére Femme dès l'année précedente, & n'en aiant point eu de posterité, il chercha cette consolation dans l'Alliance de Susanne Henriette d'Elbeuf. Le Mariage fut célebré en Novembre, & le Duc après un séjour d'environ cinq mois, partit de Paris pour s'embarquer à Toulon, & delà passer dans ses Etats, où le Mariage devoit être consommé.

Il est tems de retourner en Alle-

magne pour y remarquer l'usage que les Alliez y firent de la deroute de l'Armée Françoise & Bavaroise. Ratisbonne fut occupée par les Imperiaux qui envoiérent divers Détachements dans la Baviére. Le Baron de Wetzel y entra par le Tirol le 21. d'Août, & y brûla la Ville de Traustein, & 44. Villages des environs : quelques Troupes de Baviére fondirent sur lui si à propos près de Marquestein, que de douze cents Hommes qu'il avoit, ils lui en tuérent sept cents sur la Place, & firent trois cents Prisonniers : Il eut bien de la peine à s'enfuir avec le reste dans le Païs de Saltzbourg. Le Colonel Traskowitz partit de Ratisbonne le 30. pour une semblable expédition. Il avoit trois cents Chevaux, avec lesquels il s'avança jusqu'aux Portes de Landshut dont il pilla même le Faubourg, une sortie que fit sur lui la Garnison de cette Place, l'aiant obligé de se retirer avec perte, il s'en vengea par les Degats qu'il fit dans les Villages qui refusérent les Contributions.

1704. La Baviére occupée par les Impériaux.

L'Electrice de Baviére avertie du malheur de son Epoux, & instruite

1704. par une lettre qu'elle en avoit reçeue, prit la Regence & assistée du Conseil, tâcha de soutenir quelque tems le fardeau qui lui étoit imposé. Pendant qu'elle faisoit partir diverses personnes pour négocier avec l'Ennemi un accommodement, en faveur de ses Etats qu'elle n'esperoit plus de pouvoir garder, quoi que les Gouverneurs des Places demeurassent toujours fidelles à l'Electeur; le Lord Malbouroug alla camper devant Ulm avec les Troupes Angloises & Hollandoises (1). Il fit aussitôt sommer le Gouverneur de se rendre. Cet Officier aiant répondu qu'il defendroit la Place jusqu'à la derniere extrémité, le Duc tacha de l'intimider, en lui declarant qu'il lui donnoit vingt quatre heures pour se resoudre, & qu'après ce temps-là il n'y auroit plus de Capitulation à obtenir. Il y avoit dans Ulm quatre cents trente Prisonniers que les François & les Bavarois avoient faits sur les Alliez. Le Gouverneur les renvoia au Duc de Marlboroug, & pour lui faire connoître que ce n'é-

Milord Marlbouroug assiége Ulm.

(1) *Le 22. d'Août.*

toit point pour épargner ses vivres dont il avoit suffisamment, il le pria de lui renvoier un pareil nombre des siens. Le Prince Eugéne, & le Prince de Bade s'étant rendus au Camp devant Ulm, y conférerent avec Milord de Marlboroug. Le resultat fut que l'Armée se sépareroit; que le gros prendroit la route du Rhin; qu'on laisseroit un Corps de Troupes Impériales sous le Général Thungen pour faire le Siége d'Ulm, & soumettre la Baviére, pendant que le Prince Eugéne iroit avec un Détachement à Rotweil, où il devoit joindre le Comte de Wheelem, pour observer les Bavarois dont ils espéroient encore de pouvoir empêcher la jonction avec Villeroi: Ce Prince n'aiant pu y mettre obstacle, & apprenant que l'Armée Françoise & Bavaroise avoit déja passé la Forêt Noire, ne jugea point à propos d'aller à Rotweil, & se rendit à Philipsbourg le 2. de Septembre. Il y fut joint le 5. par le Général Anglois dont l'Armée étant décampée le 27. du mois précedent de devant Ulm; avoit mar-

1704.

Il laisse le soin du Siége au Général Thungen.

1704. ché par deux routes diferentes, & s'étoit rejointe à Bruchsal qu'il avoit donné pour Rendez-vous.

Le Duc de Villeroi se retranche.

Il n'étoit pas dificile de juger que leur dessein étoit d'assiéger Landau; l'Electeur, & Villeroi se retranchérent sur la Queiche pour couvrir cette Forteresse, & en renforcérent la Garnison; mais ils ne purent empêcher que les Ennemis ne passassent le Rhin le 5. & le 6. sur deux Ponts de Bateaux qu'on avoit jettez à Philipsbourg. Ils étendirent, depuis Puffenhoven où étoit leur Droite jusqu'à Mechterheim où étoit leur Gauche, leur Armée qui étoit forte de quatre vingt Bataillons; & de deux cents quatre vingts Escadrons: leur quartier général étoit à Spire. Le Prince de Bade y étant arrivé le 8. envoia reconnoître l'Armée de France dans le dessein de la combattre, & de finir la Campagne par une troisiéme Bataille. Villeroi dont la Droite s'étendoit vers Germersheim, & la Gauche près de Landau, s'aperceut de ce dessein, & se retira vers Cron-Weissenbourg où il passa le Lauter; & fut se pos-

ter le long de la Moder près de Haguenau.

1704.

Siége de Landau par les Alliez.

Les Ennemis voïant qu'il évitoit le Combat, & sachant d'ailleurs que c'étoient les ordres de la Cour, prévirent bien que rien ne les empêcheroit de prendre Landau. Le Prince de Bade se détacha le 12. avec les Troupes qui devoient investir la Place, ce qui se fit le lendemain ; mais la Tranchée ne fut ouverte que le 29. Ce n'étoit plus Melac qui la defendoit, ce grand Capitaine étoit mort au mois de Juin ; & cette perte auroit été plus sensible dans une pareille conjoncture s'il n'eût été heureusement remplacé par le Sieur de Laubanie qui n'avoit ni moins de fidelité, ni moins de bravoure que lui. Après avoir été quelque tems Commandant de cette Ville, il en étoit devenu le Gouverneur. Une grande experience secondoit en lui un genie actif & infatigable. Il eut le même honneur que Melac ; c'est-à-dire que le Roi des Romains voulut partager l'honneur de le forcer. Ce Prince arriva le 21. de Septembre devant Landau. Les frequentes sorties de

1704. la Garnison, retardérent le Triomphe auquel on l'avoit invité, & les François rentrérent souvent teints du sang des Assiégeants, & les obligérent de reculer.

Réjoüissances au Camp des Impériaux pour la prise d'Ulm.

Le 28. fut remarquable par les Réjouissances que les Alliez firent pour la reddition d'Ulm que le Général Thungen avoit forcée à se rendre. Bettendorf que l'Electeur y avoit laissé, voiant la Tranchée ouverte le 5. de Septembre, & n'aiant aucun secours à attendre, jugea plus à propos de faire une Capitulation avantageuse, pendant qu'il en étoit encore tems, que d'exposer sa Garnison à être Prisonniere de Guerre. Elle étoit encore de deux mille cinq cents Hommes, qui sortirent le 13. Tambour batant, Enseignes déploiées & avec les marques d'honneur, & fut conduite au Fort de Kehl, avec cent cinquante Chariots remplis d'Officiers qui avoient été blessez à Hochstedt. Cette nouvelle étoit d'autant plus agréable que le Général qui venoit de remporter cet avantage, devoit incessamment venir joindre l'Armée devant Landau. Ce ne fut pas la

seule joie qu'eut le Roi des Romains 1704. durant ce Siége.

L'Electeur avoit entiérement quitté l'Allemagne ; il étoit parti de Strasbourg le 12, pour retourner dans les Païs-Bas, accompagné de trois Bataillons de ses Gardes, & de vingt quatre Escadrons, laissant la fusée à démêler à l'Electrice à laquelle il s'étoit absolument remis du Gouvernement. La Négociation qu'elle avoit entamée avec le Prince de Bade avoit mal réussi. Le Général avoit renvoié les propositions à l'Empereur. Meerman Sécretaire de son Altesse Electorale chargé d'aller menager à Vienne l'accommodement souhaité, étoit à peine arrivé à Passau, qu'il fut obligé de retourner sur ses pas, pour porter à l'Electrice la Déclaration qu'on lui avoit faite, que l'Empereur refusoit d'entrer en Traité, qu'elle n'eût évacué Passau, Ingolstadt & Brauneau. Comme Sa Majesté Impériale étoit bien aise de renvoier ce Traité au Roi des Romains ; Meerman repartit pour l'aller trouver au Camp devant Landau, d'où après s'être aquité de sa Commission, il repartit encore.

L'Electeur de Baviere retourne aux Païs-Bas.

L'Electrice traite avec les Impériaux.

1704. Neusonner autre Sécretaire de Son Altesse Electorale conclut enfin un Traité le 9. de Novembre avec le Prince de Salme & les autres Ministres du Roi des Romains. Les Principaux Articles étoient que les Places d'Ingolstadt, Brauneau, Kuffstein & Kelheim seroient incessament remises entre les mains des Généraux de l'Empereur, dans l'état où elles étoient avec toute l'Artillerie, les Magazins & les Munitions de Guerre & de Bouche. Que les Garnisons & toutes les autres Troupes Bavaroises seroient congédiées. Qu'il seroit libre aux Officiers & aux Soldats de retourner chez eux, ou d'entrer au service de l'Empereur. Que l'Electrice pourroit garder quatre cents Hommes pour sa Garde : que les Fortifications de Munick seroient démolies, & qu'enfin tout le Païs de Baviére demeureroit sous la Protection de l'Empereur, qui y établiroit un Administrateur & y donneroit des Quartiers d'hiver, & de rafraîchissement à ses Troupes.

Articles de ce Traité.

Passau avoit déja été évacué le 3. & le 4. avec le Château d'Oberhau-

Les Troupes refusent de s'y soumettre.

ſen qui eſt ſitué vis-à-vis. Mais lors qu'en vertu du Traité le Général d'Herbeville ſe préſenta le 17. devant Ingolſtadt, la Garniſon ne put ſe reſoudre à livrer la Place. Le Général Lutzelbourg voulut envain la porter à l'obéiſſance, elle prétendit qu'avant que de la faire ſortir, il faloit lui paier les montres qu'on lui devoit, & lors qu'on lui offrit de l'argent pour lever cette dificulté, elle ſoutint que l'Electrice devoit montrer un Acte de l'Electeur qui l'autorisât à diſpoſer des Fortereſſes. L'exemple de cette Garniſon fut ſuivi par celles de Kuffſtein, & des autres Villes qui devoient être Evacuées. Celui qui commandoit à Kuffſtein déclara qu'il avoit bien ordre de l'Electrice d'évacuer la Place; mais que le jour n'y étant pas marqué, il n'étoit pas obligé de ſe preſſer.

1704.

Landau occupoit encore les Alliez. Le Maréchal de Villeroi craignant toûjours que malgré toutes ſes précautions, on ne l'obligeât à donner une Bataille qu'il avoit ordre d'éviter, avoit emploié ce tems-là à former des Lignes depuis le

Le Duc de Marlboroug va à Treves.

1704. Rhin jusqu'à Haguenau ; & sur le soupçon que l'on avoit que les Ennemis en vouloient à Treves & à Traerbach, le Marquis de Coignies avoit ordre de couvrir ces deux Places avec un Corps de Troupes, dont après sa mort le Commandement fut donné au Marquis d'Alegre. Le Duc de Marlboroug, qui en effet avoit en vue de s'en rendre maître avant la fin de la Campagne, apprehenda que s'il attendoit, pour en entreprendre le siége, que celui de Landau fût achevé, les longueurs qu'il prévoioit, ne lui fissent perdre ce qui restoit encore de la bonne saison, résolut de marcher vers Treves sans néanmoins abandonner le Camp de Croon-Veissenbourg ; où il étoit depuis que Villeroi l'avoit quité. Il fit partir pour cet effet un gros Détachement tant de son Armée, que des Garnisons des Places du Rhin, & l'envoia vers la Moselle sous les ordres du Général de Hompesch, & partit le 23. d'Octobre, laissant l'Armée campée à Croon-Weissenbourg sous le commandement du Prince Eugéne. Le 28. il apprit que les François avoient abbandon-

né la Ville ne laissant dans le Fort 1704. que trois cents Hommes qui se retirérent à son Approche, après avoir jetté dans la Riviére leurs Provisions de Guerre & de bouche, & mis le feu à leur Pont volant. Le 2. du mois suivant, il fit investir Traerbach par sa Cavalerie. Et laissant la direction du Siége au Prince de Hesse-Cassel, il se rendit au Camp de Landau, où il s'abboucha avec le Roi des Romains & le Prince de Bade. Il en partit ensuite pour la Hollande, afin de passer en Angleterre. La Reine ne pouvoit manquer de le recevoir avec de grandes marques de distinction. Outre qu'il revenoit honoré de la qualité de Prince de l'Empire que Sa Majesté Impériale lui avoit conferée avec la Principauté de Mindelhein demembrée des Etats de l'Electeur; il lui menoit le Marêchal de Tallard dont le vainqueur avoit fait présent à Sa Majesté Britannique: Doux Triomphe pour les Alliez, & dont l'Empire avoit déja joüi auparavant, à la prise du Marêchal de Villeroi.

Etreprise des Alliez

L'entreprise du Gouverneur de

1704. Sur le Vieux Brisac.

Friboug sur le Vieux Brisac donna aux Alliez des esperances qui sembloient les devoir dedomager de la longueur du Siége de Landau. Il partit de sa Place à la tête de deux mille Hommes le 9. de Novembre, à neuf heures du soir. Quantité de Chariots chargez de Soldats, d'Armes, de Grenades, de Fusées, de Mêches, & couverts de grandes perches avec du foin par dessus & à côté, paroissoient des Chariots de foin de Contribution, tels qu'il en entre tous les jours dans les Places de Guerre. Des Officiers deguisez en Païsans, faisoient l'office de Charretiers. Arrivez à huit heures du matin devant Brisac, ils commencérent à passer la Porte, & trois des Chariots étoient déja dans la Ville : un brouillard épais qui empêchoit qu'on ne vit à vingt pas, favorisoit leur dessein. Bierne Commis des Fortifications étoit alors occupé à placer des Païsans travailleurs qui arrivoient ; il apperçeut proche de l'avance de la Porte neuve trente Hommes qu'il prit d'abord pour des Païsans ; & étant entré en soupçon, il leur demanda qui ils étoient ? Les voiant

voiant interdits, il les chargea à 1704. coups de canne, en leur disant que s'ils étoient venus pour travailler, ils devoient se présenter comme les autres. Ces Hommes-là prirent aussi-tôt des Armes qui étoient sur le chariot le plus proche. Le commis cria Alerte & après avoir essuié quelques coups de Fusil, sans être blessé, il se jetta dans le fossé. Le Corps de Garde de la Demie-lune; & celui de la Porte prirent les Armes, & voulurent lever le Pont-levis, mais les Ennemis y avoient arrêté leurs chariots. Les Officiers, & les Soldats qui êtoient déja entrés dans la Ville avec les deux chariots, en sortirent tout armez, & se jettérent sur la Garde qui les repoussa avec perte. La premiére Porte grillée étant incontinent fermée, les Ennemis continuérent de tirer au travers; mais le Capitaine de Garde laissant en bas la moitié de ses gens, monta sur le rempart avec le reste, & nettoia le Pont par le grand feu qu'il fit faire. Les Ennemis y aiant perdu quarante Hommes, presque tous Officiers, se retirérent avec le chagrin d'avoir manqué leur coup.

1704. Le Major du Régiment de Bareuth y fut tué, le Lieutenant Colonel d'Osnabrug qui étoit chargé de l'expédition, y fut dangereusement blessé ; & fait Prisonnier. Il déclara que cette entreprise que le Prince Eugéne avoit concertée, auroit réussi sans doute, si la Cavalerie qui s'égara en chemin, étoit arrivée à temps, & qu'elle eût passé à toute Bride dans la Ville, lors que les Portes étoient embarassées par les chariots. La Houssaie Lieutenant du Roi se porta par tout pour donner ses ordres, & sa présence d'esprit conserva la Place.

Suite du Siége de Landau. Le Brave Laubanie soutenoit toûjours avec la même constance, le feu & les sommations des Alliez. Le Roi des Romains lui envoia un Trompette le 12. d'Octobre, pour lui représenter que „ quoi qu'il y „ eût déja un mois que la Ville fût „ assiégée ; les François ne s'étoient „ pas mis en état de le secourir, par„ ce qu'effectivement ils ne pouvoient „ pàs le faire ; qu'il lui accorderoit „ une Capitulation honorable, mais „ qu'une plus longue opiniatreté ne „ pouvoit qu'être funeste à lui & à

„ ſa Garniſon „. Le Gouverneur fit 1704.
réponſe qu' „ il ſe ſentoit fort glo-
„ rieux d'être attaqué par un Prince
„ du mérite , & de la Bravoure du
„ Roi des Romains ; qu'il étoit auſſi
„ perſuadé de la valeur & de l'intre-
„ pidité du Prince de Bade & du
„ Général Thungen , mais qu'il ſup-
„ plioit Sa Majeſté Romaine de
„ conſidérer que ſa Place ne man-
„ quoit encore de rien , que ſa Gar-
„ niſon étoit compoſée de Soldats
„ pleins de bonne volonté , & qu'à
„ ſon égard , il tâcheroit par une
„ vigoureuſe reſiſtance de mériter
„ l'eſtime dont Sa Majeſté Romaine
„ honora Melac , lors du prémier
„ Siége de cette Place „. Il n'eſt
pas vrai que la ferocité ſoit attachée
à la profeſſion des Armes : la Poli-
teſſe & la Bravoure ne ſont point
incompatibles ; mais quand elles ſont
unies , elles ſont eſtimées des Enne-
mis mêmes. La réponſe de Lauba-
nie fut portée à un Prince qui étoit
ſenſible au vrai mérite. Le Roi des
Romains ſe tournant vers le Prince
de Bade , ne put s'empêcher de lui
dire ces paroles : *Il y a veritablement
de la Gloire de vaincre de pareils En-*

1704. *nemis.* Bel éloge quand il part d'une telle bouche. Avec ces sentiments il étoit impossible que le siége ne fût poussé avec toute la vigueur imaginable, on fut même étonné en France qu'une Place eût pu tenir si long tems contre une Armée aussi nombreuse, que celle des Alliez. Cependant le 12. de Novembre, le Roi des Romains aiant envoié un Trompette au Gouverneur, pour l'exhorter de nouveau à se rendre, avant qu'il fût enséveli sous les ruines de la Place, Laubanie répondit „ qu'un pareil Mausolée étoit trop glorieux pour ne „ pas l'ambitionner : qu'il ne laissé„ roit pas cependant de diferer, au„ tant qu'il le pourroit, l'honneur de „ cette sepulture „.

Les Alliez le prennent par Capitulation.

Il tint en effet jusqu'au 23. de Novembre, & après avoir disputé le terrain pié à pié durant soixante & neuf jours de Tranchée ouverte, il prévint l'Assaut général & la perte de ce qu'il lui restoit encore de sa Garnison, par une Capitulation semblable à celle que Melac avoit obtenue. La Garnison sortit le 26. elle étoit encore d'environ trois mil-

le Hommes, dont quatre cents é- 1704.
toient ou Malades ou Blessez, outre six cents qui furent laissez dans la Place, parce qu'ils étoient hors d'état de suivre : elle avoit été de six mille Hommes au commencement du Siége. Les chemins se trouvant si mauvais qu'il fut impossible d'emmener l'Artillerie accordée & les Bagages, le Roi dés Romains donna sa parole roiale à Laubanie, & le Prince de Bade lui engagea son honneur, qu'à la premiére gelée, ou plûtôt même s'il étoit possible, le tout seroit conduit en sureté à Strasbourg aux dépends de Sa Majesté Impériale.

Ils prennent aussi Saarbruch.

L'Armée qui étoit sous les ordres du Prince de Hesse-Cassel fit partir un Détachement pour prendre Saarbruch, dont la Garnison abandonna aussi-tôt la Ville, pour se retirer au Château qu'elle rendit le lendemain, 7. de Novembre.

Ce Détachement étant revenu devant Traerbarch, le Prince prépara tout pour le Siége; la Garnison abandonna la Ville, & se retira dans le Château. Le 17. le Canon commença à battre la Place; mais avec si peu

1704. de succès, à cause de la situation du terrain qui n'est que de rochers inaccessibles, que l'ennemi fut contraint de changer ses Batteries, & de faire les attaques du côté de la Ville par l'endroit qui est le mieux fortifié. Trois Assauts qu'il donna furent inutiles, & lui coûtérent environ douze cents Hommes. De Bar qui y commandoit se defendit jusqu'au 19. de Décembre qu'il capitula; la Garnison sortit le 20. par la brêche avec toutes les marques d'honneur, deux Canons de Bronze, & deux chariots couverts, & fut conduite à Thionville. Les Ennemis perdirent à ce Siége le Baron de Trogné fameux Ingenieur, qu'ils eurent d'autant plus lieu de regretter, que dès le mois de Mars, le Lieutenant Général Coehorn (1) avoit paié le tribut à la nature.

Campagne de Flandre.

Il ne se fit rien de fort remarquable en Flandre, & la plûpart de cette Campagne s'y passa à faire des Lignes, & à exiger des Contributions : il n'y eut qu'un petit nombre d'évenements que je ne dois

(1) *Il mourut à la Haie âgé de 70. ans.*

pas oublier. Le Général d'Owerkerque résolut de s'emparer des Lignes des François ; pour favoriser ce dessein, le Baron de Spaar s'avança avec une petite Armée jusqu'à Bruges la nuit du 1. au 2 de Juillet, & jetta quelques bombes dans la Ville, après quoi il se retira. Cependant un Détachement de la grande Armée, prenant les devants, entra effectivement dans les Lignes à Mierdorp ; mais le Demer se trouva debordé, lors que la grande Armée le voulut passer, & le Détachement ne pouvant être soutenu, on fut forcé de le rapeler. Un autre Détachement commandé par le Comte d'Oxenstiern se saisit de la Hauteur de Sainte Barbe près de Namur, & bombarda cette Ville depuis le 26. de Juillet jusqu'au 29. sans interruption. Son dessein étoit de ruiner les Magazins ; mais il n'en couta que l'Eglise des Jesuites, & quelques Maisons des Bourgeois. L'Artillerie de la Place fit un assez grand feu sur les Ennemis qui perdirent dans cette expédition plusieurs Officiers de marque. Je passe quantité de Détachements de part &

1704.

1704. d'autre qui coururent dans le Païs Ennemi. Le plus grand succès qu'eut l'Armée qui étoit sous la conduite du Général Salis, ce fut la prise du Fort-Isabelle. Cent cinquante Hommes qui en faisoient toute la Garnison, capitulérent à condition que les Officiers se retireroient avec leurs Equipages; mais que les Soldats seroient Prisonniers de Guerre. On perdit avec ce Fort que les Alliez démolirent, la liberté de mettre tout le Païs voisin sous les eaux, en arrêtant toutes celles du Nord de la Chantellenie de Bruges.

Les Alliez prennent & détruisent le Fort-Isabelle.

L'Arrivée de l'Electeur de Baviére dans les Païs-bas, fit croire qu'il se feroit peut-être quelque tentative de ce côté. Son Altesse Electorale crut effectivement avoir trouvé le moment de surprendre l'Armée Ennemie affoiblie par le Détachement qu'elle venoit faire de huit Bataillons qu'on avoit envoiez sur la Moselle. Le Marêchal de Villeroi qui étoit allé à Paris, & delà à Bruxelles, confera avec l'Electeur, & trouvant que d'Owerkerque étoit sur ses gardes, il refusa de risquer une attaque, dont le mau-

vais succès eût achevé de ruiner les affaires du Roi, & on se contenta d'envoier sur la Moselle un Détachement pareil à celui des Ennemis. Le Marquis de Bedmar en remettant le Commandement des Païs-bas à l'Electeur, fut gratifié de la Vice-Roiauté de Sicile.

1704.

Un Chef des Camisards se soumet.

Les grands objets que cette Campagne m'a fournis, m'ont entiérement occupé loin de l'Interieur du Roiaume ; il est juste d'y revenir, pour y en remarquer d'autres qui ne méritent pas moins d'attention. La Cour joüissoit du plaisir de voir que, malgré les agitations de la Guerre, elle étoit venue à bout de desarmer les Camisards. La fuite de Cavalier hors du Roiaume leur ôtoit leur principal Chef, celui qui lui avoit succedé, prit un parti singulier, & dont il se trouva bien. Il alla trouver seul le Marêchal de Villars, & comme il n'en étoit connu que de nom, il lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût promis une recompense de mille écus à celui qui le lui livreroit, mort ou vif. Le Marêchal lui aiant répondu qu'oui. *Cette recompense*, dit-il, *me seroit due, Mon-*

1704. *seigneur, si je ne m'en étois pas rendu indigne par ma mauvaise conduite, mais j'ai une si grande confiance en la clemence du Roi & en votre Generosité, que je vous apporte moi même cette tête criminelle, dont vous pouvez, Monseigneur, disposer à votre volonté.* Il se jetta en même tems à genoux. Le Général le faisant relever, lui fit compter les mille écus, & expedier une Amnistie pour lui, & pour quatre vingt personnes de sa bande, dont les Armes furent rapportées le lendemain.

Princes legitimez traitez d'Altesse Serenissime.

Le Roi donna cette année un Présage de la dignité, où il vouloit un jour élever les deux Princes legitimez, le Duc du Maine, & le Comte de Toulouse, ses deux fils naturels. Il ordonna qu'ils seroient Traitez d'*Altesse Serenissime*. Il préparoit ainsi la nation à ne se pas étonner, quand il leur donneroit le Titre de Princes du Sang comme nous le verrons dans la suite.

Un Envoié de Tripoli va à l'audience du Roi.

Un Envoié de Tripoli qui resida quelque mois en France, occupa un peu la Scene. Il eut son audience de Congé du Roi le 7. de Juillet, & il n'y eut point de Cérémonie à

cette occaſion, ſinon que le Comte 1704.
de Pontchartrain le conduiſit dans le Cabinet. Le Compliment qu'il fit au Roi ne roula que ſur la naiſſance du Duc de Bretagne qu'il appella *la ſeptiéme Planette dans le Ciel de ce beau Roiaume, comme Sa majeſté en étoit le Soleil.* Il eut auſſi audience du Prince de Galles, & de la Reine Douairiere d'Angleterre. Le but de ſa legation ne fut point rendu public.

Edits Burſaux.

Les Edits Burſaux étant une reſſource abſolument néceſſaire dans la ſituation où l'on ſe trouvoit, le Roi en fit publier quelques-uns cette année. On créa vingt trois Charges de Préſidents aux Aſſietes, qui devoient regler ce que chaque communauté, & chaque particulier avoit à fournir pour ſa quote part du Don-Gratuit; & on en deſtina un pour chaque Dioceſe. On joignit à leur charge l'Intendance des chemins, & on en exigea trente mille Ecus. La Cour voulut auſſi mettre une nouvelle augmentation de gages pour les Conſeillers du Parlement de Paris; mais ſur les remontrances que le prémier Préſident en fit dans une

1704. lettre qu'il écrivit à Chamillard, le Ministere se desista de ce projet. Un autre Edit trouva aussi quelque difficulté, il portoit que les Bourgeois & Habitans de Paris seroient obligez de paier au denier dix huit, en des tems fixez le fond de la Taxe annuelle établie pour le netoiement des boües, & pour l'entretien des Lanternes. La Cour en se chargeant de cette dépense, acqueroit un fond de dix huit cents mille Ecus. Après quelques obstacles le Parlement l'enregistra le 18. de Février. Le rehaussement des Monnoies fut aussi mis en usage.

Le Conseil d'Etat rendit au mois d'Août deux Arrêts dignes d'être remarquez; l'un du 12. porte que les Mineurs qui ont tiré, accepté, ou endossé des lettres de change, ne sont pas restituables & peuvent être contraints par Corps. L'autre du 18. ordonne que les Chanoines & autres Beneficiers ne pourront, pour leurs affaires particuliéres indépendantes de leurs Benefices, se servir des *Committimus* accordez à leur Chapitre, quand même le *Committimus* seroit accordé tant pour le Chapi-

tre en général, que pour les Chanoines en particulier. J'obmets plusieurs autres Déclarations qui concernoient des créations de Charges, ou des Attributions de Gages, moiennant la finance qu'on y avoit préſcrite, & je marquerai les Hommes illuſtres que la mort enleva cette année à la France.

1704.

Morts celebres.

Nicolas Auguſte du Harlai Seigneur de Bonneuil Conſeiller ordinaire de Sa Majeſté, en ſon Conſeil d'Etat, mourut au mois d'Avril. Il avoit rendu de grands ſervices, & s'étoit dinſtingué par ſes Négociations ſur tout à Ryſwick, où il étoit le prémier Plenipotentiaire de France. La Cour avoit fait une autre perte quelques ſemaines auparavant en la perſonne de Loüis-Marie d'Aumont de Rochebaron, Duc d'Aumont, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, & prémier Gentil-homme de la Chambre. Elle fut reparée par le marquis de Villequier ſon fils qui ſucceda à toutes ſes dignitez, & au Gouvernement du Boulonnois.

Le Clergé de France ſe vit auſſi privé dans le cours du mois d'Avril

1704. de deux Prélats qui en étoient les principaux Ornements. L'un étoit le Cardinal Guillaume Egon de Furstemberg, Evêque & Prince de Strasbourg, Abbé de St. Germain des Prés. Ce Prince fameux par ses Négociations, & sur tout par son Enlevement dont j'ai parlé (1), & par la querelle que le Roi excita pour lui procurer l'Archevêché de Cologne (2), mourut dans son Palais Abbatial de Paris, à l'âge de soixante & quatorze ans. L'autre étoit Jacques Benigne Bossuet Evêque de Condom, & ensuite de Meaux. L'honneur qu'il avoit eu d'être chargé de l'Education du Dauphin, la part qu'il eut aux plus grandes affaires qui furent traitées dans les Assemblées du Clergé, l'Eloquence qui regne dans ses ouvrages, lui aquirent une reputation solide. On fut même surpris que le Pape dont il avoit soutenu les sentiments avec une ardeur infatigable, ne l'eût point recompensé par un Chapeau de Cardinal. Il le meri-

(1) *Voiez l'Année* 1674.
(2) *Voiez à la page* 246. *du Tome V.*

toit ſans doute par la pureté de ſes 1704.
mœurs, par ſon zéle contre les Proteſtants, & par les ſervices ſignalez qu'il avoit rendus à la Religion Catholique-Romaine ; la Place qu'il avoit eue à l'Academie Françoiſe, fut remplie par l'Abbé de Polignac. Cette Compagnie fut obligée de faire encore un autre choix pour remplacer l'Abbé Boileau Prédicateur ordinaire du Roi, & elle lui donna pour ſucceſſeur l'Abbé Abeille déja connu par ſes Poëſies Drammatiques.

L'Academie des Sciences fut auſſi dans le même cas, par la mort du Marquis de l'Hopital, qui s'étant toute ſa vie apliqué à la plus ſublime Geometrie, a communiqué au public une nouvelle route pour arriver à la perfection de cette ſcience, en faiſant imprimer ſon *Analyſe des infiniments petits.*

Le Pere Bourdaloue Jeſuite, fut auſſi un des Illuſtres que la France perdit cette année. Ce Religieux avoit porté le talent de la Prédication à un tel degré d'éloquence, & de politeſſe, ſoutenue par la beauté du geſte & de la voix, qu'il laiſſa

1704. bien loin après lui ceux qui couroient la même carriere.

La Cour eut un deuil de quinze jours au mois de Juin, pour Marie Charlotte Seguier fille du Chancelier de ce nom, laquelle après la mort du Duc de Sulli son prémier mari, avoit épousé en 1688. Henri de Bourbon Legitimé de France, Duc de Verneuil, Pair de France, Gouverneur de Languedoc; elle étoit agée de près de quatre vingt trois ans.

Le Gouvernement de Paris, & celui du Comté de Bourgogne furent vacants cette année: L'un par la mort du Duc de Gévres (1) qui avoit peu auparavant reveillé l'attention du public sur son sujet, par l'Alliance qu'il prit avec une jeune personne, quoi qu'il fût déja dans un âge décrepit, & accablé d'infirmitez; & le Duc de Trêmes son fils, Prémier Gentil-homme du Roi, ajouta à tous les Titres qu'il avoit déja du vivant de son Pere, celui de Gouverneur de la Capitale du Roiaume; l'autre par la mort de Jac-

(1) *Il s'appelloit Leon Potier Duc de Trêmes.*

ques Henri de Durasfort Duc de Duras, le plus ancien des Marêchaux de France; dignité qu'il possedoit depuis l'année 1675. & dont son grand âge le dispensoit de faire les Fonctions.

1704.

1705. Histoire du Cas de Conscience.

La Guerre où la France étoit engagée en faveur de Philippe V. ne fut pas la seule occupation de Sa Majesté; le Jansenisme tant de fois flêtri par ses Edits, & par les Constitutions du Clergé, avoit donné occasion à de nouveaux troubles qui, bien qu'ils semblassent n'interesser que le Clergé, allarmérent cependant la pieté du Monarque, & l'obligérent de donner une partie de ses soins pour les assoupir. Ce ne fut d'abord qu'un très petit objet en apparence, mais d'un Doute qui avoit paru n'être que personnel, il s'éleva une Guerre où un grand nombre de Docteurs se trouvérent mal d'avoir pris parti. Ce fut au sujet d'une Consultation dont on ne sait point encore au vrai l'origine. Les uns prétendirent que c'étoit un piége que les Jansenistes avoient tendu pour se soustraire aux decrets qui avoient été publiez contre eux,

1705. D'autres crurent que les Jesuites avoient jetté cette pomme de discorde dans le Clergé, pour obliger ceux qui étoient Jansenistes dans le cœur à se déclarer. Quoi qu'il en soit, on proposa en forme de cas de Conscience, si un Confesseur pouvoit continuer d'entendre les Confessions d'un Ecclesiastique de Province qu'il avoit long-tems regardé comme un homme de Dieu, mais qu'on lui avoit depuis peu rendu suspect de Jansenisme. On ajoutoit que cet Ecclesiastique interrogé par son Confesseur, avoit répondu sincerement à toutes les demandes & que le Confesseur, n'osant risquer la decision, demandoit les Lumiéres de la Sorbonne. Le principal objet de ses doutes étoit que l'Ecclesiastique déclarant qu'il condamnoit les cinq propositions dans tous les sens condamnez, ne jugeoit pas que, quant au fait de Jansenius, l'Eglise en exigeât la même créance que du Droit; qu'il n'avoit pas la même créance pour cette même décision, que pour la décision du Droit dans la Condamnation des Propositions; mais qu'il croioit qu'il lui suffisoit d'avoir

une soumission de respect, & de si- 1705.
lence à ce que l'Eglise avoit decidé
sur ce fait, & que tant qu'on ne le
pourroit convaincre juridiquement
d'avoir soutenu aucune des Proposi-
tions condamnées, on ne devoit
point l'inquiéter, ni tenir sa foi
pour suspecte. Je passe les autres
scrupules Théologiques pour venir
à l'Histoire du cas de Conscien-
ce, car c'est ainsi qu'on apella cet
écrit. Les Abbez Petit-pied, &
Bouret, Professeurs de Sorbonne, les
Sieurs Sarrazin, Pinsonnat & Ellies
du Pin Professeurs du Roi, le Pere
Alexandre Docteur célébre, le Pe-
re de Combes Abbé de Ste Geneviéve,
ve, les Sieurs le Févre des Cheva-
liers Archidiacre de l'Eglise de Troie,
Veron Tréforier de l'Eglise de Lan-
gres, Delan Théologal de Roüen,
de la Roque Ancien Théologal de
Meaux, sept Curez de Paris, &
vingt-deux autres Docteurs de cet-
te savante Faculté, donnérent dans le
panneau, & déclarérent qu'aiant
vû son exposé, ils étoient d'avis que
les sentiments de l'Ecclesiastique
dont il s'agissoit, n'étoient, ni nou-

1705. veaux, ni singuliers, ni condamnez par l'Eglise, ni tels enfin que son Confesseur dût exiger de lui qu'il les abandonnât, pour lui donner l'absolution. Cette Déliberation fut donnée en Sorbonne le 22. de Juillet 1702.

Troubles excitez à cette occasion.

Ceux qui l'avoient demandée firent bientôt paroître divers écrits pour la censurer. De cinq il y en eut deux qui la qualifioient d'un attentât des Docteurs contre l'Eglise; trois autres étoient autant d'entretiens touchant la decision sur le fait de Jansenius. Le bruit qu'excita la souscription des Docteurs, en allarma quelques-uns, elle étoit déja rendue publique avec une lettre qui y servoit de Préface, & plusieurs des souscrivants apprehendant de s'être trop engagez, revoquérent en quelque sorte leur signature. Le prémier fut le P. Alexandre qui allarmé de ce qu'on imputoit aux Docteurs d'avoir entrepris sur l'autorité du Clergé, & d'avoir souscrit à une doctrine que l'on rendoit suspecte au Pape, au Cardinal, au Roi & à tous les fidelles, écri-

Le Pere Alexandre se justifie.

vit à ce ſujet une Lettre Apologe- 1705.
tique (1), où il faiſoit voir en qualité de Docteur, qu'il n'étoit pas nouveau que l'on s'adreſſât à la Sorbonne, pour avoir ſa déciſion ſur les cas de Conſcience; qu'ils n'avoient jamais eu deſſein en decidant ce cas d'en faire une Action d'éclat; mais ſimplement de calmer la conſcience d'une perſonne qui étoit dans le doute; qu'ils n'avoient aucune part à la lettre impertinente qu'on y avoit ajoutée en l'imprimant; que pour ce qui regarde le fonds de la réponſe, il ne voioit pas qu'il y eût lieu de ſe repentir de l'avoir donnée, puis qu'il la croioit *véritable juſte, préciſe, conforme au Bref du St. Pere Innocent XII, à l'inſtruction du Cardinal ſur la Grace, & à la cenſure du Clergé. Ceux qui ſe ſoulevent contre la réponſe des Docteurs,* ajoutoit-il, *oſeroient-ils ſoutenir ſans craindre votre cenſure, & celle du Pape, que ces deux véritez ſont également de foi ?* I. Les cinq Propoſitions ſont dans Janſenius. II. Jeſus-Chriſt eſt mort pour tous les hom-

(1) *Du* 1. *de Janvier* 1703.

1705. mes en commun & en particulier. Il faisoit voir ensuite dans quelles parties de ses ouvrages, il s'étoit expliqué sur les matiéres contestées d'une maniére à ne point laisser de doute sur son Ortodoxie.

Il est imité par d'autres Docteurs.

L'exemple de ce fameux Dominicain fut suivi par quelques-uns, & ils signérent ensemble un Acte dressé en forme de lettre, adressé au Cardinal, dans lequel ils reconnoissoient. I. Qu'on est obligé de soumettre son jugement à celui de l'Eglise sur les faits qu'elle a décidez, de préferer ses lumiéres aux nôtres, d'avoir pour ses decisions, non seulement un silence respectueux, mais une créance intérieure & un véritable acquiescement de cœur & d'esprit. II. Qu'on doit être dans cette disposition, pour signer le formulaire. III. Qu'ils avoient supposé que c'étoit celle de l'Ecclesiastique en question, sur ce qu'il étoit dit de lui dans l'exposé; *qu'il condamnoit les cinq Propositions dans le sens même de Jansenius, & qu'il n'avoit pas la même créance pour le fait que pour le Droit :* Paroles qui leur avoient paru marquer qu'il avoit pour

le Fait quelque créance, quoi qu'inferieure à celle qu'il avoit pour le Droit, & que ce n'étoit que dans cette supposition qu'ils avoient signé la Résolution du Cas. Vingt quatre autres Docteurs lui addresserent une lettre dans le même esprit. 1705.

Ordonnance du Cardinal.

La cause aiant ainsi été portée au Tribunal du Cardinal de Noailles, comme Archevêque & en cette qualité juge de la Doctrine dans son Diocése, & les Docteurs qui avoient signé le Cas, s'étant tous remis à son jugement, son Eminence rendit une ordonnance (1), où elle déclaroit que pour satisfaire à ce qu'exigoit d'elle son Ministere, aussi bien que la soumission des Docteurs, elle condamnoit la Résolution du Cas de Conscience, & son exposé comme étant contraire aux Constitutions d'Innocent X. & d'Alexandre VII. aux Brefs Innocent XII. & à l'ordonnance que le Cardinal lui même avoit donnée le 20. d'Août 1696., & comme tendant à renouveller les questions décidées, & en consequen-

(1) *Du 22. de Février* 1703; *mais elle ne parut que le 1. de Mars suivant.*

1705. ce, l'Ordonnance defendoit sous les peines du Droit la lecture du dit Cas. Mais pour dedommager les Docteurs qui l'avoient signé, le Cardinal y faisoit un Eloge de la Sorbonne. „ Nous avons, disoit-il, cet avantage, „ autant & peut-être plus qu'aucun „ Evêque du Monde, puisque nous „ avons dans notre Clergé cette célébre Faculté de Théologie, si „ connue & si estimée depuis tant „ de siécles dans l'Eglise, & tant „ d'autres Prêtres seculiers & reguliers d'une science & d'une vertu „ consommée. Nous goûtons cet „ avantage avec une joie & une reconnoissance sensible; mais quelque confiance que nous aions aux „ lumiéres de tant d'habiles gens, „ nous ne pouvons leur abbandonner la decision des affaires importantes & difficiles, que nous devons regarder comme une fonction essentielle de l'Episcopat „: Ensuite *pour remplir toute Justice & défendre la charité aussi bien que la vérité*, (ce sont ses termes,) il condamnoit aussi les libelles *pleins d'aigreur*, & d'amertume qui avoient été repandus contre ceux qui avoient signé

signé le Cas. Il finissoit en exhortant tous les Théologiens à la Paix.

1705.

Le même jour que parut cette Ordonnance de l'Achevêque, le Roi déja averti du nouvel orage qui s'élevoit dans l'Eglise, interposa son autorité pour le dissiper. Il donna un Arrêt portant défenses de composer, imprimer, ni debiter aucun libelle sur les anciennes Contestations concernant la Doctrine de Jansenius, & en supprimant le Cas de Conscience il ordonnoit que tous les livres écrits & libelles généralement quelconques, qui auroient été publiez de part & d'autre, pour renouveler les Contestations, seroient suprimez; défendoit à tous ses sujets de s'attaquer ou provoquer par des termes injurieux, de Novateurs, Héretiques, Jansenistes, Semi-pelagiens, ou autes noms de Parti.&c.

Arrêt du Roi pour defendre les disputes.

Dans le même tems que la Cour prenoit de si sages précautions pour remédier aux dissentions qui troubloient le Clergé, celle de Rome publia un Bref (1) par lequel elle *condamnoit* & *reprouvoit* la lettre & le

Decret du Pape contre le Cas de conscience.

(1) *Le 12. de Fevrier.*

1075. Cas de Conscience. Le Pape l'envoia au Roi avec un autre Bref, par lequel il lui marquoit la Condamnation qu'il venoit de faire. Le 23. de Février, sa Sainteté écrivit encore un troisiéme Bref addressé au Cardinal de Noailles, pour exciter son zéle contre la Résolution des Docteurs. Ce Prélat avoit déja reçu un Acte signé par la plûpart des quarante Docteurs, où ils promettoient de conformer leurs sentiments & leur conduite à son Ordonnance, & temoignoient d'avoir un véritable déplaisir d'avoir signé le Cas de Conscience. Le Nonce rendit compte au Pontife de la soumission respectueuse avec laquelle son Decret avoit été reçu de la Cour. Il lui notifia en même tems le promt châtiment qu'elle avoit fait, en releguant les principaux d'entre les Sous-crivants; & cela attira un nouveau Bref de remerciment où le St. Pere déclara qu'il avoit appris avec une extrême joie que „ le zéle „ Roial de Sa Majesté, excité par „ ses Exhortations perpetuelles : avoit „ commencé à châtier selon leur „ mérite les *Approbateurs du detesta-*

ble libelle, en releguant Loüis du Pin, homme d'une mauvaiſe doctrine & coupable de pluſieurs attentats contre la Dignité du Siége Apoſtolique. 1705.

Arrêts contre les Mandements précipitez de quelques Prélats.

Le Decret de Rome penſa cauſer encore plus de deſordres que le Cas de Conſcience même. Quelques Evêques l'aiant reçeu, n'attendirent point pour le publier dans leurs Diocéſes, qu'il fût revêtu des formes néceſſaires pour avoir force dans le Roïaume. L'Evêque de Clermont fut un des prémiers & par ſon Mandement du 15. d'Avril 1703. il s'attira un Arrêt du Parlement de Paris qui ſuprima le Mandement. On jugea qu'il ètoit important pour les Droits du Roiaume, & pour les Libertez de l'Egliſe Gallicane, que ce Decret émané d'une Congrégation dont on ne reconnoit point en France l'Autorité; & ſur lequel il n'y avoit point eu de Lettres Patentes de Sa Majeſté verifiées en Parlement, ne fût pas ainſi publié & exécuté dans le Roiaume. Les Evêques de Coutance, de Nevers, de Poitiers, de Sarlat, & de Vence, firent auſſi des Mandemens pour condamner le Cas de Conſcience.

1705. Le dernier eut la ſageſſe de ne faire aucune mention dans le ſien de la condamnation de Rome. L'Evêque de Coutance ſe contenta de faire ſimplement part à ſon Clergé & à ſon Peuple, de ce qu'il avoit reçu de la Cour, ſans porter aucune Cenſure contre le Cas, & ſans accepter formellement le Decret du Pape.

Le Parlement de Paris donna contre le Mandement de l'Evêque de Poitiers un Arrêt (1) pareil à celui qui avoit été rendu contre celui de l'Evêque de Clermont. Le Parlement d'Aix à ſon exemple s'eleva (2) contre le Mandement de l'Evêque d'Apt, & le Parlement de Bordeaux (3) contre celui de l'Evêque de Sarlat.

Les Univerſitez, & pluſieurs Evêques condamnent le Cas de Conſcience.

Les Facultez de Théologie de Louvain & de Doüai firent des Cenſures de l'expoſé du Cas de Conſcience. Ce fut l'Archevêque de Malines qui le dénonça à la Faculté de Louvain, laquelle en condamna huit Articles par une Cenſure du 10. de Juillet 1703. La Faculté de

(1) *Le 16. de Juin.*
(2) *Le 24. de Mai.*
(1) *Le 27. de Juin.* 1703.

Doüai fit une longue Diſſertation 1705. ſur la ſeule queſtion ; ſavoir, s'il ſuffit d'avoir une ſoumiſſion de reſpect & de ſilence pour ce que l'Egliſe a decidé ſur le fait de Janſenius. L'Archevêque de Cambrai fit une longue Ordonnance, dans laquelle il emploia pluſieurs autoritez pour établir l'infaillibilité de l'Egliſe, dans l'interpretation du Texte des Auteurs & dans la Condamnation des Livres. Les Archevêques d'Auch, d'Arles, & de Vienne ; les Evêques de Chartres, de Noïon, du Mans, d'Angers, de Marſeille, & de la Rochelle, publiérent dans le cours de cette année, ou au commencement de l'autre, des Mandements, où ils condamnoient l'expoſé du Cas de Conſcience & ſa Reſolution.

Ils varient ſur le principe de condamnation.

Tous ces Prélats ne fondoient pas leur Condamnation ſur le même principe. L'Archevêque de Cambrai, & l'Evêque de la Rochelle dont les Ordonnances furent combatues par pluſieurs écrits, établirent nettement l'infaillibilité de l'Egliſe *Dans les faits Doctrinaux*, c'eſt-à dire, dans l'Interpretation des Textes des Livres des Auteurs. Les au-

1705. tres Evêques se contentérent d'assurer qu'il faut croire la vérité du fait par déference & par soumission au jugement de l'Eglise, quoi que cette vérité ne soit pas Divine.

Le Pape donne une Bulle.

Les Contestations en étoient là, & l'affaire demeuroit toûjours en suspens en France, parce que le Decret de Rome n'avoit été ni reçu, ni publié; lors que les Rois de France & d'Espagne solicitérent une nouvelle Bulle pour la Condamnation du Cas de Conscience. Le Pape renouvellant les Constitutions d'Innocent X, & d'Alexandre VII. donna le 15. de Juillet 1705. La Bulle qui commence par ces mots: *Vineam Domini Sabaoth.* Le Nonce en la portant au Roi, lui remit en même tems un Bref du Pape pour lui en recommander l'exécution. Le Clergé étant alors Assemblé à Paris, Sa Majesté envoia la Constitution à l'Assemblée, avec une lettre par laquelle elle l'exhortoit de déliberer incessamment sur l'acceptation, afin qu'en étant informée, elle fit expedier ses Lettres Patentes pour la Publication de la Bulle dans tout le Roiaume.

1705.

L'affaire fut proposée le 3. d'Août à l'Assemblée par le Cardinal de Noailles, qui designant par des traits un peu vifs l'Archevêque de Cambrai, se plaignit des sentiments outrez de ceux qui exigeoient pour des faits une créance de foi Divine, qu'on ne pouvoit établir que sur des Principes qui avoient été inconnus jusqu'à ces derniéres contestations. Il ajouta que l'Eglise Romaine ne prétend point être infaillible dans la decision des faits même Dogmatiques qui ne sont point revelez. L'experience lui a fait ensuite connoître qu'il jugeoit mal des prétentions de la Cour de Rome.

Le Roi l'envoie à l'Assemblée du Clergé.

Pour procéder dans les formes ordinaires, on nomma des Commissaires, à savoir l'Archevêque de Roüen Président de la Commission sept Evêques, & sept Abbez. Le Cardinal objecta à ces derniers que s'agissant uniquement de la Doctrine & du Dogme, ils ne pouvoient avoir qu'une voix consultative; mais ils prétendirent qu'ils devoient avoir voix deliberative. Cette contestation dura jusqu'au 8. d'Août, quelle fut terminée contre les Abbez qui

On nomme des Commissaires pour l'examiner.

1705. dans le Cours des affaires ne laissérent pas d'opiner de la même maniére que les Evêques, sans qu'on pût distinguer si c'étoit avec voix deliberative, ou seulement avec voix consultative. Les Commissaires s'assemblérent pour la premiére fois le Lundi 10. d'Août, & continuérent leurs Assemblées jusqu'au Vendredi 21. qu'ils firent leur raport, après avoir établi trois Maximes Préliminaires. I. Que les Evêques ont droit par Institution Divine de juger des Matiéres de Doctrine. II. Que les Constitutions des Papes obligent toute l'Eglise, lorsqu'elles ont été acceptées par le Corps des Pasteurs. III. Que cette acceptation de la part des Evêques se fait toûjours par voie de Jugement.

Ils font leur raport à l'Assemblée Générale.

Après ces précautions que la Commission jugea nécessaires pour maintenir le Droit des Evêques, elle opina que la Bulle devoit être acceptée avec respect & soumission, que l'Assemblée devoit écrire au Pape une lettre de félicitation & de remerciment, une lettre Circulaire à tous les Evêques du Roiaume, pour les exhorter de faire publier la

Conſtitution dans leurs Dioceſes, avec des Mandemens ſimples, & uniformes autant qu'il ſe pourroit, & de ne rien ajouter, ni diminuer à la Conſtitution ; que l'on remercieroit Sa Majeſté, la ſupliant d'accorder ſes lettres pour l'enrégiſtrement, & la publication, l'Aſſemblée générale fut du même avis, & la Réſolution en fut priſe le Samedi. A la Lettre Circulaire adreſſée aux Evêques, on joignit un modèle de Mandement, & ſans leur impoſer la néceſſité de s'en ſervir, on les avertit de le faire le plus uniforme qu'ils pourroient. Outre la lettre commune de toute l'Aſſemblée au Pape, le Cardinal en écrivit une en ſon particulier, & le Pape lui répondit par un Bref du 20. d'Octobre. La Bulle fut envoiée par Sa Majeſté à la Sorbonne par une lettre de Cachet, qui deffendit que dans les Lectures de Theologie, & dans les Theſes, on avançat, ou enſeignât aucune propoſition contraire. La Faculté obéit ſans repugnance : les lettres patentes datées du 31. d'Août, furent préſentées au Parlement de Paris le 4. de Septembre par les

1705.

Qui accepte la Bulle.

Le Roi la fait enregiſtrer aux Parlements.

1705. Gens du Roi. L'Avocat Général fit à ce sujet un discours très-éloquent, où entre autres choses remarquables, il observa que les Bulles des Papes n'avoient été reçues dans le Roiaume, qu'après avoir été acceptées par l'Eglise Gallicane. Il allegua ensuite ces Maximes aussi anciennes qu'immuables *qui font consister la force & l'autorité de l'Eglise Universelle dans l'unité de l'Episcopat; qui veulent que pour former une décision irrevocable en matiére de Doctrine, le Pape comme Chef visible de l'Eglise prononce à la tête des Evêques, mais avec les Evêques, & que le Vicaire de Jesus-Christ sur la terre, regne avec l'Eglise, & non pas sur l'Eglise.* Il conclut enfin à l'enregistrement qui se fit le même jour.

Après l'acceptation de la Bulle par le Clergé, & les Ordonnances pour la faire enregistrer dans tous les Parlemens, il ne restoit plus que de l'envoier à tous les Archevêques & Evêques du Roiaume, afin que chacun d'eux pût l'accepter en particulier, & la faire publier dans son Diocèse. Les Sécretaires d'Etat eurent ordre de la leur adresser avec

une Copie des Lettres Patentes, & une Lettre du Roi qui leur expliquoit les intentions de Sa Majesté sur l'usage qu'ils en devoient faire. Conformément à cette lettre la plûpart des Evêques firent pendant les derniers mois de cette année, & pendant les prémiers de l'année suivante, les Mandemens pour publier la Constitution.

1705.

On ne laissa pas de disputer sur le sens de la Bulle. Comme le Pape en obligeant à la créance du fait, n'avoit point clairement prononcé sur la nature de la créance, si elle est de foi divine on humaine, on se partagea sur ces deux genres de créance. Les uns soutinrent que la Constitution avoit decidé que la créance du fait étoit de droit divin; les autres qu'elle obligeoit seulement à croire le fait d'une foi humaine, en préferant le jugement de l'Eglise à son propre jugement; & d'autres qu'elle n'obligeoit pas à la créance du Fait, parce qu'il n'est pas nettement distingué du Droit. C'est ainsi que l'autorité du Roi assoupit du moins pour quelque tems une querelle que j'ai voulu rappor-

On dispute encore sur le sens de la Bulle.

1705. ter tout de suite, pour ne pas embarrasser la memoire du Lecteur, comme j'aurois fait, si j'eusse marqué toutes ces circonstances sous les differentes années où elles sont arrivées. Il est tems de reprendre le fil des Evenemens civiles & militaires.

Promotion de Chevaliers du St. Esprit.

Le Roi ne se contenta pas de signaler le prémier jour de l'année 1705. par les felicitations que la coutume a établies. Il tint un Chapitre de l'ordre du St. Esprit ; & comme il vouloit le conferer à ceux des Marêchaux de France qu'il n'en avoit pas encore honorez, il les avertit de se préparer à faire leurs preuves, pour y être reçus le jour de la Purification. L'Abbé d'Estrées, & le Marquis de Puisieux reçurent le Cordon-Bleu Les Marêchaux que cette Promotion regardoit étoient, le Marquis de Villars qui étant rapellé du Languedoc & destiné pour l'Allemagne, avoit été fait Duc & Pair à son arrivée, le Marêchal de Cœuvres Grand d'Espagne, & qui en cette qualité fut présenté seul & conduit au Trône de Sa Majesté par les Ducs de la Trémouille & de Chevreuse ; le

Marquis de Chamilli ; les Comtes 1705.
d'Etrées & de Chateau-Renaut Vice-Amiraux de France, le Comte de Montrevel. Les Sieurs Rosen, Vauban, & Catinat. Ce dernier remercia le Roi, sur ce qu'il ne pouvoit pas faire preuve de Noblesse telle que l'exigent les Statuts. Cette modestie qui lui fit honneur, n'étoit pas sans exemple, & j'ai déja remarqué la même candeur dans le Marêchal de Faber (1). Le Marêchal de Harcourt étoit aussi du nombre ; mais sa santé ne lui aiant pas permis de se trouver à cette Cérémonie, on lui permit de porter le Cordon-Bleu, en attendant sa reception qui fut le 8. de Mai ; jour auquel Sa Majesté donna aussi le même Ordre au Marquis de Bedmar qui alloit prendre possession de la Vice-Roiauté de Sicile. Le jour de la Purification les nouveaux Chevaliers prirent leur Rang, suivant l'Ancienneté de leur Commission de Marêchaux de France. On forma deux dificultez : le Marêchal de Vil-

(1) *Voiez ci-devant au commencement de l'année 1662.*

1705. lars voulut se prévaloir de sa dignité de Duc pour avoir la preséance ; mais on lui répondit que les lettres d'erection n'étant point encore enregistrées au Parlement, on ne pouvoit le reconnoitre pour tel, & Sa Majesté fut elle même de cet avis. Les Prélats contestérent aussi à l'Abbé d'Estrées le droit de s'assoir ; ils prétendirent que n'étant ni Cardinal, ni Prélat, il devoit rester debout ; mais le Roi décida pour lui en faveur de la qualité de Commandeur de l'Ordre de laquelle il étoit revêtu.

On leve des Troupes dans les Paroisses.

Les prémiers mois de l'Année se passerent à recruter les Troupes par de nouvelles levées que l'on fit dans les paroisses, en vertu d'une Déclaration du Roi publiée le 30. d'Octobre 1704. & sur l'avis que l'on eût que plusieurs de ceux qui avoient été nommez, s'absentoient des paroisses, ou quitoient les recrues pour lesquelles ils étoient destinez; la Cour fit une nouvelle Ordonnance du 1. de Février, par laquelle on commandoit que dans la quinzaine du jour de la Publication, ceux à qui le sort étoit échu de servir

dans les milices, se présentassent aux Intendans des Généralitez, pour être conduits sur les routes que Sa Majesté leur feroit expédier. Il étoit enjoint aux Prevôts de rechercher, & faire punir du fouet & de la fleur de lis ceux qui n'obéiroient pas.

1705.

Nomination des Généraux.

Le Roi nomma pour commander l'Armée de Flandre, le Maréchal de Villeroi avec vingt Lieutenans-Généraux, & treize Maréchaux de Camp. L'Armée sur la Moselle fut confiée au Maréchal de Villars, qui avoit sous lui treize Lieutenans-Généraux, & douze Maréchaux de Camp; & le Maréchal de Marsin eut ordre de se mettre à la Tête de l'Armée d'Alsace, & on lui donna onze Lieutenans-Généraux, & neuf Maréchaux de Camp. Les Armées d'Italie demeurérent toûjours sous les ordres du Duc de Vendôme, du Grand-Prieur son Frere, & du Duc de la Feuillade. Il y auroit eu de l'imprudence à les tirer d'un Païs où ils servoient si bien l'Etat.

Suite de la Guerre en Italie.

La Tranchée étoit ouverte devant le Fort de Guerbignan dès le 22. d'Octobre, le Duc de Vendôme pressoit les attaques de ce Fort,

1705. d'où dépendoit la conquête de Verrue. Son Altesse Roiale de Savoie avoit toujours conservé une Communication qu'on n'avoit pu lui ôter & par laquelle on retiroit les Malades & les Blessez de la Place, & on leur substituoit des Troupes fraiches; c'est ce qui rendit le Siége plus long que l'on n'avoit cru. Il y avoit apparence que ce Prince emploiant la meilleure partie de son Infanterie à la defense de ce Fort, le reste de son Armée pouvoit facilement être deffait dans le Camp de Crescentin où il l'avoit laissé. Le Duc de Vendôme vouloit profiter de cette disposition, & attaquer en même tems le Camp & le Fort. Son Altesse Roiale risquoit trop à ne pas prévenir au plutôt un si grand danger. Elle fit incessamment marcher son infanterie vers le Camp pour soutenir la Cavalerie en cas d'insulte. Les François s'apperçurent de sa crainte, & ne trouvant point de sureté à poursuivre leur premier dessein, ils se contentérent de prendre possession (1) du Fort qui

(1) *Le 7. de Novembre* 1704.

leur fut abbandonné. Ils trouvé- 1705.
rent dans les Retranchemens de l'Armée de Savoie quantité de Tentes & de Bagage, qu'elle n'avoit pas eu le tems d'emporter.

On tourna auſſi-tôt tous les efforts contre la Ville, & les exemples de ſeverité dont j'ai parlé, apprenant à la Garniſon ce qu'elle devoit attendre, ſi elle ne ſe defendoit pas juſqu'à l'extremité, les Attaques furent diſputées avec beaucoup de bravoure; Mines, Contremines, tous les Stratagemes dont on ſe ſert pour retarder la perte d'une Place importante, tout fut emploié pour tirer en longueur ce Siége que le Duc de Savoie eſperoit encore de faire lever. Le Général François que tant de reſiſtance animoit, & qui avoit promis au Roi qu'il ſeroit bien-tôt maître de cette Fortereſſe, étoit réſolu de l'emporter à quelque prix que ce fût. Mais il lui étoit dificile de s'en rendre maître, vû la Communication que l'Ennemi avoit conſervée, entre cette Ville, & Creſcentin où il avoit ſon Camp. Une ſortie que firent les Aſſiégez penſa même lui ravir en un jour tout l'a-

1705. vantage de plusieurs mois de fatigues, Pendant qu'ils attaquoient ses Tranchées, un gros de Cavalerie tacha de percer jusqu'à son quartier, & un autre Corps tomba en même tems sur le Quartier des Espagnols pour faire diversion. Les Assiégeans animez par la sage intrepidité du Prince qui les commandoit, regagnérent le terrain, & repoussérent l'Ennemi à qui cette Action couta plusieurs Officiers distinguez. La France y perdit le Marêchal de Camp d'Imercourt.

Lappara que la Cour envoia pour prendre la direction de ce Siege, étant arrivé au Camp au mois de Février, n'approuva point les Attaques qui étoient commencées. Il reconnut que la prise de Verrue dépendoit de celle du Fort qui en couvroit la Communication avec le Camp Ennemi. Il fit redoubler les Batteries, & les Attaques contre ce Fort qu'il prit d'Assaut avec peu de perte, malgré le secours que le Comte de Stahrenberg essaia d'y mener. On ne douta plus que le Gouverneur perdant toute esperance d'être dégagé, ne rendît aussi-tôt

la Place. On l'en fit sommer le 8. 1705.
de Mars, avec menace de ne faire aucun Quartier à lui, ni à la Garnison, en cas de refus. La réponse fut ,, que la Place n'étant assiégée ,, dans les formes que depuis deux ,, jours, il n'étoit pas encore tems ,, de la rendre ; que le Duc son Maître n'en étoit guéres éloigné, & que ,, c'étoit à lui qu'il faloit s'adresser.,, Le feu redoubla, & déja tout sembloit être prêt pour un Assaut Général ; mais le Conseil de Guerre jugea que c'étoit exposer inutilement les Troupes au feu des Mines, au lieu que la Garnison ne pouvant être secourue, manqueroit bientôt de Munitions, & rendroit la Place sans qu'il en coutât rien. Cet avis prudent fit que l'on se contenta de tenir la Ville fort resserrée.

Le Duc de Savoie se retire pour éviter le Combat.

Le Camp de Crescentin causant toûjours de l'inquiétude au Duc de Vendôme ; il forma le dessein de s'en delivrer. Il fit passer le Pô à sa Cavalerie sous la conduite de Vaubecourt, & partit le 14. de Mars, pour tomber sur l'Armée Ennemie qui le prévint en se retirant à Chivas. Il n'eut point de peine à pren-

1705. dre Crescentin, où il ne trouva point de Garnison. Il y en laissa une de douze Compagnies. Le 6. d'Avril le Gouverneur demanda à capituler ; il prétendoit sortir par la Brêche avec toutes les Marques d'honneur. Sa proposition fut rebutée, & le feu redoubla de la part des Assiégez. La nuit suivante, ils firent joüer leurs artifices avec un fracas horrible, on ne vit en l'air que Pots-à-feu, Grenades doubles, Carcasses, & sans la précaution qu'avoit eue le Duc de Vendôme de couvrir les Troupes par de bons Madriers, elles auroient été fort endomagées. Le 7. on batit encore la Chamade, & les Assiégez refusant de se rendre à discretion, firent joüer leurs Mines le 8, renversérent les trois enceintes de la Ville, & se retirérent dans le Donjon. C'étoit leur dernier asyle où ils ne tinrent que jusqu'au lendemain matin. On vit alors combien il y avoit eu de prudence à ne point risquer un Assaut, où l'on pouvoit perdre dix mille Hommes, & le desespoir que la Garnison montra par sa conduite, justifia celle des Généraux qui avoit

épargné l'élite de l'Armée que trop de 1705. précipitation auroit exposée à une mort inutile à la Patrie.

Le Duc de Vendôme prend Verrue.

Le Duc de Vendôme dit au Commandant Allemand que la conduite qu'il avoit tenue depuis trois jours, le rendoit coupable de mort, mais qu'il lui faiſoit grace de la vie auſſi bien qu'à ſa Garniſon. Il ne voulut point permettre que l'on fouillât les Officiers, ni que l'on deshabillât les Soldats ; & les loüant de leur longue reſiſtance, il ajouta „ que quoi qu'il fût contre les re„ gles de la Guerre de faire ſauter „ les Fortifications à la derniere ex„ trémité, ils n'avoient fait que pré„ venir ce qu'il avoit deſſein de fai„ re, & qu'ils lui auroient fait plaiſir „ de faire ſauter auſſi le Donjon. La Garniſon ſortit le 10, elle n'étoit que d'environ mille Hommes y compris les Malades, & fut conduite les jours ſuivans dans le Milanez.

Le Duc de la Feuillade aſſiége Villefranche.

La nouvelle de cette réduction fut agréable à la Cour, quoi qu'on s'y attendît depuis long-tems ; le ſuccès que le Duc de la Feuillade eut de ſon côté, ne cauſa pas moins de

1705. plaisir. Le mouvement des Troupes en Dauphiné, dont on ignoroit d'abord la destination, tint un peu en suspens; mais après une Marche penible, vû la saison, elles s'avancérent jusqu'à Ville-Franche qui fut investie le 10. de Mars. Le Gouverneur sommé de se rendre, demanda jusqu'au soir pour se résoudre, & envoia dire qu'il n'en étoit pas encore tems. La Feuillade fit aussi-tôt abatre la clôture du Couvent des Capucins par deux Bataillons, & entra dans la Ville par cette Brêche l'épée à la main. Il n'y trouva point la Garnison qui s'étoit retirée dans le Château, & les Habitans qui s'étoient attendus à être pillez, en furent quites pour deux mille Pistoles qui furent distribuées aux Soldats, & pour une certaine quantité de Draps d'Ecarlate pour les Officiers. Il reçut avis qu'un Bataillon des meilleures Troupes de Savoie, & six mille Hommes de Milices, s'étoient retirez de Torbia à Souspiel dans le dessein de se jetter dans Nice dont le Siége étoit résolu. Le Chevalier de Miane fut aussi-tôt chargé de les aller

attaquer avec un Détachement, & 1705.
il s'en aquita avec tant de capacité, qu'après en avoir taillé en piéces une partie, & fait quelques Prisonniers, il força le reste à s'enfuir dans les Montagnes. L'Escadre Françoise qui devoit favoriser les deux Siéges arriva le 12. & les vents contraires ne lui permettant pas d'entrer, le Duc content de faire bloquer le Château, & de donner ses ordres pour élever les Bateries, commença le Siége de Nice, où la Tranchée fut ouverte la nuit du 15. au 16. L'Escadre debarqua l'Artillerie, & les Munitions le 26. & l'on fit toutes les dispositions pour rèduire le Château, qui capitula le soir du 2. d'Avril, à condition que la Garnison auroit la liberté de se retirer dans le Château de Nice, aussi-tôt que la Ville seroit prise. Il restoit encore les Chateaux de Sant-Ospicio & de Montalban, qui se rendirent aussi tôt que l'Artillerie fut en état de les battre en ruine.

Il assiége Nice.

Le Marquis de Caraglio Gouverneur de Nice, ne crut pas devoir defendre la Ville, il aima mieux se

1705. borner à la defense du Château où il fit entrer sa Garnison le 10. & laissa aux Habitans le soin de battre eux mêmes la Chamade. L'Evêque, le Maire, & trois Senateurs en offrant les Clefs de la Ville au Duc de la Feuillade, lui présentérent un projet de Capitulation. Il leur dit, pour toute réponse, qu'il l'examineroit, & fit occuper tous les Postes de la Ville par quatre Bataillons qu'il y fit entrer. Le Marquis s'étant ainsi retiré au Château, fit savoir au Général François qu'il ne pourroit pas soufrir aucune communication entre la Ville & les Troupes dont elle étoit environnée, sans un ordre exprés du Duc son Maître; mais il eut pour réponse qu'aussi-tôt qu'il entreprendroit de troubler cette Communication, on mettroit le feu à la Ville. Cette menace fit impression, & l'on convint de part & d'autre que l'on ne tireroit point du Château sur la Ville, ni de la Ville sur le Château; que le Marquis envoieroit demander l'approbation de son Maître pour cette Capitulation qui seroit observée en attendant le retour du Courrier,

rier, la Capitulation de la Ville fut aussi differée jusqu'à ce tems-là. Ainsi le Siége du Château fut changé en Blocus, & la Feuillade envoia un Détachement pour investir Pignérol; & lui-même laissant au Marquis d'Usson dix Bataillons pour resserrer le Château de Nice, il partit le 15. d'Avril pour Grenoble. Ce voiage avoit quelque chose de trop mysterieux pour ne pas allarmer Son Altesse Roiale, qui ne douta plus que les François ne voulussent assiéger sa Capitale, comme le bruit en couroit dès lors. Elle ne negligea rien pour la mettre en état de défense, en attendant les secours que le Prince Eugéne lui devoit amener d'Allemagne. Ce Prince en étoit parti en poste le 17. d'Avril, pour prendre le Commandement des Troupes Impériales en Italie.

1705.
Le Duc de la Feuillade fait investir Pignerol.

La Cour de France venoit alors de perdre le jeune Duc de Bretagne; qui étoit mort le 13. d'Avril, âgé de neuf mois & dix-neuf jours. Son Corps aiant été ouvert le lendemain, on trouva les parties interieures en bon état, excepté les Reins où il y avoit une petite pierre. Les

Mort du Duc de Bretagne.

1705. Gencives que les dents devoient percer, étoient fort dures, & selon l'avis des Medecins avoient causé les convulsions, qui emportérent ce jeune Prince. Son Corps fut mis dans un Berceau de Parade, où il demeura exposé le reste du jour, & le 15. on le porta à St. Denis.

Sa Pompe Funebre.

Quatre Gentils-hommes portérent le Corps, & quatre autres tenoient les coins d'un Drap d'Argent qui le couvroit. Le Duc d'Orleans, & le Cardinal de Coislin Grand Aumonier de France, étoient dans le prémier Carosse de Deuil, & l'Abbé de Sourches Aumonier du Roi étoit dans le second, & tenoit sur ses genoux le cœur du Prince défunt. Le Duc de Bourbon suivoit dans un autre Carosse avec le Duc de Trémes prémier Gentil-homme de la Chambre. La Duchesse de Vantadour, Gouvernante des Enfans de France, & Madame de la Lande Sous-Gouvernante, étoient dans le quatriéme. La Marche étoit précedée par cent vingt Mousquetaires suivis de cinquante Gendarmes, de cinquante Chevaux-Legers, & de vingt-quatre Pages de la gran-

de & de la petite écurie à cheval. 1705. Un grand nombre de Valets de pied marchoient au tour du Carosse où le Corps fut mis, & la Marche étoit fermée par les Carosses du Duc de Bourbon, du Cardinal de Coislin, & de plusieurs autres. Après que le Corps fut inhumé dans le Caveau Roial de St. Denis, on porta le Cœur au Val de Grace dans le même ordre, & la Cour prit le deuil pour trois mois.

Mort de plusieurs personnes illustres.

Ce ne fut pas la seule perte que fit la France au commencement de cette année. Le Président de Maisons, le Comte de Magalotti Lieutenant Général, Cesar Auguste de Choiseuil Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi & Lieutenant Général; Denis Loüis de Rubentel Marquis de Montedour Lieutenant Général; Loüis de Quilheim de Castelnau, Marquis de Seissac, Maître de la Garderobe du Roi, & Leon Charles de Sault, Comte de Tavannes, Lieutenant Général en Bourgogne, Grand Bailli de Dijon & Guidon des Gendarmes du Duc de Berri, moururent aussi au commencement de cette année. Excepté le

1705. dernier qui n'avoit que vingt-ans; les autres étoient presque tous septuagenaires.

Mort de l'Empereur Leopold.

Une mort plus illustre & qui fit prendre le Deuil à la plupart des Cours de l'Europe, ce fut celle de l'Empereur Léopold. Dès la fin de l'année précedente ce Prince avoit été attaqué d'une maladie, qui avoit paru si dangereuse, qu'on avoit cru devoir prier le Roi des Romains de hâter son retour à Vienne. A son arrivée il trouva l'Empereur en état de convalescence, & commença à prendre connoissance du Gouvernement dans les frequens Conseils qui se tinrent en sa présence, & auxquels l'Empereur voulût qu'il présidât, pour l'accoutumer à porter une Couronne dont il sentoit bien qu'il ne joüiroit pas long-tems. En effet sur la fin d'Avril sa maladie le reprit, & le 5. de Mai, il se trouva si mal que l'on n'eut point de peine à voir que sa fin étoit fort prochaine. L'Imperatrice avertie de son état, accourut dans son appartement, accompagnée de la Reine des Romains, des Archiduchesses, & du Cardinal Collanitz son Con-

feſſeur. Elle le trouva dans un grand abbatement, quoi qu'avec une entiére liberté d'eſprit. Il prit congé de ſa famille en des termes tendres & touchants, & recommanda au Roi des Romains de ne refuſer au Roi ſon frere aucun des ſecours qu'il pourroit lui donner, pour l'aider à conquerir l'Eſpagne. Il expira enfin en leur préſence ſur les cinq heures du ſoir. Telle fut la fin de Leopold (1), Ignace, François, Balthazar, Joſeph, Felician, Empereur. Il étoit né le 9. de Juin 1640. Il poſſedoit la qualité de Roi de Hongrie depuis le 27. de Juin 1655. & de Roi de Boheme depuis le 14. de Septembre 1656. Il avoit été Elu Empereur des Romains le 18. de Juillet 1658. Il fut marié trois fois; à ſavoir le 12. de Decembre 1666. avec Marguerite Thereſe fille de Philippe IV. Roi d'Eſpagne. Les enfants qui naquirent de ce mariage, moururent tous au berceau, excepté Marie Anthoinette qui épouſa l'Electeur de Baviére. Il épouſa en ſecondes Nôces Claude

1705.

(1) *Il n'uſoit que du prémier nom.*

1705. Felicité fille de l'Archiduc Ferdinand-Charles, de la Branche de Tirol ; de laquelle il n'eut que deux Princesses qui ne vêcurent pas un an. Il se remaria ensuite le 14. de Décembre 1676. avec Eleonor Magdeleine Therese fille du Prince Philippe Guillaume de Neubourg, qui fut Mere des Empereurs Joseph & Charles VI. On atribua sa mort aux chagrins que lui donnérent les Mecontents de Hongrie, & il y fut si sensible que cela lui causa une enflure aux Jambes & aux Cuisses ; qui jointe à un temperament melancolique que tous les Concerts les plus exquis ne purent dissiper, le mit enfin au Tombeau. La qualité de Roi des Romains est un gage de l'Empire, & celui qui en étoit revêtu, avoit déja pris possession du Gouvernement depuis quelques mois; ainsi le changement de l'Empereur n'en apporta presque point dans les affaires.

L'Empereur Joseph s'empare de la Baviére

Un de ses prémiers soins fut de prévenir les efforts que les Habitans de la Baviére auroient pu faire en faveur de leur Souverain. Un voiage que l'Electrice fit à Gratz en Sti-

1705.

rie pour voir sa Mere, la Reine Douairiere de Pologne, qui s'y étoit rendue allant à Rome, lui épargna le chagrin d'être arrachée de sa Capitale, & lorsqu'après avoir accompagné la Reine jusqu'à Venise, elle voulut rentrer dans ses Etats, on lui en ferma les chemins; de sorte qu'elle fut obligée de vivre à Venise. Une Commission Impériale prit le Gouvernement de l'Electorat, & commença par ôter les Armes aux Habitans dont on craignoit la fidelité. On se rendit maître de la personne du Prince Electoral, & des Princes ses freres. On publia que c'étoit pour se garantir d'une conspiration qui se devoit exécuter le 20. de Mai, par un armement subit de cinq ou six mille hommes dans la Ville de Munick, & que tous les Païsans étoient d'intelligence pour remettre la Baviére sous l'obéïssance du Duc; on ajoutoit que les Soldats mêmes de cette Nation qui avoient pris parti dans les Troupes Impériales, desertoient par bandes, pour aller retrouver leur Prince dans les Païs-Bas. Que cette conspiration fût réelle, ou seulement un bruit Poli-

Fait enlever les Princes.

1705. tique, l'Empereur mit les sujets de l'Electeur hors d'état d'entreprendre rien de pareil ; & coupa tout d'un coup les esperances que la France avoit encore de ce côté-là.

La Mirandole est bloquée par les François.

La destination du Prince Eugéne pour l'Italie obligea l'Armée des deux Couronnes à prendre de nouvelles mesures. Un Corps de Troupes avoit fouragé le Bressan à l'exemple des Impériaux qui y subsistoient à discretion. Cette belle Province des Venitiens souffroit depuis long-tems, & la République ne se pouvoit garantir de ces ravages, qu'en prenant parti. Les François firent plus. Ils s'emparérent de Desenzano, & de Palazzuolo, après en avoir chassé les Garnisons Venitiennes. La Mirandole qu'ils tenoient bloquée depuis quelque tems, se trouva assez pourvue de Munitions, pour donner le temps aux Impériaux d'en tenter le secours. Le Comte de Leininghen detacha deux mille chevaux qui furent attaquez en chemin par un Détachement du Grand Prieur, & après une Action fort vive entre Rivoli & Peschiera, cette Cavalerie fut mise en confu-

sion, deux cens Hommes furent tuez sur la Place, & le reste prit la fuite, laissant six Etendars que le Grand Prieur envoia à la Cour.

1705.

Les Impériaux firent de grands mouvemens dans le Ferrarois pour obliger le Grand Prieur à abbandonner ce Blocus. Le Comte de Leininghen hazarda une nouvelle tentative, & fit marcher un gros Détachement qui fut encore prévenu par le Grand Prieur. Ce Prince en aiant eu avis, commanda aux Troupes qui faisoient le Blocus, de marcher à la rencontre des Allemands, qui ne purent exécuter leur dessein. La Garnison de la Ville profita de cet intervale, & fit sortir quatre cents Hommes qui ramenérent des provisions de bouche.

Les Impériaux la veulent secourir & sont battus.

Les Troupes de France revinrent aussi-tôt devant la Ville, & furent renforcées les jours suivants. On tira des Citadelles de Modene & de Mantoue l'Artillerie dont on avoit besoin pour faire le Siège, & la Tranchée fut ouverte le 14. d'Avril. Lappara qui avoit achevé de prendre Verrue, eut aussi la direction de ce Siége, & obligea la Garnison de

Elle est assiégée & prise.

1705. capituler le 11. du mois suivant. La Cour apprit avec un extrême plaisir que cette Ville se fût rendue avant que le Prince Eugéne fût à portée de la dégager.

L'Escadre de Pointis est batue par les Alliez.

Cette nouvelle vint fort à propos pour la consoler du desavantage que l'Escadre de Pointis avoit eu. Sur l'ordre que la Cour de Madrid lui avoit envoié de se mettre en mer, pour aller devant Gibraltar, afin de favoriser les attaques que le Marquis de Villa d'Arias, & le Comte de Tessé continuoient ; il avoit pris la poste à Cadix, & s'étoit rendu à la Cour, où il avoit remontré qu'il seroit plus avantageux à la Couronne qu'il attendit le Renfort qui lui devoit venir de Toulon ; qu'en croisant à l'Embouchure du Détroit pour inquiéter les Convois qui iroient de Lisbonne à Gibraltar, il serviroit plus utilement, qu'en s'engageant dans une Baie, où il couroit risque d'être brulé par la Flotte des Alliez, qui avoient dans la Riviére de Lisbonne plus de trente gros Vaisseaux. Cet avis quoi que prudent ne fut point goûté ; le Conseil d'Espagne lui ordonna le mettre à la voile in-

cessamment. Il obéit & se rendit 1705. avec son Escadre de treize Vaisseaux devant Gibraltar, & fit mettre à terre ce qui étoit destiné pour l'Armée. Le Chevalier Lacke averti de cette manœuvre, le suivit le 17. de Mars, avec une Flotte de vingt trois Vaisseaux de Guerre Anglois, quatre Hollandois, & huit Portugais, suivis de quelques Brulots & de Galliotes à Bombes, avec plusieurs Vaisseaux qui portoient des rafraichissements pour Gibraltar.

Cette Flotte eut le vent si favorable qu'elle y arriva le 21. à la pointe du jour, & trouva l'Escadre Françoise qui ne consistoit plus qu'en cinq Vaisseaux ; le gros tems qu'il avoit fait les jours précedents, aiant dissipé le reste. Pointis n'attendit point qu'on l'eût enfermé ; il fit couper les cables & prendre le large, & fut bien-tôt envelopé par le grand nombre ; après un Combat qui dura depuis dix heures du matin jusqu'à deux de l'après midi, trois de ses Vaisseaux qui avoient déja repoussé trois fois l'abbordage des Ennemis, furent pris & enlevez l'épée à la main. Il n'y avoit plus

1705. que le Vaisseau de Pointis & un autre, qui se firent jour au travers de la Flotte, & qui allérent échouer sur la côte, & l'équipage en se sauvant eut la précaution d'y mettre le feu, entre Estepona & Marbella. Des huit autres Vaisseaux que la tempête avoit écartez, six arrivérent heureusement à Toulon; & les deux autres aiant fait route vers les côtes d'Afrique, allérent mouiller à la Rade de Cadix. Cette defaite fit perdre l'esperance de prendre Gibraltar, & le Siége fut levé.

Course du Maréchal de Villars vers la Saar.

A peu près dans le même tems que l'on reçut cette nouvelle à Versailles, on y apprit que le Maréchal de Villars avoit fait un mouvement vers la Saar (1), en faisant avancer un Corps d'environ dix mille Hommes, en deux Colomnes, du côté de Saar-Loüis. Il fit sommer le Commandant de Hombourg, qui ne répondit que par son Artillerie, & ensuite il tacha de surprendre quelques Quartiers des Ennemis; mais le premier feu aiant répandu l'allarme, ils se retirérent; les Garnisons

(1) *Le 20. d'Avril.*

de Deux-Ponts & de Hornbach s'enfuirent. On fit pourtant dans cette premiére Place cent cinquante Prisonniers, & on s'y saisit de plusieurs Bagages que la précipitation de la fuite n'avoit pas permis d'enlever.

1705.

Le Prince Eugéne avoit envain hâté sa Marche pour sauver la Mirandole, il en apprit la perte, & ne songea plus qu'à passer dans le Bressan, pour se joindre aux Troupes que les Impériaux y avoient déja. Il trouva le Mincio si bien bordé des Troupes des deux Couronnes, qu'il fut contraint de passer le Lac de Garde à plusieurs reprises, & la Cavalerie n'arriva qu'après un grand tour. Je passe quantité de petits Combats qu'il falut livrer pour ôter aux François plusieurs Postes.

Le Prince Eugene se jette dans le Bressan.

Le Duc de Vendôme se hâta de son côté, & s'aboucha avec le Grand Prieur son frere; & aiant concerté avec lui les obstacles qu'ils devoient opposer à l'Ennemi, il le laissa pour retourner dans le Piémont, où rassemblant les Troupes qui avoient fait les Siéges de Nice, de Verrue,

Le Duc de Vendôme s'abouche avec le Grand Prieur.

1705. & de la Mirandole, & qui avoient été quelque tems en Quartiers de Rafraichissement, il se mit à leur Tête, & marcha comme s'il eût voulu assiéger Turin. Il croioit que le Duc de Savoie risqueroit une Bataille pour l'en empêcher, & il esperoit qu'après avoir dissipé son Armée, il viendroit plus facilement à bout de l'Armée Impériale. Les amis neutres de Son Altesse Roiale prirent l'ocasion de tant de pertes, pour la porter à rompre une Alliance qui avoit causé la ruine de ses Etats; le Pape & d'autres Puissances l'exhortérent à regagner l'amitié des deux Couronnes, & à obtenir son rétablissement à ce prix. L'esperance d'un promt secours & la confiance au Général qui le lui amenoit, le rendirent sourd à ces Conseils.

Succès d'un Parti de Piémontois.

Pour montrer qu'il n'étoit pas impossible de tromper la Vigilance des Généraux François, il fit partir de son Camp de Chivas un parti qui s'avança jusqu'à Biagrasso, & y enleva les Bagages des principaux Officiers. Le Comte de Vaubecourt qui commandoit dans Verceil, se mit à la tête d'un Détachement pour les cou-

per au retour, & reprendre le butin qu'ils avoient fait, mais un autre Détachement que le Duc de Savoie envoioit au devant du prémier, l'aiant mis entre deux feux, il eut le malheur d'être tué avec une partie de fon monde, dont le refte fe fauva à Verceil, & les Ennemis continuérent leur route avec leur butin. Le peu d'apparence qu'on vit à ramener ce Duc, fût caufe que l'on démolit Verceil, & Ivrée où l'on ne laiffa que le Château & la Citadelle. Les trois enceintes de Verrue furent auffi rafées, & il n'y eut rien d'épargné que le Donjon.

1705.

Mort du Comte de Vaubecour.

Le Prince Eugéne aiant paffé le Lac de Garde emploia prefque tout le mois de Juin dans fon Camp entre Salo & Guardo, à y attendre les Troupes Palatines, & les autres Renforts qui lui venoient d'Allemagne. Il fit marcher fon Armée le 20. & le 21. par le defilé d'Ofetto dont il avoit fait élargir les chemins, & raffembla fon Armée à Nave; les François ne purent le traverfer dans ce mouvement. Il continua fa route par Roncadello, & Torbole, & alla paffer l'Oglio à Urago au gué

Marche du Prince Eugéne.

1705. de Calzo. (1). Le Grand Prieur s'étoit attendu que le Marquis de Toralba qui avoit sept Bataillons, & autant d'Escadrons sous ses ordres, disputeroit quelque tems le passage de cette Riviére, pour lui donner le tems d'arriver ; mais ce Général ne crut pas devoir tenter une entreprise qu'il croioit peut-être inutile. Le 24. le Grand Prieur arriva au Camp de Menerbio sur la Mela, & passant l'Oglio à Ponte-Vico, il alla camper à Soncino, étendant sa Gauche jusqu'à Creme à deux lieues de distance des Ennemis.

Le Marquis de Toralba est pris par les Impériaux

Le Marquis de Toralba loin de seconder les vues du Grand Prieur se retira vers Palazzuolo à l'approche des Impériaux, & se trouva ainsi coupé. Le Grand Prieur lui fit dire de le venir joindre avec quatre Bataillons & sept Escadrons, & de laisser le reste pour tenir la Place à couvert d'insulte. Il se mit en marche ; mais son cheval s'étant abbatu sous lui, il fût obligé de se faire porter dans une maison, pour se faire penser de la blessure qu'il s'é-

(1) *Entre Palazzuolo & Soncino.*

toit faite en trebuchant; son Détachement poursuivit sa route, excepté deux cents Hommes qu'on lui laissa pour l'escorter. Un Parti de deux mille Hommes que le Prince Eugéne avoit envoié pour le traverser, l'attaqua dans cet état, & le força de se rendre après une resistance de trois heures, avec ce qui lui restoit de son Escorte.

1705.

Le Prince Eugéne se prépare à passer dans le Milanez.

Le Prince Eugéne se voiant de l'autre côté de l'Oglio, répandit dans le Milanez quantité de Copies d'une Ordonnance par laquelle il exhortoit les Habitans de ce Duché à ne se point soustraire de leur devoir envers Sa Majesté Impériale, à ne point abbandonner leurs Maisons, à ne point transporter ailleurs leurs Bestiaux; mais à envoier des Députez & les Sindics des Communautez pour obtenir des Sauve-Gardes de son Armée. On fut surpris que l'Empereur défunt aiant cedé à l'Archiduc Charles ses Droits sur toute la Monarchie Espagnole, son successeur fit adresser ses ordres au Milanez, sans faire mention du Roi d'Espagne. Un Détachement des Impériaux attaqua le Château de

1705. Palazzuolo, où cent cinquante Espagnols se rendirent Prisonniers. Pont-Oglio se rendit aussi, & deux cents François y eurent le même sort. L'Armée Ennemie s'avançant ensuite le long de l'Oglio, attaqua Soncino (1), & au bout de deux jours quatre cents Hommes des Troupes du Milanez qu'on y avoit postez pour la Garde d'un Magazin de Farine, furent faits Prisonniers. Les jours suivants furent marquez par diverses Escarmouches entre les Partis des deux Armées, dont les avantages alternatifs ne décidoient rien.

Le Duc de Vendôme assiége Chivas.

Le Duc de Vendôme qui aulieu de marcher du côté de Turin avoit commencé le Siége de Chivas; s'étoit attendu qu'il pourroit reduire cette Ville, & être encore assez à tems pour s'opposer au Prince Eugéne. Mais aiant remarqué que la Place bien munie, & avec laquelle le Duc de Savoie avoit conservé une Communication, le tiendroit trop long-tems, il laissa la conduite du Siége au Duc de la Feuillade, & à l'Ingenieur Lapara, & se rendit à

(1) *Le* 10. *de Juillet.*

l'Armée en Lombardie. Il fit partir en même tems un Renfort de neuf Bataillons, dix Escadrons, & les Houssards du Roi, qui arrivérent à l'Armée de Lombardie le 18. de Juillet sous les ordres du Comte d'Albergotti. Peu de jours après il alla avec un Détachement de Grenadiers attaquer les Retranchements des Impériaux entre Soricina & Zenivolta. Ce Poste étoit avantageux en ce qu'il étoit defendu par quatre Canaux. Six cents Hommes qui le defendoient furent forcez; on en tua soixante & dix, on y fit 120 Prisonniers, & on pilla les Bagages. L'Armée Françoise s'y logea ensuite.

1705. il repasse en Lombardie.

Cependant le Duc de Savoie attendoit avec impatience que l'Armée Impériale vint le secourir, il avoit compté qu'elle le joindroit avant la fin de Juillet, & le Prince qui lui avoit donné cette esperance, ne négligeoit rien pour s'ouvrir les chemins. Déja il avoit fait occuper Ustiano, Canetto, & les autres Postes qui pouvoient faciliter la Marche des Troupes, qu'il devoit faire filer vers le Bas Oglio, afin de

Le Prince veut passer par le Mantoüan.

1705. passer le Pô, & penetrer en Piémont par le Mantoüan ; mais il n'avoit pu garder ces Postes dont le Grand Prieur s'étoit presqu'aussitôt ressaisi. Son Altesse Roiale, jugeant par les obstacles qui s'oposoient à la Marche du secours qu'il attendoit, qu'il ne passeroit point sans livrer Bataille, craignit que si la Victoire favorisoit les deux Couronnes, les Généraux François ne tombassent tout à coup sur lui, & ne terminassent la Guerre par une défaite sans ressource. Il aima mieux abandonner Chivas d'où il fit sortir à petit bruit la Garnison, la nuit du 28. au 29. de Juillet, emmenant tout ce qu'elle pût emporter. Il abandonna aussi-tôt son Camp de Castagneto. La Feuillade qui s'aperçut de cette fuite à la pointe du jour, donna sur l'Arriere-Garde, tua cinq ou six cents Hommes, & fit deux cents Prisonniers ; mais il ne pût empêcher le Duc de gagner Turin. Il l'y suivit avec quarante quatre Bataillons, & cinquante trois Escadrons, & prit le Quartier Général à la Venerie, étendant sa droite jusqu'à la Riviére de Doria. Ce

Le Duc de Savoie abandonne Chivas & marche à Turin.

fut dans ce lieu qu'il attendit un 1705. Renfort de seize Bataillons pour commencer le Siége de Turin.

Les Impériaux tachent de le joindre par le Milanez

La mauvaise situation où se trouvoit le Duc de Savoie, l'obligea de redoubler ses instances au Prince Eugéne, pour le presser de lui amener le secours dont les Alliez le flatoient depuis long-tems. Cette priére étoit également conforme aux desirs du Prince, & aux ordres qu'il avoit reçus de Vienne. L'impossibilité qu'il trouva à penetrer par le Bas Oglio & le Mantoüan, le détermina à tenter un passage par le Milanez. Comme on avoit fait de part & d'autre pendant cette Campagne un grand nombre de Prisonniers; on proposa d'en faire un échange, qui fut exécuté le 10. d'Août. Le Prince Eugéne avoit envoié dès la veille à Palazzuolo ses Malades & les Blessez; & la nuit suivante, il partit secrettement de son Camp de Romanengo prenant la route de l'Adda.

Le Duc de Vendôme les suit.

Le Duc de Vendôme averti de ce mouvement le 11. au matin, decampa de Soracina pour le suivre, & le 12. il arriva au Pont de Creme, où il apprit que l'Ennemi avoit passé

1705. la veille remontant le long du Naviglio (1), & qu'il avoit rompu les Ponts, afin d'arrêter l'Armée de France, si elle le poursuivoit. Il prit cinq Régiments de Dragons qu'il mena à Lodi pour s'assurer de ce Poste sur l'Adda, & laissa à Bagnolo le Grand Prieur avec le reste de l'Armée des deux Couronnes; & lui ordonna d'aller camper le lendemain à Agnadel. Pour lui il se rendit le 13. à Cassano, après avoir fait garnir tous les Postes au de-là de l'Adda, depuis Trezzo jusqu'à Lodi. Le même jour les Impériaux se présentérent pour passer la Riviére à Trezzo; mais soit que ce ne fut qu'une feinte, soit qu'ils trouvassent ce passage trop bien gardé, ils changérent de Résolution pendant la nuit.

Il leur dispute le passage de l'Adda.

Le lendemain au matin le Duc de Vendôme se rendit à une Cassine qui est à trois mille au dessus de Trezzo, vis-à-vis de laquelle les Allemands avoient déja commencé à faire un Pont de Bateaux. La situation du terrain qui est très-élevé

(1) *On l'apelle aussi le Canal de la Communa.*

de ce côté-là, donnoit une grande facilité pour la construction du Pont, dont la sortie devoit aboutir à un bois très-fourré & plat, & l'Ennemi pouvoit prendre à revers les Retranchements des François, par les Hauteurs qui sont vis-à-vis. Ils auroient pû aussi avoir les mêmes avantages, pour l'empêcher de penetrer sur les Hauteurs qu'il avoit au delà de la Riviére; mais comme ils n'avoient de ce côté-la que quatre Bataillons, & quelques Escadrons de Dragons, pour defendre une longue étendue de terrain, il s'agissoit de gagner du tems pour attendre quinze Bataillons que St. Fremont eut ordre d'aller chercher à l'Armée du Grand Prieur. Le tems qu'il faloit pour amener ce Renfort, donna aux Allemands le loisir de s'emparer des Hauteurs voisines de l'autre côté de l'Adda.. Ils y élevérent des Bateries, & à la faveur de ce Canon, ils achevérent leur Pont avant la nuit. Ils ne purent néanmoins en deboucher, à cause du feu continuel que firent pendant toute la nuit trois cents Hommes que l'on avoit fait couler dans le Bois vis-à-vis de la tê-

1705. te du Pont, & qui obligea les Impériaux de se retirer à la pointe du jour. Peu d'heures après arriva St. Fremont avec vingt & une Compagnies de Grenadiers, & sur le midi le reste des quinze Bataillons joignit le Duç, qui en garnit toutes les Hauteurs, & y plaça quelques piéces de Canon que ces Bataillons avoient amené. On cessa alors de craindre que le Prince Eugéne pût se servir de son Pont, dont il ne laissa pas de faire assurer la tête par mille Grenadiers qu'il fit passer dans le Bois, avant que cette disposition eût été faite. La Cassine où étoit le Duc de Vendôme, fût entiérement criblée de Coups de Canon, & il fût obligé d'aller camper dans un Village à un mille de là.

Il revient à Cassano. Le 16. au matin il reçut avis que les Allemands avoient rompu leur Pont, & marchoient du côté de Treviglio. Le Prince Eugéne voiant qu'il n'étoit pas possible de passer l'Adda, avant que d'avoir battu l'Armée des deux Couronnes, crut qu'il pouvoit profiter de la diversion qu'avoit causée la construction du Pont, & aller attaquer le Corps

Corps commandé par le Grand Prieur qui avoit appuié sa Gauche au Pont de Cassano, derriére la Ritorta (1), & étendu sa droite à Rivalta, aiant le centre vis-à-vis d'Agnadel & occupant ainsi le long de l'Adda un terrain de deux lieues coupé par quantité de Canaux. Il esperoit que si cette entreprise lui réüssissoit, le reste de l'Armée Françoise se dissiperoit d'elle même, & lui laisseroit un libre passage vers le Piémont. Il avoit à faire à un Général trop dificile à tromper, pour ne pas penetrer d'abord son dessein. Le Duc de Vendôme prit aussi-tôt la route de Cassano, avec le Marquis de St. Fremont, le Comte de Chemerault, le Chevalier de Broglio, & autres Officiers Généraux. Le Marquis de Senecterre eut ordre de suivre avec quatre Régiments de Dragons; & le Comte de Colmenero fut chargé avec le Chevalier de Luxembourg, d'amener au plûtot les quinze Bataillons que l'on avoit fait venir. Dès que le Duc fut arrivé à Cassano, il ne trouva point l'Ar-

1705.

(1) *Petite Riviere qui tombe dans l'Adda.*

1705. mée dans la disposition qu'il souhaitoit, étant trop resserrée entre l'Adda & le Naviglio, & il lui fit faire un mouvement pour l'étendre vers Rivalta.

Le Prince Eugéne livre une Bataille

Sur les onze heures du matin le Prince Eugéne passa le Naviglio, & aiant rangé son Armée en Bataille à deux portées de Fusil de la Gauche des François, il fit commencer l'attaque avec beaucoup de vigueur. Les Troupes qui bordoient la Ritorta furent chargées si brusquement, qu'elles abbandonnérent ce rivage; ce qui donna lieu aux Ennemis de se saisir d'un Pont de pierre, & de s'avancer jusqu'à une Cassine près de l'Adda de laquelle ils s'emparérent. Les Bagages de l'Armée qui étoient entre le Ruisseau, & la Riviére voulurent passer l'Adda sur le Pont de Cassano, & causérent une confusion dont les Impériaux profitérent. Le Duc de Vendôme arrivant, & trouvant que ces Bagages incommodoient le passage des Troupes qui venoient de l'autre côté de l'Adda, & occupoient un terrain destiné à ranger le Soldat en Bataille, commanda qu'on les fit

culbuter dans la Riviére. Aiant ain- 1705.
si rendu le terrain libre, il s'avança avec les quinze Bataillons vers les Troupes qu'il rallia, & les menant lui même á la charge l'épée à la main, il rétablit les affaires qui commençoient à tourner mal. Il repoussa les Impériaux du Pont, & de la Cassine dont ils s'étoient emparez, & les obligea de repasser le Naviglio en desordre. Le Prince Eugéne perdant esperance de réüssir de ce côté, donna toute son attention au Centre & à la Gauche; & ce fut dans ce tems-là que le Duc de Vendôme eût un cheval tué sous lui, reçut une contusion au travers de sa botte, & vit tomber plusieurs de ses gens à ses côtez. En attendant qu'on lui eût amené un autre cheval, il combatit à pied pendant un quart d'heure, à la tête des Grenadiers & des Brigades de Grancey & de Bourk, qui aiant mis la Bayonnette au bout du Fusil, essuiérent le feu des Impériaux. La Gauche des François avoit aussi plié, lors que le Comte d'Albergotti y répara le desordre avec quelques Bataillons. La Victoire fût long-tems balancée

1705. dans cette Action qui fut très-vive pendant deux heures, & peut-être que sans la blessure que reçut le Prince Eugéne, les Allemands n'auroient pas si-tôt songé à la retraite. Ils ne purent la faire avec beaucoup d'ordre; car outre que le Général en Chef étoit blessé à la gorge & à la jambe, le Général de Linange & plusieurs autres furent tuez.

Les Alliez sont defaits.

On les poursuivit pendant une heure & demie jusques aux bords du Naviglio, où quantité de Soldats se noïérent, parce que les Ponts qu'ils avoient jettez avant le Combat, ne suffisoient pas pour les passer. Ils se retirérent à Treviglio, & le lendemain on porta à Palazzuolo leurs Blessez qui montoient au nombre de 4347; sans ceux qui furent faits Prisonniers au nombre de 1942. Les François firent monter celui des Morts du côté des Ennemis à 6582 Hommes, qui restérent sur le Champ de Bataille; & ils publiérent qu'ils n'avoient perdu que 2728 Hommes tant Tuez que Blessez.

L'idée que l'on avoit conçue de la fortune du Prince Eugéne, rendit presque incroiable cette defaite, &

les Impériaux aimérent mieux se faire honneur d'un Triomphe imaginaire, que d'avoüer qu'ils avoient été vaincus, aprés avoir combatu avec une intrepidité à laquelle les François furent les premiers à rendre justice. Dans l'Armée des deux Couronnes, les principaux d'entre les Blessez furent le Duc de Vendôme, Praslin Lieutenant Général, le Comte de Colmenero Général Espagnol, Mirebeaux & Guerchois. Ceux qui furent tuez, ou dont les blessures se trouvérent mortelles étoient de Vaudrai Lieutenant Général, les Brigadiers Chaumont, Miromenil, le Chevalier de Fourbin, & Mouria.

1705.

Lettre du Duc de Savoie à la Reine d'Angleterre.

Mieux informé ou plus sincere que ceux qui attribuoient la Victoire aux Alliez, le Duc de Savoie perdit l'esperance qui l'avoit soutenu depuis si long-tems. Il écrivit le 26. du même mois une lettre par laquelle il pressoit la Reine d'Angleterre de reparer ce malheur. „Les Assûrances, lui disoit-il, que Votre „Majesté nous donna que l'Armée „Impériale sous le Commandement „du Prince Eugéne nous joindroit

1705. „ incessamment, & delivreroit nos
„ peuples du triste état où ils se trou-
„ vent, viennent de s'anéantir par
„ le fâcheux succès de la Bataille de
„ Lombardie. Le malheur qui vient
„ d'arriver à cette Armée, ne doit
„ être attribué ni à ce Prince, ni
„ aux autres Généraux qui servoient
„ sous lui, puisque les uns & les au-
„ tres y ont donné des marques de
„ leur valeur. La mort de quelques-
„ uns, & le sang des autres, justi-
„ fient assez leur conduite; cepen-
„ dant nos Etats sont les seuls qui
„ soufriront des suites de cet Evéne-
„ ment : Puisque l'Empereur n'est
„ guéres en état de faire passer en
„ Italie un secours aussi promt &
„ aussi nombreux qu'il seroit à sou-
„ haiter, pour réparer la perte que
„ Sa Majesté Impériale vient d'y
„ faire,„.

Ce n'est point là le Langage d'un Prince qui vient d'apprendre que l'Armée qu'on envoie à son secours, a defait ses Ennemis. Il se plaignoit ensuite de ce que l'on n'avoit point suivi les Projets de la Campagne qui avoient été proposez au mois de Mars, & qui auroient fait pren-

dre une autre face aux affaires de 1705.
l'Europe. Son sentiment avoit été que l'on se tint sur la defensive en Allemagne, en Brabant, & même en Portugal, & que pendant que la Flotte tiendroit en crainte les Côtes d'Espagne & de France, on feroit passer du moins soixante mille Hommes en Italie, dont vingt mille auroient fait diversion du côté du Milanez, pendant que le reste penetrant dans le Piémont, auroit reconquis cette Principauté & la Savoie, & favorisé en même tems les Mecontens du Languedoc. Il témoignoit enfin sa douleur de se trouver dans deux extrémitez également facheuses, ou de perdre tous ses Etats, ou de faire une Paix aussi desavantageuse pour lui que honteuse pour ses Alliez. Il écrivit le même jour à l'Empereur & aux Hollandois pour leur représenter la situation deplorable où il se voioit. Il étoit de la destinée de ce Prince de ne recevoir le remede qu'il desiroit si ardemment, que quand il seroit à l'Agonie.

Son projet n'avoit pas été entiérement négligé, à la vérité on n'é-

1705. toit pas demeuré sur la defensive par tout où il le souhaitoit. L'Armée de Portugal s'étant mise en mouvement à la fin d'Avril avoit pris d'Assaut Valentia d'Alcantara le 8. de Mai, & cette conquête avoit été suivie de celle d'Albuquerque qui ne soutint que trois jours de Siége. Le Commandant fût accusé & convaincu de lâcheté, & de n'avoir pas suivi les ordres que lui avoit donnez le Maréchal de Tessé qui s'avançoit pour le secourir; & le Conseil de Guerre le condamna à être cassé & dégradé, & on lui brisa son épée à ses pieds, dans l'esperance qu'un suplice plus ignominieux que la mort empêcheroit les autres Commandans de trahir leur Souverain.

Les Portugais prennent Alcantara.

Et Albuquerque

Badajoz delivré.

Les Généraux des Alliez comptoient de pouvoir se rendre maîtres de Badajoz durant le mois de Juin, & dans ce dessein ils marchérent de ce côté. Le Maréchal de Tessé avoit assez près de là une Armée, & le Marquis de Thoui avoit charge d'observer avec un autre Corps moins nombreux, la petite Armée des Alliez que commandoit le Marquis das Minas auprès de Penna Ma-

jor. L'entrepriſe d'aſſiéger Badajoz 1705. n'étoit aucunement pratiquable qu'après que l'on auroit batu l'Armée de Teſſé. On marcha à lui le 4. de Juin ; mais il aima mieux repaſſer la Guadiana, & ſe retirer ſous le Canon de Badajoz que de riſquer la Bataille. Cette conduite déconcerta les Ennemis qui voiant leur projet avorté par cette retraite, ne ſongérent plus qu'à mettre leurs Troupes en quartier de rafraîchiſſement.

Conſpirations en Eſpagne.

Une Bataille perdue auroit ruiné ſans reſſource les affaires du Roi. La Cour decouvroit tous les jours de nouvelles Conſpirations, & en moins d'un mois il s'en trouva quatre, l'une à Grenade l'autre à Melila en Afrique, une troiſiéme à Cadix, & la quatriéme à Madrid. Celle de Grenade avoit pour Chef un Moine qui eût le bonheur d'échaper au ſuplice qu'il méritoit ; mais ſept de ſes Complices furent ſaiſis avec leurs papiers. Celle de Melila étoit formée par quelques Soldats Catalans de la Garniſon, qui avoient conſpiré pour livrer la Ville au Prince de Darmſtadt. La decouverte de leur deſſein les empêcha de l'exécuter,

1705. on en condamna quelques-uns à mort, & les autres aux Galeres perpetuelles. La Conspiration de Cadix fut découverte sur un soupçon si leger, qu'elle peut servir d'une importante leçon à tous les Gouverneurs de Villes. Deux Chaloupes avec douze Espagnols sortirent du Port comme si elles alloient à la pêche. Le hazard voulut que l'on remarquât qu'ils s'écartoient de la route ordinaire des Pêcheurs. On eût la curiosité de savoir où ils alloient, & deux Chaloupes Françoises aiant mis à la rame pour les observer, on découvrit une autre Chaloupe qui venoit du large joindre les Espagnols. Les François s'aprochérent, & les voiant communiquer ensemble, ils attaquérent, & enlevérent les Espagnols en assez peu de tems, pour donner la Chasse à l'autre Chaloupe, qui se trouva avoir été envoiée par le Prince de Darmstadt. Ils s'aperçurent même qu'on en avoit jetté quelque chose dans la Mer. Des Plongeurs qui y cherchérent, raportérent un Fusil, où il y avoit des lettres qui firent connoître le danger, & les personnes

dont il faloit s'aſſurer. Ce Peril 1705.
n'étoit rien en comparaiſon de celui
que courut la perſonne même du
Roi. Le Marquis de Leganez Grand
Maître de l'Artillerie, & Gouver-
neur du Palais de Buen-Retiro, é-
toit convenu avec la Cour de Liſ-
bonne de faire enlever leurs Majeſ-
tez, lorſqu'elles iroient prendre le
plaiſir de la Campagne. Pour cet
effet il étoit venu à Madrid plu-
ſieurs Allemands, Anglois, & Hol-
landois, qui ſous le maſque de De-
ſerteurs frequentoient la Maiſon de
ce Marquis, comme des gens qui
demandoient ou du ſervice, ou quel-
que ſoulagement. L'Etoile de Phi-
lippe le ſauva par un accident im-
prevu: quelques-uns de ceux dont on
devoit ſe ſervir pour exécuter ce
complot, après avoir parlé en termes
couverts durant quelque tems, me-
priſérent aſſez un Suiſſe pour ne pas
croire qu'il pût rien comprendre à
ce qu'ils diſoient; il leur échapa de
dire que l'on pourroit bien paſſer
par deſſus les murailles de Buen-Re-
tiro, & qu'elles étoient fort baſſes.
Il jugea cependant que leur conver-
ſation avoit quelque choſe de trop

1705. mysterieux, pour la devoir dissimuler, & le raport qu'il en fit à la Cour achevant de confirmer les soupçons qu'on y avoit déja du Marquis, le Roi donna ordre au Prince de Tzerclas de Tilli, Capitaine des Gardes du Corps, de l'aller arrêter. On le conduisit à Pampelune, où on ne lui laissa avoir aucune Communication avec personne. On le conduisit ensuite dans la Citadelle de Baionne, & enfin au Château de Vincennes où il mourut.

Le Roi Charles s'embarque sur la Flotte des Alliez.

La Flotte des Alliez ne s'en tint pas au simple projet de donner de l'inquiétude, en cotoïant la France & l'Espagne. Le Roi Charles & le Prince de Darmstadt s'y embarquérent pour seconder l'expedition projettée sur la Catalogne, l'un par sa présence, & l'autre par les intrigues & les intelligences qu'il menageoit depuis long-tems. Le soulévement des Habitants de Vic fût cause que l'on se hâta de faire voile vers la Catalogne pour les soutenir, & recueillir le fruit que l'on attendoit de leur exemple. A peine se donna-t-on le tems de s'arrêter à Gibraltar pour y debarquer le nouveau

Il met pied à terre à Gibraltar.

Monarque que l'on présentoit à la Nation Espagnole. Il y reçut l'hommage de la Garnison, & après un sejour de quelques heures, il remit à la voile pour continuer sa route. Quinze Vaisseaux s'approchérent d'Alicante, & un Officier fut envoié à terre dans une Chaloupe, pour repandre quelques paquêts de Déclarations par lesquelles on exhortoit au nom de Charles III. les Espagnols à le reconnoître pour leur Roi. L'Officier n'aiant trouvé personne disposé à recevoir ses Depêches, rejoignit la Flotte qui s'avança le long des côtes du Roiaume de Valence. On réïtera envain cette tentative; &, la Flotte s'arrêtant entre Barcelone & Palamos, y fit descente le 22. Charles ne debarqua que le 29. & fût surpris de ne voir accourir sous ses Etendards que quelques Deserteurs, & un petit nombre de Païsans, qui s'étoient attendus à recevoir de grandes recompenses de leur zéle. Après qu'on eut tiré les Lignes nécessaires pour être à couvert de toute insulte, on ne perdit point de tems, & on disposa tout pour l'attaque de la Ville; mais comme

1705.

Il descent en Catalogne.

1705. il étoit important de commencer par le Fort Montjoui, le Prince de Darmstadt se chargea de l'expédition. Il y trouva une résistance à laquelle il ne s'étoit pas attendu; le Major qui y commandoit, & qui lui avoit promis de lui livrer ce Château, n'avoit pû derober son dessein aux soupçons & à la penetration du Viceroi qui avoit changé aussitôt la Garnison, & fait pendre l'Officier infidelle.

Le Prince de Darmstadt y est tué.

Le Prince résolut d'emporter par la force ce qu'il ne pouvoit obtenir par la ruse; il fût repoussé à deux attaques (1), & à la troisiéme il reçut à la Cuisse une blessure dont il mourut en fort peu d'heures. La Cour de Vienne perdit en lui un ami chaud & devoué à tous ses interêts, & la Catalogne étoit destinée à immortaliser le zèle du Prince de Darmstadt pour la Maison d'Autriche. Le Comte de Peterboroug qui commandoit les Troupes de débarquement, pressa les Espagnols avec tant d'opiniâtreté qu'ils lui abbandonnérent le Poste, & se retiré-

(1) *Le 14. de Septembre.*

rent dans le Château, où ils se defendirent quelques jours. La menace qu'on leur fit de les traiter en Rebelles s'ils attendoient qu'on les mit dans la néceſſité de se rendre, leur inspira la Résolution de se faire jour au travers des Ennemis l'épée à la main & la baïonnette au bout du fusil. Ils l'exécutérent avec autant de succès que de bravoure, & se rendirent dans la Ville, où Velasco résolu de la defendre de rue en rue, fit faire des Coupures pour s'y retirer en cas d'Aſſaut.

1705.

Ce Siége, & le soulevement qui avoit commencé dans le Roiaume de Valence, demandoit un prompt secours. Le Duc de Gandie remedia pour quelque tems aux allarmes que causoit le soulévement, mais les Troupes que l'on fit marcher de tous côtez pour secourir Barcelone n'en purent empêcher la perte. Envain la Garnison soutint les efforts de l'Armée Ennemie jusqu'au 14. d'Octobre. Le Vice-Roi n'aiant aucune esperance d'être secouru, & voiant que tout le Païs d'alentour embraſſoit le parti de Charles, capitula & rendit la Place. Avant

Barcelone est assiégée & prise par les Alliez.

1705. que de sortir il eût tout lieu de s'aperçevoir que l'usage prudent qu'il avoit fait de son autorité, avoit maintenu celle du Roi sur un peuple que la crainte seule retenoit dans le devoir. Il ne fût pas plutôt hors d'état de se faire obéir, que les Mécontents se jettérent dans les maisons de ceux qui étoient fidelles au Roi & les pillérent, & il s'en falut peu qu'il ne fût lui-même la Victime de leur fureur.

Le Maréchal de Tessé fait lever le Siége de Badajoz

L'Armée qui devoit entreprendre le Siége de Badajoz n'eut pas le même succès. Vingt mille Hommes d'Infanterie, & cinq mille chevaux qui la composoient, investirent cette Place le 2. d'Octobre, & la nuit du 5. au 6. Ils ouvrirent la Tranchée, & poussérent vigoureusement leurs attaques, dans l'esperance d'être maîtres de la Ville avant que le Maréchal de Tessé pût la dégager. Il passa néanmoins la Guadiana le 14, & les deux Armées s'étant rangées en Bataille, on crut de part & d'autre qu'elles ne se separeroient point sans Combat. Le lendemain elles se cannonérent pendant trois heures; le malheur qu'eut

Milord Galoway, Général des Anglois, d'avoir un bras emporté dans cette ocasion, & le Renfort de mille Hommes que Tessé fit entrer dans la Place, changérent la résolution des Alliez. Ils levérent un Siége, qui leur coutoit déja plus de quinze cents Hommes : ils laissérent dans leur Camp des Bombes & des Boulets & autres Munitions de Guerre, qu'ils ne purent emporter.

1705.

On s'étonnera peut-être que dans l'expedition de Catalogne, il ne soit point fait mention de l'Amirante de Castile. Sa mort arrivée le 29. de Juin, avoit enfin délivré l'Espagne d'un Ennemi qui lui avoit déja attiré de grands malheurs. Son zèle pour la Maison d'Autriche, les esperances magnifiques qu'il entretenoit par ses Correspondances, lui avoient d'abord attiré quelque consideration dans le parti où il s'étoit jetté; mais on ne fut pas long-tems sans s'apercevoir que c'étoit un visionnaire qui avoit plus de bonne volonté que de pouvoir; & quand il mourut, la Cour de Lisbonne n'avoit plus pour lui que de certains ménagements Politiques. La fauſ-

Mort du Comte de Melgar Amirante de Castille.

1705. ſeté de ſes aſſurances, & l'importune opiniatreté avec laquelle il s'aheurtoit à des projets chimeriques, l'avoit rendu odieux aux Généraux des Alliez.

Philippe V. ne ſort plus qu'avec des Gardes.

Le grand nombre de Conjurations, & ſur tout celle du Marquis de Leganez, obligea la Cour à prendre des précautions pour aſſurer la vie du Roi contre les Attentats des mal-intentionnez. Il ne ſortit plus qu'avec ſes Gardes, & il ordonna que le Capitaine des Gardes auroit un Tabouret derriére Sa Majeſté, lorſqu'elle iroit à la Chapelle. Ce fut un ſujet de mecontentement pour les Grands du Roiaume, qui prétendirent que c'étoit au préjudice de leur Rang. La plûpart aimérent mieux s'abſtenir d'accompagner le Roi à la Meſſe que de conſentir à céder une place qu'ils croioient leur appartenir : la Nation s'accoutuma néanmoins à cet uſage, dont la Cour ne trouva point à propos de ſe deſiſter.

L'Electeur de Baviére prend Huy.

Le Roi ne donnoit pas tellement toute ſon attention à l'Eſpagne qu'il negligeât les Interêts de ſes autres Alliez. L'Electeur de Cologne avoit

quelque esperance que l'on pourroit 1705.
reconquerir du moins une partie de
ses Etats, & il pressa la Cour de faire
quelques efforts de ce côté. Le Duc
de Baviére son frere, & le Marê-
chal de Villeroi s'avancérent le 27.
de Mai, avec une Armée de qua-
rante quatre Bataillons & de quatre
vingt dix Escadrons, & aiant passé
la Meuse à Bassec, ils envoiérent le
28. un Détachement de mille Hom-
mes pour investir Huy. Cette Ville
se rendit sans resistance & la Garni-
son s'étant retirée dans le Château,
& dans les Forts, se prépara à y at-
tendre du secours. Le Comte de
Gassé qui commandoit les Troupes
du Siége, pendant que la grande Ar-
mée étoit campée à Vignamont, at-
taqua si vigoureusement le Fort Pi-
cart & le Fort Rouge qu'il en délo-
gea les Ennemis la nuit du 3. au 4.
de Juin. Le Fort Joseph fit un peu
plus de resistance, mais enfin on fut
maître de tous ces Forts & du Châ-
teau le 10. Cromstrom Gouverneur
de cette Place, voiant que les brê-
ches étoient spacieuses, & que le feu
des Assiégeants redoubloit, deman-
da une Capitulation honorable qui

1705. lui fût refusée, & s'étant rendu Prisonnier, il fût conduit à Namur le lendemain.

L'Electeur, & Villeroi firent aussi-tôt partir, sous les ordres du Marquis d'Alegre, un Détachement de quinze Bataillons & de trente Escadrons, pour aller renforcer l'Armée qui étoit sur la Moselle, & marchérent avec le reste pour prendre possession de Liége. Le Chapitre de la Cathedrale, & les Magistrats de la Ville envoiérent aussitôt six Députez à l'Electeur pour lui demander sa protection, & le prier qu'on ne tirât point sur la Citadelle du côté de la Ville. Il leur accorda sa protection; mais il refusa de leur accorder ce qu'ils proposoient, & leur donna jusqu'au lendemain pour lui aporter les Clefs de la Ville. Les Commandans des Alliez refusérent de les rendre, & remirent même de leurs Troupes dans les Postes, depuis le Canal de la Meuse jusqu'à la Citadelle, & tinrent les Portes fermées.

Il se rend maître de la Ville de Liége.

La consternation des Habitans fut encore augmentée, lorsqu'ils virent que toutes leurs sollicitations

ne produisoient rien. On doutoit 1075.
si peu que l'Electeur forceroit les
Gardes des Alliez, que les Habitans
dont les Interêts étoient contraires
à ceux du Souverain, s'étoient déja
mis en sureté en se refugiant à Mastricht,
En effet le 18. plusieurs
Bataillons François commandez par
le Comte de Montrevel Lieutenant
Général de jour, s'avancérent avec
du Canon jusques dans le Fauxbourg
de Ste Marguerite. Il fit d'abord
occuper les Maisons voisines de la
Porte de la Ville par quatre vingts
Hommes du Régiment des Gardes,
soutenus de quatre vingts autres.
On avoit tiré de part & d'autre pendant
une heure & demie; mais
la Garnison voiant venir un gros de
François avec de Artillerie, & prévoiant
qu'elle seroit infailliblement
forcée, elle se retira dans la Citadelle,
& abbandonna les Clefs de la
Porte. Les François enfoncérent
la Barriére, & commençoient à percer
la porte à coups de hache,
lors qu'on leur ouvrit le Guichet.
Ceux qui y entrérent, ouvrirent aussi-tôt
la Porte pour faire passer les
Régiments des Gardes Françoises &

1705. des Gardes Suisses, qui jointes à un Corps de Cavalerie prirent possession de la Ville. L'Electeur n'avoit rien fait jusques-là ; s'il ne se rendoit maître de la Citadelle, il voulut lui-même la reconnoître, & bien tôt on vit sur la hauteur qu'occupent les Jesuites Anglois, s'élever deux Batteries qui commencérent à tirer sur la Citadelle, trois autres furent dressées de l'autre coté vers le chemin de Tongres.

Il leve le Siége de la Citadelle.

La Tranchée étoit ouverte, & on pressoit la reddition de cette Forteresse avec toute la diligence possible, lors que l'Electeur aiant eu avis que le Duc de Marlborong venoit à grandes journées pour le traverser, eut regret d'avoir envoié le Comte d'Alegre qu'il rapela. Le 24. il renvoia sa grosse Artillerie à Namur, par eau, & la nuit du 26. au 27. il décampa, & se retira dans ses Lignes. Cependant le Général Anglois s'étant joint au Général d'Owerkerque forma le 6. de Juin, un

Les Alliez reprennent Huy.

Détachement pour reprendre Huy qui capitula le 11. & la Garnison qui n'étoit que de cinq cents cinquante Hommes, eut le même sort que cel-

le qui l'avoit defendu pour les Alliez. 1705.

Ils ne s'en tinrent point là, malgré le Renfort de trente cinq Bataillons, de cinquante Escadrons de Cavalerie, & de treize Escadrons de Dragons que Villars avoit détachez de l'Armée de la Moselle, pour grossir celle de l'Electeur, les Ennemis avoient encore la superiorité du nombre. Ils passérent la Mehaine le 17. au matin, dans le dessein d'attaquer les Lignes où les François venoient de se retirer, & à la faveur d'une nuit fort obscure, ils se trouvérent au Château de Vangh qu'ils prirent sans resistance. La Barriére de la Ligne ne fut pas mieux defendue; comme les Quartiers de l'Armée de France étoient fort éloignez l'un de l'autre, elle se trouva hors d'état de garder les Lignes dont l'étendue étoit très-vaste. Tout ce que put faire le Duc de Baviére, ce fût de faire retirer les Troupes qui tachérent de disputer quelque tems le terrain, & de les sauver d'une défaite totale. Parmi les Prisonniers de consequence que les Alliez firent dans cette occasion, se trouvérent

Ils forçent les Lignes des François.

1705. le Marquis d'Alegre & le Comte de Horne, & quelques autres Officiers. Il mit la Deyle entre son Armée, & les Ennemis, qui profitérent de ce mouvement, pour se rendre maîtres de Tillemont, de Dieft, de Sichen, & d'Arschot où ils trouvérent des provisions,

Ils les veulent engager à un Combat.

Ils essaiérent de passer cette Riviére, une partie d'entre eux avoit déja forcé les Gardes par un endroit, lors qu'on fût obligé de la rapeller, parce que l'Armée Angloise avoit trouvé devant elle l'Armée Françoise rangée en ordre de Bataille, & en posture de lui empêcher le passage. Les Ennemis n'aiant pû réussir de ce côté; emploiérent les jours suivans à raser l'étendue des Lignes qui étoit en leur pouvoir, & le 15. d'Août, ils marchérent vers Genap dans la vue d'engager un Combat, mais ils se retirérent lorsqu'ils virent la situation avantageuse des François. L'Armée qui étoit en Flandre sous le Général Spaar, fit aussi un mouvement pour favoriser celui de la grande Armée par une diversion. Elle penetra même dans les Lignes entre Gand & Bru-

ges, la peur qu'il eut d'être enfermé, l'empêcha d'y faire quelque sejour, & il se retira quand il apprit que le Comte de la Mothe marchoit à lui avec un Corps de Troupes superieur au sien.

1705.

Le nouveau Détachement que l'Electeur reçut d'Allemagne, acheva d'ôter aux Alliez la pensée de le forcer à une Bataille; & le plaisir que ce Renfort causa dans le Camp, fût augmenté deux jours après par les rejoüissances que l'on y fit de la Victoire de Cassano. Celles que firent les Alliez peu de jours après pour le même sujet rendroient cette Victoire équivoque, si la preuve que j'en ai raportée ci-dessus ne décidoit pas pour les deux Couronnes. Le reste de la Campagne se passa de ce côté en des Marches & des Contre marches, dans lesquelles les Alliez se saisirent de Soutleu & du Fort de SantVliet; mais ils abbandonnérent Tillemont après en avoir fait sauter les Fortifications.

Divers mouvemens des Troupes.

Avant que le Duc de Marlboroug quittât la Moselle pour aller s'opposer aux progrès que faisoit l'Electeur de Baviére dans le Païs

Expéditions sur la Moselle

1705. de Liége, il avoit fait une tentative pour engager Villars à une Bataille. Il avoit même passé la Saar, & déja la tête de sa premiére Ligne étoit en présence de l'Armée Françoise. Le Marêchal ne jugea point à propos de rien risquer. Averti des desseins que l'on avoit sur les Etats de l'Electeur de Cologne, il crut faire assez en amusant le Général des Troupes Angloises. Il quitta son Camp de Sirk, & se retira dans un Poste où l'on ne pouvoit venir à lui que par des Défilez d'un accès fort difficile. Trois cents Hommes qu'il avoit laissez à Sirk, furent enlevez par les Ennemis, qui perdirent enfin toute esperance de l'attaquer, sur tout quand ils sçurent que le Marêchal de Marsin lui avoit envoié un Détachement de son Armée. Ils manquoient de vivres & de fourages, & ils ne pouvoient penétrer plus avant que par la gain d'une Bataille. Ils étoient dans cette situation, lors que la prise de Huy & l'entreprise sur Liége fournirent au Duc de Marlboroug un agréable prétexte de sortir de ce mauvais pas. Une lettre des Etats Gé-

néraux de Hollande, lui laissoit le 1705.
choix, ou d'agir par une puissante diversion sur la Moselle, ou d'accourir aux Païs-Bas pour en repousser l'Electeur. L'impossibilité qu'il trouvoit à subsister plus long-tems dans le Poste où il s'étoit engagé, lui fit préferer ce dernier parti.

Les François reprennent Treves.

Son départ rendoit inutile l'Armée de Villars qui fit d'abord deux gros Detachements dont l'un fut envoié aux Païs-Bas, l'autre alla grossir l'Armée du Rhin. Il restoit à Treves quelques Troupes des Ennemis que l'on avoit jugé suffisantes pour garder les Lignes qui les couvroient. Villars fit un mouvement de ce côté, & le Général Aubach qui les commandoit, aprehenda d'être enfermé. Le Commandant de Saarbourg emmena sa Garnison, & fit sauter les ouvrages de la Place. Treves fut aussi abbandonnée; l'Ennemi y mit le feu à toutes les Mines, & à tous les Magazins de Fourage; fit jetter dans la Riviére les Bleds & les Farines qui s'y trouvoient, encloua quarante pièces de Canon qu'il abbandonnoit, & se retira sous Traerbarch. Marsin

1705. s'étoit d'abord retranché dans les Lignes de Haguenau, pendant que Thungen Général des Impériaux fortifioit celles de Lauterbourg.

Le Maréchal de Villars se joint à l'Armée du Rhin.

Villars laissa le Marquis de Refuge auprès de Treves avec un Corps de quelques mille Hommes, & se hâta de le joindre; afin d'attaquer ensemble l'Armée Ennemie, avant qu'elle eût reçu les Troupes qui étoient en marche. Il arriva à Haguenau le 1. de Juillet, & son Armée s'étant jointe le 3. à celle de Marsin, ils s'avancérent le lendemain jusqu'aux Lignes de Weissenbourg, qui leur furent abbandonnées aussi bien que la Ville de ce nom, où ils prirent leur Quartier. Comme ils avoient vingt cinq mille Hommes, & que l'Ennemi n'en avoit que quinze mille; ils voulurent le forcer à une Bataille, & s'avancérent vers lui pour le defaire avant l'arrivée de douze mille Prussiens qui n'étoient déja qu'à quelques lieues de lui, mais ils le trouvérent fortifié par des Retranchements que trois vigoureuses attaques ne purent forcer. Ils se retirérent à Weissenbourg dont ils démolirent

les Murailles ; & raférent les Lignes que les Impériaux y avoient faites. 1705.

Mouvemens de cette Armée.

Cependant l'Armée Impériale grossissoit tous les jours, par l'arrivée des Troupes des diferents Cercles, Villars craignant d'être lui-même attaqué se retira derriére ses Lignes de Haguenau. Le Prince de Bade qui étoit venu prendre le Commandement de l'Armée, les fit forcer, près de Pfaffenhoven le 28. de Septembre. Il y avoit là si peu de Troupes pour les deffendre, qu'elles ne firent presque point de resistance. Villars qui y étoit accouru n'y arriva qu'une heure & demie trop tard pour les soutenir, & retournant sur ses pas, se posta entre Haguenau, & Bischweiler ; il fit ensuite divers mouvements ; & fut enfin camper entre Strasbourg & Vantzenau.

Les Alliez Assiégent & prennent Drusenheim.

Les Impériaux, profitérent de son éloignement pour faire le Siége de Drusenheim qu'ils prirent, & celui de Haguenau que le Général Thungen alla aussi-tôt investir, avec vintg Escadrons & l'Infanterie de Brandebourg, de Saxe & de Wir-

1705. Et Haguenau.

tenberg. La Tranchée étant ouverte la nuit du 29. au 30. d'Août. Le Marquis de Peri Commandant de la Place qui n'avoit qu'une Garnison très-petite pour une si grande enceinte, qui même étoit assez mal fortifiée, demanda une Capitulation honorable. Le Général Thungen lui en envoia un projet dont le prémier Article étoit que la Garnison composée de deux mille cinq cents Hommes se rendroit Prisonniere de Guerre. Le Marquis qui ne vouloit capituler que pour sauver sa Garnison, répondit qu'il lui faloit huit jours pour examiner ce prémier Article, & du tems à proportion pour les autres. Le feu recommença de part & d'autre. Un bas Officier de la Garnison qui connoissoit parfaitement les environs de la Place, pour y avoir souvent été en parti, averti le Commandant que si on pouvoit se faire jour jusqu'à une certaine distance; les bois sauveroient la Garnison. Son avis ne fut point méprisé, & le 5. d'Octobre à neuf heures du soir, comme si l'Ennemi eût été d'intelligence, le lieu par où il faloit passer se trouva si

Le Marquis de Peri en sauve la Garnison.

mal gardé qu'on résolut de prendre 1705.
ce parti. Le Marquis laissa dans
le chemin couvert un Détache-
ment de deux cents Hommes com-
mandez par un Colonel pour favo-
riser la retraite, avec ordre de le
suivre dans deux heures. Les As-
siégeans qui expliquérent le silence
de la Garnison, comme si elle se fût
preparée à une sortie, ne s'aperçu-
rent du véritable dessein, que lors-
qu'il fut trop tard de s'y opposer;
envain le Comte de Merci fut com-
mandé avec seize cents chevaux pour
aller à la poursuite, il ne lui fut pas
possible d'atteindre le Marquis de
Peri qui arriva heureusement à Sa-
verne, après avoir enlevé une Gar-
de de Cavalerie qu'il trouva sur son
passage. Les Assiégeans ne trou-
vérent aucune obstacle qui leur re-
fusât l'entrée de Haguenau, & ils
y firent Prisonniers les Blessez & les
Malades qui étoient restez dans l'Hô-
pital.

On crut que les Alliez entrepren-
droient encore le Siége de Hom-
bourg avant la fin de la Campagne,
& dans cette apprehension la Garni-
son avoit été renforcée de deux mil-

1705. le Hommes qu'on y avoit jettez par précaution. C'étoit en effet le dessein des Ennemis, & il avoit été résolu que pendant que les Troupes Palatines & celles de Hesse-Cassel feroient les attaques, celles de Prusse serviroient à les couvrir ; mais celles-ci aiant été rapellées par leur Souverain, l'entreprise n'eut point lieu. Les deux Armées demeurérent dans l'inaction le reste de la Campagne, l'une ne voulant point rentrer dans les Quartiers d'hiver, avant que l'autre se separât.

Prise de Montmelian.

La Cour reçut à la fin de l'année l'agréable nouvelle de la prise de Montmelian. Le Comte de Santena qui y commandoit, capitula le 11. de Décembre, & la Garnison qui n'étoit plus que de cinq cents cinquante Hommes, en sortit le 17. avec Armes & Bagages, & deux piéces de Canon. On y trouva une belle Artillerie, & deux cents Milliers de poudre, dont une partie fut emploiée à faire sauter les ouvrages.

Le Prince Eugene quite l'Italie.

Le Prince Eugéne étoit tellement découragé par le mauvais succès de la journée de Cassano, qu'il

n'avoit pu rien entreprendre depuis ce tems-là. L'Empereur ne pouvant pas lui envoier des Renforts assez puissants, pour agir offensivement, il borna tous ses soins à se retirer sans une plus grande perte, & il ramena l'Armée Impériale à l'endroit où il l'avoit prise, & s'en retourna à Vienne.

1705.

La ville de Nice étoit toujours assiégée. Depuis le départ du Duc de la Feuillade, jusqu'au 6. d'Octobre que le Duc de Barwick, qui avoit succedé au Maréchal de Villars dans les Sevennes, arriva devant cette Place pour en hâter la reduction. Il amenoit avec lui un Corps de 15 Bataillons, outre les Troupes qui occupoient Ville Franche, Sant-Ospicio, & Montalban. Il demeura dans l'inaction jusqu'au 8. de Novembre pour attendre l'Artillerie & les Munitions de Guerre qu'on lui devoit envoier par Mer. Ses Bateries étant dressées le 13. il fit sommer la Ville de se rendre à discretion; ce qu'elle fit. Il tourna ensuite ses efforts contre le Château, qui soutint parfaitement bien toutes les attaques jusqu'au 26. de Decem-

Le Duc de Barvvick prend Nice

1705. bre, que le Commandant l'abbandonna pour se retirer dans le Donjon. Cet Officier (1) se rendit enfin le 4. de Janvier de l'année suivante sur la menace que lui fit la Garnison qui étoit de cent douze Officiers & de huit cents Soldats, qu'elle se revolteroit, s'il s'opiniâtroit d'avantage: Il obtint six piéces de Canon, deux Mortiers & les autres marques d'honneur, & à juger par son courage, & par les provisions qui lui restoient, il auroit pu se defendre encore environ deux mois.

La Noue Financier mis au Pilori.

Le peuple fut peut-être moins sensible aux évenemens que je viens de rapporter, qu'au spectacle que la Justice lui donna. La Noue qui de Laquais d'un Interessé dans les Fermes s'étoit élevé lui-même à la qualité de gros Financier, irritoit depuis long-tems la patience du public par les orgueilleuses dépenses qu'il fesoit. Il lui fut aisé d'oublier son prémier état dans le sein de la fortune qui lui rioit. Sa table, ses ameublemens & plus que tout cela,

(1) *Le Marquis de Caraglio.*

ſes debauches, & les depenſes inuti- 1705.
les qu'il faiſoit en bâtimens, abſorboient des ſommes qu'il ne pouvoit trouver qu'à force de Malverſations. De puiſſantes protections le ſoutinrent quelque tems; mais ſa conduite tomba dans un tel excès quil fut enfin arrêté. Ses Patrons ne purent faire autre choſe pour lui dans ſa chûte, que de le ſauver de la corde qui lui étoit deſtinée, & au lieu du dernier ſuplice qu'il meritoit, ils obtinrent qu'il ne ſeroit condamné qu'à neuf ans de Galéres, & mis trois fois au Pilori, pour ſervir d'exemple à ſes pareils. La ſentence fut exécutée, & il fut montré au peuple dans cet état ignominieux pour la troiſiéme fois le 2. de Mai.

Les Priſonniers de Pierre Enciſe egorgent le Gouverneur.

La Priſon de Pierre Enciſe à Lion fut forcée le 22. du même mois par des Priſonniers qui riſquoient moins que celui-là. Le Comte de la Barre, Officier de la Garniſon de Montmelian, la Place Treſorier des Bailliages de Ternier & Gaillard, proche de Géneve, & un Couſin du Comte de Divonne, furent les Chefs de cette Entrepriſe. Le prémier avoit été ſurpris un an auparavant

1705. dans Chamberri, où il s'étoit glissé secrettement pour le service du Duc de Savoie. Le second avoit été arrêté depuis quelques mois pour avoir été soupçonné d'entrenir des intelligences avec la Garnison de Montmelian dont un parti avoit enlevé quelque argent de sa recepte. Le Comte de la Barre n'étoit pas si étroitement observé qu'on ne lui permit d'écrire en Piémont, & comme on ne décachetoit point les lettres qu'il en recevoit; il prit prétexte de dire un jour à Manneville Gouverneur de ce Château, qu'il venoit d'apprendre par une lettre, que son Epouse étoit accouchée d'un fils, & qu'il le prioit de trouver bon qu'il se regalât avec lui & avec les principaux Prisonniers, & il fit même distribuer du vin aux Soldats. Après le repas, le Major qui étoit aussi invité, alla conduire les conviez étrangers, & sortit ensuite. Le Gouverneur étoit à peine rentré dans sa chambre, où il s'assit dans un Fauteuil, tenant un livre à la main, qu'il vit entrer le Comte de la Barre avec deux autres Prisonniers, qui lui mirent un Baillon, & par-

ce qu'il faisoit de la resistance, ils le dépêchérent, en le perçant de cinq coups de poignard. Une servante étant venue dans ce moment, voulut prendre la corde de la cloche pour apeller du secours, les Prisonniers lui enfoncérent un poignard dans le sein, & lui liant les pieds & les mains, la laissérent étendue, perdant son sang auprès de son Maître qui venoit d'expirer. Deux autres Prisonniers qui étoient du complot, envoiérent les Gardes l'un après l'autre dans la chambre du Gouverneur où à mesure qu'ils entroient on se saisissoit deux, & on leur fermoit la bouche, de peur que leurs cris ne répandissent l'allarme. Un Cuisinier & un Jardinier, qui voulurent faire quelque résistance, furent poignardez. Le Comte de la Barre fit ouvrir les Cachots, & dit aux malheureux qui y étoient : Sauve qui peut : nous venons de tuer le Gouverneur, & toute la Garde. Les Prisonniers aimérent mieux demeurer dans leur état, que de se rendre les complices d'une Action dont ils aprehendoient les suites, & hormis ceux qui avoient été de son com-

1705.

1705. plot, personne ne remua. Des Protestants qui étoient détenus dans des Cachots pour la seule cause de Religion, refusérent cette occasion de recouvrer leur liberté. Il étoit environ quatre heures après midi, lors que le Comte sortit lui cinquiéme par une Porte de derriére, où il trouva des chevaux, & il se sauva à Genéve. La Maréchaussée avertie de ce desordre ne put être assemblée qu'une heure trop tard, & ce fut envain qu'elle monta à cheval pour les poursuivre, elle revint sans avoir pu en atteindre un seul. L'Ambassadeur qui étoit en Suisse & le Résident à Genéve, firent d'inutiles remontrances pour les resaisir.

Une Colonie de l'Abbaïe de la Trape va en Toscane.

Au commencement de cette même année le Grand Duc de Toscane pria le Roi de permettre aux Religieux de la Trape, d'établir dans les Etats de Son Altesse une Colonie de leur Institut. Cette demande aiant été accordée, il partit de l'Abbaïe de la Trape vingt Religieux dont le Chef étoit le Pere Garnerin fils d'un prémier Président de Chamberri. Ils furent reçus en Toscane avec de grandes marques

d'estime, & ils trouvérent qu'on leur avoit déja préparé un Bâtiment sur le modelle de celui d'où ils étoient partis.

1705.

Outre le Deuil que la Cour porta cette année pour le Duc de Bretagne, le Roi en fit prendre un autre pour l'Empereur Léopold dont la mort lui fut notifiée par le Nonce ordinaire du Pape, qui lui remit une lettre de la part de la Cour de Vienne. Le Roi des Romains y annonçoit à Sa Majesté Très-Chrétienne son avénement à l'Empire. Mais comme les Electeurs de Baviére & de Cologne n'avoient point eu de part aux formalitez qui s'observent, lors qu'un Roi des Romains devient Empereur, les Cours de France, d'Espagne, & celles des deux Electeurs, refusérent de reconnoître Joseph en cette qualité, & continuérent à ne lui donner que celle de Roi des Romains. Ce Prince en témoigna son ressentiment par une proscription de laquelle je parlerai en son lieu.

Deüil à la Cour pour la Mort de l'Empereur.

Aux morts célébres dont j'ai parlé dans le cours de cette année, j'ajouterai ici celle du P. Menestrier

Mort du P. Menestrier.

1705. Jesuite. Les ouvrages qu'il composa pour éclaicir l'Histoire de la Ville de Lyon, furent des monumens de son savoir, & de son amour pour sa Patrie. On perdit en lui un genie d'une invention inepuisable pour les decorations des fêtes publiques, pour les cérémonies éclatantes & les spectacles. L'Academie fit aussi une perte en la personne d'Etienne Pavillon qui avoit rassemblé en lui l'enjoûment de Voiture & de Sarrazin; plus pur dans son style que ces deux Auteurs, il fit des ouvrages à qui il ne manqua que d'être donnez au public par celui qui les avoit faits.

De Pavillon.

1706. L'année 1706. ne pouvoit commencer plus agréablement pour la Cour que par les *Te Deum* qui furent chantez par son ordre pour la prise de Montmelian & celle de Nice, & les ordres furent donnez pour en ruiner les Fortifications. Il ne manquoit plus aux malheurs du Duc de Savoie que la perte de Turin, & la Cour de France emploia tout l'hiver à faire les préparatifs nécessaires pour prendre cette importante Place, & regagner celle de Barcelone,

1706.

Academie Roiale des Sciences établie à Montpelier.

Avant que d'entrer dans le detail des efforts que l'on tenta pour exécuter ces deux projets, je ne puis me dispenser de faire ici mention d'un nouvel établissement qui fait honneur à la France. Les tristes ravages de la Guerre n'y avoient point diminué l'amour des Lettres; & les sciences ne laissoient pas d'y fleurir à l'ordinaire. La Ville de Montpelier déja fameuse par sa Faculté de Medecine, l'une des plus estimées de toute l'Europe, voulut avoir un ornement qu'elle envioit déja depuis long-tems à la Capitale du Roiaume. Elle obtint au Mois de Février de 1706. des lettres patentes pour l'erection d'une Academie ou Societé Roiale des Sciences, sur le modelle de celle de Paris. Par ces lettres patentes le Roi met cette Société sous sa protection, & veut qu'elle soit regardée, comme une extension de l'Academie Roiale des Sciences de Paris, & qu'elles ne fassent qu'un seul & même Corps. Sa Majesté lui donna aussi des Statuts contenus en quarante trois Articles, aussi conformes à ceux de l'Academie Roiale des Sciences de

1706. Paris, que la difference des lieux le peut permettre. Cette savante Societé est composée de six Academiciens Honoraires, de quinze Academiciens, & de quinze Eleves. Des quinze Academiciens, trois s'appliquent aux Mathematiques, trois à l'Anatomie, trois à la Chimie, trois à la Botannique, & trois à la Physique, & tous ensemble doivent travailler à perfectiomner les Arts & les Sciences.

Soulevemens dans le Roiaume de Valence.

Les besoins de la Cour d'Espagne ne permettoient pas que l'on differât le secours qu'elle attendoit: Le soulévement de Valence n'avoit pas été si bien prévenu, qu'il n'eût recommencé avec plus de peril que jamais. Les Alliez aiant trouvé le moien de débarquer quelques Troupes à Denia, y avoient disposé les Habitans des environs à les recevoir. La Ville de Gandie s'étoit déclarée en leur faveur, & son exemple avoit été suivi par la Ville d'Oliva, & peu après par les Habitans de Valence Capitale de ce Roiaume.

Mouvements des Troupes Espagnoles.

Cependant les Troupes qui avoient jusques la été emploiées dans l'Es-

tramadure, marchoient à grandes journées, & celles que la France envoioit, devoient les joindre, le rendez-vous de toutes les forces que Philippe pouvoit opposer à son Competiteur, étoit marqué à Saragoce où il y avoit déja des semences de révolte. Le Maréchal de Tessé s'étant rendu en Arragon, on crut qu'il commenceroit par les Siéges de Lerida & de Tortose; parce que ces deux Places lui étoient nécessaires pour lui ouvrir la Communication avec les Troupes qui arrivoient du côté des Pirennées.

1706.

Le Marquis de las Torres qui servoit en Italie en qualité de Lieutenant Général, fut rapelé pour prendre le Commandement de l'Armée d'Espagne, qui étoit auparavant sous les ordres du Prince Tzerclas de Tilli. La Marche des Troupes que l'on assembloit, ne put se faire sans causer de la terreur dans ces Provinces où l'on n'avoit point vû de gens de Guerre depuis très-longtems. Le peuple accoutumé sous les Regnes précedents à entendre parler des Soldats François, comme si c'eût été des Barbares, étoit

Le Marquis de las Torres est rapellé d'Italie pour les commander.

1706. si étrangement prévenu contre eux, qu'on eut de la peine à le rassurer en quelques endroits; ou à prévenir son animosité en d'autres.

Il marche pour reduire Valence.

Ce fut à la fin de Decembre 1705. que le Général de las Torres arriva à l'Armée d'Arragon. Il ne fut pas plutôt à la tête de ces Troupes qu'il marcha droit avec un Détachement à Montroi dont le Château qui étoit occupé par les révoltez, fit une defense assez vigoureuse d'abord, mais après vingt quatre heures, ils se rendirent à discretion: Morella & quelques autres Places se soumirent sans resistance. De là il voulut réduire Sant-Matheo, & quoi qu'il n'eût point de Canon, il ne laissa pas d'insulter la Place, mais la maniére dont les Habitans se défendirent, lui faisant juger qu'il y perdroit trop de tems, il quitta cette Entreprise, après avoir detruit un Corps de mille Hommes, qui vouloit se jetter dans cette Ville, & s'avança du côté de Valence.

Qui est secourue par le Comte de Peterboroug.

Les Habitans éfraiez à son aproche envoiérent demander du secours au Comte de Peterboroug, qui faisant aussi-tôt un Détachement

de ses meilleures Troupes, se mit lui-même en marche pour les defendre. Sur ces entrefaites le Marêchal de Tessé qui avoit environ dix Bataillons & neuf Escadrons, marcha de son côté à Candasnas où il s'arrêta quelque tems pour attendre les Troupes dont il avoit besoin, pour risquer une Action avec les Anglois. Un Détachement de cinq Hommes par Compagnies, qu'il avoit envoié sous les ordres de Malleport, surprit dans le Bourg de Fresnada un parti de quatre cents Rebelles qu'il fit tous passer au fil de l'épée. Le Marêchal ne se trouva point en état d'empêcher le passage des Anglois, qui même chemin faisant se saisirent de Morivedro dont la Garnison prit service dans les Troupes de l'Ennemi. Mahoni qui en étoit Gouverneur fut le seul qui ne manqua point de fidelité. Il eut besoin d'une habileté aussi grande que son courage, pour se tirer de cet embaras, & il s'enfuit à Madrid où il arriva heureusement.

1706.

Le Comte de las Torres ne se mit point en devoir d'arrêter le Comte de Peterboroug, & comme son but n'étoit que de faire quelques expé-

1706. ditions en attendant que tout fût prêt pour le Siége de Barcelone, il ne voulut point exposer ses Troupes au danger de s'affoiblir, ou les rebuter par quelque mauvais succès. Avant que de partir du voisinage de Valence, il laissa des marques de son ressentiment, en detruisant les Meuriers qui servoient aux Habitans à entretenir les vers à soie; & se retira à Segorba.

Avantages remportez par le Maréchal de Tessé

Sur la fin de Janvier de cette année le Maréchal de Tessé se saisit de quelques Châteaux que les Rebelles lui abbandonnérent sans l'attendre. Baltea qui s'exposa aux risques d'un Siége, fut prise d'Assaut, & quatre cents Hommes qui y étoient en Garnison, furent taillez en piéces Ceux qui occupoient le Château de Miravez ne profitérent point de cet exemple; les François s'en rendirent maîtres l'épée à la main. Cent cinquante Paisans Arragonois commandez par un Notaire, le Gouverneur du Château & six personnes qui composoient son Conseil, furent pendus comme on les en avoit menacez, s'ils ne se rendoient à la premiere sommation

1706.

Les Represailles dont ceux du même parti usérent envers les Prisonniers qui tombérent entre leurs mains [a], firent cesser cette rigueur qui n'étoit guéres propre à regagner les Habitans du Païs. La Marche du Comte de Peterboroug s'étant faite avant que le Général François pût être joint par les Troupes qu'il attendoit, il alla camper à Gandeça, & vers le milieu de Février, il quitta ce Poste pour se rendre dans le Roiaume de Valence, & se joindre au Général Espagnol. Leur but étoit de faire ensemble le Siége de la Capitale; mais il reçut à Alcaniz un Courrier du Roi de France, qui lui ordonnoit de ne se point amuser à ce Siége, & de marcher à Barcelone, où le Duc de Noailles avoit ordre de le joindre.

Il veut assiéger Valence & en est empêché par les ordres de la Cour.

Un autre Détachement de six Bataillons & de six Escadrons sous le Commandement du Chevalier d'Alsfeld aiant vainement tenté de se rendre maître de Sant Istevan de Sitera fut camper à Maella, & reprit ensuite Grauz, Fonz, Benevatro, & tout le Comté de Ribagorça, & s'empara ensuite du Château de St.

1706. Iſtevan de Sitera. Peut-être que la ſeverité avec laquelle la premiére de ces Places fut traitée pour ſa reſiſtance, abregea celle que les autres auroient pu faire.

Marche du Duc de Noailles.

Le Duc de Noailles dont on promettoit la jonction au Maréchal de Teſſé aiant reçu ordre de penetrer par le Rouſſillon, y entra le 8. de Février par le Col de Porteils, tandis qu'un autre Corps de ſept Bataillons & de quelques Eſcadrons y entroit par le Col de Pertus. Ces deux Corps ſe réunirent dans le Lampourdan près de Jonquere. Je me diſpenſerai du detail des Bourgs, des Villages, ou des Châteaux que les Rebelles avoient réſolu de défendre, & d'où ils s'enfuirent à l'approche de l'Armée de France. Figuere, où elle arriva le 9. fut abbandonnée par la Garniſon d'Anglois & de Hollandois, & le même jour toutes les petites Villes & Bourgades des environs juſqu'à la Riviére de Fluvia, acceptérent l'Amniſtie qu'on leur offroit. La menace de faire main baſſe ſur ceux qui ſeroient pris portant les Armes contre le Roi, & la préſence de l'Armée à laquelle ils ne ſe pou

pouvoient dérober que par la fuite, eut sans doute plus de part à leur soumission, qu'aucune inclination pour le Monarque qu'ils avoient abjuré à la vue de ses Ennemis.

1706.

Il s'empare de divers Postes.

On détacha le lendemain quelques Troupes pour occuper Bascara, & les Milices des Ennemis qui gardoient cette Ville, voulurent les empêcher de passer la Fluvia en cet endroit ; mais après une perte de cent trente Hommes, les Rebelles s'enfuirent dans les Montagnes ; & le Duc de Noailles qui suivoit de près ce Détachement, se rendit maître de Bascara, où il n'eut pas plutôt mis Garnison, aussi bien que dans quelques autres Postes du voisinage, qu'il retourna le 13. à Figueres. Il songeoit même à en partir le 16. afin de soutenir le Maréchal de Tessé, & de concerter ensemble sur l'exécution des ordres dont ils étoient chargez, lorsqu'il aprit que Milord Dunegal, qui commandoit dans Gironne, avoit armé les Milices du Païs pour reprendre les Postes de Bascara & de Navarra. Le Detachement de la Garnison de Gironne que cet Officier avoit envoié pour

1706. les soutenir, ne put faire tête à deux autres, que Noailles fit de son côté. Les Milices furent batues & perdirent cinq cents Hommes, outre une centaine de Prisonniers que l'on fit devant chacune de ces deux Places.

Le Marquis de Legal arrive à l'Armée & en prend le Commandement.

Le Marqnis de Legal qui avoit été en France ce même hyver pour y rendre compte de l'Etat où la Monarchie étoit & représenter le pressant besoin où elle étoit d'être secourue, joignit cette Armée au commencement de Mars, & en prit le Commandement comme le plus ancien Officier Général. Il s'abboucha à Rose avec le Comte de Toulouse qui devoit assiéger Barcelonne par Mer, & ensuite il s'avança du coté de cette Capitale, pour y attendre l'Armée du Roi d'Espagne, qui vouloit la commander en personne.

Philippe V. va assiéger Barcelone.

Philippe étoit parti de Madrid dès le 23. de Février, & le Comte de Thoulouse mit à la voile de Toulon le 2. de Mars : sa Flotte qui étoit de vingt-six Vaisseaux, portoit dix mille neuf cents huit Hommes, & avoit dix-sept centsvingt six piéces de Canons, sans ceux qu'elle devoit débarquer pour l'Armée Es-

pagnole. Il y avoit outre cela qua- 1706.
tre Fregates legeres, deux Galiotes à Bombes, quatre Brulots, & trois Flutes. Sa Majesté fut jointe par le Maréchal de Tessé à Caspé le 14. & y aiant sejourné deux jours, pendant que l'on jettoit des Ponts sur l'Ebre, elle passa cette Riviére le 16. & arriva le lendemain à Fraga, où elle recueillit toutes les Troupes qui étoient dispersées sur les Frontiéres d'Arragon. Celles qui étoient sous les ordres du Marquis de Legal, vinrent grossir l'Armée du Roi près de Barcelone le 3. d'Avril, & cette Ville fut investie aussi-tôt par Mer & par Terre. Le Grand Amiral de France fit débarquer dans la Riviére de Lobregat l'Artillerie & les Munitions qui étoient destinées pour le Siége. La Garnison de la Tour qui gardoit l'embouchure de cette Riviére, loin d'en disputer l'entrée, se rendit à discretion.

Circonstances de ce Siége.

La Cour de France qui faisoit les frais de ce Siége, à cause de l'impuissance où se trouvoit alors Philippe, en attendoit le succès avec la derniere impatience, pour donner ensui-

1706. te son attention au Siége de Turin, qui devoit terminer la Guerre dans le Piémont. Philippe ne devoit pas avoir moins d'empressement pour hâter une conquête, qui lui devoit rendre la tranquilité dans cette partie de son Roiaume. Un objet plus grand l'encourageoit. Charles étoit enfermé dans Barcelone, & en reduisant cette Place d'où il ne pouvoit échaper, la Guerre étoit vraisemblablement terminée, puisque sa renonciation au Trône eût été en ce cas-là une condition essentielle de sa liberté. La Tranchée fut ouverte la nuit du 5. au 6. d'Avril; & l'ardeur avec laquelle on poussa les Aproches, fut si vive, que la prise de cette Place étoit infaillible, si l'Armée des Assiégeans eût été assez nombreuse pour l'enfermer de toutes parts.

Foiblesse de l'Armée Espagnole.

La Ligne de Circonvalation auroit demandé pour enveloper toute la Ville, la moitié plus de Troupes qu'ils n'en avoient. Cela donna aux Ennemis la facilité d'y faire entrer du secours, outre un Renfort de quatre mille Hommes, que le Comte de Peterboroug y ame-

na du Roiaume de Valence peu de 1706.
jours avant l'arrivée de Philippe.
La Garnison animée par la présence
du Prince dont elle soutenoit la
Roiauté, se prépara à disputer le
terrain jusqu'à la derniére extremité.
Elle étoit d'ailleurs assurée des
secours qu'on lui devoit envoier, &
comptoit sur la diversion que lui
faisoient esperer les Miquelets, en
inquiétant l'Armée Espagnole. Je ne
parle point d'une infinité de fausses
allarmes qui fatiguoient le Soldat,
& partageoient l'attention que les
Généraux auroient voulu donner
toute entiére à la reduction de la
Place. Enfin la nuit du 23. les Miquelets
descendirent en grand nombre
des Montagnes, & attaquérent
le Camp, pendant qu'environ cinq
mille Hommes sortant de la Place
attaquérent la Gauche de la Tranchée,
& dans le même tems les
Troupes Angloises & Hollandoises
qui gardoient le Fort Montjoui, firent
de leur côté une sortie. Les
Miquelets se retirérent après le prémier
Choc ; mais la Garnison soutint
le Combat plus de deux heures,
& rentra dans la Place, après

1706. une sanglante Action, où, si l'on en croit quelques relations, elle perdit douze cents Hommes tuez, ou pris, Milord Dunegal fut de ce nombre.

Il se rend maître du Fort Montjoui.

Philippe ne se rebutant point de tant de dificultez avoit fait tout préparer pour donner l'Assaut au Fort Montjoui le 26; mais la Garnison l'abbandonna dès la veille & les Assiégeans y dressérent le lendemain deux Bateries contre la Ville, qui est commandée par ce Fort. Comme ils avoient plus de quatre-vingt piéces de Canon, & que le nombre des Assiégez étoit fort diminué; on s'attendoit à tous moments que la Place capituleroit; & elle n'auroit pas resisté si long-tems sans la présence de Charles dont la fermeté, & les périls redoublérent la bravoure de ses Troupes. Pour peu que le secours que la Flotte devoit amener, eût differé, il n'y avoit plus de ressource: déja les Brêches étoient ouvertes, & rien ne pouvoit retarder la Victoire des Espagnols; lors que la Flotte des Alliez parut à la vûe de Barcelone, & dissipa les craintes qu'on y avoit d'un Assaut général que la Ville n'étoit

plus en état de mépriſer. La Flotte de France étoit partie dès la veille, & l'on publia que c'étoit à cauſe que la maladie s'y étoit miſe. 1706.

On abandonne ce Siége.

Le tranſport étant débarqué, le Marêchal de Teſſé ſongea à ſe retirer, & ne laiſſa pas de faire toujours un fort grand feu contre la Place; mais on remarqua que ſon Artillerie étoit moins occupée à agrandir les bréches, qu'à endommager la Ville. Le Roi tint un grand Conſeil de Guerre le 10. On y balança les riſques que couroit l'Armée en continuant le Siége, la dificulté de prendre la Ville par Aſſaut, qui étoit le ſeul moien de s'en rendre maître; & le peu d'apparence qu'il y avoit d'y réuſſir à la vuë d'une Armée plus nombreuſe que celle des Aſſiégeans. On propoſa comment, en cas que l'on s'en pût emparer, on y pourroit ſoutenir un Siége qui étoit inévitable, ſur tout au milieu d'un Païs ſoulevé, qui ne fourniroit aucúnes Munitions de bouche pour ravitailler la Place déja fouragée par le Siége préſent. Ces raiſons & quelques autres qu'il ſeroit trop long de raporter, firent pencher pour la re-

1706. traite qui fut exécutée la nuit du 11. au 12. de Mai, après trente sept jours de Tranchée ouverte, soit devant la Place, soit devant le Fort Montjoui.

Raisons qui portérent Philippe à se retirer.

Ainsi manqua une entreprise dont le mauvais succès pensa entrainer la perte de Philippe V. On en avoit concerté le projet avec trop d'éclat, & pour y réussir, on auroit deu la commencer quelques mois auparavant ; afin que la Flotte des Alliez qui seule pouvoit s'opposer au Siége, ne fût en état de faire un si long trajet. Ce qui causa ce retardement ce furent les craintes que l'on donnoit à Philippe de la fidelité des Castillans. On lui avoit insinué qu'il n'auroit pas plutôt quité sa Capitale, qu'on y verroit un soulevement Général, & les apparences n'étoient que trop conformes aux avis qu'il recevoir. Les efforts que la France étoit obligée de faire du coté de l'Italie, de l'Allemagne, & de la Flandre, ne permettoient pas d'envoier une Armée plus nombreuse ; & le peu de Troupes que Philippe y joignit, n'osant pas dégarnir entiérement les Frontiéres du Portu-

gal, ne ſuffiſoit pas pour achever 1706. cette entrepriſe. D'ailleurs il n'y eut que la préſence de Charles qui anima la Garniſon, & il y avoit tout ſujet de croire qu'il ſortiroit de cette Place, avant qu'il y fût enfermé.

Sa retraite.

Ce qu'il y eut de plus facheux dans cette retraite qui avoit plus l'air d'une fuite, c'eſt que comme on manquoit de chevaux pour emmener l'Artillerie, & de Chariots pour charger ce qui reſtoit au Camp de Proviſions de Guerre & de Bouche, on fut réduit à abandonner ſoixante groſſes piéces de Canons, de bruler une partie des Munitions & de laiſſer à la diſcretion de l'Ennemi environ huit cents Hommes que la maladie, ou les bleſſures, rendoient incapables de partir avec les autres. Le Maréchal de Teſſé écrivit à leur occaſion une lettre au Comte de Peterboroug pour l'engager à les traiter avec humanité, & le General Anglois leur fit donner les ſecours que leur miſere demandoit pour eux.

Philippe avoit tout à craindre de l'Armée des Ennemis devenue ſupe-

1706. rieure à la sienne, par le débarquement des Troupes des Alliez. Elle le côtoia pendant quelque tems; mais il en fut quite pour quelques escarmouches peu considerables. Il arriva à Perpignan le 22. de Mai, d'où il se rendit à Pau en Bearn & de là à Madrid. L'Armée de France qui étoit encore d'environ seize mille Hommes en état de combatre, retourna dans le Roussillon où le Marêchal de Tessé la remena.

Campagne en Flandre.

Outre la nouvelle de cette funeste expedition, la Cour de France apprit presque en même tems une perte encore plus grande que le Roiaume venoit de faire, & le Roi eut besoin de toute sa fermeté, pour n'être point accablé des malheurs qui lui arrivérent cette année coup sur coup. Resolu qu'il étoit de faire de grands efforts cette Campagne, pour remporter quelque avantage qui rendît à ses Troupes la superiorité qu'elles avoient perdue par la Bataille de Hochsted, il avoit donné ordre que tout fût prêt, pour agir de bonne heure de tous cotez. Toutes les Places Frontiéres en Flandre étoient remplies de Magazins, &

Louvain avoit été assez fortifié, 1706.
pour pouvoir soutenir les prémiers efforts des Ennemis. Le Maréchal de Villeroi qui devoit commander l'Armée des Païs-Bas, sous l'Electeur de Baviére, arriva à Bruxelles le 22. d'Avril, l'Armée qui étoit forte d'environ quarante mille Hommes commença de s'assembler du côté de Louvain, & le 19. du mois suivant l'Electeur & le Maréchal apprirent que le Duc de Marlboroug, & le Feld-Maréchal d'Owerkerque, qui avoient leur Armée forte de soixante & cinq mille Hommes, attendoient à Tongres les Troupes de Lunebourg, de Hesse & de Prusse, qui étoient encore en chemin pour venir d'Allemagne. Ils voulurent prévenir cette jonction & passer la Dyle dans le dessein de donner Bataille, & allérent se camper entre Tillemont & Judoigne, aiant la Gete devant eux. Aiant apris que les Alliez filoient du coté de la Mehaine, comme s'ils eussent eu dessein d'attaquer Namur, ils prirent aussi la même route.

Le 23. de Mai, qui étoit le jour de la Pentecôte, sur les huit heures
Bataille de Ramelies.

1706. du matin les deux Armées se trouvérent en présence l'une de l'autre, & n'aiant entre elles qu'un petit Ruisseau presque sec où est la source de la petite Gete; & là elles se rangérent en Bataille Celle de France appuia sa droite au Village de Ramelies (1) qui n'est qu'à un quart de lieue de la Mehaine, & la Gauche à Andreglise. Il y a entre la Mehaine & Ramelies une Valée qui tire son nom du Village de Taviéres; Villeroi fit occuper cet endroit par six Bataillons soutenus par quelques Dragons, pour empêcher que les Alliez ne vinsent par cet endroit prendre l'Aile droite en flanc. L'Armée fut ainsi campée sur deux Lignes. aiant derriére son Centre un petit Village nommé Offuz. La Droite des Ennemis étoit appuiée à Folts faisant face à Andreglise, un Marais entre deux, & leur Gauche fut poussée jusqu'à Branchon sur la Mehaine, aiant Landerol derriére leur Centre, où l'on mit un gros

(1) *Quelques uns l'écrivent Ramilli, c'est un Village à deux bonnes lieuës de Judoigne & à trois de Namur. D'autres appellent cette journée la Bataille de Judoigne.*

Corps de reserve des meilleures 1706.
Troupes, qui fut d'une grande ressource, comme on le verra dans la suite.

L'Artillerie commença à joüer sur les onze heures, & ce ne fut que vers les deux heures après midi que l'Action fut engagée. Les Alliez attaquerent par leur Droite le Village d'Andreglise, & furent repoussez à deux differentes reprises. Cette Attaque n'étoit qu'une feinte pour attirer de ce côté là une partie de l'Aile Droite, qui étoit composée de la Maison du Roi & des meilleures Troupes de l'Armée. Mais les Généraux François ne changérent rien dans leur premiére disposition.

La Droite des François attaqua la Gauche des Alliez avec toute la vigueur imaginable, & même elle eut l'avantage pendant plus d'une heure & demie. La Maison du Roi perça & enfonça trois Lignes des Alliez, gagna six piéces de Canon, de vingt piéces qu'on avoit pointées contre le Village de Ramelies ; elle fit même quelques Prisonniers parmi lesquels se trouva Sgrawenmoer

1706. Officier Général des Hollandois. Les François se croioient déja assurez de la Victoire ; mais ils triomphoient trop tôt, & le Duc de Marlboroug la leur arracha par son habileté. Ce Général tira plusieurs Bataillons de sa Droite pour en renforcer sa Gauche, & prit une partie du Corps de reserve qui étoit à Landerol, dont il forma jusqu'à cinq Lignes qui faisoient face à Ramelies. Les François qui croioient avoir tout fait, en enfonçant trois Lignes furent bien étonnez d'en trouver derriére elles deux autres de Troupés fraîches, qui combattant à leur tour, donnérent aux premiéres le tems de se rallier, & toutes ensemble elles rompirent la Maison du Roi qui, pour comble de malheur, fut mal secondée par la Cavalerie dont la seconde Ligne étoit formée. Cette Cavalerie prit la fuite sans tirer un seul coup, & laissa ainsi la Maison du Roi & l'Infanterie exposées à tout l'effort des Ennemis.

Les François prennent la fuite.

Ce qui acheva la Victoire des Alliez, ce fut la prudence du Duc de Marlboroug qui en même tems qu'il tiroit de Landerol une partie de son

Corps de Reſerve pour ſoutenir ſon 1706. Aile Gauche, envoia le reſte attaquer les ſix Bataillons qui étoient dans la Vallée de Tavieres. Ils furent culbutez, & la Cavalerie des Alliez aiant forcé cet obſtacle, s'étendit pour prendre en flanc la Droite des François qui, ſe trouvant abbandonnée par ſa Cavalerie, fut hors d'état de diſputer le Champ de Bataille. Outre qu'elle reperdit le Canon qu'elle avoit gagné, elle en laiſſa dix piéces du ſien.

La Gauche ſe retira en aſſez bon ordre & ſans beaucoup de perte : il n'en fut pas de même de la Droite dont la déroute fut complette. Elle ſe rallia pourtant en partie à demie lieue au delà du Village de Ramelies. Mais comme ſi ce n'eût pas été aſſez de cette defaite, il arriva trois incidents qui augmentérent la perte que l'Armée venoit de faire. La Brigade du Roi & celle de Du Pleſſis faiſoient l'Arriere Garde de l'Armée ſans Cavalerie. Le Régiment du Roi étant arrivé dans la plaine où il avoit laiſſé les Haverſacs, ſe débanda pour les aller reprendre. Un Corps de Cavalerie qui le ſuivoit, &

1706. qu'il crut être de la Cavalerie Françoise, l'envelopa, & le maltraita fort, & il en seroit échapé très-peu sans un bois voisin qui facilita la retraite à ceux qui purent le gagner. La Brigade de du Plessis eut aussi un facheux contre-tems. La Cavalerie Françoise qui avoit fait halte au coin du bois, la chargea croiant que ce fussent les Ennemis; comme on étoit à l'entrée de la nuit, il étoit facile de se méprendre, & les François firent feu les uns sur les autres, sans se connoître.

Ils sont poursuivis par les Alliez.

Dans le tems que l'Armée Françoise se retiroit, quelques Chariots de l'Avant-Garde s'étant brisez dans les defilez, les Bagages & l'Artillerie de l'Armée furent embarassez au passage, & les Troupes ne pouvant plus défiler en bon ordre, elles se debandérent dans une extréme confusion. Les Généraux des Alliez qui avoient cessé de les poursuivre, détachérent la plus grande partie de leur Cavalerie & de leurs Dragons, avec vingt-huit Bataillons pour les soutenir.

La France perdit plus dans cette occasion qu'elle n'avoit fait à la Ba-

taille même, & les Ennemis firent 1706.
alors un grand nombre de Prisonniers, prirent plusieurs Drapeaux & Etendards, le Canon, les Bagages, & les Caissons dont les Conducteurs s'étoient la plûpart sauvez avec leurs chevaux. Sans cette seconde deroute les Alliez n'auroient eu guéres d'autre avantage que celui d'avoir gardé le Champ de Bataille; leur perte étoit très-grande. Les Gardes Bleües à cheval des Hollandois avoient extrémement souffert, & leurs meilleures Troupes, aussi bien que celles de la Grande Bretagne, portoient des marques de la bravoure des François; mais dès que ceux-ci furent une fois rompus, la confusion fut d'autant plus grande parmi eux, que quantité de jeunes Officiers qui voioient la Guerre pour la premiére fois, n'avoient point l'expérience nécessaire pour remedier à ce desordre.

L'Armée Françoise ne se rallia que par Pelotons, à Louvain, à Bruxelles, à Nivelle, à Namur, & autour des premiéres Places où se trouvoient les Fuiards. Ce qu'on en put rassembler à Louvain n'étant

1706. pas en état de disputer au vainqueur le passage de la Deile, l'Electeur donna ordre de quitter la Place & d'en ruiner les Magazins, il se rendit à Bruxelles le 24. après midi, pendant que le Maréchal de Villeroi marcha avec les Debris de l'Armée vers Wilvorde, & passa le Canal de Bruxelles. La nuit suivante fut emploiée à embaler les effets & les papiers de l'Electeur, qui se rendit avec sa Cour à l'Armée qu'il trouva campée entre Grimberg & Laxen. La Garnison de Bruxelles n'y resta qu'autant qu'il faloit pour favoriser le transport des effets & des Officiers de son Altesse Electorale, & elle en sortit le matin du 26. On rapella celles de Malines & de Lieres, qui eurent ordre de se rendre à Anvers avec ce qu'elles pourroient emmener d'Artillerie & de Munitions. Aussi-tôt que l'Electeur eut rassemblé tout ce qu'il put, il decampa, & passant la Dendre à Alost, il se retira sous le Canon de Gand, qu'il abbandonna peu après, aussi bien que Bruges, Dam, & quelques autres Villes peu fortifiées ou mal pourvues, où il ne ju-

Ils abandonnent Bruxelle.

Malines, Lieres.

Gand Bruges & Dam.

gea point à propos de risquer des Garnisons.

1706.

Il restoit encore Anvers dont la conquête sembloit devoir coûter du tems & du sang aux Alliez. Ils envoiérent mille chevaux & seize Bataillons qui en occupérent les avenues. Tout se disposoit pour le Siége, lors que le Marquis de Teracena à qui Philippe V. en avoit confié la Citadelle, remontra aux Commandans François, qui avoient six Bataillons dans la Place, que ni les Bourgeois, ni les six Bataillons Espagnols qu'il commandoit, n'étoient pas resolus de s'exposer aux accidents d'un Siége. Les François firent une Capitulation par laquelle ils devoient sortir avec Armes, Bagages, toutes les marques d'honneur, quatre piéces de Canon, deux Mortiers, & chaque Soldat aiant de quoi tirer douze coups. En vertu de cet accord on les conduisit au Quesnoi & à Landrecy.

Anvers se rend par Capitulation.

Oudenarde ne couta qu'une sommation & la peine de mener quatre piéces d'Artillerie devant cette Place, seulement pour la forme, parce que Bournonville qui en étoit Gou-

Prise d'Oudenarde.

1706. verneur, refusa de se rendre avant qu'il eût vu du Canon. On lui accorda tous les honneurs accoutumez, & sa Garnison fut conduite à Tournai. Toute l'Europe fut surprise de voir qu'une Bataille où la France n'avouoit d'avoir perdu que dix mille Hommes, tant en Morts, qu'en Blessez, Prisonniers, & Deserteurs, eût des suites si funestes. Cette Déroute détacha de l'Espagne deux belles Provinces, où les Alliez conquirent près de vingt Villes, sans tirer un seul coup de Fusil, & en aussi peu de tems qu'il faloit pour en prendre possession.

Le Duc de Vendôme est appellé pour commander l'Armée de Flandre.

La fuite de la Cavalerie de France avoit été la principale cause de la déroute ; mais les peuples mal prévenus en faveur du Maréchal de Villeroi, aimérent mieux rejetter sur lui toute la faute. La Cour même trouva son compte à les laisser dans cette pensée, & jugea qu'il étoit plus de son Interêt que l'on attribuât ce malheur au peu de capacité de son Général, qu'à la valeur de ses Troupes, où à la foiblesse du Gouvernement. Il étoit plus aisé de remedier à l'une de ces deux causes


FRANCOIS DE NEVUILLE
DVC DE VILLEROY
Pair et Marechal
de France -



qu'à l'autre. Elle prit donc le parti de rapeller à la Cour le Duc de Villeroi, à qui S. M. eut la bonté de donner toutes les marques d'amitié qu'elle crut capables de le conſoler. Elle lui ſubſtitua le Duc de Vendôme comme *un Chef qui s'étoit attiré la confiance des Officiers & des Soldats, & qui redonneroit aux Troupes cet eſprit de force & d'audace ſi naturel à la Nation Françoiſe.* Ce furent les termes dont on ſe ſervit dans les patentes qui l'appelloient au Commandement de l'Armée de Flandre.

1706.

La conduite que ce Prince avoit tenue en Italie, méritoit un ſi bel éloge, & peut-être eût-on mieux fait de l'y laiſſer, & d'envoier à l'Armée de Flandre le Duc d'Orleans qui l'alla relever. Vendôme connoiſſoit parfaitement le Païs, & les détails de l'Armée qu'il commandoit : il n'y avoit point fait de démarche qui n'eût ajouté quelque nouvel éclat à ſa haute réputation, & dès l'ouverture de cette Campagne, il avoit remporté un avantage qui fut regardé alors comme un préſage de la priſe de Turin.

1706. Sa Victoire sur les Impériaux à Calcinato.

La Cour de France avoit sçu mauvais gré au Duc de la Feuillade de ce qu'il n'en avoit pas commencé le Siége dès l'année précedente; mais il s'en étoit excusé, sur ce qu'étant obligé d'attendre du Duc de Vendôme une partie des Troupes occupées en Lombardie contre le Prince Eugéne, il n'avoit pas été assez fort pour entreprendre le Siége d'une Place dont la vaste étendue démandoit une Armée nombreuse. Toutes les mesures étoient prises pour ôter cette année au Duc de Savoie la seule Ville d'importance qui lui restoit. Le Prince Eugéne qui connoissoit tout le danger qu'il y avoit à differer le secours, n'avoit pu néanmoins presser son départ, tant par ce que les fonds destinez pour l'entretien de son Armée ne lui avoient pas encore été remis, qu'à cause de la lenteur avec laquelle marchoient douze mille Hommes des Troupes Auxiliaires d'Angleterre & de Hollande. Elles n'étoient pas encore sorties de l'Electorat de Cologne le 10. d'Avril. Le Duc de Vendôme arrivé à Génes dès le 29. de Mars, s'étoit

rendu aussi-tôt dans le Milanez, & avoit donné des ordres secrets pour assembler l'Armée des deux Couronnes. Le Rendez-vous général fut marqué à Castiglione delle Stivere, & le 18. d'Avril, il s'y trouva jusqu'à cinquante huit Bataillons, & soixante Escadrons, lors que le Duc de Vendôme en fit la revue. Il marcha dès la nuit suivante vers la Fossa-Seriola, & à la pointe du jour, il poussa au delà de ce Canal une Garde avancée des Impériaux qui étoit composée de soixante chevaux. Il apprit d'un Prisonnier que les Ennemis étoient campez au nombre de trois mille Hommes de Cavalerie, & d'onze mille Hommes d'Infanterie, entre Monte Chiaro, & Calcinato, & qu'ils ne savoient encore rien de la Marche de son Armée.

1706.

Il fit passer aussi-tôt le Canal sur divers Ponts qui furent jettez avec toute la diligence possible, & marchant avec l'Avant-Garde vers le Pont de Saint Marc sur la Chiesa, il détacha deux cents chevaux pour occuper une Hauteur près de Calcinato. Le lever du Soleil découvrit

1706. au Comte de Reventlau , qui commandoit l'Armée Impériale , le danger où il étoit. Il rangea son Armée en Bataille sur cette même Hauteur que les François vouloient occuper , & les deux cents chevaux furent obligez de se retirer. Le Duc de Vendôme ne se rebuta point pour cela , & comme la plus grande partie de son Infanterie avoit déja passé le Canal avec deux Brigades de Cavalerie & cinq Régimens de Dragons , il alla , sans perdre de tems , attaquer les Ennemis sur cette Hauteur , avant que leur Infanterie qui étoit à trois lieues de là , du côté de Montechiaro,eut le tems de les venir joindre ; mais l'attaque ne put se faire si-tôt qu'ils ne receussent huit Bataillons. L'Aile Droite des Impériaux fut rompue du prémier Choc. Leur Aile Gauche soutint mieux l'impetuosité des François dont quelques Escadrons furent forcez de reculer ; mais ceux-ci aiant été soutenus par des Troupes fraîches , ils se rendirent maîtres du Champ de Bataille , & les Ennemis passant la Chiesa au Pont de St. Marc , se retirérent vers Rezato.

Six

Six Bataillons les poursuivirent par le même Pont, & le Comte d'Albergoti fut aussi commandé de ce côté là avec toute la Cavalerie, & une bonne partie de l'Infanterie; & aiant passé la Chiesa, il se contenta de troubler par quelques escarmouches les vaincus qui avoient perdu dans cette journée environ trois mille Hommes, y compris les Blessez & les Prisonniers, six piéces de Canon, vingt quatre Drapeaux, dix Etendards & des Munitions. Les François de leur côté crurent avoir acheté bien cher cette Victoire par le sang d'un grand nombre d'Officiers de mérite, parmi lesquels se trouvérent le Marquis du Heron tué, les Marquis de Saint Germain, de Beaupré & de Bellabre, blessez. Du côté des Ennemis le Comte de Reventlau, & le Colonel Rocavion furent tuez; Visconti & Grimaldi Officiers Généraux furent blessez; Les Comtes de Falkestein & de Vehlem, & le Baron Degenfeld furent faits Prisonniers. Les Impériaux auroient eu de la peine à sauver les Debris de leur déroute, si le Prince Eugéne qui arriva sur la fin de la

1705.

1706. Bataille, n'eût arrêté le progrès du vainqueur par sa conduite : tout ce qu'il put faire, ce fut de rallier les Troupes, & de les garantir d'une seconde défaite. Il se retira à Guardo.

Lettre du Roi au Duc de Vendôme.

Le Roi n'eût pas si-tôt apris cet avantage, qu'il se crut obligé d'encourager le Prince par une lettre (1) qui fait trop d'honneur à tous les deux pour ne la point raporter ici. „ Je ne sais, *disoit Sa Majesté Trés-Chrétienne*, qui est plus „ aise de vous ou de moi de nos heu„ reux succès. Rien n'est si brillant „ ni si avantageux que le commen„ cement de cette Campagne ; je ne „ doute pas que vous ne la souteniez „ avec la même sagesse & avec la „ même valeur. Personne n'en est „ si persuadé que moi, ni ne le sou„ haite davantage, pour des raisons „ qui nous sont communes, pensant „ l'un pour l'autre, & pour la Fran„ ce, comme nous faisons. Vous „ devez être persuadé qu'en toutes „ occasions, je vous ferai connoître „ mon amitié & la confiance que „ j'ai en vous".

(1) *Elle est datée de Versailles le 2. de Mai,* 1706.

1706.

Un Compliment si obligeant étoit fort propre à soutenir le zéle de ce Prince, & à le consoler un peu de la disgrace de son frere le Grand Prieur. Il s'en faloit bien que Sa Majesté fût aussi contente de celui-ci depuis la journée de Cassano, où l'on croioit qu'un peu plus de vigilance, & de conduite de sa part, auroit assuré la déroute entiére des Impériaux. Il eut permission de se retirer à Rome, & on lui assigna une pension de vingt quatre mille livres, pour subsister dans cette espèce d'exil plus honorable pour lui que si on l'eût relegué dans une Terre. Son voiage fut d'abord regardé par quelques-uns comme une fuite d'un Seigneur peu satisfait du Gouvernement. Le Prince Emanuel d'Elbœuf, le Lieutenant Général Langalerie, & le Colonel Bonneval, abbandonnérent à peu près dans le même tems le service de France, & leur arrivée en Allemagne fit croire qu'ils seroient suivis d'un grand nombre d'Officiers. Le premier trouvant la Cour trop lente à l'avancer à son gré, étoit parti de Paris au commencement de Mars; sous pre-

Le Grād Prieur disgracié va à Rome.

Le Prince d'Elbœuf, le Marquis de Langalerie, & Bonneval passent au service de l'Empereur.

1706. texte d'aller voir la Duchesse de Mantoue sa sœur, & il ne fut pas plûtôt arrivé à Genes qu'il prit la Poste pour Venise d'où il se rendit à Vienne; où l'Empereur lui compta pour une faveur la permission de servir sous les ordres du Prince Eugéne en qualité de Volontaire. On accorda la même chose à Langalerie qui se sauva en Autriche, pour se mettre à couvert contre les plaintes qui avoient été portées à la Cour de ses Concussions, & des deprédations qu'il avoit faites en divers lieux. Il étoit très-bon Officier de Cavalerie, mais il manquoit de droiture & de conduite, & ses travers d'esprit le firent tomber dans une misere qui lui couta l'honneur & la vie.

Le Prince Eugéne s'étoit retiré dans le Veronois, pour attendre les Troupes qui lui venoient d'Allemagne; & le Duc de Vendôme, pour l'y arrêter, avoit fait tirer, depuis l'Adige jusqu'au Lac de Garde, une Ligne bordée de quarante deux piéces de Canon, & avoit pris soin de renforcer les Garnisons des Postes qu'il occupoit plus bas sur l'Adige. Ce-

1706.

Le Duc de la Feuillade Assiége Turin.

pendant le Duc de la Feuillade étoit arrivé devant Turin le 13. de Mai, & avoit fait aussi-tôt commencer les Lignes de Circonvallation & de Contrevallation. Le reste du mois s'étant passé à disposer tout ce qui étoit necessaire pour le Siége, la nuit du 2. au 3. de Juin, il fit ouvrir la Tranchée à quatre cents toises des ouvrages exterieurs de la Place, & afin que les Pionniers travaillassent en sureté, il les fit soutenir par dix Bataillons, dix sept Compagnies de Grenadiers, & huit cents chevaux sous les ordres du Marquis de Chamarante Lieutenant Général, & du Marquis de Carcado Maréchal de Camp. Le feu terrible que firent les Assiégez cette nuit-là, ne rebuta point les François qui continuérent leurs travaux, & dressérent plusieurs Batteries. Le 8. au matin le Brigadier Marignan alla dans la Ville accompagné d'un Trompette, pour faire compliment au Duc de Savoie, & lui dire de la part du Duc de la Feuillade que le Roi permettoit aux Duchesses, & aux Dames de leur suite, de se retirer où il leur plairoit, & qu'il leur offroit les Passeports

1706. necessaires, & une Escorte pour les conduire en sureté. Son Altesse Roiale répondit qu'elle remercioit le Roi de sa bonté, & le Duc de sa politesse; mais elle ajouta qu'elle croioit que les Duchesses & Elle même, ne couroient aucun danger. La Feuillade fit aussi-tôt tirer des Bombes sur la Ville, pendant que l'on continuoit sans relâche les travaux. Deux Lignes paralelles se trouvérent perfectionnées le 11. & on y construisit trois Rédoutes, de maniére que la Droite des Assiégeans fut par là entiérement couverte; la Gauche le fut aussi par deux Cassines que l'on fortifia. Il auroit falu une Armée de soixante mille Hommes pour investir une Place d'une aussi grande enceinte qu'est Turin; & avec l'Armée qui l'assiégeoit, il étoit impossible de l'enfermer de tous côtez.

Il part avec un Détachemét.

Le 14. au soir, la Feuillade remettant la conduite du Siége au Marquis de Chamarante à qui il laissoit cinquante Bataillons & trente Escadrons, passa le Pô avec un Détachement de seize Bataillons & de cinquante cinq Escadrons, & marcha

droit à Quiers, où il y avoit deux mille Hommes retranchez, qui à son approche lui abandonnérent ce Poste, & se retirérent dans Turin. Le Duc de Savoie y avoit déja fait entrer son Infanterie, & en étoit lui-même sorti pour aller camper, avec quatre mille chevaux, à Montcalier. La Feuillade qui tâcha de l'y surprendre, le trouva déja parti pour Coni; les deux Duchesses étoient sorties de Turin la nuit précédente, & s'étoient retirées dans cette Place, que le Duc de Savoie alla couvrir avec toute sa Cavalerie.

1706.

Les François le poursuivirent jusqu'à Carmagnole dont ils s'emparérent: Asti, qu'ils sommérent ensuite se rendit sans aucune défense; mais la Garnison s'étant enfermée dans le Château, on envoia du Camp devant Turin les Munitions de Guerre, & quatre Mortiers pour la forcer. Le Comte d'Estain fut chargé de faire ce Siége, tandis que la Feuillade avec le reste de ce Détachement alla prendre Mondovi, où il trouva le Prince & la Princesse de Carignan avec leurs Enfants. Il les fit Prisonniers & les aiant en-

Prend Carmagnole. Asti.

Et Mondovi, & il fait Prisonnier le Prince de Carignan.

1706. voiez à Raconis avec une Escorte, il retourna au Camp devant Turin pour y recevoir le Duc d'Orleans qui étoit parti de Paris le 1. de Juillet, & qui arriva devant Turin le 8.

Le Duc de Savoie ne s'étoit pas arrêté long-tems à Coni, il avoit fait divers mouvemens qui inquiétoient la Feuillade. Ce Général détacha le Comte d'Aubeterre avec quarante Escadrons & six Bataillons pour l'incommoder dans ses Marches. Le Comte l'attaqua effectivement le 7. dans le tems qu'il alloit de Saluces à Bubiana; mais il ne put atteindre que son Arriére-Garde de laquelle il tua ou fit Prisonniers environ quatre cents Cavaliers. Le Prince Emanuel de Soissons fut du nombre des Prisonniers. Son Altesse Roiale aiant envoié à Gènes les Duchesses, se retira dans la Vallée de Lucerne dont elle fit occuper les avenues pour n'être point surprise. La prise du Château d'Asti, & de celui de Ceva augmentérent sa douleur. Coni, & Quierasque lui restoient encore; mais si les François étoient unefois maîtres de Turin, il étoit à craindre que l'Armée Im-

périale ne vînt trop tard pour les 1706.
garantir du même joug que les autres Villes de Piémont avoient subi.

Le Prince Eugéne étoit toujours arrêté par la necessité où il étoit d'attendre les troupes qui lui venoient d'Allemagne, sans lesquelles il ne pouvoit rien entreprendre. Aussi-tôt qu'il eut reçu les Troupes Palatines & celles de Saxe-Gotha, il résolut de tenter le passage à toutes risques. Il laissa une partie de son Armée pour attendre les Troupes de Hesse qui n'avoient pu encore le joindre; pour lui il fit partir devant lui la nuit du 4. de Juillet un autre Corps qui étant grossi par ceux qui étoient nouvellement arrivez, descendit l'Adige, & la passa effectivement près d'Anguilara Le Duc de Vendôme se figura que c'étoit une feinte de son Ennemi, qui cherchoit à le tirer de son Poste, afin d'ouvrir un passage à ce qui étoit resté de l'Armée pour attendre les Hessiens. Cependant le Prince Eugéne passa aussi la même Riviére, à la tête d'un troisiéme Corps au dessous de Legnago. Ces

Le Prince Eugéne passe dans le Ferrarois.

1706. deux Détachemens s'étant joints passérent (1) le Pô à Policella entre Racano & Crespino ; pendant que l'Armée des deux Couronnes gardoit les passages au haut de l'Adige.

Départ du Duc de Vendôme. Arrivée du Duc d'Orleans.

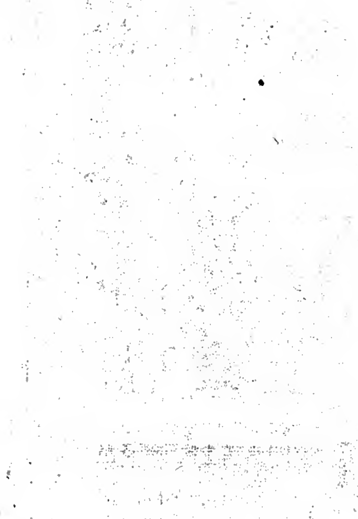
Le Duc de Vendôme rapellé par les ordres de la Cour, étoit parti pour Milan, où il étoit allé recevoir le Duc d'Orleans qui y arriva le 12. & qui après y avoir sejourné un jour, se rendit à l'Armée dont il venoit prendre le Commandement ; ce Prince fut surpris du desordre où il la trouva. Elle avoit quité l'Adige qu'il étoit inutile de garder depuis le passage des Allemands, & étoit allée defendre celui du Mincio. Son Altesse Roiale aiant visité les Postes voisins de Goito, où étoit le Quartier général de son Armée, jugea que ses efforts seroient inutiles avec le monde qu'il avoit. Il fit dire au Duc de la Feuillade de lui envoier vingt Bataillons & vingt-quatre Escadrons de son Armée devant Turin.

Il demāde des Troupes au Duc de la Feuillade.

Ce dernier s'en excusa sur ce qu'il en avoit besoin pour reduire

(1) *Le* 17. *de Juillet*.


PHILIPPE DUC
D'ORLEANS
REGENT de FRANCE



cette Ville. Le Comte de Thaun 1706.
Général Allemand à qui le Duc de Savoie l'avoit confiée, avoit fait trois diferentes sorties assez vigoureuses, pour obliger la Feuillade à garder les Troupes qu'il avoit. Il en envoia néanmoins, mais lorsqu'il n'en étoit plus tems. Il craignit peut-être moins les plaintes que pouvoit faire de son refus le Duc d'Orleans, parce qu'il pouvoit compter sur la protection de Chamillard Secretaire d'Etat pour le département de la Guerre, & dont il avoit épousé la fille.

Marche du Prince Eugéne.

Sur ces entrefaites le Prince Eugéne envoia deux Corps de Troupes vers le Panaro pour s'en assurer le passage, l'un s'empara sans dificulté de Finale & l'autre descendit à Bondeno, où il fut repoussé deux fois, mais à la troisiéme il força les François. Les Impériaux aiant passé cette Riviére le 24. se postérent vis-à-vis de Finale aiant la Riviére à dos.

Mouvement du Duc d'Orleans.

Le Duc d'Orleans avoit laissé le Comte de Medavi sur le haut Mincio pour faire tête au Prince de Hesse, quand il arriveroit avec ses Trou-

1706. pes, & avoit pris poste le 22. à Lorregiole vis-à-vis de Sant-Benedetto, aiant le Pô devant lui & le bas Mincio à dos. Il avoit quarante Bataillons & cinquante sept Escadrons, ce qui suffisoit pour balancer l'Armée Impériale qui n'étoit que de vingt-cinq mille Hommes, & qui après avoir reposé trois jours à Finale, en decampa le 28. à la pointe du jour & marcha sur Campo-Santo. Les Chaleurs étoient si grandes que les Troupes ne pouvoient marcher que la nuit. Les Ennemis passérent la Sechia à St. Martin, & sejournérent le 29. & le 30. pour attendre leur Attillerie & leurs Bagages; ils s'approchérent ensuite de Carpi dans le Modenois, & passérent le Canal de Ledo le 1. d'Août, en huit Colomnes, & se rassemblant en un seul Corps dans la plaine, ils voulurent risquer une Bataille; mais le Duc d'Orleans avoit pris l'avantage du terrain, & ils le trouvérent en posture de n'être pas attaqué impunément. Marsin qui avoit été envoié pour servir sous lui, l'assistoit de ses Conseils, & étoit même chargé d'un ordre par lequel il étoit de-

fendu, en Cas d'Action, de rien entreprendre sans son consentement.

1706.

Les Impériaux prennent Carpi, Corregio, & Regio.

Les Impériaux n'osant pas engager une Action, attaquérent Carpi dont la Garnison qui consistoit en un Bataillon, se rendit Prisonniere de Guerre le 5., & Corregio qui évita le pillage en ouvrant ses Portes. L'éloignement de l'Armée Françoise qui s'étoit retirée derriére le Crostolò, près de Guastàlla, leur facilita la prise de Regio dont la Garnison se rendit à discretion.

Le Prince Eugéne gagne un jour de marche.

Ils coururent ensuite le Parmesan, & s'aprochérent de Plaisance, pendant que le Duc d'Orleans marcha en diligence à Crémone avec d'autant plus de chagrin, que le Prince Eugéne avoit gagné une journée de chemin sur lui, & qu'il s'avançoit dans le Païs avec une celerité extraordinaire. Il ne fut plus question de disputer le passage ; on ne chercha qu'à arriver aussi-tôt que l'Ennemi, & à couvrir le Siége que l'on regarda comme levé, lorsqu'on vit que le 27. le Prince Eugéne avoit joint, auprès d'Asti, le Duc de Savoie qui étoit venu de Carmagnole avec son Corps de Troupes. Le

Il se joint au Duc de Savoie.

1706. même jour le Duc d'Orleans joignit aussi la Feuillade qui s'étoit avancé pour le rencontrer. Leur dessein avoit été d'abord de s'opposer conjointement à l'Armée Impériale, avant qu'elle eût passé le Tanaro. Il étoit trop tard ; & la seule ressource qui restoit, fut de se renfermer dans les Lignes de Circonvallation, & de tenter les derniers efforts, pour hâter la reddition de la Place.

Le Duc d'Orleans se joint à la Feuillade.

Suite du Siége de Turin.

Dès le 4. d'Août, malgré le feu continuel que faisoient les Assiégez, tout s'étoit trouvé disposé pour l'attaque du chemin couvert. Le Duc de la Feuillade aiant fait donner le Signal sur les neuf heures du soir, les Grenadiers commandez avoient attaqué en même tems les deux Angles Flanquez des deux Contregardes & de la Demie-Lune & les deux Places d'Armes rentrantes. Le reste des Grenadiers de l'Armée, la Baionnette au bout du Fusil, avoient couru en même tems dans le chemin couvert qu'ils avoient gagné sans resistance, & on y avoit fait un logement malgré le feu des Assiégez. Mais le lendemain ils firent une for-

tie, & après un Combat fort meurtrier delogérent les François, qui sans se rebuter revinrent à la charge la nuit suivante, reprirent les Postes, & s'y logérent entiérement. Une Mine qui joüa le 16. sous le chemin couvert, enterra une Batterie de six piéces de Canon, dix huit Canoniers, un Lieutenant Colonel, trois Capitaines, & plus de deux cents Soldats.

1706.

Le Duc tâche de faire entrer de la Poudre dans Turin.

Le Duc de Savoie avoit fait le 18. un mouvement dont la Feuillade se defia; il soupçonna qu'il ne le faisoit point sans quelque dessein important. Les Gardes aiant été disposées d'une maniére à ne craindre aucune surprise, on aperçut le lendemain une heure avant le jour environ quatre cents Cavaliers qui tâchoient d'entrer dans la Ville. Ils avoient chacun un sac de poudre en croupe, & devoient se couler, ou par la Hauteur des Capucins, ou au travers du Pô, & de la Doire vers l'embouchure de cette Riviére, où est un gué assez facile. Le Comte d'Estain les attaqua si à propos qu'il en tua quatre vingt en prit 15. le reste se sauva après avoir jetté à

1706. terre environ deux cents sacs de poudre dont on profita. La Cavalerie de la Garnison avoit fait une sortie pour favoriser l'entrée de ce Convoi ; mais elle fut repoussée avec perte. Si ce succès anima les Assiégeans, la vue du peril redoubla l'ardeur des Assiégez. Un des Prisonniers déclara que cette entreprise ne s'étoit faite que par l'extrême besoin où étoit la Garnison de recevoir des Munitions. Les Sapes furent poussées jusques dans la Galerie, où les Mineurs de l'un & de l'autre parti furent aux mains. Le 21. on batit en breche, & on se hâta de disposer tout pour célébrer le 25. jour de St.Louïs, par un Assaut à la Demi-lune, & aux deux Contregardes ; mais on ne put être prêt ce jour-là, & on remit au lendemain cette attaque, où après quelque résistance, les Assiégez demeurerent maîtres de ces Postes. Deux Mines terribles qui jouérent peu après, diminuérent bien la joie que la Feuillade avoit de cet avantage ; deux Bateries qui étoient sur le chemin couvert, l'une de huit piéces & l'autre de douze, sautérent en l'air avec les Canoniers,

1706.

les Travailleurs, & les Soldats qui occupoient le terrain qu'elles remuérent. Une sortie que les Assiégez firent en ce moment, augmenta la consternation; & les François y perdirent trois Colonels, vingt Capitaines, quarante autres Officiers avec plus de six cents Soldats, suivant le calcul des Alliez. Les choses étoient dans cet état, lors que l'Armée du Duc d'Orleans arriva devant Turin. La jonction du Prince Eugéne avec le Duc de Savoie ne permettoit pas de douter qu'ils ne jettassent du secours dans la Place.

Le Duc d'Orléãs veut livrer Bataille.

On assembla aussi-tôt le Conseil de Guerre pour déliberer sur les moiens de l'empêcher: le resultat fut que le Duc de la Feuillade redoubleroit ses efforts contre la Place, pendant que le Duc d'Orleans empêcheroit qu'il n'y entrât du secours. Le Conseil ne fut pas unanime; ce Prince vouloit marcher à l'Ennemi & donner Bataille, plutôt que de se laisser affamer dans les Lignes; Il remontroit que si on remportoit la Victoire, la conquête de la Place suivroit immediatement, & que si on étoit malheureusement battu, la

1706. retraite se feroit avec plus de sureté.

Marsin s'y oppose.

Marsin opina pour le contraire. Les affaires ne lui sembloient pas dans un état, qui demandât une résolution si violente. Il étoit d'avis que l'on continuât le Siége, il jugeoit qu'il n'étoit pas impossible de prendre Turin à la vûe même du Duc, & il ajoutoit que ce ne seroit pas la premiére Ville qui auroit été forcée en presence d'une Armée, que le Duc de Savoie qui ne la pouvoit sauver que par le gain d'une Bataille seroit obligé de la présenter lui-même, & qu'il seroit plus avantageux de l'attendre derriére des Lignes, que de le combatre en rase Campagne. Qu'à l'égard des Vivres & des Munitions de Guerre, on en avoit encore beaucoup, & qu'il seroit aussi facile d'en recevoir dans les Lignes, que dans la Campagne.

Le Duc d'Orleans repliquoit que les trois Assauts donnez sans succès à la Demi-lune, avoient fait assez connoître le peu d'apparence qu'il y avoit d'emporter si-tôt la Place: qu'il faudroit y aller par la Sape; Voie sure; mais dont la lenteur fourniroit au Duc de Savoie mille moiens de

rafraichir la Garnison : Que des Lignes d'un si grand circuit ne pouvoient être si bien gardées; que l'Ennemi n'y trouvât toujours un endroit foible, qui le rendroit maître de tout le reste. Tous les avis se joignirent à celui de Son Altesse Roiale, lors que le Maréchal de Marsin tira de sa poche l'ordre secret de la Cour par lequel on devoit déférer à son avis en cas d'Action. Le Prince se fit violence pour cacher le prémier mouvement de depit que cette circonstance lui causa : forcé d'obéir au Marêchal, il envoia un exprès au Roi pour l'informer de ce qui s'étoit passé, & ne songea plus qu'à mettre les Lignes où il resta, en état de n'être point facilement forcées par les Ennemis.

1706.

Les Lignes avoient environ cinq lieues d'étendue ; à cela près elles étoient bordées de six vingts piéces de Canon, & munies d'un large fossé où il y avoit de l'eau, & en quelques endroits elles avoient un double Retranchement, avec un abatis d'arbres audehors par tout où il avoit été possible. L'Armée qui les defendoit, avoit été de quatre

1706. vingt treize Bataillons & de six vingts Escadrons, & malgré les pertes du Siége & les fatigues de la Campagne, elle n'étoit guéres inferieure à celle du Duc de Savoie & du Prince Eugéne. Mais elle étoit dispersée dans ces vastes Retranchements, & la Doire qui les coupoit, empêchoit que les Quartiers pussent se seconder en cas de besoin.

Le Prince Eugéne ne veut forcer les Retranchements.

Le Prince Eugéne dont tant de Riviéres, bordées de Troupes & d'Artillerie, n'avoient pu retarder la marche, ne fut point arrêté par les Retranchemens de l'Armée Françoise. Le Duc de Savoie & lui n'eurent pas plutôt vu la disposition des Lignes, qu'ils regardérent la Victoire comme une chose certaine. Il n'étoit question que de penetrer dans ces Lignes, & ils savoient cet axiome de la Guerre : *Que les Retranchemens étant forcez, l'Armée est batue à coup sur.* Le Comte de Santena eut ordre du Duc de Savoie de Marcher avec quatre Bataillons, & dix mille Hommes de Milices qui se postérent vers la Hauteur des Capucins sur la Droite du Pô. Il devoit faire entrer de la poudre dans la Place, s'il

trouvoit moien de se faire jour. Le reste de l'Armée Ennemie au nombre d'environ trente mille Hommes passa le Pô entre Montcalier & Carignan la nuit du 4. au 5. de Septembre. Ce même jour Visconti à la tête de quelques Impériaux enleva un Convoi d'environ cinq cents Mulets chargez de Munitions de Guerre & de Bouche, qui venoient de Suse. Le Marquis de Langalerie eut part à cet avantage, en coupant l'Escorte de ce Convoi au dessus de Pianesse, & obligeant Bonel qui la commandoit, de se retirer avec un Régiment dans le Château de Pianesse où il fut fait Prisonnier de Guerre.

Bataille devant Turin.

Ce fut le 7. de Septembre, que le Duc & le Prince de Savoie qui avoient franchi la Droire la veille, & passé la nuit entre cette Riviére, celle de Sture & la Venerie, marchérent en ordre de Bataille sur huit Colomnes, pour attaquer le Retranchement que les François avoient entre ces deux Riviéres. Marsin y avoit pris son Quartier, avec huit mille Hommes. Le Duc de Savoie commandoit le Centre, le Prince Eugé-

1706. ne la Gauche, & le Prince de Saxe-Gotha avec le Prince d'Anhalt-Dessau commandoient la Droite. S'étant avancez en cet ordre, ils commencérent l'attaque à huit heures, & furent plusieurs fois repoussez avec perte; mais sans se rebuter de la resistance des François, ils revinrent à la charge avec plus de furie qu'auparavant. Le Duc d'Orleans accourut dans l'endroit attaqué, & sa valeur qu'il signala dans cette occasion, auroit peut-être arraché la Victoire aux Alliez. Mais le moment que la Providence avoit marqué pour le retablissement du Duc de Savoie étoit arrivé.

Le Duc d'Orleãs est blessé.

Le Duc d'Orleans vit bien-tôt qu'il ne devoit point compter sur la defaite des Ennemis, il voulut au moins s'en dedommager du coté de la gloire, en faisant en même tems les fonctions de Capitaine & de Soldat. Il se ménagea si peu qu'il reçut au bras gauche une blessure qui lui decouvroit l'os, & une autre dans le côté au dèfaut de sa Cuirasse, sans parler de trois autres dont ses Armes le sauvérent.

Il y avoit déja trois heures qu'une

bravoure égale des deux côtez 1706. balançoit encore le ſuccès de cette Journée, lors que le Retranchement fut forcé, dans le tems que l'on penſoit le Duc d'Orleans. La Cavalerie des Allemands penetrant par les intervales de leurs Bataillons, mit en deſordre les François qui ne ſongérent plus qu'à ſe ſauver. Les vainqueurs ceſſérent alors le Carnage, pour piller le Camp, & faire des Priſonniers. Ils prirent tous les Bagages des Officiers qui avoient leur Quartier dans le Retranchement forcé, & les chevaux de quelques Eſcadrons de Dragons à qui on avoit fait mettre pied à terre ; L'Artillerie, les Vivres, & les Munitions leur furent abbandonnées.

Les Alliez forcent les Retranchements.

Fin du VIII. Volume.



TABLE DES MATIERES

contenuës dans le VIII. Tome de

L'HISTOIRE DE FRANCE

sous le Regne de

LOUIS LE GRAND.

A.

ACademie (l') *des* Inscriptions & Medailles, *son origine*. 91. *Reglement nouveau pour la rétablir*. 92.

Academie *établie à Caën*. 95.

Academie *Roïale des Sciences établie à Montpellier*. 521.

Albani (*Jean François*) *est élû Pape & prend le nom de Clement XI*. 3.

Alleures (*Le Marquis des*) *ses offres à la Cour Palatine*. 12.

Alliance (*la Grande*) *Extrait de ce Traité*. 69.

Anne I. *est proclamée Reine de la Grande Bretagne*. 98. *entre dans le plan de son Prédecesseur*. ibid.

Arrêts & Edits *pour borner le commerce des Anglois en France*. 86. *contre le Luxe*. 90. *Voïez* Edits.

Avalos (*Cesar d'*) *sa Conjuration à Naples*. 60. *il se forme un parti considerable*. ibid. *la conjuration est découverte*. 65. *sa fuite*. 68.

Avaux (*le Comte d'*) *ne peut détacher les Hollandois de l'Empereur*. 50.

Aumont (*le Duc d'*) *sa mort*. 421.

B.

BAde (*le Prince Loüis de*) *assiege Landau*. 175. *refuse aux Dames de sortir de la Ville*, ibid.
Banqueroutes *fameuses*. 89.
Barcelonne, *insultée par les Alliez*. 369. *prise par les mêmes*. 495. *assiégée par Philippe V*. 532. *secouruë par la Flotte*. 534.
Barré *Resident de France en Hollande*, *son Memoire* 99. *réponse des Etats Generaux à ce Memoire*. 100.
Bart (*Jean*) *sa mort*, *son Eloge*. 200.
Baviere (*le Duché de*) *est ravagé par les Imperiaux* 340. *qui s'en emparent*. 397.
Baviere (*l'Electeur de*) *persiste à demander la Neutralité*. 182. *se saisit de la Ville d'Ulm*. 183. *ses efforts pour rétablir l'association des Cercles*. 184. *mouvemens de ses troupes*. 185. *obstacles qu'il rencontre*. 185. *sa conduite est désavoüée par la Diete*. 186. *il défait le General Schlick*. 207. *s'empare de Ratisbonne*. 208, *défait le Prince d'Anspach*. 209. *est joint par le Maréchal de Villars*. 210. *se jette dans le Tirol*. 247. *se retire*. ibid. *défait le Comte de Stirum*. 248, *prend les Villes d'Augsbourg & de Passau*. 332. *l'Empereur tâche de le détâcher de la France*. 338. *il voit ravager son Païs par les Imperiaux*. 340. *reçoit un renfort de Tallard*. 345. *qui le joint lui-même*. 347. *perd la Bataille de Hochstedt*. 349. *va aux Païs-Bas*. 403. *prend Huy* 498. *se rend maître de Liége*. 500. *leve le Siége de la Citadelle*. 502.
Berri (*le Duc de*) *se blesse à la Chasse*. 360.
Bervvick (*le Duc de*) *succede au Maréchal de Villars dans les Cevennes*. 513. *prend Nice*. 514.

Bonne (*Prise de la Ville de*) *par les Alliez*. 237.
Bonzi (*le Cardinal de*) *sa mort*. 288.
Bossuet (*Jaques Benigne*) *Evêque de Meaux*, *sa mort*. 422.
Bouflers (*le Maréchal de*) *gagne la Bataille d'Eckeren*. 240.
Bouhours (*le Pere*) *Jesuite*, *son éloge*. 201.
Bourdalouë (*le P.*) *celebre Predicateur*, *sa mort*. 423.
Bourgogne (*Le Duc de*) *prend le Vieux Brisach*. 251. *est fait Chevalier de St. Loüis*. 287.
Bourlie (*l'Abbé de la*) *ses intrigues*. 223.
Bretagne (*le Duc de*) *sa naissance*. 358. *réjoüissances à ce sujet*. 359. *sa mort*. 457.
Briord (*le Comte de*) *sa mort*. 290.

C.

CAlcinato (*Bataille de*) *perduë par les Imperiaux*. 550.
Camisars (*origine de ce nom*) 222.
Canette (*prise de*) *par les Imperiaux*. 46.
Carpi (*la Bataille de*) *entre le Prince Eugene & St. Frémond*. 30.
Cas de Conscience, *Histoire des troubles excitez à son occasion*. 425. & suiv.
Castel-David (*prise de*) *par les Espagnols*. 376.
Castiglione delle Stivere *repris par les François*. 135.
Catinat, *commande les François en Italie*. 28. *dispute la droite des campemens au Prince de Vaudemont*. 32. *est rapellé d'Italie*. 39. *commande un Corps de troupes en Allemagne*. 180. *est fait Maréchal de France*. 202.
Cavalier, *Chef des Camisards*. 362. *son caractere*, ibid. *il s'accommode avec le Maréchal de Villars*. 365. *sa fuite*. 367.

Chamillard (*le Marquis de*) *s'associe Des Marets*. 287.
Chamois, *Resident de France à Ratisbonne, son discours à la Diete de Nuremberg*.
Charles III. *part de Vienne*. 254. *est magnifiquement reçû par les Hollandois*. 295. *est retenu par les vents contraires*. 296. *passe en Angleterre*. ibid. *il arrive en Portugal*. 299. *entre en Campagne*. 373. *s'embarque sur la Flotte des Alliez*. 492. *met pied à terre à Gibraltar*. ibid. *descend en Catalogne*. 492. *assiége & prend Barcelonne*. 495.
Charpentier (*François*) *Doïen de l'Academie Françoise; sa mort*. 201.
Chartres (*Loüis Duc de*) *sa Naissance*. 244.
Châteauneuf (*le Marquis de*) *Ambassadeur en Portugal propose la Neutralité*. 301. *retourne en France*. ibid.
Cheilar (*l'Abbé de*) *Persecuteur*. 221. *sa mort*. 222.
Chevrau (*Urbain*) *sa mort*. 95.
Clement XI. *son penchant pour la Neutralité*. 4. *sa Lettre à l'Empereur*. ibid. *il offre sa mediation pour prévenir la guerre*. 8. *envoïe un Legat à Lattere à Philippe V*. 129. *Presens du Pape & du Legat à S. M. C.* 130. *il condamne le fameux cas de Conscience par la Bulle* Vineam Domini Sabaoth. 438.
Clergé (*le*) *de France s'assemble*. 54. *son discours au Roi*. 55. *il lui accorde deux millions*. 59.
Coetlogon (*le Marquis de*) *bat la Flotte Hollandoise dans la Mediterrannée*. 278.
Colbert (*Jaques Nicolas*) *Archevêque de Roüen, Plaintes des Jesuites contre lui*. 194. *sa reponse*. 196.
Cologne (*l'Electeur de*) *introduit les François dans ses Etats*. 102. *suites de cette affaire*. ibid. *jalousie de son Chapitre*. 103. *il fait enlever le Baron de*

Méan

Méan Doïen de Liége 104. *tâche d'obtenir la Neutralité.* 106. *son Manifeste.* 107.

Commire *(le Pere) son Eloge.* 201.

Conjuration *à Naples en faveur de la Maison d'Autriche en* 1701. 60. *comment elle fut découverte.* 65. *les Conjurez sont dissipez.* 65. *en Espagne* 389. 489.

Conti *(le Prince de) prend possession de la Principauté d'Orange.* 192. *sa lettre aux Ministres & aux Anciens de l'Eglise Protestante.* 193.

Crémone *est venduë aux Imperiaux par un Prêtre.* 117.

Crêqui-Lesdiguires *(le Duc de) sa mort.* 289.

D.

DArmstadt *(le Prince de) son Manifeste en faveur de la Maison d'Autriche.* 171. *il veut se rendre maître de Barcelone.* 369. *est tué devant cette Place.* 494.

Declarations de Guerre, *de l'Empereur contre la France.* 161. *de l'Angleterre & de la Hollande.* 162. *du Roi de France.* 164. *de Philippe V.* 166.

Drusenheim *(prise de) par les Alliez.* 509.

E.

EDit *qui permet à la Noblesse de France de commercer en gros sans déroger.* 187. *Edits pour créations & supressions de Charges.* 191. 285. 419. *touchant la Gabelle.* 284.

Elbœuf *(le Prince d') passe au service de l'Empereur.* 555.

Empire *(les Princes de) leurs sentimens sur la guerre d'Espagne.* 9. *leur repugnances.* 101.

Eugene *(le Prince) de Savoie, son Eloge.* 22. *Il entre dans l'Etat de Venise.* 22. *passe l'Adige.* 29. *le*

Mincio. 34. *son entreprise sur Crémone.* 118. *il gagne la Bataille de Hochstedt.* 352. *va au secours de la Mirandole & se jette sur le Bressan.* 469. *passe dans le Ferarois.* 561. *marche vers le Milanez.* 563. *se joint au Duc de Sovoïe.* 565. *force les retranchemens des François & délivre Turin.* 572.

F.

FErté-Seneterre *(le Duc de la) sa mort.* 289.

Feuillade *(le Duc de la) s'empare de la Savoïe.* 393. *assiége Suse.*ibid. *assiége Ville-Franche.* 453. *& Nice.* 455. *fait investir Pignerol.* 457. *assiége Turin.* 557. *ses progrès.* 558.

Flamands *(les refusent d'aller servir en Espagne.* 309.

Flotte *(la) des Alliez veut surprendre Cadix.* 166. *ravage Ste. Marie.* 168. *attaque les Gallions d'Espagne à Vigo.* 169. *son Expedition en* 1704. 376. *la Flotte de France s'aproche de Barcelône.* 378. *cherche celle des Alliez.* 380.

Friberg *(le Baron de) sa bravoure & sa mort.* 122.

Fridlingue *(Bataille de) entre les François & les Imperiaux peu decisive.* 180.

Furstemberg *(le Cardinal de) sa mort.* 422.

G.

GAdaloupe *(la) est enlevée aux Anglois.* 243.

Galles *(le Prince de) est reconnu en France pour Roi d'Angleterre.* 82. *suites de cette reconnoissance.* 83. *comment la France le justifia.* 84.

Gévres *(le Cardinal) sa mort.* 424.

Gibraltar *(Prise de) par les Alliez.* 379. *les Espagnols tâchent en vain de le reprendre.* 387.

Gueldres *(la Ville de) prise par les Alliez.* 276.

Gueire *(la) est commencée en Italie entre l'Empe-*

reur

reur & les deux Couronnes. 21.

Guillaume III. *Roi de la Grande Bretagne arrive à la Haïe.* 51. *son retour en Angleterre.* 96. *sa mort.* 97.

H.

HAguenau (*Prise de*) *par les Alliez.* 50.

Harlai (*Nicolas Auguste de*) *sa mort.* 421.

Harrach, (*le Comte de*) *son embarras à la Cour de Madrid.* 10.

Heron (*le Marquis du*) *Envoïé de France en Pologne est arrèté.* 283. *le Roi s'en vange par des represailles.* 283.

Hesse-Cassel (*le Prince hereditaire de*) *assiége Traerbach.* 203. *leve le Siége.* ib. *est batu a Spire.* 253.

Hochstedt, (*la Bataille de*) *combien elle fut fatale à la France.* 352.

Hollande (*la*) *demeure attachée à l'Empereur & à l'Angleterre.* 50.

Hongrie, *troublée par les Mécontens.* 234.

Hôpital (*le Marquis de l'*) *sa mort.* 423.

Huy *est assiégé & pris par les Alliez.* 274. *repris par les François.* 498. *par les Alliez.* 502.

I.

JAcques II. *Roi d'Angleterre, sa maladie.* 79. *sa mort.* 81.

Jesuites (*le*) *leur plaintes contre l'Archevéque de Roüen.* 195. *Déclaration du Roi peu favorable à la Societé.* 197.

Imperiaux (*les*) *entrent dans l'Etat de Venise.* 22. *commencent les Hostilitez.* 23. *passent l'Adige.* 29. *entrent dans le Ferrarois & Modenois.* 30. *s'arrêtent dans le Bressan.* 38. *prennent leurs quartiers dans le Mantouan.* 45. *s'emparent de la Mirandole.* 48. *occupent le Parmaisan.* 116. *dépouillent le Duc de la Mirandole.* 320.

Joïeuse (*le Duc de*) *est fait Gouverneur des trois Evêchez*. 289.

Joseph, *Roi des Romains, arrive au Camp devant Landau*. 176. *l'assiége encore en* 1704. 401. *succede à l'Empereur son Pere*. 462. *s'empare de la Baviere*. ibid. *fait enlever les Princes*. 463.

Isabelle (*le Fort*) *pris & détruit par les Alliez*. 416.

Juge d'Armes (*la Charge de*) *rétablie en France*. 90.

K.

Keysersvverth, *est assiégé & pris par le Prince de Nassau-Sarbruch*. 159.

L.

Landau *assiégé par le Prince de Bade*. 175. *se rend au Roi des Romains*. 178. *assiégé par le Comte de Tallard*. 251.

Langallerie (*le Marquis de*) *passe au service de l'Empereur*. 555. *son caractere*. 556.

La-Noue *banqueroutier frauduleux est mis au Pilori*. 514.

Laubanie, *sa belle Réponse au R. des Romains*. 430.

Legal (*le Marquis de*) *sa conspiration contre Philippe V*. 491. *il est arrêté*. 492.

Légitimez (*les Princes*) *sont traitez* d'Altesse Serenissime. 418.

Leopold (*l'Empereur*) *le Pape veut le détourner de la guerre*. 4. *sa réponse au Pape*. 6. *conditions ausquelles il veut accepter la mediation du Pape* 15. *il envoie des Advocatoires contre l'Electeur de Cologne*. 102. *cede ses droits sur l'Espagne à l'Archiduc Charles son second fils*. 256. *ceremonie à ce sujet*. 257. *son discours*. 258. *sa mort*. 460.

Lettre *du Roi à Philippe V*. 112. *au Cardinal sur la Bataille d'Eckeren*. 241. *du Maréchal de Villars au Roi*. 245. *du Maréchal de Tallard au Roi*. 254. *du*

du Roi au Duc de Savoïe. 266. *de ce Duc à la Reine d'Angleterre.* 485. *du Roi au Duc de Vendôme.* 554.
Limbourg *est pris par les Alliez.* 276.
Lorge (*le Maréchal de*) *sa mort.* 199.
Loüis XIV. *se prépare à la guerre.* 20. *tâche de l'éviter.* 49. *remet au Clergé une partie du Don Gratuit.* 59. *reconnoit le Prince de Galles pour Roi d'Angleterre.* 82. *veut justifier cette démarche.* 84. *belle lettre qu'il écrit à Philippe V.* 112. *il nomme à divers Evêchez vacans.* 154. *crée Chevaliers du St. Esprit cinq Seigneurs Espagnols.* 199. *crée dix Maréchaux de France.* 202. *s'empare de la Principauté d'Orange.* 229. *est loüé sur sa magnanimité au sujet de la déroute de Hochstedt.* 356. *est parrain du Prince de Lorraine.* 360. *sa generosité en faveur du Maréchal du Villeroi.* 361. *il fait une promotion de Chevaliers du St. Esprit.* 444. *fait faire des levées dans les paroisses.* 446. *nomme des Generaux pour la Campagne de* 1705. 447.
Louvvestein-Werthein (*le Comte de*) *son discours à la Diete de Nuremberg.* 10.
Luzara (*Bataille de*) *entre Philippe V. le Duc de Vendôme, & les Imperiaux.* 149. *les deux partis s'en attribuent la Victoire.* 150.

M.

MAlaga, *Combat naval devant cette Ville.* 381.
Mantouë (*le Duc de*) *veut quitter l'Italie.* 320. *arrive en France.* 321. *se marie & retourne dans ses Etats.* 376.
Marlboroug(*le Comte de*) *commande en Chef les Troupes Angloises.* 173. *prend la Citadelle de Liege.* 174. *prend la Ville de Bonne.* 237. *va au secours de l'Empire.* 333. *force le passage de Schellenberg.* 334. *ses progrès.* 337. *il assiége Ulm.* 398. *cherche*

en vain à engager Villars à un combat. 507. *gagne la Bataille de Ramelies.* 538. & suiv. *grands avantages qu'il retire de cette Victoire.* 546.
Marsin (*Le Maréchal de*) *commande sur le Rhin* 506.
Mascaron *Jule de*) *Evêque d'Agen, sa mort.* 288.
Méan (*le Baron de*) *enlevé par les François.* 104.
Melac *belle défense qu'il fait à Landau.* 175. & suiv.
Melgar (*le Comte de*) *Amirante de Castille, trahit Philippe V.* 157. *sa mort & son caractere.* 497.
Menétrier (*le Pere*) *Jesuite, sa mort.* 520.
Mirandole (*la*) *envahie par les Imperiaux.* 32. *est bloquée par les François.* 464. *les Imperiaux la veulent secourir & sont batus.* 465. *elle est assiégée & prises* ib.
Modene (*le Duc de*) *dépouillé de ses Etats.* 311.
Mongon, *fait Prisonnier par les Imperiaux, difficulté à son Sujet.* 125.
Montrevel *s'empare de la Ville de Liége.* 104. *est fait Marêchal de France.* 202. *commande contre les Camisars.* 225. & suiv.
Montmelian *bloqué par les François se rend à eux.* 512.

N.

NOailles (*Le Duc de*) *ses progrès en Espagne.* 528. & suiv.

O.

OBdam (*le General d'*) *perd la Bataille d'Eckeren.* 240.
Orléans (*Philippe Duc d'*) *frere du Roi, sa mort.* 14. *son caractere.* 17. *ses Enfans & son Testament.* 18.
Orléans (*le Duc d'*) *son Fils, succede au Duc de Vendôme en Lombardie.* 562. *demande des troupes au Duc de la Feüillade.* ib. *tâche envain d'empêcher la Marche du Prince Eugene.* 566. *veut livrer Bataille.* 569. *le Marêchal de Marsin s'y opose.* 570. *il est blessé à la Bataille devant Turin.* 574.

Pavillon

P.

PAvillon (*Etienne*) *son Eloge*. 520.
Peri (*le Marquis de*) *sauve la Garnison de Haguenau*. 510.
Perrault (*Charles*) *de l'Academie Françoise, sa mort*. 288.
Philippe V. *Roi d'Espagne, son Mariage avec la Princesse de Savoïe*. 34. 51. *il a dessein de passer en Italie*. 110. *consulte le Roi de France sur ce dessein*. 111. *son départ de Madrid*. 115. *son arrivée à Naples*. 126. *graces qu'il y répand après son Entrée*. 127. *le Pape lui envoie un Legat à Latere* 129. *il part pour la Lombardie*. 128. *il reçoit les visites du Grand Duc de Toscane, du Duc & des Duchesses de Savoïe*. 139. *il arrive à Milan*. 140. *pourquoi il ne passa point à Rome*. 141. *son départ pour Crémone*. 141. *il y reçoit visite du Duc de Parme*. 142. *son entrevuë avec le Duc de Mantouë* 143. *se trouva à la Bataille de Luzara*. 149. *il prend Borgo-forte & Guastalla*. 151. *retourne en Espagne* ibid *Son Manifeste contre le R. de Portugal*. 302. *avantages qu'il remporte contre cette Couronne*. 372. *conspirations contre lui*. 491. *il ne sort plus qu'avec des Gardes*. 498. *assiége Barcelône*. 530. *se rend maître du Fort Montjoui*. 534. *leve le Siége*. 535. *sa retraite*. 537.
Piere-Encise (*la Prison de*) *les prisonniers en égorgent le Gouverneur*. 515.
Pointis *est surpris par les Anglois*. 387. *son Escadre est batuë par les Alliez*. 469.
Popoli (*le Duc de*) *son zele pour Philippe dans la conjuration de Naples*. 94. & suiv.
Portugal (*le Roi de*) *se joint aux Alliez*. 152. *motifs de sa rupture avec l'Espagne*. 153. *un incident*

de peu de consequence y sert de pretexte. 154. *il déclare la guerre à Philippe V.* 261. *la France lui propose la Neutralité.* 201. *son manifeste.* 305. *il se met en Campagne.* 373.

Portugal (*D. Therese, Infante de*) *fiancée au Roi Charles III.* 299. *sa mort.* 300.

Procès *entre l'Electeur & la Duchesse d'Orleans, comment décidé.* 13.

Prodiges. *D'un jeune homme sourd & muet de naissance gueri naturellement.* 291. *d'une Grêle singuliere.* 292.

R.

RAin (*Siége de*) *par les Alliez.* 339.

Ramelies (*Bataille de*) 541. *Suites de la déroute des François.* 546.

Rolland, *Chef des Camisards, est tué.* 398.

Rouillé (*Le Présìdent*) *son Ambassade en Portugal.* 156.

Ruremond *prise par les Alliez.* 173.

S.

SAarbruch *est pris par les Alliez.* 413.

Sanson (*Guillaume*) *Geographe sa mort.* 281.

St. Evremont (*Charles de St. Denis Sieur de*) *son Eloge* 290.

St. Pol (*le Chevalier de*) *ses victoires maritimes.* 277.

Savoïe; (*le Duc de*) *son traité avec les deux Couronnes* 33. *Marie Loüise Gabrielle sa seconde fille épouse Philippe V.* 33. *il est Generalissime des deux Couronnes en Lombardie.* 34. *traite avec l'Empereur.* 262. *le Roi desarme ses Troupes.* 264. *il demande du secours à l'Armée Imperiale.* 266. *Le General Staremberg va à son secours.* 297. *il anime les Suisses contre la France.* 272. *fait demander la Neutralité pour la Savoie.* 273. *ses pertes* 314. & suiv. *il regagne une partie de son Païs.* 324.

Savoïe

Savoïe (*Marie Loüise Gabrielle Princesse de*) *son mariage avec Philippe V.* 52. *elle a un songe surprenant* 53.

Scuderi (*Magdelaine de*) *son éloge*. 85.

Segrais (*Jean-Renaud de*) *sa mort*. 95. *est un des Fondateurs de l'Accademie de Caën*. ibid.

Sevennes, *soûlevement dans ce Païs*. 211. *origine de ces troubles*. 212. *Cruautez qu'on y exerce contre les Protestans*. 216. *Le Maréchal de Montrevel est commandé contre les Camisars*. 225. *Sa cruauté*. 227. 232. 362.

Stevenvverth *pris par les Alliez*. 172.

T.

TAllard (*Le Comte de*) *prend Treves & Traerbach*. 182. *est fait Maréchal de France*. 202. *dégage Traerbach & assiége Landau*. 242. *bat les Imperiaux à Spire*. 253 *commande en Baviere*. 34. *est fait prisonnier à Hochstedt*. 351.

Thessé (*Le Comte de*) *vole au secours de St. Frémond*. 31. *fait lever le Siége de Badajoz*. 486. *va commander en Arragon*. 523. *ses progrès*. 526. *est empêché de faire le Siége de Valence*. 527.

Thungen (*Le General*) *commande en Allemagne* 388. *acheve le Siége d'Ulm*. 402.

Toralba (*Le Marquis de*) *General des Espagnols est pris par les Imperiaux*. 472.

Tourville (*Le Comte de*) *Vice-Amiral du Levant & Maréchal de France, sa mort*. 20.

Traité *pour livrer la Baviere aux Imperiaux*. 404.

Trappe (*les Religieux de la*) *envoïent une Colonie en Toscane*. 518.

Trautmansdorf (*le Comte de*) *ses avantages en Lombardie.* 318.
Tripoli (*l'Envoïé de*) *son audience.* 418.
Turin *assiégé par le Duc de la Feuillade.* 557. *est délivré par le Prince Eugene.* 575.

V.

Valence (*le Roïaume de*) *se souleve contre Philippe V.* 522. *le Marquis de las Torres va pour le réduire.* 524. *Le Comte de Peterborourg soûtient les rebelles.* ibid.
Valançia *d'Alcantara est prise par les Portugais.* 488. *Albuquerque se rend au Portugais.* ibid.
Vaudemont (*Le Prince de*) *commande l'Armée des deux Couronnes en Italie.* 28. & suiv.
Vaudemont (*Le Prince de*) *son fils*) *commande en Italie.* 318. *sa mort.* 324.
Vaudois (*Les*) *leur zele pour le Duc de Savoïe.* 317.
Vendôme (*Le Duc de*) *va commander en Lombardie.* 125. *entreprend de dégager Mantouë bloquée par les Imperiaux.* 132. *le Prince Eugene veut l'enlever.* 136. *il défait le General Visconti à Santa Vitoria.* 145. *veut joindre le Duc de Baviere & est rapellé en Lombardie.* 247. *bat le détachement envoïé au Duc de Savoïe.* 297 *ne peut empêcher le passage du General Staremberg.* 268. *prend Verceil.* 390. *le fait démolir.* 381. *prend Ivrée.* 382. *assiége Veruë.* 447. *le prend.* 453. *s'abouche avec le Grand Prieur.* 469. *assiége Chivas.* 472. *repasse en Lombardie.* 475. *dispute aux Imperiaux le passage de l'Adige.* 478. *livre la Bataille de Cassano.* 482. *gagne la victoire.* 484. *est apellé pour comman-*

mander en Flandres. 548. *sa victoire sur les Imperiaux à Calcinato* 550.

Vendôme (*Le Prince*) *Grand Prieur de France prend Concordia, Reveré & Ostiglia.* 318. *est disgracié & va à Rome.* 555.

Venitiens (*Les*) *font mourir deux bandits.* 280. *suites de cette affaire.* 281. *ils en font satisfaction.* 282.

Venlo *pris par les Alliez.* 172.

Vigo, *Les Alliez y attaquent les Galions.* 268.

Villars (*Le Marquis de*) *Envoïé extraordinaire à Vienne* 15. *prend son Audience de Congé.* 19. *commande en Allemagne.* 179. *livre la Bataille de Fridlingue.* 180. *est fait Maréchal de France.* ib. *prend le Fort de Kehl.* 204. *s'avance vers la Baviere.* 203. *succede au Maréchal de Montrevel dans les Sevenes.* 364. *fait un Traité avec Cavalier.* 363. *fait un mouvement sur la Saar.* 168. *reprend Trêves.* 507. *se joint au Maréchal de Marsin.* 508.

Villeroi (*Le Duc de*) *commande en Italie.* 39. *attaque les Imperiaux à Chiari.* 41. *est enlevé à Cremone.* 120. *est renvoïé sans rançon.* 361. *commande en Flandres en* 1706. 539. *perd la Bataille de Ramellies.* ibid.

Visconti (*Le General*) *est battu à Santa Vitoria.*

FIN DE LA TABLE.

